

**Vaudou,
un initié parle**

Editions J'ai Lu

CLAUDE PLANSON | ŒUVRES

VAUDOU, UN INITIÉ PARLE
RITUELS ET POSSESSIONS VAUDOU
(Images de Jean-François VANNIER)

J'ai Lu

En vente dans les meilleures librairies



CLAUDE PLANSON

**Vaudou,
un initié parle**

*A la « mambo » Mathilda Beauvoir,
dont le « Nom vaillant »
est « Graine promenée »,
celle qui va porter la graine au loin.
Son « enfant » par la grâce
des feuilles.*

C.P.

AVANT-PROPOS

J'ai découvert le vaudou haïtien dans des conditions tout à fait surprenantes, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles n'étaient guère favorables.

La cérémonie avait lieu à Paris, à deux pas de l'Étoile, dans une chambre de bonne, au septième étage d'un immeuble bourgeois. Y participaient, en tout et pour tout, quatre personnes dont moi-même qui, bien entendu, ne pouvais être autre chose qu'un figurant. A vrai dire, j'ignore encore si l'on m'avait invité par sympathie ou parce que j'avais pu prendre à ma charge les frais du service qui, d'ailleurs, n'allaient pas loin : on m'avait demandé d'apporter un coq rouge, vivant, que je m'étais procuré chez un marchand d'oiseaux, quai de la Mégisserie, une bouteille de vieux rhum, un gâteau recouvert de sucre glacé, un sac de bonbons et une poignée de cacahuètes. Ces « offrandes » furent déposées sur une table recouverte d'une belle nappe blanche où se trouvaient déjà une statuette en plâtre de saint Jean-Baptiste, un chromo représentant la Vierge noire, un paquet enveloppé de soie rouge surmonté d'un bouquet de plumes, une grosse pierre de forme étrange et un objet qui devait jouer un grand rôle au

cours de la cérémonie : unealebasse du type « gourde de pèlerin » recouverte d'une résille faite de perles de porcelaine et de ce que l'on m'indiqua être des vertèbres de serpent. J'appris plus tard qu'il s'agissait d'un « açon », hochet rituel dont se servent les prêtres vaudou pour diriger leurs « mystères ».

Sous prétexte que la jeune Haïtienne qui était locataire de cette chambre parvenait difficilement à payer un loyer exagéré, sa propriétaire lui avait, en plein hiver, coupé l'eau, le gaz et l'électricité. Il fallut donc aller chercher de l'eau sur le palier, dont on emplit une grande cruche qui fut posée au pied de la table. L'éclairage était fourni par une lampe rudimentaire constituée d'une assiette blanche pleine d'huile dans laquelle trempait un brin de coton tordu en mèche. Cela donnait une lumière d'une extrême douceur qui faisait bouger les ombres sur les murs. Et le service commença.

Devant l'« autel », trois jeunes filles noires se tenaient accroupies. Il n'y avait pas de tambour, ni d'ailleurs aucun autre instrument de musique. Elles chantaient en se balançant et en frappant dans leurs mains. Je serais bien en peine de rapporter aujourd'hui les détails de cette cérémonie qui débuta, me semble-t-il, vers huit heures du soir et se poursuivit jusqu'au petit jour, sans un instant d'interruption. Tout ce que je puis dire, c'est que j'en suis sorti dans un état qui, à ma grande surprise, ressemblait assez au bonheur. Je me sentais d'une grande agilité d'esprit, et beaucoup de choses qui me paraissaient obscures étaient soudain devenues plus claires. Et la matinée me parut radieuse tandis que je m'en retournais chez moi, à pied.

J'étais à l'époque directeur du Théâtre des Nations, et l'on devine que mes préoccupations tournaient essen-

tiellement autour de questions de ce genre : qu'est-ce que le Théâtre ? Pourquoi apparaît-il dès qu'un groupe humain a conquis son « territoire » ? Comment se relie-t-il au Sacré ? En quoi est-il une thérapie ? Que faut-il entendre lorsque les Tragiques grecs parlent de la venue des dieux sur scène ? Toujours est-il que, cette nuit-là, dans cette humble chambre de bonne, les « dieux », effectivement, s'étaient mêlés à nous, que j'avais éprouvé, au sens fort, les bienfaits de cette « catharsis » que les hellénistes ont si laidement traduite par « purgation », qu'enfin j'avais ressenti une émotion esthétique qui ne devait rien aux « artistes », et encore moins aux techniques, qui jaillissait avec la même spontanéité et la même fraîcheur qu'une source.

Depuis, j'ai assisté à bien des services vaudou (certainement à plusieurs centaines), y compris des cérémonies d'un accès difficile, sinon impossible, aux non-initiés. Je dois ce privilège au fait que, voici plusieurs années déjà, je suis devenu l'époux d'une authentique « mambo », c'est-à-dire d'une prêtresse du vaudou, ce qui n'est certes pas de tout repos, mais offre l'avantage de vous ouvrir bien des portes.

Je n'ai pas l'intention de la trahir, pas plus qu'aucun des sages qui m'ont accordé leur confiance (je songe au « houngan » Gros Roche de la Plaine du Cul-de-Sac, à Mme Nerva, mambo de Jacmel, à d'autres qu'il n'est pas besoin de nommer). D'ailleurs, beaucoup de secrets ne m'ont pas été révélés et ne me le seront sans doute jamais et, en particulier, le « Secret » que seuls détiennent les meilleurs parmi ceux qui ont reçu le « açon ». Mais il y a beaucoup de choses qu'il m'est permis de dire, et j'ai l'intention de les dire aussi fortement que je le pourrai. De même, je ferai état des enseignements de certains maîtres africains, tel le

prince Justin Aho, qui fut l'une des plus hautes autorités de l'animisme dahoméen dont, précisément, le vaudou haïtien est issu.

Je ne suis pas particulièrement naïf ni crédule, et je me contente de présenter un dossier, aussi complet que possible, sans chercher à convaincre. D'ailleurs, j'ai appris de mes amis haïtiens que la notion même d'apostolat était intraduisible en termes vaudou. Non seulement les vaudouisants ne cherchent pas à convaincre, mais encore ils multiplient les obstacles entre les profanes et eux, et il faut accepter de lourds sacrifices — et des épreuves assez pénibles — pour devenir l'un des leurs. Malgré les persécutions les plus odieuses, ils ont rarement, sauf en temps de guerre ou d'occupation, répondu à la violence par la violence et, malgré le mépris qu'affectent à leur égard leurs adversaires, ils respectent toutes les religions, et plus particulièrement le christianisme qui, par l'intermédiaire de ses églises, ne les a pourtant guère ménagés.

Mais, autant le dire tout de suite, ce livre n'est pas « neutre ». Je pense, en effet, que nous avons beaucoup à apprendre de ce petit peuple haïtien qui a su résister à toutes les pressions et conserver vivante une tradition qui remonte à la nuit des temps. Il me semble qu'à ce titre, au moins, on peut le considérer comme exemplaire.

Plusieurs voyageurs et ethnologues nous ont déjà parlé du vaudou et certains, tels Roger Bastide et Alfred Métraux, avec compétence et chaleur. Il s'agit, cette fois, de le considérer *de l'intérieur*, d'examiner dans quelle mesure il pourrait apporter des solutions à nos problèmes, nous libérer de certaines de nos angoisses et aider à notre réconciliation avec un monde dont l'absurdité nous paraît chaque jour plus évidente.

Cela suppose une grande disponibilité d'esprit et, en tout cas, une renonciation sans réticence à cet ethnocentrisme qui nous fait naïvement imaginer que notre expérience est la seule valable et qu'il n'existe pas d'autre voie.

Mais il faut d'abord nous expliquer.

PREMIÈRE PARTIE

1

HAITI ET LE VAUDOU

Le 5 décembre 1492, Christophe Colomb, qui n'a pas encore atteint les rivages du continent américain, jette l'ancre devant une île montagneuse qui lui semble être un véritable paradis terrestre. « Es una maravilla! » s'exclame-t-il, et il en prend possession au nom de la couronne de Castille, y plante la croix (1) et la baptise « Hispaniola ». Les Indiens caraïbes reçoivent courtoisement cet étranger et ses compagnons à peau claire qui ne semblent pas avoir de mauvaises intentions. Ils ne vont pas tarder à le regretter.

Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage de montrer comment une poignée d'aventuriers réussit à soumettre, puis briser, enfin exterminer un peuple heureux, disposant d'une organisation sociale hautement développée. Qu'il suffise de rappeler que, soumise au régime du travail forcé — les « repartimientos » — la population, qui atteignait le million au moment de la découverte, était réduite, vingt ans plus tard, à une dizaine de milliers d'hommes. Un père dominicain, compagnon de

(1) « La terre appartient au Christ et le Vicaire du Christ a le droit de disposer de tout ce qui n'est pas occupé par les chrétiens. *Les infidèles ne sauraient être en possession d'aucune terre.* » (Bulle du Pape Alexandre VI.)

Colomb, qui avait d'ailleurs été un des premiers bénéficiaires du système, s'en émut : il fallait sauver les derniers Indiens sans, pour autant, gêner l'exploitation de l'île. Il eut alors une idée de génie : pourquoi ne pas importer des nègres d'Afrique (1)? La suggestion rencontra d'autant moins d'opposition que la chrétienté s'accommodait parfaitement, depuis de longues années, à petite échelle, il est vrai, du trafic des Noirs. Ainsi débuta ce qui a pu être considéré comme le plus vaste génocide de l'Histoire, associé à la première manifestation du capitalisme commercial des temps modernes (2).

Afin de ne pas troubler la bonne conscience du monde occidental, un voile pudique a été jeté sur les victimes de la traite. Aussi est-il difficile d'en donner, de nos jours, une évaluation, même approximative. Si l'on s'en tient au nombre de ceux qui furent effectivement embarqués, les chiffres, suivant les auteurs, oscillent entre 15 et 50 millions de Noirs (3) auxquels il conviendrait d'ajouter tous ceux — beaucoup plus nombreux — qui tombèrent au cours des combats avec des trafi-

(1) Bartolomé de las Casas (1474-1566). Il est juste de reconnaître qu'il avoua plus tard s'être trompé et admit l'iniquité de l'esclavage des Noirs. Mais, comme pour les Indiens, le mal était fait.

(2) Les armateurs de Dunkerque, Saint-Malo, Honfleur, Lorient, Nantes, Bordeaux et Marseille — pour ne parler que de notre pays — édifièrent d'immenses fortunes grâce au trafic du « bois d'ébène ». Les archives maritimes nous fournissent des chiffres éloquents à cet égard. C'est ainsi qu'on y relève que le seul port de Nantes, pour la période de 1713 à 1778, arma 912 navires qui transportèrent aux Antilles 274 899 esclaves. Son concurrent direct, Liverpool, fournit, en moins de dix ans (1783-1793), 512 voiliers qui assurèrent la déportation de 196 784 esclaves. Or la traite dura trois siècles et intéressa non seulement la France et l'Angleterre, mais aussi le Portugal (qui, au XVIII^e siècle, assurait le transport de 25 000 nègres par an), la Hollande, le Danemark, etc.

(3) Cette différence s'explique par le fait que toute une partie de la traite a été clandestine.

quants et leurs pourvoyeurs, ou qui périrent pendant la longue marche vers la côte. Si l'on retient le chiffre relativement modéré de 20 millions d'embarqués et si l'on admet — ainsi que le relève un observateur des derniers temps de la traite, Livingstone (1) — que les esclaves proprement dits représentaient à peine le cinquième des victimes, on peut estimer que la traite toucha vraisemblablement *cent millions d'êtres humains* (2) et qu'elle vida toute une partie de l'Afrique de sa substance.

On a pu dresser une carte assez précise des régions qui fournirent le « bois d'ébène » à Saint-Domingue. Elle couvre toute l'Afrique occidentale, du Sénégal à l'Angola, et intéresse des ethnies aussi diverses que les Ouolof, les Peuhl, les Bambara, les Baoulé, les Mandingue, les Arada, les Fon, les Mahi, les Nago, les Ibo, etc. Nous retrouverons la plupart de ces noms dans le vaudou haïtien, pour désigner soit des rituels, soit des ancêtres (3), soit encore des familles d'esprits.

De langues et de mœurs dissemblables, ces peuples

(1) « Pour quelques centaines d'individus que procure une de ces chasses, des milliers d'hommes sont tués ou meurent de leurs blessures, tandis que les autres, mis en fuite, expirent de faim et de misère... D'après ce que nous avons vu de nos propres yeux, nous avons la ferme conviction, et jamais opinion ne fut plus consciencieuse, que l'esclave ne représente pas le cinquième des victimes qu'on a faites pour l'avoir. Si nous prenions même la vallée du Chiré pour base de nos calculs, nous dirions que, terme moyen, *il n'y a pas un dixième des victimes de la traite qui arrivent en esclavage* ». (David Livingstone : *Exploration du Zambèze et de ses affluents*, 1865.)

(2) Le président Senghor, parlant devant le Conseil de l'Europe, a évoqué 200 millions de victimes.

(3) Les vaudouisants du sud d'Haïti chantent :

« Le nom de mon père, je ne le connais pas,
Mais je sais que le nom de ma mère est Baoulé.
N'oublions jamais ce nom : « Baoulé! »

Ils ignorent bien entendu, que les Baoulé représentent l'ethnie dominante de l'actuelle Côte-d'Ivoire.

avaient en commun leur cosmogonie et la fusion des cultes — phénomène qui paraît si surprenant à ceux qui voudraient opposer « religions nationales » et « religion universelle », pour privilégier cette dernière — se réalisa, semble-t-il, tout naturellement. Certes, le groupe dahoméen des Fon apporta une contribution décisive à la création d'un vocabulaire et de rituels communs (1). Ce fait ne devrait pas surprendre outre mesure quand on saura que les Fon fournirent un contingent relativement important d'esclaves (2) à Saint-Domingue, qu'ils appartenaient à un peuple guerrier, fortement hiérarchisé et dont le système culturel était particulièrement élaboré. Mais leur influence ne fut nullement exclusive, comme on l'a cru trop longtemps. Nous aurons l'occasion de voir que presque toutes les ethnies touchées par la traite continuent à être représentées à l'intérieur du vaudou haïtien, soit par des « esprits » particuliers, soit même par des rituels qui ont été adoptés par l'ensemble du peuple. Il n'y a donc pas eu subordination des différentes cultures à celle des Fon, mais plutôt addition de toutes les richesses africaines sous un vocable commun emprunté à la langue « royale » du Dahomey.

Après un interminable voyage (3), les nègres « bos-

(1) Si à Haïti le langage rituel est le fon, c'est le yoruba qui est utilisé dans le vaudou cubain, appelé généralement « santeria ».

(2) « D'après un document officiel publié à Londres en 1789, le Dahomey fournissait alors aux trafiquants une moyenne annuelle de dix à vingt mille esclaves. Sur ce chiffre total, les Portugais en exportaient environ trois mille, les Anglais seulement sept à huit cents et les Français s'adjugeaient le reste, soit entre six et huit mille âmes qui étaient dirigées vers les Antilles françaises, principalement vers Saint-Domingue. » (J. Hahn : *Muntu, l'homme africain et la culture néo-africaine*. Éd. du Seuil.)

(3) A bord des transports négriers, la mortalité était couramment de 25 % pour atteindre 75 % sur certains navires. A Saint-Domingue, l'espérance de vie d'un esclave ne dépassait pas sept années.

sales » (1) débarquaient à Saint-Domingue, où le premier soin de leurs maîtres était de les faire baptiser, comme la loi leur en faisait d'ailleurs obligation (2). Les esclaves devaient, chaque matin et chaque soir, réciter, à haute voix, la prière, rythmée de coups de fouet. Des images pieuses leur étaient distribuées, dont ils devaient orner leurs cases. Ils y rencontrèrent des symboles ou des attributs qui leur étaient familiers. Dans saint Jacques-le-Majeur, vêtu d'un manteau rouge et le sabre à la main, ils reconnurent « Hogou », esprit de la guerre; dans la Vierge Marie, « Erzulie », esprit de l'amour; sous le pied de saint Patrick, ils découvrirent la couleuvre « Damballah », totem de la famille royale de Ouida où était gardé un serpent sacré servi par une confrérie d'initiés. Ainsi naquit cet « horrible mélange » dont la hiérarchie catholique devait, plus tard, s'alarmer à tel point qu'il lui parut légitimer les persécutions les plus odieuses. En fait, il semble bien que si « mélange » il y eut, il fut tout à fait superficiel et que parler de métissage culturel constitue une évidente exagération. Les deux conceptions du monde, les deux « religions » — celle des Noirs et celle des Blancs, celle des maîtres et celle des esclaves — restèrent face à face comme deux monolithes. Roger Bastide l'a écrit fort justement : « Lorsque deux religions se trouveront en

(1) « Sauvages », au sens où on parle d'animaux sauvages, non encore domptés. Nous retrouverons cette expression dans le vaudou avec les « loa bossales », esprits difficiles à définir et à maîtriser parce que « chevauchant » des personnes non encore initiées.

(2) « Tous les esclaves qui seront dans les isles seront baptisés et instruits dans la religion catholique, apostolique et romaine. Enjoignons aux habitants qui achètent des nègres nouvellement arrivés d'en avertir dans une huitaine au plus tard les gouverneurs et intendants des dites isles, à peine d'amende arbitraire, lesquels donneront des ordres nécessaires pour les faire instruire et baptiser dans les temps convenables. » (Code noir de 1685, article 2.)

contact, ou bien il se produira une stratification religieuse, une des deux religions étant considérée comme la seule vraie... ou bien on tentera d'établir un équilibre entre les deux, à les placer au même niveau de valorisation. *Mais dans un cas comme dans l'autre chaque religion tendra toujours à continuer comme un tout* » (1). Les Haïtiens conservèrent donc intact l'héritage de leurs ancêtres africains. Mais pour cela il leur fallut ruser, *procéder à un véritable camouflage culturel*. N'oublions pas que, pendant toute la période de l'esclavage, un noir surpris à pratiquer son culte était fouetté et livré aux chiens, parfois même soumis au supplice du « blanchiment » (2). Après l'indépendance, beaucoup de chefs d'État, issus de la classe mulâtre, traitèrent fort mal les vaudouisants. Puis ce fut la sombre période de l'occupation américaine (3), suivie immédiatement par une « campagne anti-superstitieuse » (4) entreprise par le clergé catholique concordataire (5), au cours de laquelle des temples furent brûlés, des arbres sacrés abattus, les plus beaux objets du culte livrés aux flammes (6), des sépultures mêmes profanées (7). Il y a

(1) Roger Bastide : *Les religions africaines au Brésil*. Voir aussi David Saint-Clair. *Magie brésilienne*, A 304**. Éd. J'ai Lu.

(2) Procédé qui consistait à arracher, lambeau par lambeau, toute la peau noire d'un esclave.

(3) 1915-1935. Le débarquement eut lieu sous le prétexte habituel de « rétablir l'ordre » auquel l'amiral Knapp ajouta « la lutte contre les pratiques superstitieuses du peuple haïtien ».

(4) 1941-1946.

(5) Depuis 1860, Haïti vit sous le régime du Concordat.

(6) Alfred Métraux raconte comment il chercha en vain à sauver d'admirables tambours sacrés que les prêtres catholiques livraient aux flammes. (Alfred Métraux, *Le vaudou haïtien*. Éd. Gallimard.)

(7) La célèbre mambo du roi Christophe, Dédé Magrit', fut entermée dans la cour du temple de « Lan Campêche », à quelques kilomètres du Cap Haïtien. Pendant la campagne anti-superstitieuse, son tombeau fut violé et ses restes dispersés. « Lan Campêche » reste cependant un des hauts lieux du vaudou.

peu d'années encore, des officiers haïtiens dispersaient à coups de cravache les vaudouisants de Jacmel, qui devaient se réfugier dans les montagnes pour célébrer leurs cérémonies.

Toutes ces persécutions ne donnèrent que de médiocres résultats, sinon de doter la mentalité haïtienne d'une « duplicité » dont nous aurons l'occasion de reparler.

A l'heure du bilan, les catholiques eux-mêmes sont contraints de reconnaître que « l'histoire de la christianisation d'Haïti révèle un véritable gâchis » (1). Ils tentent aujourd'hui un nouveau départ. Depuis le renouvellement du Concordat (2), le clergé a été négligé, les tambours sont entrés dans les églises, les hauts lieux du vaudou — tel l'extraordinaire chute de « Saut d'eau » — font l'objet de pèlerinages chrétiens (3). Voici, à nouveau, « l'horrible mélange ». En d'autres temps et en d'autres lieux, cette méthode a pu donner des résultats appréciables, mais nous sommes au XX^e siècle et c'est du monde noir qu'il s'agit. Il ne serait donc pas impossible que les bénéficiaires du « mélange » soient non pas ceux qui y voient « un procédé authentique d'apologétique

(1) Fr. Robert G. Montilus, s.c. : « La pratique religieuse haïtienne dans ses dimensions historique et sociologique » (« Rond-Point », juin 1963).

(2) Après de nombreux heurts (expulsion des jésuites et de l'archevêque français, départ du nonce, etc.), le Saint-Siège et le gouvernement du docteur Duvalier signaient, conjointement, le renouvellement du Concordat le 15 août 1966.

(3) S'inspirant de l'exemple mexicain (Vierge de Guadalupe), le clergé haïtien cherche à créer un grand pèlerinage national, commémorant une « apparition » de la Vierge. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit de miracles à usage interne, n'ayant en aucune manière été reconnus par Rome.

populaire » (1), mais, encore une fois, *ceux qu'on n'attendait pas*, ces vaudouissants insaisissables, à propos desquels tant de contre-vérités et de niaiseries ont été écrites et que nous allons tenter maintenant d'approcher.

(1) « Plus d'une source magique devint un lieu de pèlerinage. Détourner ces hommes grossiers des coutumes païennes et, par le culte des saints, satisfaire leur besoin d'un surnaturel tangible, n'était-ce point procédé authentique d'apologétique populaire? » (Dom Poulet : *Histoire du christianisme.*)

COMMENT ASSISTER A UNE CÉRÉMONIE VAUDOU?

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, il est très difficile, pour un étranger, d'assister à une cérémonie vaudou.

Je connais, pour ma part, de nombreuses personnes ayant séjourné de longs mois à Haïti sans parvenir à en voir aucune. Ou on leur affirmait que « ce ne n'était pas la saison » (et, cependant, les tambours « rada » grondaient aux quatre coins de la ville), ou on leur proposait ce que les dépliants touristiques appellent un « excellent fac-similé », ajoutant loyalement : « *Don't expect to see the real thing!* »

Il peut paraître insensé qu'un pays qui possède un si riche patrimoine culturel le cache aux étrangers comme s'il s'agissait d'une tare, mais c'est ainsi. Et il faudrait entreprendre une véritable psychanalyse de la société haïtienne pour éclairer les motivations d'un tel comportement. Sans aller aussi loin, on peut, tout de même, avancer quelques explications : depuis l'indépendance, les classes dirigeantes, sous prétexte qu'elles étaient plus ou moins de sang mêlé, ont écarté avec horreur tout ce qui pouvait rappeler leur appartenance au

monde noir (1). Elles ont donc adopté, avec affectation, les mœurs occidentales, décrété le français langue nationale, alors qu'il n'est guère compris que par un dixième de la population (ce qui, soit dit en passant, n'a pas simplifié le problème de l'alphabétisation) et imposé le catholicisme comme religion d'État. Pour elles, le créole n'est pas autre chose qu'un patois (2) et le vaudou une « sorcellerie » à laquelle on n'hésite pas à faire appel à l'occasion, mais à qui il n'est pas question d'accorder les statuts d'une religion.

Pendant ce temps, les masses haïtiennes méprisées et persécutées se repliaient sur elles-mêmes. Se sachant et se voulant « africaines », elles maintenaient l'héritage en l'enrichissant sans cesse. A ce propos, on a pu parler d'une « Afrique fantôme ». C'est plutôt d'une « Europe fantôme » qu'il s'agirait. Car on est arrivé à ce paradoxe que seuls les « incultes » participent à une authen-

(1) Au moment de l'indépendance, les Haïtiens étaient divisés en deux classes absolument distinctes : les Noirs, anciens esclaves, qui ne possédaient strictement *rien* (jusque-là, leur statut juridique les assimilait à des meubles) et les « affranchis », fils de colons, qui, au moment de la révolution, possédaient déjà, en propre, *le tiers des terres et le quart des esclaves*. Grosso modo, les mulâtres étaient 50 000 et les Noirs 450 000. Toute l'histoire d'Haïti a été marquée par la lutte de ces deux classes : les uns voulant maintenir et étendre leurs privilèges, et les autres devenir enfin maîtres de leur destin.

(2) Le créole haïtien offre toutes les caractéristiques d'une véritable langue à structures africaines ayant assimilé, en les transformant, beaucoup de mots du vieux français. Depuis des siècles, la classe mulâtre a cherché à priver le créole de « l'oxygène » indispensable à son développement. C'est ainsi qu'à ma connaissance il n'existe toujours pas de journaux rédigés en créole, que la plupart des émissions radiophoniques sont faites en français et que, malgré les efforts d'un groupe d'intellectuels haïtiens, la littérature en langue indigène est encore très minoritaire. Cependant, si Haïti bénéficie des avantages d'une langue comprise par tous, c'est au créole qu'il le doit. Le français reste la langue de prestige d'une classe sociale qui, en l'utilisant, veut moins se faire entendre que manifester sa *différence*.

tique culture nationale, tandis que les « élites » ne disposent guère que d'une culture de seconde main. Cela dit, avec l'arrivée de nouvelles couches sociales au pouvoir, la situation a sensiblement évolué au cours de ces dernières années. Mais il faudra encore beaucoup d'efforts, et peut-être de nouveaux combats avant que la nation haïtienne, rejetant les masques dont on l'a affublée, parvienne enfin à montrer au monde son vrai visage.



Donc, en règle générale, l'étranger ne verra *rien* du vaudou ou, si on lui montre quelque chose, ce sera une affreuse falsification avec margeurs de feu, filles peu vêtues et danseurs se contorsionnant pour faire rire. Imaginons une fausse messe bénédictine en pays chrétien ou une caricature de « zikr » en pays musulman, il y aurait tout de même quelques remous. Ici, rien. Les chrétiens se frottent les mains, croyant avoir marqué un point; quant aux vaudouisants, ils s'en moquent, acceptant même, à l'occasion, de participer à ces mascarades (ne jamais perdre de vue qu'ils sont *très pauvres* et que, dans la nuit de l'esclavage, ils ont acquis un sens de l'humour assez développé : il ne faut jamais manquer une occasion de se moquer du maître blanc et de son auxiliaire mulâtre!).

Cependant, sauf exception, les cérémonies sont publiques et les temples vaudou relativement accessibles. Il devrait donc suffire d'un bon introducteur. A moins de tomber sur un intellectuel à l'esprit ouvert, il ne faut guère compter sur les Haïtiens qui fréquentent

les étrangers. Mais la vendeuse du « Marché en fer » (1) accompagnera volontiers le « pratique » qui aura su gagner sa confiance, pour peu qu'il y ait une cérémonie dans un « hounfor » où elle a ses entrées. A partir de là, tout devrait être relativement simple. Peut-être houspiller-t-on un peu l'étranger à l'entrée du temple, le placera-t-on mal volontairement et cherchera-t-on à lasser sa curiosité. S'il supporte ces petites avanies avec le sourire, il sera vite « oublié ». S'il se conduit avec discrétion et gentillesse, peut-être même sera-t-il « adopté ». Dès lors, il connaîtra les filières qui lui permettront d'approfondir sa connaissance du vaudou (2).



Le voici donc pour la première fois dans un « hounfor », Pour lui, qui est habitué au triomphalisme de l'église catholique, la première impression est celle d'un dénuement extrême. Il s'agit d'un hangar rectangulaire au toit de tôle dont le sol est de simple terre battue. Au centre, une sorte de colonne autour de laquelle s'enroule parfois un serpent : le « poteau mitan ». Au plafond, des guirlandes de drapeaux et de fleurs en papier découpé. Aux murs, quelques peintures naïves représentant les « loa » ou leur symbole (les « vévé »),

(1) Le Marché en fer est le grand marché de Port-au-Prince. On y trouve des fruits, des légumes, des épices, et aussi des objets de l'artisanat haïtien.

Aussi beau que nos halles de Baltard, le Marché en fer a été construit sous le gouvernement du président Florville Hyppolite, arrière-grand-père de Mathilda Beauvoir.

(2) On trouvera de nombreux documents photographiques réalisés au cours de cérémonies vaudou dans mon album *Rituels et possessions Vaudou* (Éditions Pierre Horay),

ou encore une devise. Au fond de la salle sont installés les tambours, généralement au nombre de trois (1). Devant eux, les « hounssi » (2), qui sont les initiés du temple. Leur nombre est fonction de l'importance du hounfor et leur âge varie entre quinze et soixante ans, et plus. Il arrive même qu'on voie parmi elles de toutes petites filles, tenant parfaitement leur rôle et n'hésitant pas à réprimander les plus âgées lorsqu'elles font mal leur travail. Ici, aucun conflit de génération : l'âge n'a aucune espèce d'importance et seul compte le grade initiatique.

L'assistance est installée sur les trois autres côtés du temple. Au premier rang, sur des chaises de paille, les « personnalités » : « hongan » et « mambo » (3) visiteurs, autorités locales, etc. Derrière, entassée (la salle semble toujours trop petite), la foule. On y voit des femmes portant leur bébé à l'africaine, sur la hanche, des paysans avec de grands chapeaux de paille, des enfants, des militaires et des ouvriers venus de l'usine voisine. Des vieilles dames très convenables voisinent avec des prostituées et des messieurs qui portent encore le lorgnon et le canotier avec des camionneurs en casquette. Tout le monde fraternise. Il y aura certes des moments de grande émotion et de silence, mais aussi des éclats de voix, des rires, un brouhaha joyeux et,

(1) Dans les services du rite « rada », les tambours sont au nombre de trois : La « manman », le « second » et le « boula ». Ils sont généralement accompagnés du « hogan », pièce métallique battue avec une tige de fer.

Dans les services « petro », il n'y a que deux tambours frappés non plus à l'aide de baguettes ou de crosses de bois, mais à la main. Les tambours « rada » sont recouverts de peau de vache, les « petro » de peau de chèvre.

(2) De « hun » esprit et « si » épouse. Les « hounssi » sont les épouses des Esprits.

(3) Prêtres et prêtresses vaudou.

toujours, une atmosphère bon enfant. Il faut aller dans un « hounfor » pour réaliser à quel point, malgré sa misère, le peuple haïtien est *aussi* un peuple heureux. A la porte, un petit marché s'est installé à la lueur de ces lampes « têt'gridap' » qui brillent comme des lucioles dans la nuit : marchandes de « grillots » (morceaux de porc réduits par ébullition), de gâteaux, de bonbons, de boissons gazeuses, de cigarettes vendues à la pièce. La nuit va être longue et il faudra pouvoir se ravitailler, ce qui suppose un certain va-et-vient.

S'il veut se faire oublier, le nouveau venu fera comme tout le monde : il se lèvera lorsque entreront les drapeaux sacrés, gardera le silence pendant la « prière », qui est une longue invocation aux esprits de l'Afrique lointaine. Mais pas d'excès ! Personne ne lui demande de joindre les mains et de se recueillir (il s'en apercevra vite : à ce niveau, le vaudou n'est pas un exercice de concentration mais, au contraire, une ouverture sur le monde extérieur). Qu'il évite, en tout cas, d'avoir l'air abasourdi lorsqu'une « hounssi » titubera et roulera sur le sol. Elle n'est pas « malade », mais « chevauchée » par un esprit qui la chérit. Venir à son secours serait non seulement ridicule mais parfaitement inefficace de la part d'un non-initié et, plus particulièrement, d'un « blanc ». On l'interpellera d'ailleurs « Blanc ! », pour lui demander, par exemple, une cigarette. Qu'il n'y voie aucune intention désobligeante, la couleur de sa peau n'est pas en cause. Au marché, ma femme qui est franchement noire, est hélée ainsi : « O Madan Blanc ! », ce qui, dans une tragédie, donnerait à peu près : « O toi qui es l'épouse de l'étranger ! » Des « Black Panthers », venus à Haïti pour se retremper dans une atmosphère africaine, ont été un peu vexés de s'entendre nommer « Blanc-Noa » ; cela ne voulait pourtant pas dire autre

chose qu'« étrangers de race noire ». Qu'il ne soit pas non plus surpris lorsque, parlant de lui, on dira « Nèg'là ». « Nèg' » ne signifie pas, comment on pourrait le croire, nègre, mais « homme ». Ainsi de Roosevelt, qui fit cesser une occupation qui durait depuis vingt ans et qui avait fait beaucoup de victimes, on dit encore : « cé on grand nèg' », « c'est un grand homme », ce qui, de ce point de vue, est un excellent jugement.

Enfin, le nouveau venu devra faire effort pour surmonter l'impression de fatigue qui le surprendra dans les premières heures de la soirée. Après un court moment de lassitude, il sera tout surpris de se retrouver frais et dispos au petit matin. Mais il y a gros à parier que, s'il se souvient soudain qu'il a rendez-vous demain à la première heure, il va manquer l'essentiel. C'est ce qui est arrivé à un de nos amis qui désirait beaucoup assister à une cérémonie assez fermée et que nous avions laissé nous accompagner. Il nous a quittés relativement tôt, un peu déçu, sans même réaliser que le service proprement dit n'était pas encore commencé, qu'il n'avait assisté qu'aux préliminaires. Il a manqué des choses exceptionnelles (je me souviens de « hounssi », possédées, se jetant à tour de rôle dans un immense brasier d'où elles ressortaient, comme par miracle, indemnes et souriantes), et peut-être est-ce mieux ainsi.

Je me suis souvent demandé si les vaudouisants ne faisaient pas exprès de laisser traîner les choses, s'il ne s'agissait pas d'un stratagème datant du temps de l'esclavage et des persécutions : lasser, peu à peu, les Maîtres, leurs « commandeurs » et leurs espions, les abrutir de prières chrétiennes avant d'entamer les invocations africaines, les persuader que rien d'insolite ou

de répréhensible ne se produira, qu'ils peuvent aller se coucher, l'âme en paix.

Ainsi, de nos jours, attend-on, peut-être, le départ des curieux, des couche-tôt, des amateurs de sensationnel et d'une manière plus générale, de ceux qui n'en sont pas dignes, pour commencer les vrais Mystères.

BRÈVE COSMOGONIE VAUDOU

Dans leur volonté d'occidentaliser à tout prix leurs traditions, il s'est trouvé des intellectuels haïtiens pour affirmer, sans rire, que le mot vaudou était une simple corruption de « Vaudois ». Ainsi un culte africain était-il ramené au niveau d'une simple hérésie européenne.

La vérité, bien entendu, est tout à fait différente : vaudou vient du mot vaudoun qui, en dialecte fon, signifie « esprits ». Le vaudou, c'est le culte des esprits que l'on appelle indifféremment « loa », « mystères » ou « zanges ». D'un service vaudou, on dira « service loa », ou « mângé loa » (offrandes aux esprits). Par ailleurs, les termes de « possession », « transe » ou « extase » ne sont *jamais* utilisés. On dit simplement : « li guin loa » ou « loa'a monte'l », l'esprit est en lui, l'esprit le « monte ».

Pour les vaudouisants, au-delà du monde visible, limité par la pauvreté de nos sens, il existe un monde invisible peuplé de forces avec lesquelles il s'agit d'entrer en contact. Ces forces peuvent être favorables, immédiatement utilisables dans la vie de tous les jours, ou franchement dangereuses; tout dépend de la manière dont on les traitera. D'où la nécessité d'une « école » (l'initiation) et de « spécialistes » (« houngan »

et « mambo »). Cela dit, chaque « loa » a son caractère spécifique qui, dans une bonne mesure, dépend de ses fonctions. Un « hogou », esprit de la guerre, sera, a priori, d'un abord plus abrupt qu'« Erzulie Fredda », esprit de l'amour; encore ne faut-il pas trop s'y fier. D'où l'erreur d'observateurs superficiels qui, par goût de la symétrie, ont divisé les « loa » en deux catégories : les « bons » ou « rada », pour lesquels les « hounssi » mettent des robes blanches et à qui on fait des libations d'eau pure, et les « mauvais » ou « petro » (1), qui préfèrent le rhum, le feu et les vêtements de couleur rouge. Il y a là un manichéisme tout à fait étranger à la pensée vaudou. En fait, « rada » et « petro » sont, avec les « congo », les trois principales familles — on dit « nations » — de la tradition et aucune, sur le plan moral, n'est privilégiée. Elles sont d'un maniement plus ou moins difficile, c'est tout. Ainsi, on pourrait dire que les « loa » « petro » sont aux « rada » ce que la dynamite est à la force d'un torrent (encore celui-ci peut-il entrer en crue).

On les « bornera » donc, dans certaines familles où les services ont lieu sans façon, entre soi. Mais qu'une circonstance grave se présente, on n'hésitera pas à les libérer après avoir, par précaution, fait appel à un « professionnel » — « houngan » ou « mambo » — capable de faire face à toute éventualité.

On voudrait ouvrir ici une parenthèse : cette conception d'un monde peuplé d'esprits est-elle vraiment si éloignée de nos habitudes mentales qu'elle exige un

(1) Encore une étymologie hasardeuse : si « rada » vient bien du royaume d'Arada, au Dahomey, « petro » n'a certainement pas pour origine un certain « Don Pedro » qui aurait apporté à Haïti les pratiques de la sorcellerie européenne. En fait, les esprits « petro » viennent de l'Afrique centrale.

effort spécial pour être appréhendée? On aimerait rappeler que toutes les religions, *sans aucune exception*, s'y sont expressément référées. Qu'il s'agisse du « daimon » grec, des « djinn » arabes, des « anges », « archanges », « trônes » et « dominations », ils sont de tous les temps et de toutes les civilisations. Quel que soit le nom qu'on leur donne, c'est un « esprit » qui arrête le bras d'Abraham, un « esprit » qui annonce à Marie qu'elle va être mère, un « esprit » encore qui dicte à Mahomet — dont une tradition persistante affirme qu'il était analphabète — un livre qui bouleversera une partie du monde. Et ce sont des « saintes » (mais est-ce si différent?) qui transforment une paysanne de dix-sept ans, Jeanne d'Arc, en chef de guerre et en redoutable dialecticienne face au tribunal de l'Inquisition. On est donc en droit de se demander à quel titre nous accueillerions avec un sourire goguenard, lorsqu'elles viennent des Caraïbes, des croyances qui nous sont, en vérité, si familières. L'archange saint Michel est-il donc si différent du « Hogou » haïtien? Fermons la parenthèse.

Au-dessus des esprits, qui sont en quelque sorte des intermédiaires, les vaudouissants reconnaissent l'existence d'un dieu unique, le « Grand Maître », auquel ils se réfèrent constamment dans des expressions telles que « Si Grand Maître vlé » ou « Si Bon Dieu vlé » : s'il plaît à Dieu. On aurait tort d'y voir pour autant une influence de la pensée judéo-chrétienne : le « Grand Maître » n'est ni un dieu « jaloux » dont les vaudouissants seraient le « peuple élu », ni un rédempteur, « Verbe incarné ». Il est l'ordre du monde, son « Grand Architecte ». De lui, les initiés disent qu'il « fait tenir les astres ensemble » et que « son crayon n'a pas de gomme », signifiant ainsi que Dieu lui-même ne peut

modifier ce qui est écrit. La bonne traduction de « Si Bon Dieu vlé » serait donc... « Si cela ne dérange pas l'ordre de l'Univers », « Si cela est conforme au Grand Livre ». D'où la seconde erreur des observateurs superficiels qui ont voulu ramener le vaudou à un simple fatalisme, car si le culte reconnaît l'existence d'un dieu unique, il s'adresse expressément aux « loa ».

L'enseignement des vaudouisants est généralement transmis sous forme d'apologues. Et voici un : « La feuille est emportée par le vent, là où il veut, tel est sans doute son « destin ». Mais l'homme, avec l'aide du vent et d'un morceau de toile convenablement disposé, peut aller, pratiquement, contre le vent, et dans une large mesure, devenir maître de sa route. »

Ainsi l'initié apprend-t-il que si Dieu est loin, peut-être hors d'atteinte, et les lois de l'univers immuables, il n'est pas impossible de les infléchir en notre faveur, en tout cas d'en apprendre le maniement. Bien sûr il s'agit d'une coïncidence phonétique, mais elle est significative : en créole, « loa » ne se prononce pas lo-a, mais loi.

Donc un dieu unique qui est l'ordre du monde, des intermédiaires dont on peut se procurer l'appui, une prise de conscience de l'état de l'homme dans l'univers, une prêtrise, des fidèles sélectionnés par la voie initiatique, des temples : il faudrait beaucoup de mauvaise foi pour refuser au vaudou le caractère d'une religion. Cependant les « élites » (1) et l'Église officielle continuent à nier l'évidence.

Les vaudouisants ne réclament pourtant aucun

(1) En écrivant ceci, je n'oublie pas les efforts méritoires des africanistes haïtiens et, en particulier, des équipes successives des « griots ». Ce livre leur rendra justice le moment venu.

traitement particulier, aucun privilège exorbitant : qu'on veuille bien seulement les traiter comme tout le monde, qu'ils aient le droit de se réunir librement (jusqu'à ces dernières années, ils étaient soumis au régime de l'autorisation préalable et au versement d'une taxe) et qu'on ne leur refuse pas tout respect (1).

Ce livre y aurait-il contribué, même dans une faible mesure, il n'aurait pas été tout à fait inutile.

(1) Une enquête publiée *récemment* dans un journal haïtien attribuait aux « houngan » et « mambo » les « derniers rangs de l'échelle sociale ».

« DUPLICITÉ » HAITIENNE

— Mathilda, franchement, entre nous, les « zombi », est-ce que ça existe ?

Elle se trémousse sur sa chaise, se gratte la tête, fait la moue, puis finalement, éclate de rire :

— Bien sûr ! On peut même les transporter dans une bouteille !

Il y a quinze ans que je la connais, dix ans que nous vivons ensemble et je serais bien incapable de dire si elle ment ou si elle est de bonne foi, si elle joue ou si elle est sérieuse.

Les ethnologues qui, après une « campagne » de six mois chez les Jivaro ou les Bororo, nous expliquent gravement la mentalité « primitive », feraient bien d'être prudents. De même les sociologues. Je me souviens d'une équipe qui consacra plusieurs mois à interroger les quelques dizaines d'Haïtiens vivant à Paris. J'ai eu entre les mains leur questionnaire : une grosse liasse de feuillets remplis d'interrogations se recoupant si habilement qu'elles devaient, paraît-il, éliminer toute possibilité de fraude. Cela allait de « Prenez-vous le métro ou l'autobus ? » à « Combien de fois par mois avez-vous des rapports sexuels ? » avec cette précision supplé-

mentaire : « Y trouvez-vous plus de plaisir avec un (e) Blanc (che) qu'avec un (e) Noir (e)? » Sur ce dernier point, il ne semble pas qu'une nette majorité se soit dégagée; les opinions furent, si l'on ose dire, nuancées. Mais à la question : « Connaissez-vous le vaudou? Avez-vous participé à des cérémonies? » ce fut écrasant : 100 % de réponses négatives (enfin presque : il y eut tout de même quelques exceptions, dont Mathilda, bien obligée de convenir que le vaudou lui était familier).

J'ai eu l'occasion de raconter cette histoire, sur place, à beaucoup d'Haïtiens, dont un bon nombre appartenaient, précisément, aux familles des sujets interrogés. Nous en avons convenu : la vraie réponse eût été, à 99 % : « Oui, nous connaissons le vaudou » et, à 80 % : « Oui, nous avons assisté à des cérémonies », quitte à nuancer ce oui d'un mais : « Oui, mais il s'agissait de cérémonies familiales, en privé » ou « Oui, mais rarement ».

Comment expliquer un mensonge aussi énorme? Peut-être simplement parce qu'un peuple qui a été traumatisé par trois siècles d'esclavage et deux siècles de liberté surveillée (par un clergé breton dont le moins qu'on puisse dire est qu'il était vigilant) ne se livre pas aisément, surtout lorsqu'il s'agit de problèmes qui touchent à ce qu'il a de plus profond.

Pris à part, les intéressés s'en expliquaient d'ailleurs franchement : « ILS n'auraient pas compris! » « ILS nous auraient pris pour des sauvages! » « ILS nous en auraient tenu rigueur, tôt ou tard! » « ILS voulaient une réponse par oui ou par non, comment aurions-nous pu leur faire comprendre qu'on peut être vaudouisants *et* catholiques, vaudouisants *et* marxistes? » « ILS sont trop bêtes, nous avons répondu n'importe quoi! »

Qui ça ILS ? Les sociologues ? Pas seulement eux : nous tous les *Blancs*.

Veut-on quelques exemples de l'incroyable duplicité (1) de la plupart des Haïtiens ? En voici un : nous faisons la connaissance, à Jacmel, d'un ingénieur, remarquable par son intelligence et sa finesse. Il est à peu près aussi clair de peau qu'un Andalou et se déclare de religion protestante. Praticquant, précise-t-il. C'est son droit. Le vaudou est, pour lui, un « résidu archaïque » à propos duquel il aimerait avoir quelques éclaircissements. On les lui donne, sans dépasser le stade des généralités. Il hoche la tête, peu convaincu. Seulement, quelques semaines plus tard, à une cinquantaine de kilomètres de là, nous tombons sur lui, tout à fait par hasard, dans un « hounfor » où il n'est pas difficile de s'apercevoir qu'il y est comme un poisson dans l'eau. « Ne le répétez pas », nous souffle-t-il, « cela pourrait nuire à ma carrière ».

Un autre exemple ? Il s'agit, cette fois, d'une de ces vieilles dames dont il n'existe presque plus — hélas ! — d'équivalent dans notre pays : d'un raffinement exquis, d'autant plus belle qu'elle n'a pas peur de porter son âge. Bonne pianiste, elle s'intéresse aussi à la peinture et elle fait de la tapisserie en se servant de cartons du XVIII^e qui lui sont envoyés de Paris, où elle a fait ses études et où elle retourne parfois. Elle a un peu entendu parler du vaudou, « par mes bonnes » précise-t-elle. « Est-ce que les gens distingués peuvent vraiment s'y intéresser ? » Elle pose la question sans l'ombre de perfidie, avec ce ravissant accent créole à côté duquel le français parlé par les habitants d'Auteuil paraît si lourd, si vulgaire. Eh bien, cette même dame se rend,

(1) Aucune intention péjorative : état de ce qui est double.

chaque année, sur les terres qu'elle possède aux environs de Port-au-Prince. Ce jour-là, elle noue un mouchoir autour de sa tête et elle dirige, en personne, le « bouilli yam » qui est l'offrande des ignames et des poissons salés aux esprits et aux ancêtres. Au petit matin, suivie de sa fille, de ses petits-enfants et des paysans qui vivent sur sa propriété, elle va déposer une mèche allumée sur le tronc de l'arbre sacré, et l'immense « figuier béni » (1) (rien à voir avec le figuier de chez nous) brille comme un arbre de Noël. Il arrive même, dit-on, qu'à cet instant l'esprit de « Damballah » entre en elle, qu'elle s'écroule sur le sol et s'y torde comme une couleuvre, tandis que tout le monde s'écrie : « Abobo », Alléluia ! Salut aux esprits !

Puis elle retourne à son salon, à sa tapisserie qui représente des bergères Louis XV, à son délicat papotage mondain. Elle sait que je sais, et je sais qu'elle sait que je sais, mais cela ne change rien à notre attitude. Elle continue à me taquiner gentiment : « Avouez que ce qui vous attire dans le vaudou c'est son exotisme ; vous êtes quelqu'un comme Pierre Loti qui, par amour de l'Orient, fumait l'opium et se déguisait en Turc. » Je lui réponds qu'après tout c'est bien possible et je la quitte pour rejoindre les amis qui m'attendent au « hounfor » public où elle n'a sans doute jamais mis les pieds. Elle aussi aurait, sans hésiter, répondu « non » à nos amis sociologues. ✓

Une dernière histoire avant de passer à autre chose. Cette fois le personnage principal est une étudiante en médecine. A maintes reprises elle et moi avons parlé du vaudou. Elle ne veut pas juger. Elle ne méprise per-

(1) *Clusia Rosca*. C'est un des plus beaux arbres de la flore haïtienne qui, dans son plein épanouissement, atteint plus de vingt-cinq mètres de hauteur.

sonne (il y a d'ailleurs des vaudouisants parmi ses proches), mais elle a opté. Depuis sa petite enfance, elle se veut catholique, rien d'autre. Un soir, par pure complaisance, elle nous accompagne dans un « hounfor ». Pendant toute la nuit, elle se tient sur la réserve, un peu crispée, semble-t-il. Alors que le service va se terminer, elle se lève soudain et, successivement, danse un « yonvalou », un « mahi » et un « petro ». Précisons qu'il s'agit de danses traditionnelles très difficiles, auxquelles il faut être initié de bonne heure pour parvenir à les exécuter correctement. Or non seulement elle s'en tire convenablement, mais encore elle danse avec un tel brio qu'elle a droit à une petite ovation lorsqu'elle se rassied, les yeux brillants de joie. C'est tout. Il n'y a pas d'explication. On est seulement en droit de se demander s'il existe un seul Haïtien qui, d'une manière ou d'une autre, ne soit pas relié au vaudou, même si ces liens sont souvent, pour nous, imperceptibles.

DEUXIÈME PARTIE

1

LE « HOUNFOR »

On peut séjourner de longues semaines à Haïti sans apercevoir un seul « hounfor ». Le touriste de passage à Port-au-Prince découvrira une vraie petite capitale, avec un Palais présidentiel, blanc comme de la craie, de belles casernes aux toits verts, des entrepôts et des boutiques, de vieilles maisons de bois à colonnades et des villas modernes en béton, et, partout présente, l'Église catholique triomphante avec sa cathédrale néo-gothique, ses églises paroissiales, ses chapelles, ses séminaires, ses maisons de repos pour missionnaires, ses couvents et ses écoles. L'impression se renforcera encore dans les villes de province : qu'il s'agisse du Cap Haïtien, des Cayes, de Gonaïves ou de Saint-Marc, tous les points stratégiques, tous les sites sont occupés par l'Église concordataire qui n'a rien ménagé pour manifester sa puissance.

Depuis quelques années, elle est cependant l'objet d'une offensive en règle de la part d'adversaires qui semblent disposer de moyens encore supérieurs. On aura compris qu'il s'agit des sectes protestantes d'origine nord-américaine qui, à coups de dollars, ont réussi à s'implanter dans l'île et à y développer leur influence. Elles sont au nombre de plusieurs dizaines (Pentecô-

tistes, Adventistes, Baptistes, Quakers, Salutistes, Scientistes, Épiscopaliens, Témoins de Jéhovah, etc.), disputant à l'Église romaine l'« âme » du malheureux peuple haïtien.

Où est donc le vaudou dans tout cela ? Effacé, discret, il est plongé dans le peuple « comme un poisson dans l'eau ». Mais que vienne le soir et les tambours sacrés se mettront partout à gronder ; que vienne la saison des « rara » (1) et la foule innombrable des vaudouisants se déversera dans les rues, en chantant et en dansant.

Maison des esprits (2), le « hounfor » est d'abord la maison des hommes, dont rien ne le distingue à première vue. C'est, au fond d'une ruelle, la modeste demeure du « houngan » ou de la « mambo » et il faut pénétrer plus avant pour découvrir le temple proprement dit, divisé en deux parties : le « péristyle », simple hangar ouvert aux quatre vents, où se déroulent les cérémonies publiques, et la « caye-mystères » ou « bagui », qui contient l'autel. Le péristyle est de grandeur

(1) La fête des « rara » se déroule pendant la Semaine sainte. A cette occasion, les temples descendent dans la rue, conduits par des « rois » dont les costumes datent du temps de l'esclavage. Leurs chants et leurs danses, toujours marqués d'un érotisme joyeux, sont accompagnés de mugissements provoqués par d'énormes bambous dans lesquels on souffle à perdre haleine, tout en les frappant de baguettes pour marquer le rythme.

Les auteurs bien pensants ont présenté les « rara » comme un simple « carnaval paysan », alors que, s'il n'existe pas de commune rurale sans « rara », ceux-ci sont tout aussi vivants dans les villes, même si on s'efforce parfois de les cantonner dans les quartiers populaires, sous le prétexte absurde qu'ils pourraient effaroucher les étrangers.

En fait, les « rara » s'apparentent aux « priapées » de notre Antiquité. Ils célèbrent la vie indestructible, au moment où les églises chrétiennes se voilent de crêpe et pleurent la mort du Christ-Dieu. L'opposition fondamentale entre les deux conceptions du monde apparaît ici dans toute sa clarté.

(2) « Hounfor » vient des mots « hun », esprit, et « fô », maison, en langue fon.

variable. Il y en a de très vastes, pouvant contenir plusieurs centaines de spectateurs. C'est le cas, par exemple, chez le houngan Mirabeau, à Bizoton (1). D'autres, tel le péristyle du temple du « houngan » Moïse, cité Beaubœuf (2), sont minuscules et peuvent tout juste contenir quelques dizaines de personnes; encore doivent-elles pour prendre place s'y écraser. Aucun, en tout cas, n'est gigantesque à la manière par exemple d'une cathédrale. Bien entendu, les vaudouissants n'ont jamais eu les moyens de bâtir des édifices de cette sorte, mais il ne semble pas qu'ils l'aient jamais souhaité. Le « hounfor » doit demeurer intime, à l'échelle du hameau ou du quartier, et tout le monde doit s'y connaître, ce qui offre, entre autres avantages, celui de répérer immédiatement les mouchards en période de persécutions. La « caye-mystères » donne directement sur le péristyle. C'est, en général, une toute petite pièce, où il n'est pas question de pénétrer sans y avoir été expressément invité. Là se trouve le « pé » (3), bloc de maçonnerie de forme rectangulaire sur lequel reposent les objets du culte. On y voit toujours la pierre sacrée, choisie souvent parce qu'elle est « tombée du ciel » (météorite). Dans le temple de Mathilda, c'est un galet de forme étrange, plongé dans unealebasse pleine d'eau. Ailleurs, j'ai souvent vu des pierres triangulaires qui étaient manifestement d'anciennes haches de guerre indiennes. L'essentiel est que la pierre soit aussi ancienne, aussi signifiante que possible. Les esprits forts auraient bien tort de sourire : il n'y a là nul « fétichisme », mais la manifestation d'un des plus puissants archétypes créés par la pensée humaine.

(1) Faubourg de Port-au-Prince.

(2) Quartier populaire de la capitale.

(3) Du fon « kpé », la pierre.

Présence divine, représentation de la Terre-Mère, image des ancêtres, la pierre a figuré aussi bien sur les autels de Cybèle, à Pessinonte, qu'à Delphes ou à Jérusalem. Elle est présente à La Mecque avec la Ka'ba, dans toutes les églises chrétiennes où elle est enchâssée dans l'autel avec les reliques des saints, et même dans les temples maçonniques, où figurent côte à côte la pierre brute et la pierre taillée, image de la perfectibilité de l'homme.

Sur le « pé » sont aussi placés les « govi », cruches de terre enveloppées de soie ou de satin, par la bouche desquels parleront les esprits, et les « pot'têt », pots de porcelaine blanche, à couvercle, qui contiennent le psychisme des initiés, leur « âme ». Autour d'eux s'enroulent les « colliers maldioques » (1) que, seuls, les « hounssi-kanzo » ont le droit de porter. Ils reproduisent les couleurs et le « chiffre » de leur « mait'têt », c'est-à-dire de l'esprit sous le patronage duquel ils ont été « couchés » lors de leur initiation.

Figurent également sur l'autel des images de « saints », des « paket'congo » (2), des cornes de taureau ou de bélier, des drapeaux couverts de broderies et de paillettes, les attributs de certains « loa » (par exemple la croix noire de « Guédé », la machette de « Hogou » ou le bateau d'« Agoué ») et, parfois, un phallus de bois ou de pierre qui est le plus ancien symbole africain de « Legba », le loa-soleil dont la fonction

(1) On dit aussi « colliers véné » par assimilation aux dessins tracés sur le sol.

(2) Les « paket'congo » sont des paquets de soie brillante contenant des matières réduites en poussière au cours d'une cérémonie très importante : le « boulé magie » ou « pilé magie ». Ils sont en quelque sorte le « double » de l'initié qui, par sa seule présence, contribue à son équilibre psychique et à sa bonne santé physique. Utilisés en thérapeutique, on les applique parfois sur le corps du malade, un peu à la manière des aiguilles de l'acupuncture chinoise.

est d'« ouvrir les portes de l'invisible » et qui, de ce fait, est toujours « appelé » en premier.

A côté du « pé », on découvre, presque toujours, un bassin rempli d'eau destiné à « Damballah », dont le symbole est la couleuvre, et un sabre planté dans le sol, le « chouket' », preuve que le maître du temple est dépositaire du « secret », qu'il a gravi le grade suprême : « la prise des yeux ». Certains « hounfor » ont plusieurs « caye-mystères », chacune d'elles étant destinée à une famille particulière d'esprits. Ainsi, on trouvera fréquemment une chambre réservée aux loa « rada » et une seconde aux « petro ». Il arrive aussi qu'un autel spécial soit dédié à un seul esprit : « Maîtresse Erzulie », par exemple, ou « Papa Guédé ».

Outre le « péristyle » et la « caye-mystères », on trouve encore dans le « hounfor » un local sombre, généralement de petites dimensions le « guévo » (1). C'est là que seront enfermés, et rigoureusement isolés du monde, les aspirants à l'initiation. Si le « péristyle » est pratiquement ouvert à tous et la « caye-mystères » relativement accessible, le « guévo » n'est jamais montré à un étranger. Seuls certains « hounssi kanzo » peuvent y pénétrer en période d'initiation, le reste du temps sa porte reste toujours close.

La présence de la nature étant considérée comme très importante, le « hounfor » dispose, chaque fois que la chose est possible, d'un jardin ou d'une cour où sont plantés les arbres qui, dans l'ordre végétal, correspondent aux « loa ». On les appelle « arbres-reposoirs » et les vaudouisants viennent les saluer en procession et, parfois, déposer de petites mèches allumées sur leur tronc.

(1) Souvent prononcé « djevô ».

La différence entre l'église chrétienne et le temple vaudou ne s'arrête pas à l'aspect extérieur. L'église chrétienne est la « maison de Dieu » et l'on s'y rend, essentiellement, pour prier et s'y recueillir, rien de profane ne devant troubler la sainteté du lieu. Le « hounfor », nous l'avons dit, est d'abord la maison des hommes et si Dieu y est sans doute présent, il ne s'y trouve pas davantage que dans les forêts, les champs ou la mer. D'ailleurs, pour les vaudouissants, la frontière entre sacré et profane est imperceptible ou, pour mieux dire, il n'existe aucune activité qui n'appartienne au domaine du sacré. Le « hounfor » devra donc répondre à tous leurs besoins, même les plus humbles (1). Lieu de rencontre où chacun peut venir discuter librement de tous ses problèmes, le temple vaudou est à la fois un restaurant communautaire, un toit pour ceux qui ne savent où aller dormir, une université parallèle, un cours de danse, de chant, de travaux ménagers, une garderie d'enfants, un atelier de couture, un hôpital, une salle de bal, un théâtre et un sanctuaire. Toute la vie du quartier ou de la commune s'y concentre, les générations s'y côtoient, l'éducation sexuelle, qui soulève tant de problèmes chez nous, s'y fait tout naturellement. Non seulement le « hounfor » libère l'homme de son isolement, mais encore il permet au groupe d'entrer en contact avec le monde extérieur et, d'abord, d'être informé. Lorsque les Américains tentèrent de débarquer, en 1963, alors que les bourgeois cherchaient à découvrir de rares nouvelles dans leurs journaux ou en

(1) L'idée d'une hiérarchie des besoins est d'ailleurs impossible à saisir pour un vaudouissant. Manger est pour lui un acte éminemment sacré, de même que dormir. Quant à l'acte sexuel, il est une possibilité d'entrer en contact avec la création, il est la création elle-même, donc un acte essentiellement « divin ».

écoutant les radios étrangères, les vaudouisants étaient informés, heure par heure, de l'évolution de la situation. Cela peut paraître invraisemblable, mais les nouvelles, transmises de temple à temple, allaient plus vite que sur les télétypes ou sur les ondes, et elles avaient le mérite d'avoir été soigneusement vérifiées : des navires de guerre avaient été aperçus dans le canal de la Gonave, des avions étrangers avaient survolé la frontière, des tracts appelant au soulèvement avaient été ramassés et traduits, etc. Après débat et décision prise en commun de résister (car quand les « hounfor » ne veulent pas intervenir, rien ne pourrait les faire bouger), les temples furent, en un instant, sur le pied de guerre.

Lorsque les cosmonautes arrivèrent sur la Lune, j'en ai été le témoin, les vaudouisants en furent immédiatement informés. On en discuta longuement et sérieusement. Rien à voir avec notre enthousiasme béat devant la « performance ». On essayait de comprendre comment la chose avait été réalisée et en quoi elle pourrait influencer notre vie. Je dois dire que, ce jour-là, j'ai entendu infiniment moins de bêtises que dans n'importe quel dîner mondain. En tout cas, il y eut des hommes et des femmes (et des enfants, assis par terre, écoutant de toutes leurs oreilles, et des vieux hochant la tête gravement) qui, ensemble, cherchèrent à comprendre, qui écoutèrent attentivement, qui firent preuve à la fois de modestie, de prudence et de sagesse. A la fin de la discussion, une très jeune fille intervint avec la fougue et l'excès de la jeunesse. Personne ne songea à la rabrouer. Elle dit ce qu'elle avait à dire, puis éclata de rire et s'envola au bras d'un garçon, et tout le monde rit avec elle, heureux de la voir si jeune. C'est elle qui avait raison : la seule chose sérieuse n'est-elle pas la

recherche du bonheur ? Et à quoi serviraient les « loa » s'ils ne contribuaient pas à nous rendre la vie moins difficile ? Quelqu'un « envoya » une chanson et le « hounfor », tout entier, frémit de plaisir, comme frémit une eau posée sur le feu.

On aimerait que ceux qui, en Occident, tentent de créer des communautés rurales ou urbaines, avec un courage et une foi souvent déçus, aient la possibilité de fréquenter, quelques mois, un « hounfor ». Ils y découvriraient des motifs d'espérance et des recettes qui leur permettraient de résoudre quelques-uns de leurs problèmes. J'ai connu ainsi un jeune Mormon, envoyé à Haïti par le « Service chrétien » (1) pour participer aux travaux d'irrigation et à la construction de routes. C'était un petit gars plein de bonne volonté et d'idéal, bien décidé à arracher les malheureux Haïtiens à leur « inculture » et à leur « obscurantisme ». Il a vite compris que s'il y avait des leçons à donner et à recevoir, il fallait d'abord inverser les rôles. Il faut dire que son premier soin avait été d'apprendre le créole et que, contrairement aux « coopérants » habituels (qui ne renonceraient pas pour un empire aux bienfaits de la société de consommation), il adopta très vite le mode de vie des paysans haïtiens. Son « service » terminé, il

(1) Le « Service chrétien », qui dépend du Conseil œcuménique des Églises, a son siège à Genève. Il envoie des jeunes gens, dispensés de ce fait du service militaire, dans divers pays du Tiers monde. L'intention est bonne si les méthodes sont parfois discutables. Un exemple le montrera : le « Service chrétien » distribue aux travailleurs de ses chantiers, sous le nom de « food for work », une sorte de farine, venue des U.S.A., dont il leur est interdit de faire commerce et qu'ils doivent consommer, sur place, sous forme d'une bouillie particulièrement insipide. Il ne vient pas à l'esprit des dirigeants chrétiens que les travailleurs haïtiens ont le droit d'avoir, en matière alimentaire, des goûts qui leur soient propres, et que, de toute manière, ils devraient pouvoir disposer librement du fruit de leur travail.

lui fallut un grand courage pour retourner dans sa patrie, car il avait découvert le pays de ses rêves. Je l'ai dit : c'était un idéaliste. Il doit maintenant se trouver au fond de l'Utah, cherchant à mettre sur pied une communauté ne devant rien à la Drogue ou à l'Utopie, mais à une expérience vécue dont il pense qu'elle pourrait avoir une valeur universelle.

On aimerait aussi que les directeurs de nos « maisons de la culture », qui ont bien du mérite mais dont on sait qu'ils « nagent » un peu, réfléchissent sérieusement au rôle qu'ils devraient jouer dans une société enfin cohérente. Le « hounfor » pourrait les y aider. Ils découvriraient vite que les moyens financiers ne sont peut-être pas l'essentiel, que la technique est, le plus souvent, un poids lourd, que la démocratie la plus ouverte s'accommode fort bien d'une autorité spirituelle, que l'Art n'est plus qu'un jeu d'esthètes dès l'instant qu'il cesse d'être populaire, et qu'il n'y a pas d'art populaire sans attaches ethniques profondes et sans tradition à maintenir ou à retrouver. Eux qui considèrent Artaud comme leur maître (et ce n'est certes pas moi qui le leur reprocherai), ils n'auraient pas besoin d'exégèses pour saisir la notion, si mal assimilée, de « théâtre de la cruauté » (1).

(1) Dans un de ses derniers écrits (*Théâtre de la Cruauté*, 1948), Antonin Artaud parle d'un « théâtre qui produit des transes, comme les danses des derviches et des aïssaouas produisent des transes ». Plus loin, il écrit : « La danse, et par conséquent le théâtre, n'ont pas encore commencé. » Il est bien évident qu'il ne fait allusion ici qu'au seul théâtre occidental, et même au seul théâtre occidental des temps modernes. En effet, la tragédie grecque, avant de devenir un genre littéraire, était une danse de jeunes filles (on a envie de dire : de « hounssi ») devant l'« Autel des cornes », danse accompagnée, très vraisemblablement, de sacrifices d'animaux et de scènes de possession.

Nous voilà loin du « hounfor » ? Pas tellement. Car le temple vaudou est bien une communauté vivante, une maison de culture et un « théâtre » dans la mesure où tout théâtre est une manifestation du sacré (1). Lorsque nous examinerons plus loin la fonction thérapeutique du vaudou, nous verrons comment le « hounfor » est un hôpital où l'on vient non seulement en consultation, mais encore, dans les cas graves, pour y séjourner, assuré d'être constamment surveillé et servi. Lorsqu'on pénètre dans un « hounfor », il est rare de voir le péristyle désert : des malades sont allongés sur des nattes, des jeunes filles cousent ou repassent, d'autres préparent, dans de grands chaudrons, le repas unique qui sera servi au milieu du jour. Parfois arrivent des groupes de « hounssi » venus en visiteurs de temples lointains. Car les initiés, particulièrement les jeunes, voyagent beaucoup. Ils savent que, partout dans l'île, ils trouveront un toit pour les accueillir. Alors ils partent, généralement à pied, ne s'embarrassant pas de bagages (on leur fournira sur place ce dont ils pourraient avoir besoin). Leur « houngan » ou leur « mambo » leur a donné les adresses nécessaires et les mots de passe qui ouvriront toutes les portes. Ces voyages sont une grande source de joie et d'enrichissement. On marche en chantant, s'arrêtant pour se bai-

(1) Lorsque les initiés quittaient Éleusis, ils devaient traverser un pont où les attendait la population pour leur rappeler, avec de grasses plaisanteries, qu'ils restaient quand même des hommes. Les Grecs appelaient « géphyrismes » ces « plaisanteries du pont », d'où est née certainement la Comédie avec ses histoires de cocus, d'avares et de faux dévots. Après avoir vu les « dieux », les initiés reprenaient conscience de la modeste place qu'occupe l'homme dans l'univers. Ainsi apparaît l'ambiguïté du sacré : à la fois fascination et vertige et, d'autre part, « jeu » dans lequel peut et doit entrer une part d'irrespect.

gner dans les rivières ou pour faire la sieste sous les manguiers. Je connais des « hounssi » qui ont ainsi traversé toute la république, des Cayes au Cap Haïtien, ou de Port-au-Prince aux pentes du Morne La Selle, qui culmine à près de 3 000 mètres et où la température ne dépasse guère 10 degrés (ce qui, pour un Haïtien, est une aventure aussi extraordinaire que de découvrir les glaces du Grand Nord, car, dans le reste du pays, la température oscille toujours entre 25 et 38 degrés). Je connais même un jeune homme qui, depuis sa petite enfance, a vécu ainsi, allant de temple en temple, sans avoir jamais un domicile personnel. Il s'en trouvait très bien, mais n'acceptait pas d'être à la charge de qui que ce soit. Il avait appris à coudre. Dans tous les coins de l'île, on reconnaît à leur élégance les vêtements qu'il a coupés pour les « hounssi » des différents temples. En Europe, il serait devenu un grand couturier. En serait-il plus heureux ? J'en doute. Nous l'avons invité à venir à Paris. Il a passé deux saisons avec nous. Il s'adapta avec une rapidité stupéfiante, parlant très rapidement le français et se débrouillant dans le labyrinthe du métro comme un vieux Parisien. Il a préféré rester à Haïti lors de notre dernier voyage. La seule chose qui l'avait épaté à Paris, c'était non pas la mode, qu'il trouvait quelconque, mais les portes automatiques de l'aéroport d'Orly. Lorsque je lui en expliquai le fonctionnement, il me dit seulement : « Alors ce n'est pas un jeu ? » Dès l'instant que cela se voulait « fonctionner », il trouvait la chose ridicule, inutilement coûteuse (« mais il suffirait de pousser la porte ! »). Je compris que le répugnant gaspillage dans lequel se complait notre société l'avait, pour la première fois, touché. Les Blancs ne « jouaient » pas. C'est consciemment, pour s'éviter la moindre peine, qu'ils maintenaient le reste du monde

dans un état voisin de la misère. Il en était à la fois surpris et peiné.

Tous les samedis soirs, il y a bal dans les « hounfor » (sauf bien entendu quand une cérémonie est prévue). On danse au son des tambours et de la « man-nouba » (1) qui est une caisse de résonance sur laquelle on a adapté des lames d'acier, souvent prises à un vieux sommier. Le timbre ressemble beaucoup à celui de la contrebasse. La « mambo » préside. Elle est la mère qui surveille ses enfants. Elle est là non pas pour les empêcher de se distraire librement, mais pour veiller à ce que personne ne soit brimé. Si une descente de police a lieu (cela arrive, encore que beaucoup moins souvent que dans nos bals publics), c'est elle qui prend la responsabilité des choses, et il ferait beau voir qu'on se permette d'arrêter quelqu'un sans son autorisation. Le divertissement est de la plus grande gaieté, sans jamais tout à fait perdre son caractère religieux. D'ailleurs, à tout moment, un esprit peut se mettre à « danser dans la tête » de quelqu'un de l'assistance et il faudra bien le servir. A contrario, il arrive qu'une cérémonie extrêmement sérieuse soit interrompue par un « guédé » exigeant que le rituel soit arrêté et qu'on « fasse bal » en son honneur. La demande ne peut être refusée, les tambours sacrés deviendront de simples instruments de musique, on sortira la « mannouba », peut-être aussi un violon ou une flûte de roseau. Les couples danseront, parfois enlacés, le plus souvent l'homme et la femme se faisant face sans se toucher. Puis la salle de danse redeviendra temple, et la cérémonie reprendra là où elle avait été interrompue. Ainsi le vaudouisant oscillera sans cesse entre transcendance et

(1) Qui signifie : la voix de la maman.

immanence, sans jamais quitter le domaine du sacré.

A la tête du « hounfor » règne le « houngan » ou la « mambo ». Leur pouvoir est essentiellement spirituel, mais il est si puissant, si librement accepté (car rien n'oblige à devenir « hounssi », et rien n'oblige une « hounssi » à fréquenter son temple d'origine : elle peut, si elle le préfère, s'affilier à un autre « hounfor ») que les frontières entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel s'effacent. Il s'agit bien d'un règne « par la grâce de Dieu » ou, plutôt, selon la volonté des esprits. La démocratie à l'occidentale n'a guère de sens pour un Haïtien, a fortiori pour un vaudouisant, attaché, plus que tout autre, aux traditions africaines. Dans nos pays, l'expression « palabre sous le baobab » est devenue motif à plaisanterie. C'est pourtant nous qui prêterions à sourire avec notre « démocratie », dans laquelle les citoyens n'ont le droit de s'exprimer (si l'on peut appeler s'exprimer le fait de déposer un bulletin dans une urne!) que tous les cinq ou sept ans, après avoir été conditionnés par une presse, une radio et une télévision dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont d'une objectivité relative. La palabre sous le baobab, c'est, précisément, la possibilité de s'exprimer chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Donc, on palabre beaucoup dans les « hounfor », aussi bien pour essayer de résoudre les problèmes d'une famille dans le malheur que lorsqu'il s'agit d'engager des fonds pour une fête, ou — pourquoi pas ? — d'entrer en guerre. Le « hounfor », c'est vraiment « le peuple en ses conseils ». Puis chacun ayant donné son avis, la décision est prise par le chef de temple et l'ensemble des fidèles dont il est l'émanation. Il y a une chanson qui revient souvent au cours des cérémonies et qui provoque toujours les cris de joie des hounssi. La voici :

Vévélo, cé hounssi
Ki fê Mambo vévélo
Zégouélo, cé hounssi
Ki fê Mambo zégouélo
Mambo tombé
Hounssi levé,
Si Mambo kilbité
Pitite li yo kampé
Pou li
Zégouélo, cé Mambo
Ki fê hounssi
Zégouélo.

On pourrait la traduire ainsi :

Vévélo (1), c'est la hounssi
Qui fait la mambo, zégouélo (2) !
Zégouélo, c'est la hounssi
Qui fait la mambo, zégouélo !
Si la mambo tombe
La hounssi la relève,
Si la mambo culbute
La hounssi se tient debout
A sa place !
Zégouélo, c'est la mambo
Qui fait la hounssi
Zégouélo !

Ainsi est bien marquée la dépendance réciproque
entre le chef de temple et ses initiés.

Sans les « hounssi », la « mambo » ne serait rien,

(1) « Vévélo » marque l'équilibre du temple (de « véné », dessin symbolique).

(2) « Zégouélo », c'est le sentiment qui unit la mère « mambo » à ses « enfants ».

mais elle seule a le pouvoir de transmettre l'initiation. Certes, elle crée des enfants, mais ceux-ci l'ont librement choisie pour mère.

De même que chaque « hounssi » se considère en droit de demander à tout moment à la « mambo » de l'aider à résoudre ses problèmes (et, d'abord, ses problèmes psychologiques), la « mambo » ne manque jamais de prendre l'avis de tous ceux qui l'entourent. Personne n'est, comme c'est trop souvent le cas dans nos pays dits « évolués », mis devant le fait accompli. La notion qui domine dans le temple est celle du respect dû à tout être vivant, parce que derrière chacun se cache une « âme » et qu'il peut devenir l'interprète de forces incommensurables. Ainsi, un enfant peut bouleverser le cours d'une cérémonie, et même un animal. Je voudrais rapporter ici un événement auquel il m'a été donné d'assister dans un « hounfor » du sud de l'île. La cérémonie, particulièrement importante, était dirigée par trois « mambo ». Soudain, une jeune fille poussa un hurlement de terreur. Une araignée velue, de couleur rouge-grenat, grosse comme une assiette, avait sauté sur elle. On ne plaisante pas avec l'« araignée-crabe », dont la morsure provoque des douleurs intenses, accompagnées de fièvre et parfois de syncope ! Alors, une des « mambo » s'avança, le « açon » à la main. L'araignée et elle restèrent un long moment face à face. La prêtresse traçait dans l'air des signes avec sa calebasse sacrée et l'animal semblait y répondre par les mouvements de ses membres. On eût dit qu'ils communiquaient ! La « mambo » entonna la chanson de « Guédé Zاراignée », qui fut reprise en chœur. L'araignée se mit en marche, suivie de la « mambo », et de toute l'assistance. Cette longue procession se dirigea vers le « guévo », dont on ouvrit la porte et où le « crabe »

entra. Alors la cérémonie put reprendre, là où on l'avait arrêtée... Lorsque je demandai plus tard des explications, on me dit que les prêtresses, ce soir-là, avaient oublié d'invoquer un « loa » très puissant de la famille des « Guédé » qui sont, comme on le sait, les esprits de la mort et aussi ceux de la vie. « Guédé l'araignée » avait donc tenu à manifester sa présence. Il aurait pu le faire en prenant pour « cheval » une vieille ou un enfant. Il avait préféré utiliser, comme intermédiaire, un animal répugnant et dangereux. Ainsi le « rappel à l'ordre » prenait toute sa force : rien n'est méprisable dans la création, et rien n'y est inutile.



Dans la hiérarchie du temple, immédiatement après le « houngan » et la « mambo » viennent la « confiance-caye », la « servante de l'eau », la « hongenikon », le « laplace », les « porte-drapeaux », et les « hountogui ». Ce sont des postes très recherchés, mais qui demandent un « don » et, parfois, une initiation particulière. On dira alors que l'initié a été « couché » sous le « point » du drapeau ou du tambour. Ainsi les ondes qu'il émet auront-elles été mises en concordance avec celles des objets qu'il aura, seul, le pouvoir de manipuler. La « confiance », c'est l'auxiliaire directe du maître de maison. Sans être prêtre elle-même, et sans détenir le « secret », elle a acquis, par sa présence constante, un bon nombre de connaissances et elle sait beaucoup de secrets du « hounfor ». C'est à elle que le « houngan » demandera, en premier lieu, son avis sur tous les problèmes qui intéressent la communauté. La « servante de l'eau » veille à ce que l'eau (et aussi le feu) soient tou-

jours présents dans le temple. Lorsqu'on trace des « vévé » ou lorsqu'on procède à des libations, elle tient le pot de porcelaine blanche et la bougie allumée. La « hongenikon » (1) est le chef des chœurs et, à ce titre, on lui permet, à l'occasion, de tenir le « açon » qui devient alors un instrument destiné à marquer le rythme des chansons qu'elle sait toutes par cœur, de même qu'elle connaît l'ordre dans lequel elles doivent être « envoyées ». Le « laplace » porte le sabre, signe de la force militaire du temple. C'est lui qui dirige les « porte-drapeaux » dans leurs évolutions, toujours très compliquées, et qui sont, elles aussi, un langage. Le « hountogui » connaît le parler des tambours. Il ne se contente pas d'en jouer comme le simple « tambouillé ». Il est donc davantage qu'un musicien. D'ailleurs il est souvent « monté » quand il frappe la peau de bœuf ou de chèvre, ce qui signifie qu'il est inspiré, mais à un degré beaucoup plus élevé qu'un banal interprète. Il est, au sens précis, « hors de lui », de même que sont parfois hors d'elles-mêmes les jeunes « hounssi » qui balancent leurs drapeaux pour saluer la « mambo », au point qu'il faut fréquemment les soutenir pour les empêcher de culbuter. Certains temples ont enfin leur « Pitit' caye ». « Pitit' caye » signifie « enfant de la maison » et, par définition, les « hounssi » se considèrent toutes comme des « pitit' caye », mais la « Pitit' caye », avec un grand P, est une initiée qui a le droit de tout voir et de tout toucher. Non seulement elle bénéficie d'une confiance totale, au même titre que la « confiance », mais encore il y a en elle une sorte de « grâce » qui fait que sa présence est toujours souhaitée par la

(1) Qu'il ne faut pas confondre avec la « reine chanterelle » chargée de diriger les divertissements, encore que les deux fonctions soient souvent confiées à la même personne.

« mambo ». En dire davantage serait entrer dans des mystères qui ne concernent pas les profanes.



On a parlé parfois d'un Grand Maître, voire d'un pape du Vaudou. Il n'existe rien de semblable. Les vaudouisants connaissent bien un Grand Maître, mais on sait que c'est le nom qu'ils donnent à Dieu lui-même. Pour le reste, il n'existe aucune hiérarchie qui puisse se comparer à celle de l'Église romaine. Il n'y a donc ni évêques ni cardinaux, encore moins une autorité suprême douée d'infailibilité. Chaque « hounfor » est rigoureusement indépendant et personne ne peut prétendre superviser ses activités. Il n'existe même pas une organisation administrative centrale, commune à tous les « hounfor ». Pour reprendre une définition souvent rappelée en franc-maçonnerie (quoiqu'elle n'y soit pas toujours appliquée à la lettre), le vaudouisant est un « homme libre dans une loge libre » et malheur à qui voudrait mettre des bornes à cette liberté ! Le surprenant, l'incroyable, c'est qu'avec de minces variations (comme il en existe aussi en maçonnerie, où un atelier peut travailler au « rite français » ou au « rite écossais », ou encore au « Rectifié »), l'unité du culte a toujours été maintenue et que le vaudou n'a jamais connu aucun schisme. Cela est dû, sans doute, aux contacts qui n'ont jamais cessé d'exister entre les temples, mais surtout au fait que nous avons affaire à une religion ésotérique où la filiation initiatique tient le rôle essentiel.

LES « VÉVÉ »

La plupart des cérémonies vaudou — toutes celles, en tout cas, qui revêtent une certaine importance — débutent par le tracé des « vévé », c'est-à-dire des symboles des esprits qu'on désire plus particulièrement invoquer.

Cette opération est généralement effectuée par le « houngan » lui-même — ou par la « mambo » — mais il arrive qu'elle soit confiée à des initiés de moindre importance, par exemple aux « hountogui » (maîtres tambours) qui sont souvent d'excellents « tireurs de farine » à condition qu'on ne leur demande pas de s'écarter des images qui leur sont familières.

Le « vévé » est d'ordinaire tracé à même le sol, au centre du « hounfor ». Pour le réaliser, le « houngan » procède de la manière suivante : il se place debout, jambes largement écartées, le corps penché en avant. De la main gauche, il tient un récipient — assiette blanche ou demi-calabasse appelée « coui » — contenant de la farine de maïs. De la main droite, il saisit des petites pincées de cette farine qu'il laisse couler entre ses doigts, avec la régularité d'un sablier. De la même manière qu'un artiste travaillant au crayon ou au pinceau, il obtient ainsi les lignes de son dessin.

Il s'agit, on le voit, d'un travail qui requiert une

parfaite coordination des mouvements, une grande souplesse (il ne faut jamais ni s'agenouiller ni s'accroupir), le sens de l'utilisation de l'espace et une sûreté de trait d'autant plus difficile à obtenir que la main reste toujours à une certaine distance du sol et ne dispose d'aucun appui. Il faudrait ajouter que l'éclairage des temples est rarement satisfaisant, que le sol n'est jamais parfaitement uni et que la moindre inégalité risque de faire dévier le trait. Cependant, il est extrêmement rare qu'un « vévé » nécessite des corrections et, pour ma part, je n'ai jamais vu un « hougan » être obligé d'en effacer un pour le recommencer entièrement.

En aucun cas le « vévé » ne sera exécuté autrement que de mémoire. Pas question de disposer d'un modèle visible, de copier. Or il existe des centaines de symboles dont certains sont d'une extrême complexité. On le voit, peu de nos peintres seraient capables de « tirer, honorablement, la farine ».

— « C'est bien possible », dira-t-on, « mais où est l'art ? Nous ne voyons qu'habileté extrême et mémoire infallible dans tout cela. »

L'art est d'abord dans le trait. Rien de plus simple, à première vue, qu'un oiseau de Braque, une fleur de Matisse. D'où la réflexion d'innombrables imbéciles : « J'en ferais bien autant ! » Pour la sûreté, la beauté et l'économie du trait, je connais quelques « hougan » et « mambo » dont les œuvres ne seraient nullement déplacées aux côtés de celles de nos meilleurs peintres.

— « Mais l'art n'est-il pas création ou plutôt, re-création ? » C'est évident et le vrai « hougan » est bien un créateur. Pour évoquer « Erzulie », esprit de l'amour, il doit exécuter un cœur, immédiatement identifiable par tous. C'est ce qu'il fera, sans rien oublier de l'enseignement de ses maîtres, mais ce cœur

sera aussi son cœur. Le public des « hounfor » ne s'y trompe pas, qui s'exclame parfois : « Quel beau vévé ! » Il faut ajouter que les habitués des temples sont beaucoup plus compétents que les invités de nos vernissages. Ils ont appris à regarder et à juger. Ce sont des gens à qui on ne la fait pas ! Ils savent qu'il y a des centaines de « vévé » et des milliers de combinaisons possibles. Le « houngan » qui s'en tient aux stéréotypes, qui ne saurait pas recréer, serait considéré comme il convient : un mauvais tireur de farine, donc un « houngan » incomplet.

Les « vévé » relèvent si bien de l'art de peindre que toute l'école haïtienne moderne en est issue, que son maître incontesté fut un « houngan » — Hector Hypolite — dont il ne reste presque plus rien, hélas, à Haïti, ses meilleures œuvres ayant été, comme d'habitude, raflées par les musées américains.

Moins bornés que les curés catholiques qui en sont restés au style de Saint-Sulpice, quelques pasteurs protestants ont utilisé avec bonheur la jeune peinture haïtienne. Si vous allez à Port-au-Prince, ne manquez sous aucun prétexte de visiter la cathédrale « épiscopaliennne ». De l'extérieur, c'est un monument franchement hideux et ostentatoire, mais elle contient de superbes fresques où le Christ voisine avec des marchandes de poisson, des putains, des joueurs de tambour et des paysans portant sous le bras leur coq de combat (1).

(1) Le combat de coqs est au peuple haïtien ce que la corrida est au peuple espagnol. Les combats ont lieu, chaque samedi et chaque dimanche après-midi, dans des petites arènes appelées « gaguères » ou « gadjès ». Le coq vaincu appartient au propriétaire du champion qui l'a mis K.O. Le public, essentiellement masculin, est extrêmement pittoresque et connaisseur. On y parie parfois des sommes considérables.

parler d'une « civilisation du maïs ». Il y a une dizaine d'années, on ignorait encore tout de cette céréale. On sait maintenant que sa culture régulière remonte à sept millénaires. Les esclaves africains l'ont découverte en arrivant à Saint-Domingue. Sa farine bouillie est devenue leur alimentation de base et elle l'est restée jusqu'à nos jours. Quant à l'épi de maïs, ruisselant d'or sous le soleil et dressé comme un phallus, il apparaît, pour ce peuple de paysans, comme le plus beau produit de la Terre-Mère.

Rien de plus naturel que les vaudouissants aient voulu donner à cette céréale, symbole même de la vie, la place d'honneur dans leurs cérémonies en l'utilisant pour l'exécution de leurs « vévé ».



A la fin des Mystères d'Eleusis, qui illuminèrent le monde antique au point que les plus grands esprits (1) voulurent laisser des témoignages du bonheur qu'ils éprouvèrent à y participer, le hiérophante — après avoir regardé le ciel en criant : « Tombe la pluie ! » puis la terre en disant : « Deviens grosse ! » — élevait un épi de blé vers les premiers rayons du soleil levant.

Le prêtre catholique ne fait pas autre chose lorsqu'il présente, dans un ostensorio entouré de rayons, une hostie faite de pur froment. Ne nous y trompons pas : blé et maïs, c'est toujours du « fils » qu'il s'agit, Fils du Dieu unique ou fils des noces du ciel et de la terre, c'est le même. Et il n'y a pas eu besoin d'« influences » pour

(1) Sophocle, Aristophane, Plutarque, Platon, Cicéron, l'empereur Julien dit « l'Apostat », etc.

que les hommes, blancs ou noirs, découvrent en eux-mêmes cette image.



Il arrive que certains « véné » soient décorés de poudres de couleur. Le tireur fait alors tomber sa farine, en pluie, sur l'emplacement qu'il veut souligner, auquel il désire donner un relief particulier. Il utilisera, suivant les cas, du marc de café, de la cendre de bois — qu'on appelle « farine Guinée » — de la poudre de gingembre ou une terre rouge qui est obtenue au cours de cérémonies qui se déroulent au printemps et qui sont consacrées aux esprits « Ibo ». Assises en rond et armées de marteaux de bois, les « hounssi » brisent alors une grande cruche d'argile, enveloppée d'un linge blanc, jusqu'à la réduire en une fine poussière. En même temps, elles chantent :

Ibo gran moun o, o gran moun o...

Traduite littéralement, une chanson vaudou aurait à peu près le même intérêt que l'image d'un homme réduite à son seul squelette. Si l'on veut découvrir sa véritable signification, il faut toujours tenir compte des intonations — si importantes en créole — de la place des mots dans la phrase, du rythme avec lequel le texte est prononcé. Ainsi traitée, cette invocation aux esprits Ibo donnerait à peu près :

O vous, féminins esprits de la nation ibo!
Vous qui êtes aussi vieilles que la Terre
Et qui y retournez lorsque nous

Brisons cette cruche;
O vous les vieilles de la nation ibo,
Vous qui donnez et redonnez la vie! (1)

Là encore, le symbole est transparent : le vase est fait de terre et son rôle est de contenir l'eau qui doit toujours être présente dans le temple.

Il est la matrice primordiale qui, à époques régulières, doit être détruite pour que le monde puisse être recréé. Associée à la farine de maïs, cette terre rouge renforcera et enrichira la signification du « véné ». Un psychanalyste y verrait peut-être l'union du corps du « fils » avec les cendres de la mère toujours renaissante.

(1) La nation Ibo occupe la partie occidentale de l'actuel Nigeria. Quoique durement touchée par la traite (des régions entières furent dépeuplées), elle atteint le chiffre de cinq millions d'hommes qui tentèrent, à une époque récente, de se constituer en État indépendant : le Biafra. On sait ce qu'il en advint. Les « Ibo », entre autres esprits, révèrent particulièrement « Alé », la Terre, qui représente pour eux tout ce qui vit et a vécu.

L'ENSEIGNEMENT

Il n'est pas difficile de voir tracer des « véné » et on trouvera toujours un voisin complaisant pour vous expliquer que celui-ci représente « Hogou fer », et celui-là « Papa Legba » ou « Simbi ». Il est moins commode d'en parler de manière un peu approfondie avec un « houngan ». Il faut d'abord qu'il accepte de vous recevoir, non pas comme un client, mais en ami. Si vous obtenez cette faveur, vous devrez éviter, à tout prix, de prendre des notes — faute de quoi votre interlocuteur se refermerait comme une huître — ne pas le bombarder de questions et disposer de tout votre temps. Avec un « houngan » la conversation va posément, toujours illustrée d'anecdotes et de paraboles. Vous-mêmes avez des distractions : la nature est là, toute proche, impossible à oublier. A quelque distance, des enfants se baignent dans un ruisseau et leurs rires se mêlent aux cris des oiseaux. Les champs de canne à sucre sont de grands lacs, d'un vert tendre, ondulant sous la brise. Autant on crève de chaleur à Port-au-Prince, autant il fait bon ici. La favorite (1) du « houngan » apporte le

(1) 80 % (au moins) des Haïtiens vivent en état de concubinage et ne semblent pas s'en porter plus mal. En fait, les vrais mariages, avec publications de bans et tout ce qui s'en suit, semblent réservés à la

café. Elle le sucre abondamment et le « brasse » elle-même avant de présenter, cérémonieusement, les tasses sur un petit plateau de métal. Nulle part au monde vous n'en boirez de meilleur. Comparé à l'encre amère de nos bistrots, le café haïtien est une boisson rafraîchissante, parfumée, forte et légère qui rend l'esprit alerte et vif. Pour ma part, je puis en avaler des litres chaque jour, sans souffrir le moins du monde de palpitations ou d'insomnies.

La conquête du « houngan » doit être menée « en souplesse ». Il ne faut jamais chercher à le bousculer ou à le pousser dans ses retranchements. De toute façon, sa dialectique n'est pas la vôtre. Dans le meilleur des cas, vous aurez davantage l'impression de converser avec Homère ou Virgile qu'avec Karl Marx. Et tant pis si cela brise votre cœur d'homme de gauche!

Il y a de bonnes chances pour que votre interlocuteur soit analphabète. C'est l'occasion de vous débarrasser de cette idée toute faite qu'alphabétisation égale culture. Il y a un certain temps déjà que les gens sérieux ont

bourgeoisie des villes. Encore n'empêchent-ils pas l'existence simultanée de plusieurs ménages, avec « épouses » multiples et ribambelles d'enfants dans chaque foyer. Cette polygamie ne semble pas créer de bien grands drames pour les femmes, à part quelques crépages de chignon où le goût du jeu semble l'emporter sur la passion. Les « matelotes » (au sens maritime : qui couchent alternativement dans le même hamac) tolèrent finalement assez bien leur existence réciproque, sauf celles — grâce à Dieu encore peu nombreuses — qui subissent l'influence des romans-photos venus de France. Leur situation de femmes presque toujours seules au foyer leur a donné, en tout cas, une autorité et un sens des responsabilités qui leur ont permis de devenir, du jour au lendemain, magistrats municipaux, députés, responsables militaires avec une efficacité souvent supérieure à celle des hommes. Quant aux enfants, ils ne paraissent pas souffrir de ce matriarcat de fait. Et il se trouvera peut-être un jour un psychanalyste astucieux pour examiner l'étonnante absence de complexe d'Œdipe chez la plupart des petits garçons haïtiens.

renoncé à affirmer qu'une civilisation de l'emblème et de l'image était obligatoirement inférieure à une civilisation du concept. J'en connais même qui pensent franchement le contraire.



Un soir donc, après avoir bu le café et échangé des considérations sur les récoltes et sur l'orage qui tardait à éclater — ce qui était bien dommage car la terre avait besoin d'eau — je pus aborder avec le vieux sage le problème des « vévé ». Le prétexte fut facile à trouver car une initiée s'entraînait à tirer la farine dans une pièce voisine. Je demandai :

— C'est le « vévé » de Papa Hogou, n'est-ce pas ?

— Mais oui.

— Il est très beau !

— Bien sûr qu'il est beau : il vient de l'Afrique - Guinin (Guinée). Mais celui que tu vois là est mal tracé. Cette femme a tracé ses « cornes » à l'envers.

Un long temps, pendant lequel le vieil homme corrigea le dessin exactement comme le ferait le maître d'une académie de peinture.

— Maintenant, il marcherait.

— Il marcherait ?

— Oui, il fonctionnerait. Si tu oublies une roue à ta bicyclette, est-ce qu'elle marche ? Si tu ôtes deux ou trois vis à ton poste de radio, est-ce qu'il parle ?

— Seuls viennent donc les « loa » dont le « vévé » a été correctement tracé ?

— Pas toujours (haussement d'épaules : les Blancs

sont décidément bornés : il faut leur parler comme à des enfants!). D'autres esprits peuvent venir à leur place. L'autre soir, quelqu'un a parlé dans mon poste de radio en langue étrangère. On m'a dit que c'était du « pangnol » (1). Pourtant, d'habitude je reçois toujours Port-au-Prince...

Nous laissons la « hounssi » à son travail. Nous retournons sous la tonnelle. Il fait grand soif. A notre appel, un petit garçon grimpe avec une agilité surprenante au sommet d'un cocotier. Il en fait tomber deux noix, une pour chacun de nous. L'écale verte, très épaisse, est enlevée à la machette, puis l'on perce un trou à l'extrémité, là où l'écorce n'est plus qu'une mince pellicule et l'on boit le lait de coco, frais malgré le soleil brûlant, tandis que le petit garçon partage avec ses copains la pulpe, qui a la consistance et la couleur de la crème fraîche.

Nous bavardons. La nuit vient avec cette soudaineté incroyable des tropiques : il semble que quelqu'un ait appuyé sur un interrupteur. Alors la conversation s'élargit. Le « houngan » parle. Il explique que si les « vévé » sont d'abord les appeaux des « loa », ils sont surtout des symboles « où tout est expliqué ».

— Tout, dit-il en hochant la tête, le destin des

(1) « Pagnol » : Espagnol. Pour les Haïtiens, les « pangnols » sont les habitants de la République Dominicaine voisine, avec laquelle les rapports ont toujours été tendus.

Quoique artificiellement « blanchie » par Trujillo (qui accordait des avantages considérables aux Européens qui acceptaient de venir s'y installer), la population de la « Dominicanie » comprend un fort pourcentage de Noirs et de mulâtres. D'où la stupéfaction de Mathilda se rendant, pour la première fois, chez les « pangnols », en Espagne même, et s'écriant un peu déçue : « Mais c'est un pays blanc! »

hommes, la marche de l'univers, le sens qui est caché derrière chaque chose.

— Mais est-ce que le public comprend ?

— Il comprend ce qu'il doit comprendre. Le « véné » est comme un grand arbre. Tu ne le verras pas de la même manière si tu en es très éloigné, si tu t'en approches, si tu arrives sous son ombre, si tu montes dans ses branches ét, bien sûr, si tu atteins le sommet : de là, tu verrais le bout du monde ! Le public dans son ensemble voit l'arbre ou, plutôt, l'ombre de l'arbre. C'est déjà quelque chose. Il sait que des oiseaux y habitent, qu'il donne des fleurs et des fruits. Les « hounssi » sont arrivées jusqu'au tronc. Elles le touchent mais, naturellement, bien des choses leur sont masquées. Il faut encore gravir, une à une, les branches, de plus en plus fines, de plus en plus flexibles. Seuls ceux qui ont acquis une grande « légèreté » peuvent espérer arriver tout en haut : porter la couronne (1).

J'évoque certains signes qu'on retrouve dans presque tous les « véné » : œufs ou graines, étoiles à huit branches, V entrecroisés, boucles, triangles.

— Le triangle c'est d'abord l'union de nos trois grands rites : rada, petro et congo. C'est ainsi l'union mystique d' « Erzulie » (l'amour) avec « Damballah » (la connaissance) en présence de « Legba » (celui qui ouvre les portes). Ce qui revient à dire que les portes seront ouvertes à ceux-là seulement qui ont acquis à la fois connaissance et amour.

(1) On dit des « houngan » qu'ils « portent la couronne ». Ils se considèrent d'ailleurs comme les authentiques descendants des rois africains qui détenaient le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel par surcroît. Mambo signifie littéralement : « roi ».

— Les chrétiens pensent que l'amour suffit à tout. De nos jours, en Europe, les hommes croient surtout à la connaissance qu'ils appellent science.

— L'amour sans la connaissance, c'est comme un torrent qui emporte tout sur son passage : une calamité. La connaissance sans l'amour, c'est comme le lit d'une rivière desséchée : un tas de pierres.

Puis, il me parle des V entrecroisés : ils sont d'abord l'union des sexes, la reconstitution de l'androgynie primitif.

Il y a un long silence. Toutes les étoiles se sont allumées dans le ciel. Il lève la main et me les montre :

— Est-ce que tu peux compter toutes les étoiles ? Eh bien, il y en a autant en toi-même.

— Les sages de chez nous disaient autrefois que tout ce qui est en haut est en bas et que tout ce qui est en bas est en haut.

— Bien sûr. Nous sommes le reflet du monde et le monde est notre reflet. Bien sûr, il y a tout en toi : tous les hommes, toutes les femmes, toutes les bêtes, les plantes et même les pierres. Est-ce que c'est vrai que les hommes ont marché sur la Lune ? Est-ce qu'ils y ont découvert autre chose qu'eux-mêmes ?

Puis très vite, comme s'il voulait en finir avec ces questions :

— L'œuf et la graine, c'est le même symbole : le premier œuf ou la première graine qui contenait tout le destin du monde, où tout était inscrit à l'avance. Ce que tu appelles les « boucles », ce sont les cornes du bélier. Elles commencent à pousser dès que les esprits dansent

dans la tête de quelqu'un (1). Les étoiles représentent « Ifé » (2), mais il faut tenir compte de leur nombre. Il faudrait beaucoup de conversations comme celle-ci pour t'expliquer le chiffre 3, le chiffre 5 ou le chiffre 7, et surtout ce que signifie 3×7 qui donne 21 et qui est le nombre que nous autres vaudouisants ne pouvons dépasser, à partir duquel il faut repartir à zéro (3).



A ce moment une grande fille souriante entra avec de la lumière. C'était la fille préférée du « houngan » et son « hongenikon », c'est-à-dire le chef de chœur de son temple.

— Est-ce que vous n'avez pas faim ?

Si, nous avons faim. Elle alla chercher un grand plat de riz au lard et aux pois rouges et nous le partagea. Le

(1) L'Ancien Testament (Exode, XXXIV, 20, 30) décrit ainsi Moïse descendant du Sinaï : « Et Moïse ne savait pas que la peau de son visage rayonnait. » Le verbe « qâran » qui signifie « pousser une corne » a été traduit abusivement par « rayonner ». Michel-Ange ne s'y est pas trompé, qui a représenté son Moïse portant les tables de la Loi (église Saint-Pierre-aux-Liens, à Rome) avec, au front, deux petites cornes de bélier.

(2) Le mot « Ifé » est constamment utilisé par les vaudouisants comme représentant l'idéal supérieur à atteindre, la ville sainte, l'équivalent en quelque sorte de la Jérusalem céleste de saint Jean. Peu d'entre eux savent qu'il s'agit d'un haut-lieu de l'animisme africain (les yoruba considèrent Ifé comme le centre du monde, la première terre sortie des eaux primordiales) et qu'y furent découvertes les plus belles sculptures de l'art du Bénin. C'est actuellement une ville universitaire du Nigeria.

(3) Un soir, un jeune rabbin qui avait vu Mathilda tracer un « vèvé » qui comportait 21 « points chauds » lui demanda si elle avait entendu parler de la Kabbale. Non, cela ne lui disait rien. Il lui parla alors de la tradition juive et des « séfirot » qui sont les nombres primordiaux qui fournissent, avec les lettres de l'alphabet hébraïque, les éléments spirituels de la création. Elle ne parut pas surprise lorsqu'il lui révéla que, dans la Kabbale, 21 est le chiffre même de Dieu.

chien de la maison, dont je me méfiais toujours un peu car il avait le coup de dent facile, s'allongea sous nos jambes en soupirant de bonheur. Je ne me souviens plus de quoi nous avons parlé en vidant nos assiettes, mais il me semble que nous avons échangé des considérations sur nos virilités respectives, maltraité un peu nos contemporains et fait de vieilles plaisanteries dont nous avons ri aux éclats.

Une bonne soirée en vérité.

LA « MAMBO »

Il n'existe aucune forme de ségrégation à l'égard de la femme dans le vaudou haïtien. Elle y est, au sens strict, l'égale de l'homme et personne ne songerait à la cantonner dans les rôles secondaires. On pourrait même dire qu'elle y occupe une place privilégiée. En effet, le corps des « hounssi » est presque exclusivement féminin (il compte, au moins, dix femmes pour un homme) et son encadrement est entièrement assuré par des jeunes filles et des jeunes femmes, à l'exception de la seule fonction de « Laplace », réservée à un garçon. C'est pourquoi on a pu dire que le vaudou était une « religion essentiellement féminine », ce qui n'a pas contribué à renforcer sa popularité dans les milieux chrétiens, toujours obsédés par la notion de la « tentatrice » et par l'horreur maladive du corps féminin. Il faut rappeler ici les premières lignes de l'admirable « Sorcière » du grand Michelet (1) : « C'est le génie propre à la femme et son tempérament. Elle naît fée. Par le retour régulier et l'exaltation, elle est sybille. Par amour, elle est magicienne. Par sa finesse, sa malice (souvent fantasque et

(1) Jules Michelet : *La Sorcière* (Lacroix, Veerbrockhoven et Cie, éditeurs, Bruxelles et Leipzig, 1863). Dernière édition : Garnier-Flammarion, coll. « Texte intégral », 1966.

bienfaisante) elle est sorcière et fait le sort, du moins endort, trompe les maux. » Comme Michelet eût aimé la « mambo », tour à tour thérapeute, magicienne, maîtresse d'école, chef de chantier, professeur de chant et de danse, organisatrice de réjouissances, prêtresse et, à l'occasion, chef de guerre, telles Romaine-la-prophétesse, général des guerres de Libération, qui allait au combat portant, à l'arçon de sa selle, un coq « monté » (1), Marie-Jeanne qui ne quittait jamais sa machette ou Dédé Magrit qui accompagnait Christophe dans les batailles qu'il livrait pour créer une société nouvelle!

Au même titre que le « houngan », la « mambo » est seule maîtresse dans son temple. Il lui faut de l'autorité, de la diplomatie, du talent, des compétences et une redoutable efficacité pour tenir son rang de « reine », non pas à la manière d'un monarque occidental, tout juste bon pour la parade ou les « inaugurations de chrysanthèmes », mais à la façon d'une Catherine de Russie ou d'une Élisabeth d'Angleterre, le génie religieux en plus. Les mulâtresses de la bonne société, qui ont été élevées aux « Oiseaux » ou dans les collèges chics des États-Unis (lorsqu'on a bien voulu les y recevoir : ce sont, tout de même, des « négresses », n'est-ce pas?) avec leurs voitures étincelantes, leurs bijoux de Cartier et leurs robes qui viennent de « Fifth Avenue », qui parlent de Cocteau en disant le « cher Jean » ou de Dali en l'appelant le « Divin Salvador », qui voient dans la prêtresse vaudou une pauvre analphabète, trop heureuse qu'on lui fasse cadeau d'une vieille écharpe ou d'un bijou de fantaisie, ne seraient pas dignes de lui baiser le pied gauche, comme nous le

(1) Ensorcelé.

faisons, nous autres qui sommes ses enfants, qui sommes sortis de son ventre noir et qui avons tété ses seins, qu'aucun esthéticien n'a jamais songé à « rectifier »! Qu'on pardonne cette exaltation, mais il m'est impossible d'évoquer froidement ces femmes, jeunes ou vieilles, belles ou laides, qui portent en elles ce « gai savoir » dont parlait Nietzsche et qu'on doit opposer au savoir dont les cuistres se servent pour manifester leur « supériorité » sur les humbles.

Donc « reines » comme le « houngan » est « roi », mais, comme lui, liées par les liens initiatiques qui l'attachent au « père » ou à la « mère » qui lui a donné le « açon » (1). Ainsi, à travers toute la république d'Haïti se tisse une toile qui couvre aussi bien les grandes villes que les plus petits villages, et jusqu'aux familles. Il faut assister à la réception qui est faite à la « maman feuilles » (mère, par la grâce des feuilles!) lorsqu'elle rend visite au temple dirigé par un « houngan » ou une « mambo » qu'elle a initiés. On la fait asseoir sur le plus beau siège de la maison, on lui remet solennellement des paquets enrubannés qui contiennent des cadeaux, on lui apporte des gâteaux et des boissons rafraîchissantes, on lui propose de diriger elle-même la

(1) Le hochet sacré vient de la nuit des temps. On en a découvert dans les tombes de la Grèce archaïque, aussi bien qu'en Asie ou en Amérique indienne. Il est plaisant de remarquer que la plupart de ceux qui ont parlé du « açon » haïtien l'ont si mal observé (ou ont eu si peu l'occasion de l'examiner de près) qu'ils l'ont dit « creux et rempli de petits cailloux », alors qu'il s'agit toujours d'unealebasse fermée, le cliquetis étant provoqué par les perles et les vertèbres de serpent dont elle est ornée. Claude Lévi-Strauss parle du hochet sacré dans son ouvrage *Du miel et des cendres* (Plon). Rappelant Cardus (*Las misiones franciscanas entre los infieles de Bolivia*, Barcelone, 1886) qui note que les « les indigènes s'en servent en guise de cloches », il ajoute : « Il nous suffira de retenir que, tant du point de la linguistique qu'en raison de leur personnalisation, les hochets s'apparentent aux cloches qualifiées de « signa » par Grégoire de Tours. »

cérémonie (ce à quoi, bien entendu, elle se refuse, trop heureuse de voir son « fils » ou sa « fille » lui montrer comment il a profité de ses leçons). Lorsque nous arrivons à Haïti, Mathilda ne manque jamais d'aller en Plaine, rendre visite à son « papa feuilles ». Comme une simple « hounssi », elle tourne trois fois devant lui, au cours des cérémonies, avant de s'agenouiller pour baiser le pied du vieux paysan. Ensuite, ils font « trinquer » leurs « açons », c'est-à-dire qu'ils se livrent à un étrange ballet. Sans se quitter des yeux, ils se déplacent et dansent en échangeant des signes qui ont, pour eux, un sens très précis : posant leur « açon » sur l'épaule, le cœur ou la paume de la main, le passant rapidement sur leur cou (qu'on me coupe la gorge si je trahis mon secret!) ou le cachant derrière leur dos. Enfin, tous deux s'accroupissent, posent leur « açon » sur le sol et les échangent d'un geste vif : la transmission des connaissances est assurée. Alors « Gros Roche » serre « Graine promenée » sur son cœur, tandis que toutes les « hounssi » du temple crient d'enthousiasme.

La vie d'une « mambo » n'est en rien comparable à celle d'une nonne. Elle peut être célibataire, mariée ou « placée », à son gré. Il lui arrive même, comme le « houngan » peut être polygame, de pratiquer ouvertement la polyandrie, sans que personne songe à discuter son comportement. Formés aux interdits de la morale judéo-chrétienne, nous n'avons qu'une idée très vague de ce que peut être une véritable liberté sexuelle. Les Haïtiens qui viennent à Paris (je parle, bien sûr, des vaudouisants, les autres s'efforçant de singer nos mœurs, jusque dans leurs ridicules) sont toujours surpris de voir des couples s'embrasser ou se caresser dans des lieux publics. Cet exhibitionnisme leur paraît tout à fait suspect. Par contre, il ne viendrait à aucun d'entre

eux l'idée de mépriser qui que ce soit parce qu'il ne partage pas ses goûts en matière sexuelle et pas davantage de faire du prosélytisme pour telle ou telle forme de plaisir. Il n'existe guère de temple qui ne possède ses pédérasstes (à noter qu'il s'agit souvent de remarquables danseurs, comme c'est le cas dans nos ballets classiques européens). Les filles éprouvent toujours pour eux une tendresse particulière, même si elles les blaguent gentiment. Quant à l'homosexualité féminine, elle est plus répandue que ne le laisseraient supposer les études de nos sexologues, et les couples féminins ne sont pas exceptionnels. Il est rare, cependant, que les rapports d'une « hounssi » avec sa « mambo » (ou son « houn-gan ») aient un caractère équivoque. Nous l'avons dit, un lien parental très puissant — même si le sang n'y tient aucune part — unit initiateur et initiés, et les « incestes » sont si peu fréquents qu'on peut les tenir pour presque négligeables. Aussi une « mambo » hésitera-t-elle toujours à initier une personne la touchant de près : sa mère ou son mari, par exemple (la mère devenant « fille » et l'époux « fils »). Grâce à Dieu, si cet « inceste » est rare, il n'est l'objet d'aucun tabou : mais, au cours d'une cérémonie, je ne suis plus du tout le mari de « Graine promenée » et elle ne manque jamais de me le faire sentir.

Il est difficile de saisir les motifs qui poussent une jeune fille à devenir « mambo ». Bien entendu, l'orgueil et la volonté de puissance doivent tenir leur place dans sa décision, mais ces sentiments seraient tout à fait insuffisants s'ils n'étaient sous-tendus par une véritable « vocation », au sens étymologique, c'est-à-dire d'un « appel que Dieu fait à l'homme ». J'ai demandé à Mathilda d'exposer elle-même les raisons qui l'amènèrent à acquérir le « açon » et la voie qu'elle dut suivre

pour l'obtenir. On trouvera cette confession dans la partie annexe de cet ouvrage. On verra que son histoire commence par un « miracle ». Et il est de fait que, presque toujours, les « houngan » ou les « mambo » qui réussissent ont été l'objet d'un « signe » particulier, les autres ne parvenant guère à monter leur propre « hounfor », devant se contenter de servir, comme assistants, dans le temple d'un autre, ou de donner des consultations à domicile. Je ne sais pas grand-chose des cérémonies initiatiques des « mambo », sinon qu'elles sont très longues et qu'elles sont précédées de leçons et de travaux pratiques, qui durent parfois des années au cours desquelles les futures prêtresses apprennent les prières « dior » (1), le tracé des « vévé », les chansons, les invocations aux esprits, le « langage », les « traitements », les « magies », les « nombres », etc. Quand on songe que la plupart d'entre elles sont analphabètes — d'ailleurs, il n'est guère conseillé de prendre des notes qui pourraient tomber sous les yeux d'un profane — on réalise l'effort extraordinaire qui leur est demandé, et qui doit vite lasser celles qui ne sont venues là que poussées par le désir de commander ou de paraître. Lorsque son maître spirituel estime qu'elle est prête, qu'elle en sait assez, la cérémonie d'initiation proprement dite commence. La « mambo » retrouve le « guévo » (2) où elle fut faite « hounssi kanzo », mais pour une période beaucoup plus longue (rarement moins de 21 jours, parfois davantage) pendant laquelle elle devra faire preuve d'une concentration psychique exceptionnelle et, toute crédulité mise à part, d'un courage indomptable. Bien sûr, je n'en parle que par

(1) Du mot africain « djô » : protéger.

(2) Cellule initiatique.

oui-dire, mais j'ai assisté à plusieurs « sorties » de « mambo ». Soumises aux plus durs traitements, chevauchées successivement, et pendant des jours entiers, par tous les principaux « loa », abandonnées seules, la nuit, dans le « bois sacré », c'est-à-dire « dans la demeure mystérieuse des dieux » (1), elles étaient, au sens propre, méconnaissables, leur corps était amaigri, leurs traits tirés et dans leur regard passaient tous les ravissements et toutes les terreurs qu'elles avaient éprouvés. Elles titubaient comme si elles revenaient d'une dure bataille, ne demandant ni pitié ni compréhension, seulement qu'on les laisse en paix.

A la remise du « açon » (2) n'est pas lié, automatiquement, l'octroi du « secret », dont les seuls détenteurs peuvent diriger des cérémonies telles que le « dessou-nin », pratiqué au moment de la mort d'un « kanzo », le « ouetté mort lan dlo », rite au cours duquel les morts parlent aux membres de leur famille, ou le « rélé loa lan gôvi » qui est un appel des esprits qui s'expriment alors par la bouche de cruches de terre. Beaucoup de « mambo » attendent des mois, voire des années, avant qu'il leur soit révélé, et certaines ne l'obtiendront jamais.

(1) Sénèque, *Lettres à Lucilius*.

(2) La « mambo » étant à la fois prêtresse, magicienne, et thérapeute, elle recevra à sa sortie du « guévo » trois objets qui lui permettront d'exercer ses pouvoirs : le « açon » qui « prolonge son bras pour diriger les mystères », le « paket'congo » qu'elle utilisera pour conserver son équilibre psychique et pour soigner les malades, enfin un support divinatoire qui peut être un simple jeu de trente-deux cartes. On aurait tort de sourire. Si, par définition, le jeu de cartes est l'arme de nos pauvres cartomanciennes, il est aussi lié, depuis des temps très anciens, à la science initiatique.

Enfin, étant définitivement « morte » à la vie profane, la « mambo » recevra une nouvelle appellation. Les Haïtiens appellent superbement « nom vaillant » le nom attribué à celle qui va, désormais, « régner ».

Le grade le plus élevé de l'initiation, celui au-delà duquel il n'est plus rien que la mort, est appelé le « gain zieux », ou « prise des yeux ». Il donne à la « mambo » qui l'a reçue une « vision » particulière. Elle voit tout : le présent, le passé, l'avenir et la manière dont les choses s'articulent dans le monde. J'ai assisté, en Plaine du Cul-de-Sac, à la « sortie » de Mathilda, qui venait de recevoir les « yeux » des mains de « Papa Gros Roche ». Nous parlerons plus loin des pouvoirs étonnants que ce grade lui a donnés.

Je voudrais parler encore d'une autre forme d'initiation, mais elle est si mystérieuse, si inacceptable pour un esprit occidental, que je ne ferai que l'évoquer. D'ailleurs, que sais-je à ce sujet ? Chaque fois que je l'ai abordé devant un « houngan » ou une « mambo », ils m'ont carrément tourné le dos, se refusant à tout commentaire. Je puis tout de même raconter une histoire. Je me trouvais en pleine campagne, dans le « hounfor » de la famille, à l'occasion de mon premier voyage à Haïti avec Mathilda. J'étais assis à côté d'une petite cousine avec laquelle je parlais à mi-voix, lui demandant des explications sur le déroulement de la cérémonie. Il y avait là, outre ma belle-mère, Mme Beauvoir, qui est la plus forte personnalité de la famille — et qui, à ce titre, la dirige spirituellement — plusieurs vieux « houngan » venus en voisins, et je m'étonnais que Mathilda, alors très jeune, puisse prendre le commandement des opérations, que personne ne songeât à discuter son autorité. La petite cousine me répondit tranquillement (comme elle m'aurait dit : « Tu sais bien qu'elle a fait ses études au Lycée Molière ») : « Tu sais bien qu'elle a été initiée *sous l'eau*. » Qu'est-ce que cela voulait dire ? Je me promis, car le moment ne se prêtait pas à de longues explications, de le demander, le lendemain, à la famille.

Au cours du déjeuner qui suivit, sous la tonnelle où nous étions réunis une bonne vingtaine, je posai carrément la question à Mme Beauvoir qui, pour me faire honneur, m'avait placé à sa droite. Qu'avais-je dit ? Le brouhaha des conversations s'éteignit. Un silence profond s'établit, tandis que ma belle-mère me jetait un regard qui contenait une telle dose de colère que j'en restai abasourdi et baissai le nez dans mon assiette. Alors, après avoir parcouru l'assistance d'un regard enflammé (la petite cousine n'en menait pas large), elle prit la parole : « Tu es le mari de « Tide » (c'est ainsi qu'on appelle Mathilda, depuis son enfance). A ce titre, nous t'avons autorisé à assister à l'une de nos cérémonies familiales, encore que tu ne sois pas des nôtres et que nous n'aimions pas partager nos secrets. Mais le secret que tu viens d'évoquer ne nous appartient pas. Il s'agit d'un des plus grands mystères du vaudou. Oui, Tide a vécu « sous l'eau », comme son aïeule « Dédé Magrit' » et comme certaines des plus grandes « mambo » de notre histoire. Ne cherche pas à en savoir davantage. Ne me parle plus jamais de cette affaire, jamais plus (elle appuya fortement sur ces mots) ou alors, j'en aurais peine, mais je serais obligée de te fermer ma maison. »

Depuis, je me suis, comme on dit, « converti » au vaudou et, si j'ai appris bien des choses, je n'en sais toujours pas davantage sur ce sujet. Toutefois, j'ai découvert dans mes lectures quelque chose qui pourrait être une trace qu'un limier, doué de plus de flair que moi, pourrait tenter de suivre, mais je doute qu'elle le mène loin : c'est une trace « refroidie », depuis de longues années déjà. Je l'ai trouvée dans les mémoires d'un jeune officier qui participa à la colonne qui envahit le royaume de Béhanzin. Il y raconte comment

lui et ses hommes furent harcelés par les fameuses amazones qui formaient la garde royale (étonnez-vous, après cela, que les femmes haïtiennes n'aient peur de rien!). Cachées dans de longues herbes, elles attendaient nos soldats au passage et leur tranchaient la jambe d'un coup de sabre, les achevant dès qu'ils tombaient sur le sol. Il semble qu'elles en aient fait voir de rudes aux « marsouins » qui les abattaient à vue, sans sommation. Mais, la plupart du temps, elles parvenaient à s'échapper, disparaissant comme par miracle. « C'est à croire — dit notre auteur — qu'elles vivaient *sous l'eau*. Nous en attrapâmes d'ailleurs deux, ayant vu leur silhouette au fond d'un étang que frappait obliquement un rayon de soleil. Comme l'eau n'était pas très profonde, nous réussîmes à les transpercer de nos baïonnettes. Leurs corps ne remontèrent pas à la surface, mais je suis sûr que nous les atteignîmes, car il y eut un grand nuage de sang et l'étang devint rouge. »



Les auteurs qui ont traité du vaudou opposent souvent les « houngan » qui « servent de la main droite » aux « boko » (sorciers) qui utilisent la « main gauche », la main droite, dans leur esprit, ayant valeur bénéfique et la gauche apparaissant comme néfaste. Ces notions de gauche et de droite méritent qu'on s'y arrête. On sait que, pour les vaudouisants, le premier être vivant était androgyne. En cela (et en quelques autres points) ils rencontrent une certaine pensée rabbinique qui veut que le premier homme ait été à la fois mâle et femelle, et que « Dieu le fendit en deux moitiés » pour créer l'homme, avec le côté droit, et la femme, avec le côté gauche (Élit. 361). Le Moyen Age chrétien a repris cette

idée, mais en l'assortissant d'un jugement de valeur qui n'y va pas par quatre chemins : étant masculine, la droite ne pouvait être que lumineuse et divine, et la partie gauche féminine, nocturne et satanique. De là les notions de « magie blanche » et de « magie noire » dont on nous rebat encore les oreilles. Je songeais à tout cela en écoutant un vieil « houngan » répondre à une aspirante « mambo » qui lui demandait si elle pourrait, un jour, tuer à distance et fabriquer des « zombi » : « Tu ne sais pas encore faire le bien et tu voudrais déjà apprendre à faire le mal ! » Et, avec la lenteur et la patience qu'ont seuls les sages, il lui expliquait combien il était long et difficile de construire une maison : il fallait d'abord égaliser le sol, puis assembler la charpente, monter les murs en mêlant du ciment au sable pour assurer une meilleure résistance, tresser la paille de la canne à sucre et en faire un toit, fabriquer les portes et les fenêtres, etc. Rien n'était plus aisé que de détruire tout ce beau travail : il n'y fallait que quelques minutes et un tronc d'arbre en guise de bélier. « Commence par construire, ma fille ! » conclut-il. Il essuya la sueur qui coulait sur son front avec un grand mouchoir rouge, son œil devint vif et narquois : « Plus tard, beaucoup plus tard, lorsque tu en seras digne, lorsque tu sauras ne pas utiliser tes pouvoirs à tort et à travers, réfréner tes colères et tes passions, *tu verras que la main gauche est aussi bienfaisante que la droite.* » C'est ainsi que j'ai compris que les vrais « houngan » servaient toujours *des deux mains*, même s'ils ne le criaient pas sur les toits, parce que les profanes ne les comprendraient pas, et aussi parce que le manichéisme est à l'opposé de leur conception du monde. Comme j'en parlais à une « mambo » pour laquelle j'ai une si grande tendresse que j'ai tenu à ce qu'elle figure dans ce livre

(ce qui ne fut pas une petite affaire, car elle tint à se « faire tirer le portrait » chez le meilleur photographe de sa petite ville et voulut apparaître dans ses plus beaux vêtements, ce qui fait que je la reconnais à peine sur l'épreuve), elle me répondit : « Bien malins et bien vaniteux sont ceux qui savent où est le Bien et où est le Mal. Pour ma part, je me trompe souvent. Je crois faire le bonheur d'une fille en lui conseillant d'épouser un homme offrant toutes les garanties et, un an plus tard, elle revient en me disant que j'ai fait son malheur, qu'elle aurait été plus heureuse en restant avec le petit voyou avec lequel elle était « placée » auparavant. Une autre fois, c'est le malheur dont est frappée une amie abandonnée qui se révèle, quelque temps plus tard, être un grand bonheur, car, sans cet abandon, elle n'aurait jamais rencontré l'homme dont elle rêvait depuis son adolescence. Peut-être aussi fut-ce très « mal », de la part de nos ancêtres, d'abattre, comme des chiens enragés, les esclavagistes. Il n'empêche que, sans ces « méfaits », nous aurions porté les chaînes un demi-siècle de plus, comme les Martiniquais ou les Guadeloupéens (1) et en serions encore, comme eux, à attendre une vague « autonomie interne », au lieu d'être des hommes libres, dans un pays pauvre, peut-être, mais maître de son destin ! »

(1) « Il suffirait de ne retenir que ce seul aspect (l'abolition de l'esclavage) de la Révolution haïtienne du siècle dernier (la seule révolution d'esclaves qui ait jamais triomphé) pour considérer le 28 novembre 1803 comme l'un des jours les plus lumineux dans l'histoire de l'humanité. » R. Deprestre (*in Encyclopaedia Universalis*).

C'est seulement le 27 avril 1848, soit quarante-cinq ans plus tard, que Victor Schoelcher put obtenir la publication d'un décret abolissant l'esclavage dans les Antilles françaises. A signaler que les propriétaires d'esclaves furent indemnisés sur la base de 430 francs par tête à la Martinique et 470 francs à la Guadeloupe, ce qui représentait pour l'époque un joli magot.

Ainsi parlent les maîtres vaudou, acceptant tout de l'homme, sa partie « lumineuse » comme sa partie « obscure », considérant que si le « bon dieu » nous a donné deux mains, c'est pour nous servir des deux, suivant nos besoins, sinon nous nous conduirions en infirmes.

Qui songerait, chers « houngan », chères « mambo » à faire de vous des manchots ?



Au-dessous des détenteurs du « açon », qui sont les seuls à pouvoir porter légitimement le titre de « houngan » ou de « mambo », il existe une catégorie, beaucoup plus modeste, de prêtres, demi-prêtres plutôt, — ou diacres — dont le rôle n'est pas pour autant négligeable. On les appelle « houngan tcha-tcha » parce que, à la place du hochet sacré, ils utilisent pour diriger leurs mystères, unealebasse non plus oblongue mais ronde, non plus close mais ouverte et emmanchée d'un bâton : le « tcha-tcha » qui n'est pas autre chose que la « maraca » des orchestres latino-américains. Le « houngan tcha-tcha » n'a pas eu les moyens de gravir les degrés de l'initiation, ni, peut-être, le courage ou les dons nécessaires. Il n'en demeure pas moins qu'il tient un rôle très utile dans la société haïtienne, comme le sorcier ailleurs (1). Lui aussi, quoique à un degré moindre, est un conseiller psychologique, un médecin (rebouteux plutôt, fort capable de ressouder une jambe cassée) et un protecteur contre le mauvais sort. Il connaît la plupart

(1) « ... Nous voyons bien comment et pourquoi un sorcier est un élément de l'équilibre social. » (Michel Leiris : « Les Temps Modernes », n° 52, 1950.)

des chansons et des fragments de prières en africain (même si, comme le sacristain de nos campagnes, il les déforme souvent, faute d'en connaître le sens). S'il ne dispose pas d'un « hounfor », il a toujours, sur son habitation, une case fermée, avec un « pé » rudimentaire où un pur vaudouisant n'hésitera jamais à venir « jeter de l'eau ». Je connais un de ces « tcha-tcha » qui partage son temps entre la pêche au filet et la pose de casiers à homards avec le service des « loa ». Il habite au bord de l'eau, dans un petit village qui est bien la plus jolie agglomération humaine dont on puisse rêver. Éloignée de la grand-route et d'un accès difficile aux automobiles, elle n'a pas encore été « découverte » par les touristes qui passent à côté sans la voir, lorsqu'ils se rendent aux plages à la mode, et c'est bien dommage pour eux. Lorsque nous allons lui rendre visite, Mathilda et moi, il ne manque jamais de nous offrir un de ses plus beaux poissons, un « paroket » aux mille couleurs ou un « fougou » dont le corps est couvert de dards mais dont la chair, quand on sait l'accommoder, est délicieuse.

Je connais un autre « houngan tcha-tcha », beaucoup plus impressionnant, qui habite sur la montagne, au-dessus de Camp Perrin, dans le Sud, sur la route qui mène à « Saut Mathurine » qui est la seconde cascade magique de l'île. Son habitation est une des plus étranges qui soient. Elle comporte, à côté de bâtiments où habite la famille, une petite « caye-mystères » et un admirable parc où se dressent les deux plus grands manguiers qu'il m'ait été donné de voir. Plus hauts que les plus vieux chênes de la forêt de Rambouillet, où je vais souvent me promener avec mon chien, ces manguiers offrent une caractéristique que je n'ai jamais vue chez aucun autre arbre (mais il est vrai que je suis peut-

être mauvais observateur en la matière) : ils possèdent une sorte de « ventre » sur leur tronc, une vaste poche pouvant contenir plusieurs gallons d'eau. Ainsi peuvent-ils, paraît-il, supporter aisément les périodes de sécheresse, comme les dromadaires qui, avec leur réserve de liquide, peuvent rester sans boire des jours entiers. Ce « hounga tcha-tcha » est un homme jeune, d'un rayonnement physique extraordinaire. C'est le vrai « coq » de la région et il n'existe guère de hameau où il ne possède au moins une femme. Quand nous sommes allés lui rendre visite pour la première fois, il était absent et nous fûmes reçus par une ravissante jeune fille qui portait fièrement un ventre de sept mois. Elle nous expliqua en pleurnichant qu'elle avait été enlevée par le « tcha-tcha », qui la gardait prisonnière, et qu'elle était bien malheureuse. « Ou vlé vini ac'moin ? » lui proposa Mathilda. Non, elle ne voulait pas venir avec nous. Elle voulait seulement que la « grande mambo » usât de son influence pour obliger son amant à rester à la maison. Il n'était pas difficile de comprendre que, plus que de claustrophobie, c'est de jalousie que souffrait la jolie personne. Lorsque le « houngan », qu'on était allé chercher, arriva, il nous mena directement à son petit oratoire où il nous fit asseoir à ses côtés, face à l'autel, tandis que deux petits garçons, dont l'un portait un tambour, s'installaient à l'autre extrémité de la pièce. Je vis que, sans bouger de son siège, notre hôte était chevauché car son visage, soudain, se couvrit de grosses gouttes de sueur et il se mit à haleter. Il ramassa une bouteille vide et la brisa contre le sol, puis fit signe qu'on ramasse les tessons et qu'on les pile dans un grand mortier de bois dans lequel il versa un litre de rhum et une pincée de poudre prise dans une boîte qui se trouvait sous l'autel. Un des petits

garçons remplit trois tasses de cette mixture qu'il nous distribua. Le « tcha-tcha » avala la sienne d'un trait et Mathilda fit de même. Je la questionnai du regard : est-ce que je devais, moi aussi, avaler ce verre pilé ? Elle me poussa du coude et me fit signe de m'exécuter. J'obéis, un peu ému, songeant aux perforations toujours possibles, mais je n'éprouvai aucun malaise, ni sur l'instant ni plus tard.



Il existe enfin une troisième catégorie de personnes s'apparentant aux « houngan » et aux « mambo » : ce sont les chefs de familles vaudouisantes (hommes parfois, le plus souvent femmes, la famille haïtienne offrant généralement le caractère d'un matriarcat) qui, n'ayant pas dépassé le grade de « kanzo » ou même n'ayant subi aucune sorte d'initiation, assurent cependant la direction spirituelle de leur famille, pour ainsi dire « par la grâce de dieu ». Dans chaque maison, il existe un petit oratoire. Vous ne le verrez jamais si vous êtes un étranger, mais, si vous avez su gagner la confiance de vos hôtes, on ouvrira la porte de l'armoire où il se dissimule et vous pourrez voir, sur le minuscule « pé », les images des saints protecteurs de la maison, des fleurs et une mèche allumée dans une assiette pleine d'huile. Si vous êtes considéré comme un vrai ami, on vous tendra la cruche blanche et vous pourrez « jeter de l'eau » (trois gouttes sur le sol) en l'honneur des « loa » et des ancêtres.



Telle est la « mambo » : grande prêtresse entourée d'une cour de « hounssi », sorcière « tcha-tcha » dont les pouvoirs ne sont pas négligeables, ou simple mère de famille qui, à sa manière, aide les siens non seulement à vivre, mais à Sur-Vivre. Elle règne à tous les carrefours de la société haïtienne, société pauvre, souvent misérable, comme l'on sait, mais qui possède des richesses que nous pourrions lui envier : dans toute l'île, il n'existe pas un vieillard qui soit abandonné ou un enfant martyr. Les crimes crapuleux y sont exceptionnels et les crimes sexuels inconnus. Le suicide y est si peu fréquent que la pendaison d'une femme désespérée, il y a quelques années, fit un bruit énorme. Les internements en hôpital psychiatrique sont extrêmement rares, non que les maladies mentales soient inexistantes — encore que beaucoup moins fréquentes qu'ailleurs — mais on y assume ses « fous », comme on assume tous ses malades : il y aura toujours quelqu'un pour les surveiller et les soigner. Une société humaine, pour tout dire, qui ne ressemble en rien, on le voit, à notre jungle aseptisée.

Où sont donc les « barbares » ?

LA THÉRAPEUTE

Jusqu'à une époque relativement récente, il était de bon ton de considérer la médecine « traditionnelle » comme une aimable plaisanterie et ses patients comme des naïfs systématiquement exploités. Nous sommes aujourd'hui moins catégoriques. Nous nous sommes aperçus que certaines de nos plus brillantes « découvertes » étaient connues depuis les temps les plus anciens par ceux que nous persistons à considérer comme des « primitifs ». L'exemple de la *pénicilline*, tirée d'un champignon utilisé, depuis toujours, par certains Amérindiens pour éviter l'infection des plaies, est trop connu pour que nous nous y arrêtions. On sait moins que la *réserpine*, dont la découverte est à la base de la chimiothérapie moderne, était parfaitement connue des « docteurs-feuilles » du Nigeria (qui furent, comme nous le savons, parmi les ancêtres des « houn-gan » haïtiens) qui utilisaient une plante de la famille du « *Rauwolfia serpentina* », en décoction ou en infusion, pour le traitement des troubles mentaux (1). Bien entendu, ils n'employaient pas le mot *réserpine*, ce qui

(1) D^r Legrand-Bijou : *Aspects psychiatriques du vaudou haïtien* (Revue catholique « Le Rond-Point », Port-au-Prince n° 8).

d'ailleurs n'a guère d'importance. Ils disaient seulement que cette plante contenait un « principe actif » qui, convenablement utilisé, pouvait avoir un effet curatif important. D'ailleurs, l'idée d'isoler ce principe, comme nous le faisons de manière systématique, ne leur serait pas venue à l'esprit. Ils pensaient qu'en agissant ainsi ils prendraient le risque de lui ôter une partie de son efficacité, ce qui n'est peut-être pas si absurde, et que, par ailleurs, la cure, pour avoir son plein effet, devait toujours être accompagnée du traitement psychologique adéquat, ce dont nous commençons à prendre conscience (1). Depuis quelques années, des médecins européens et africains, tel le groupe de Dakar, s'efforcent de recenser la pharmacopée et les techniques de la médecine traditionnelle. Il y faudra beaucoup de temps et de diplomatie : on ne peut s'attendre en effet à ce que des hommes qui ont été longtemps traités avec mépris — voire persécutés — dévoilent du jour au lendemain leurs secrets dont ils savent, d'ailleurs, que le maniement ne peut être confié qu'à des personnes ayant subi la préparation psychologique nécessaire. Pour eux, l'ordre du monde veut qu'à chaque maladie corresponde, dans la nature, une plante susceptible de la guérir, de même que chaque poison comporte son propre contrepoison. Encore faut-il admettre que notre

(1) Au moment où j'écris ceci me tombe sous les yeux l'information suivante, que je reproduis pour ce qu'elle vaut : « Les sorciers du nord du Dahomey ont une potion qui remet sur pieds complètement, sans séquelles apparentes, en huit jours, les malades atteints d'hépatite virale (dont on sait que 50 000 Américains et 2 000 Français sont victimes, chaque année...). Des Blancs l'ont essayée, avec le même succès que les Noirs. Les médecins de Cotonou, qui sont des Occidentaux, reconnaissent le fait, sans pouvoir l'expliquer. »

Paul Daniel, chargé de mission au Dahomey pour le compte de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture. Cité par Gérard Bonnot. « L'Express » (n° du 10/12/73).

univers est « ordonné », qu'il ne peut, sans risques graves, être manipulé à volonté (1)... J'ai été élevé par un père médecin qui croyait sincèrement que l'avenir démontrerait que le seul moyen « raisonnable » de résoudre les problèmes psychologiques était la chirurgie cérébrale. Quant à Freud, qu'il avait fait l'effort de parcourir, il considérait ses théories comme des élucubrations dénuées de tout caractère scientifique (point de vue qui, vous pouvez m'en croire, est encore partagé par une bonne fraction du corps médical français). L'idée qu'un ulcère à l'estomac puisse être provoqué par autre chose que par une alimentation défectueuse et qu'il doive être traité autrement que par le bistouri lui paraissait farfelue, et qui évoquait, devant lui, la possibilité d'une origine psychosomatique, était considéré comme un simple illuminé. « Pourquoi ne pas croire, aussi, aux miracles de Lourdes ? » disait-il en haussant les épaules. Un fort brave homme, au demeurant, ayant une haute conscience professionnelle et excellent praticien qui « débarrassa » toute sa famille des appendices, amygdales et végétations superflus, ce qui ne nous empêcha pas d'avoir, notre vie durant, la gorge remarquablement fragile et le nez bouché, mais ceci est une autre histoire.

D'ailleurs, mis à part quelques rares chercheurs, qui

(1) « ... fait remarquable, les plus importants, les plus récents sont des substances naturelles. Ainsi les quatre principaux médicaments employés dans le traitement des leucémies aiguës sont respectivement extraits d'un animal, l'éponge, d'un végétal, la pervenche, d'un champignon la rubidomycine, d'une bactérie, l'asparaginase. Il ne s'agit pas de décoctions fumeuses, comparables à celles des sorcières, mais de substances chimiquement définies obtenues par des techniques complexes... Néanmoins ce fait, la pièce importante des substances naturelles, peut nourrir les rêveries des finalistes. »

(Pr Jean Bernard : *Grandeur et tentations de la médecine*. Éditions J'ai Lu, Paris.)

s'intéresse vraiment à ces techniques millénaires? Je connais ainsi une dame allemande qui, s'étant aperçue que les Indiens du Mexique utilisaient la chair d'un certain serpent, associée à des infusions de plantes, pour soigner les cancers, a été (et est toujours) l'objet de la pire des conspirations : celle de l'indifférence. Pas plus en Amérique qu'en Europe elle n'a pu rencontrer qui que ce soit qui veuille bien examiner un produit dont elle déclare qu'elle a pu vérifier l'efficacité même dans des cas considérés comme désespérés. Je puis vous affirmer qu'il s'agit d'une personne parfaitement sensée, non dénuée de connaissance scientifique, ne recherchant pas la renommée, et n'ayant nul désir de faire fortune. Il a fallu qu'elle rencontre, enfin, un membre de notre « Association pour l'Étude du Vaudou » (1) pour être mise en rapport avec un médecin à l'esprit suffisamment ouvert pour qu'il accepte de tenter une expérience sur une vieille dame souffrant d'un cancer du sein et se refusant fermement à toute intervention chirurgicale. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont franchement encourageants, la tumeur s'étant desséchée, ayant diminué de volume, et les douleurs ayant totalement disparu. Bien entendu, il conviendrait maintenant de procéder à une investigation sur une large échelle, en service hospitalier, pour pouvoir en tirer des conclusions sérieuses.

Il me paraît tout à fait incroyable que le corps médical haïtien, dont j'ai pu apprécier les hautes qualités

(1) L'association pour l'Étude du Vaudou est une société savante que préside S.A.R. Monseigneur le Prince Pierre de Grèce et de Danemark. Elle réunit des spécialistes appartenant aux disciplines les plus diverses, parmi lesquelles des ethnologues, des sociologues, des médecins, des psychanalystes, des automaticiens, des historiens des religions, des linguistes, des musicologues, etc. Son siège est à Paris, 7 cité Véron, 18°.

professionnelles et morales, ignore pratiquement tout des thérapeutiques utilisées couramment par les « hougan » et « mambo », dont il est pourtant à même de constater, chaque jour, l'efficacité sur ses propres patients. Je ne manque pas d'exemples à ce sujet. En voici un pris au hasard : une jeune gynécologue de mes amies, le D^r G. Augustin, est venue à Paris, il y a quelques années, préparer une spécialité en cancérologie, dans le service du P^r Mathé. Comme je m'étonnais de ce changement subit dans sa carrière, elle m'expliqua qu'elle avait été si frappée par un cas qu'elle avait pu observer à l'hôpital de Port-au-Prince qu'elle avait décidé de s'informer du dernier mot en cette matière. Il s'agissait d'une jeune fille souffrant d'un cancer de l'utérus qui, après un long traitement et considérée comme perdue, avait préféré retourner dans les montagnes de Saint-Roch, d'où elle était originaire. Un an plus tard, elle réapparaissait totalement guérie, ce que confirmèrent les examens radiologiques. « J'ai été soignée par un hougan », déclara-t-elle, « qui m'a hébergée dans son temple et m'a traitée avec des injections de feuilles. Très vite, la douleur disparut, puis, peu à peu, je repris du poids et des forces. Un jour mon « hougan » me dit de retourner à l'hôpital et de demander à être examinée. Il savait que j'étais totalement guérie et cela l'amusait de connaître les réactions des « grands docteurs ». » D'ailleurs, les médecins haïtiens les plus sérieux conseillent souvent à leurs malades, avant d'entreprendre une cure particulièrement difficile, de « régler d'abord leurs affaires » avec leur « hougan » ou leur « mambo ». J'ai vu le D^r Pierre-Louis, doyen de la faculté de médecine et catholique pratiquant, renvoyer ainsi un de ses malades et n'accepter d'entreprendre le traitement envisagé qu'après qu'il

lui ait affirmé être « en règle ». Un stomatologiste m'a également rapporté le cas d'un de ses patients qu'il ne parvenait pas à insensibiliser pour une extraction particulièrement difficile. « Retourne chez toi », lui dit-il, « et ne reviens me voir que lorsque tu auras obtenu le secours des « loa ». » Peu de temps après, l'opération pouvait se dérouler dans des conditions tout à fait satisfaisantes. Pourquoi donc une collaboration systématique n'a-t-elle pu s'établir entre médecins formés à l'occidentale et « docteurs feuilles », d'autant que ces derniers ne méprisent en aucune façon les techniques modernes, n'hésitant pas à envoyer leurs propres malades à l'hôpital lorsqu'ils ne parviennent pas à les soulager ? Nous retrouvons ici les deux motivations que nous avons évoquées au début de ce livre : la pression de l'Église catholique, qui veut à tout prix faire apparaître le « houngan » comme un suppôt du diable, et la pression sociale, qui prétend démontrer que les traditions occidentales sont les seules acceptables et la culture africaine négligeable.

Cependant, de tous les points du monde nous parvenons des informations dont le sérieux ne peut être mis en doute. C'est l'ethnologue anglais Leaky qui, élevé par les Kikuyu et ayant reçu d'eux l'initiation, affirme que les « hommes-médecine » qu'il a connus étaient des personnalités remarquables par leurs connaissances et par leur sagesse. « Généralement, chacun d'eux était une sorte de spécialiste », dit-il. Jean Ziegler, dans son ouvrage « Sociologie et contestation » (1) affirme tranquillement : « La guérison des cancéreux par la mae minininha (2) n'étonne plus que

(1) Jean Ziegler : *Sociologie et contestation*, Éd. Gallimard, 1969.

(2) La « minininha » est en quelque sorte la « mambo » brésilienne, dans le « candomblé » de Bahia (rite Nago).

les imbéciles. » Enfin, le D^r Legrand-Bijou reconnaît que les « houngan » haïtiens font « usage de moyens thérapeutiques directement physico-chimiques. Ils emploient des infusions de plantes sous la direction des « loa ». Nous devons soupçonner que ces plantes renferment des principes actifs analogues à ceux contenus dans les médicaments en usage dans la pratique psychiatrique courante ». Et il conclut : « Il est indéniable que les « houngan » comptent à leur actif des guérisons dans le domaine de la maladie mentale. » (1)



Depuis quelques années, un bon nombre de médecins à travers le monde se sont aperçus de deux choses : « Le médicament de beaucoup le plus fréquemment utilisé en médecine générale est le médecin lui-même » (2) et, quant au médicament proprement dit, il est très souvent parfaitement inoffensif et n'agit guère que comme un « placebo » (3). D'autre part le malade, lorsqu'il se rend chez son médecin, attend de lui qu'il le prenne en charge. Avant toute chose, il réclame un diagnostic précis. « Être malade est encore souvent pensé et certainement éprouvé comme être possédé de quelque diable, et c'est une croyance très répandue, qu'on ne trouve pas seulement chez les patients, qu'on ne peut exorciser le diable que si l'on connaît son nom. » (4) Or, de nos jours, le diagnostic est presque toujours renvoyé

(1) D^r Legrand-Bijou : *Aspects psychiatriques du vaudou*, op. cit.

(2) D^r M. Balint : *Le médecin, son malade et la maladie*. Trad. J.-P. Valabrega, Payot, Collection « Science de l'Homme », 1970.

(3) Les « placebos », qui ont l'aspect des vrais médicaments, ne contiennent aucun produit actif. Ils agissent cependant dans beaucoup de cas; certains ont même parlé d'un tiers des cas.

(4) D^r Balint, op. cit.

à des examens nombreux, coûteux et, souvent, douloureux. Le malade, ballotté de spécialiste en spécialiste, en arrive à ne plus savoir qui est responsable de lui. D'ailleurs, qui prendrait le temps de l'écouter ? Son seul recours est « l'ordonnance », heureusement remboursée (partiellement) par la Sécurité sociale. Seul le psychanalyste accepterait de lui consacrer de longues heures, mais la « restructuration » qu'il propose est si longue, si coûteuse et si aléatoire que beaucoup reculent, d'autant qu'elle ne dispense pas de la visite au médecin, dès l'instant qu'elle ne prétend nullement calmer la souffrance immédiate, et que, au surplus, elle ne s'adresse qu'à des êtres relativement jeunes.

Les techniques du « houngan » et de la « mambo » sont évidemment fort différentes. Ils sont, au sens complet, des omnipraticiens. Le dramatique déchirement entre « corps » et « esprit » que nous devons à la conception du monde judéo-chrétien (et qui persiste, inversée, dans la science médicale, pour laquelle le diagnostic physique est toujours privilégié) leur est inconnu. Pour eux, l'homme est une totalité. Dans notre jargon, nous dirions qu'il n'existe pas pour eux de maladie qui ne soit psychosomatique, et que, a contrario, tout désordre mental a une incidence physiologique. Toute psychothérapie, toute « psychanalyse » seront donc accompagnées de « traitements », généralement infusions et bains de plantes dilacérées, dont les principes actifs sont absorbés par voie transcutanée. Dans tous les cas, le malade sera longtemps interrogé (parfois plusieurs semaines) : il s'agit de donner un nom au mal dont il souffre, qui corresponde très exactement aux symptômes éprouvés. Ici, la richesse du vocabulaire des vaudouisants est infinie et les termes employés immédiatement compréhensibles par les

patients. A partir de là, le traitement s'impose de lui-même. La confiance du malade sera d'autant plus forte qu'il saura non seulement que le prêtre vaudou est désormais à sa disposition, mais encore que le secours des « loa » ne lui manquera pas. Cela dit, personne ne reprochera au « houngan » de ne pas pouvoir toujours faire des miracles. Chaque Haïtien sait que la vie humaine a un terme et que se conduire (ainsi que nous le faisons) comme si nous étions immortels est une attitude simplement infantile. En cas de besoin, il sera donc préparé, comme il convient, à la mort. Tout sera mis en œuvre pour qu'il ne la redoute plus, qu'il l'accueille même, si possible, comme un bienfait. Il sait que la communauté l'aidera à franchir ce cap difficile (d'ailleurs, s'il a été initié, il saura que la mort est moins pénible que nous ne le supposons : de cela, il a fait l'expérience physique, ayant déjà subi son « agonie » dans le « guévo ») et qu'il aura même la possibilité de contrôler que ses dernières volontés sont bien respectées (1). Il pourra donc partir l'âme en paix.

J'ai eu l'occasion d'assister à de nombreux traitements dans les « hounfor » haïtiens. Un soir, par exemple, me trouvant dans un temple de Jacmel, la « mambo » voulut bien m'autoriser à être témoin d'une « urgence ». On venait de lui amener une femme qui, depuis plusieurs jours, était dans un état d'agitation extrême et se refusait à s'alimenter normalement, se contentant d'absorber quelques poignées de ces caca-

(1) Au cours du « ouetté mort lan dlo », cérémonie qui a lieu plusieurs mois, ou même plusieurs années, après la mort d'un initié, ce dernier peut, avant de se fondre dans le « Grand Tout », s'adresser une dernière fois aux membres de sa famille, contrôler si ses dernières volontés ont bien été respectées et donner des conseils aux survivants. Nous retracerons les phases de cette cérémonie dans un chapitre ultérieur.

huètes que les Haïtiens appellent — Dieu sait pourquoi — des « pistaches ». La « mambo » interrogea d'abord longuement le mari. « Quels étaient leurs rapports ? Depuis quand la maladie était-elle apparue et dans quelles circonstances ? » Puis elle s'adressa à la démente, avec une patience et une délicatesse extrêmes, écoutant ses incohérences comme s'il s'agissait d'informations sérieuses (et elle me confirma, par la suite, que ce qu'elle avait appris d'elle lui avait été fort utile pour établir son diagnostic). Enfin, après avoir consulté les « mambo » présentes, dont Mathilda qu'elle avait fait appeler, elle se prononça : la malade avait un « mort sur elle ». Il s'agissait seulement de l'en débarrasser, et elle commença immédiatement le traitement. On fit absorber à la patiente un breuvage presque noir qu'on était allé chercher dans la « maison des mystères », puis on la força à s'asseoir sur le lit de la « mambo » et on lui tendit un grand plat rempli d'arachides en lui intimant l'ordre de ne pas cesser un instant d'en manger et de manger aussi vite que possible. Comme la malade regimbait, la « mambo » se saisit d'un fouet dont elle la frappa ou, plutôt, fit semblant de la frapper avec une grande violence (je pus, en effet, constater le lendemain que son corps ne portait guère de traces de coups) en criant très fort dans une langue inconnue de moi (1). Ce traitement dura, me sembla-t-il, très longtemps, peut-être une demi-heure. Il ne cessa que lorsque le plat de cacahuètes fut entièrement consommé. La malade fut

(1) « La flagellation des malades dits « possédés par un mort » constitue un traitement drastique s'apparentant aux traitements de choc de la psychiatrie classique (chocs électriques, choc à l'insuline, choc au métrazol, etc.) » (D^r Legrand-Bijou, *op. cit.*). Ajoutons qu'ils n'offrent pas les inconvénients des chocs électriques ou médicamenteux qui, à la longue, risquent de détériorer les fonctions cérébrales.

alors installée avec des soins infinis dans le lit, enveloppée de plusieurs couvertures. Elle ne disait plus rien et se laissait faire comme un enfant. « Voilà, c'est terminé », lui dit la « mambo », « le mort est parti ». Puis, se tournant vers le mari, elle lui dit : « Laisse-la dormir maintenant. Elle ne se réveillera pas avant demain matin. Je lui parlerai alors et je la baignerai. Ensuite, tu pourras la ramener chez toi, elle ne risque plus rien. » Et, de fait, le lendemain matin, la jeune femme me parut complètement transformée. Elle était devenue douce et souriante. Avant de partir, elle but une tasse de café accompagnée de galettes de manioc et embrassa la « mambo » sur les deux joues. Celle-ci, la regardant s'éloigner, me dit : « Je ne crois pas que la crise revienne, sinon il faudrait sans doute l'initier. Alors je pourrais la contrôler constamment et elle serait définitivement hors de danger. » « Pourquoi ne lui en as-tu pas parlé ? » demandais-je. « Elle seule peut savoir si elle veut subir les épreuves », fut la réponse.



J'ai naturellement voulu expérimenter sur moi-même les cures des « houngan ». La première fois que j'ai été « traité », ce ne fut pas à vrai dire par un prêtre haïtien, mais par un « loa », au cours d'une cérémonie. J'étais parti de Paris en très mauvais état. Depuis de longues années je souffrais d'un ulcère à l'estomac dont l'évolution était devenue si inquiétante que mon médecin traitant m'avait formellement déconseillé d'entreprendre ce voyage comportant un long vol. Pour tout dire, lorsque j'arrivai à Port-au-Prince je souffrais le martyre et ne pouvais plus absorber que du lait, au point qu'un médecin haïtien, craignant une perforation, me

conseilla une hospitalisation immédiate. Je retardai ma décision au lendemain, ne voulant absolument pas manquer une cérémonie en l'honneur de « saint Jean ». Effectivement le « loa » vint bien cette nuit-là. Je vois encore son « cheval », revêtu de la peau sanglante du mouton qu'on venait de sacrifier, se diriger vers moi tenant dans ses mains une gamelle remplie de feuilles déchiquetées mêlées à du rhum enflammé. Encore que personne ne me l'ait demandé, je me mis à genoux, ôtai ma chemise et attendis. L'esprit se mit à me masser longuement l'estomac avec les flammes qu'il recueillait d'une main négligente. Je sentais une chaleur délicieuse me pénétrer, sans éprouver aucune impression de brûlure. Le lendemain, je ne souffrais plus, mais n'en fus pas autrement surpris, étant habitué à ces rémissions passagères, encore qu'elles aient été bien rares depuis longtemps. Je fus plus étonné en m'apercevant que je pouvais recommencer à m'alimenter normalement les jours suivants. A mon retour en France, j'allai voir mon médecin, qui me réclama une radio de contrôle. Quand il l'eut entre les mains, il me dit : « Je suis surpris : je ne trouve plus aucune trace de votre ulcère. Certes, ces choses vont et viennent, mais il devrait rester au moins une cicatrice. Par prudence, faites-vous faire une nouvelle radio, j'ai bien l'impression qu'il y a eu confusion. » Ce que je fis, bien entendu, et, bien entendu, le résultat fut le même. Ma seconde cure eut lieu dans le « hounfor » du « houngan » Gros Roche. J'étais extrêmement nerveux, je maigrissais et dormais à peine, et les ordonnances de deux médecins n'avaient donné aucun résultat. On commença par me laisser seul dans une petite « caye-mystères », éclairée par une unique bougie. C'était une étonnante « salle d'attente » où il n'y avait aucun périodique pour vous aider à

patienter. On y était seul avec ses problèmes. Dans une pièce voisine, j'entendais qu'on s'affairait : bruits d'eau, caquètements de poule, conversations menées à voix basse, tout cela était assez impressionnant. Enfin, on me fit pénétrer. Je dus me mettre entièrement nu. Le « houngan », aidé d'un jeune garçon et d'une femme, commença à me baigner des pieds à la tête, avec une eau épaisse, de couleur verte (j'appris plus tard qu'on y avait broyé, longuement, des plantes fraîchement cueillies), en insistant sur plusieurs points du corps que Gros Roche appela des « nœuds » : le sommet du front, la nuque, le plexus solaire et le sexe. Puis, il saisit une poule par les pattes et m'en frappa le corps, insistant sur les points indiqués plus haut. Enfin on me donna à boire ce qui me parut être une infusion, mais froide. Je sortis extrêmement bien, débarrassé de mes ennuis pour une longue période.

— « Mais tous vos malaises étaient d'origine psychosomatique, il n'y avait rien d'organique ou d'infectieux dans votre cas... »

Qui dit le contraire ? Vous ne vouliez tout de même pas que, pour vous faire plaisir, je me sois fait inoculer la lèpre ? Il n'empêche que je souhaiterais que nos médecins occidentaux traitent avec la même maîtrise ces maux qui viennent, paraît-il, de nos « émotions ».

D'ailleurs, je puis vous soumettre d'autres cas plus probants, dont j'ai été, sinon le patient, du moins le témoin oculaire. En voici un qui, par son côté dramatique, me paraît significatif. Nous nous trouvions en vacances à Haïti lorsque nous fûmes appelés au téléphone, très tôt le matin, par l'épouse d'une personnalité dont je ne donnerai pas le nom par discrétion (il s'agit d'une sommité du milieu intellectuel), mais qui se reconnaîtra aisément. Son mari, frappé d'un infarctus

du myocarde, venait d'être transporté d'urgence à l'hôpital où, après des examens rigoureux, on ne lui avait pas caché qu'il fallait s'attendre au pire dans les heures à venir. Elle suppliait Mathilda d'intervenir. « Mais que puis-je faire ? » me dit cette dernière. Cependant, elle se comporta comme toute Haïtienne bien née, c'est-à-dire qu'elle ne chercha pas à se défilier (on n'abandonne pas ses amis, dans ces pays « sous-développés », sous prétexte que la vue de leurs malheurs pourrait vous impressionner), s'habilla rapidement et prit sa voiture, m'autorisant à l'accompagner. Nous nous rendîmes, non pas directement à l'hôpital, mais au domicile de notre amie qui, après une nuit affreuse passée au chevet de son mari mourant, était venue prendre un peu de repos et se changer. Dans le chapitre suivant, je tenterai d'évoquer, après la « mambo » thérapeute, la magicienne. En vérité, les frontières entre ces deux états sont si fluides, si mouvantes, que j'aurais pu, aussi bien, contracter les deux chapitres en un seul, ma tâche en étant d'ailleurs facilitée. Mais il est difficile d'échapper à ce réflexe conditionné qui nous fait tout classer, étiqueter et ranger dans des tiroirs, au point qu'on a pu dire que la caractéristique dominante de notre société moderne était son *émiettement*. Donc Mathilda, aidée par la maîtresse de maison qui, sans poser une question, exécutait, point par point, tous ses ordres, commença à faire ce qui me parut être une cérémonie « magique ». Je ne suis pas autorisé à vous dire comment elle procéda, je puis seulement préciser que ses travaux furent fort longs et que le monde végétal y fut associé. Jusqu'à cet instant, la « mambo » s'était comportée comme quelqu'un qui cherche à cerner les motifs de la maladie et à dresser contre eux quelque chose comme un contre-feu, puis tout changea.

La Mathilda belle et aimable que nous connaissons disparut. Une force beaucoup plus grande qu'elle sembla prendre le relais. Physiquement, la transformation fut étonnante, presque une métamorphose : saisie par la possession, elle devint vieille, laide et violente. Elle exigea qu'on lui apporte un cigare qu'elle alluma, et qu'on noue, autour de sa tête et à sa taille, des foulards rouges, hâtivement confectionnés. Puis *elle monta en voiture* et se mit au volant, nous faisant signe de la suivre. Je n'ai pas besoin de dire quelle était notre appréhension en arrivant à l'hôpital. Toujours est-il que, négligeant le parking, elle se rangea directement devant la porte principale et, sans prendre la peine de couper le moteur, pénétra à l'intérieur. Elle entra le cigare au bec, pieds nus, une branche d'acacia à la main et, alors qu'elle ignorait où se trouvait la chambre de notre ami malade, se mit à gravir les escaliers, passant sans un mot devant les infirmières et les visiteurs qui la croisaient *en baissant les yeux* (mais, d'ailleurs, la « virent »-ils seulement?). Elle s'arrêta devant une porte, au fond d'un couloir, devant laquelle se tenait un petit groupe silencieux (j'appris qu'il s'agissait de membres de la famille et d'amis très proches) qui s'écarta respectueusement devant elle. Elle entra dans la chambre du malade, à qui toute visite était interdite et, d'un geste impérial, fit signe à la garde de sortir, puis elle referma la porte derrière elle. Combien de temps resta-t-elle à l'intérieur? Cela nous parut un siècle, tant nous craignions de voir arriver des membres du personnel, ou même le médecin-chef dont c'était l'heure de la tournée. Enfin Mathilda — ou plutôt le « loa » qui la « montait » — parut et, sans regarder en arrière, se dirigea vers la sortie. Le voyage de retour s'effectua sans plus de problèmes qu'à l'aller, sinon

qu'à un moment la voiture cala et que je vis la tête de la « mambo » rouler sur le dossier de son siège. L'esprit avait quitté son corps. Elle semblait sortir d'un long sommeil et elle nous demanda avec surprise ce que nous faisons là. Je la poussai et pris le volant. Voilà! De la pure magie, n'est-ce pas? En effet. Seulement, le lendemain, notre amie, folle de joie, nous annonçait que le malade était hors de danger, les examens ayant fait état d'une amélioration inexplicable. « Un vrai miracle! » avait dit le médecin traitant. Faut-il alors, puisqu'il s'agissait d'une lésion organique, classer cette aventure dans le casier « médecine »? ou dans celui « magie »? L'essentiel, me semble-t-il, est que le malade put reprendre ses activités dans un temps record. Nous sommes allés le voir l'été dernier. Ce n'est pas un homme particulièrement crédule, mais vous ne lui ôterez pas de l'esprit qu'il a été sauvé par un acte authentiquement médical, dans lequel, bien entendu, un « loa » est intervenu. Mais toute œuvre des hommes ne dépend-elle pas de l'esprit?

LA MAGICIENNE

C'est par une véritable manipulation de la vérité historique qu'on a pu longtemps opposer religion et magie. Les plus sérieux historiens reconnaissent aujourd'hui que la magie n'est aucunement une « contrefaçon et une corruption de la religion » (1), que l'une et l'autre ont toujours été étroitement mêlées, « leurs champs d'action interférant le plus souvent » (2). Ces évidences n'auraient jamais dû échapper à un chrétien n'ayant oublié ni l'Ancien Testament, où l'on voit Moïse opposer ses prodiges à ceux de Jammès et de Mambès, magiciens du Pharaon, et Isaïe faire, par sa seule volonté, reculer l'aiguille du cadran solaire de dix degrés, ni le Nouveau Testament où la « Bonne Nouvelle » est toujours accompagnée d'actes qu'il faut bien appeler magiques : multiplication des pains, morts ressuscités, marche sur les eaux, guérisons miraculeuses, etc. On est parfaitement en droit d'y voir des « signes », mais alors quels noms donnerons-nous à des faits semblables, ou de caractère similaire, se produisant dans un contexte tout à fait différent ? Incrire la

(1) L. de Grandmaison in *Christus*, de J. Huby. Éd. Beauchesne et ses fils, Paris, 1947.

(2) Julio Caro Baroja : *Les sorcières et leur monde*.

religion dans l'orbite du bien et la magie dans celle du mal est, comme le souligne Baroja, une systématisation peu convaincante. En fait, contrairement à ce que l'on a tenté de nous faire croire, le prêtre (et peut-être encore davantage la prêtresse) a toujours été *aussi* magicien. L'acte magique par excellence, c'est-à-dire capable de produire son effet contre l'ordre de la nature, n'est-il pas la transformation du vin en sang et du pain en chair, au cours de la célébration de la messe? Le « houngan » et la « mambo » sont donc non seulement prêtres et thérapeutes, mais encore et toujours magiciens. Il y a eu et il y a encore parmi eux des farceurs? C'est bien possible, encore que le mot ne convienne pas tout à fait. Disons plutôt qu'il peut leur arriver, lorsque leur magie n'obtient pas son effet, de donner, afin de ne pas perdre la face, le coup de pouce nécessaire, mais sans cesser d'y croire eux-mêmes un seul instant. Cela dit, il ne faudrait pas en déduire que de tels cas soient fréquents. Les Haïtiens sont beaucoup moins crédules que nous pourrions le penser. Mieux que nous, parce que plus habitués à ces phénomènes, ils savent découvrir qui les trompe mais aussi reconnaître ce qui ne peut être expliqué par des lois naturelles. Par exemple, il me paraît hautement improbable que des familles entières puissent être mystifiées quand on appelle un de leurs morts dont tous connaissent la voix et qui leur parle de sujets connus d'elles seules, d'autant que, pour ce faire, elles ne s'adressent pas à un « houngan » quelconque, mais à un homme qu'elles pratiquent depuis longtemps et dont elles savent exactement les rapports qu'il a pu avoir — ou ne pas avoir. — avec la personne décédée. Bien entendu, il existe, comme partout, des magiciens qui ne sont pas prêtres et qui pratiquent leur art pour des motifs uniquement intéressés. On les appelle

« boko » à Haïti, catégorie qui vient juste au-dessous des « houngan tcha-tcha » dont nous avons parlé plus haut (mais il arrive que les deux catégories se confondent), ce qui explique, soit dit en passant, la distance que maintient toujours à leur égard le véritable « houngan », non qu'il voie en lui un concurrent possible, mais parce qu'il sait que sans l'appui des « loa », donc du « Grand Maître », aucune magie ne saurait être réellement efficace et, en tout cas, utilisée dans le sens qui convient. Évoquant dans un chapitre précédent la « main droite » et la « main gauche », j'ai montré que le véritable « houngan » travaillait toujours « des deux mains ». Il n'existe donc pas pour lui une magie blanche et une sorcellerie ou magie noire, mais une seule magie, qui peut à la fois soulager et frapper, suivant les besoins, étant entendu que la longue initiation qu'il a subie a eu pour principal effet de lui apprendre à ne pas utiliser, sans de grandes précautions, des forces dont il sait qu'elles peuvent se retourner aisément contre celui qui en userait inconsidérément ou qui en abuserait pour satisfaire, par exemple, une vengeance personnelle.



Qu'est-ce donc que la magie ? James Frazer (1) y a vu une pré-science et Michelet, louant la sorcière « plus hardie que l'hérétique, le raisonneur demi-chrétien, le savant gardant un pied dans le cercle fermé » s'écrie : « O divine magie ! » (2). Nous commençons à nous

(1) Sir James Frazer : *Le rameau d'or*, trad. P. Sayn, L. Frazer et H. Peyre, Paris, 1925-1935.

(2) Jules Michelet : *La sorcière*, op. cit.

apercevoir que les « décoctions fumeuses » des sorcières contenaient très vraisemblablement des substances animales ou végétales utilisables en thérapeutique. Pourquoi ne découvririons-nous pas, dans un avenir plus ou moins éloigné, que les techniques de la magicienne, basées sur des transferts d'énergie et la manipulation de forces naturelles, méritent, elles aussi, un examen sans idée préconçue ?

René Alleau, dont on sait qu'il a étudié de très près ces problèmes, pose la question : « Comment de telles pratiques auraient-elles pu durer pendant des millénaires si elles n'avaient jamais produit le moindre résultat positif, vérifié dans les faits de la vie quotidienne par des hommes qui ne se nourrissaient pas d'abstractions ? » et il ajoute : « On s'étonne de voir que les mêmes spécialistes, qui s'accordent à reconnaître l'importance sociologique, psychologique et esthétique de la magie, refusent d'admettre sa réalité expérimentale. Il y a là une évidente contradiction. » (1). Peut-être faut-il alors admettre que la science moderne — malgré son rationalisme apparent — est plus marquée qu'il n'y paraît par les conceptions judéo-chrétiennes. On n'a pas oublié les cris d'horreur qu'elle a poussés en prenant connaissance des premiers textes de Freud (n'hésitant pas à prononcer à son sujet le mot de sorcellerie). Pour prendre un exemple récent, comment expliquerions-nous autrement l'attitude d'une large fraction du corps médical français qui, à propos d'une éventuelle libéralisation de la loi sur l'avortement, n'a pas hésité à faire pression sur le législateur au nom du « respect de la vie » (embryonnaire) et à abandonner à leur sort des centaines de

(1) R. Alleau, in « Encyclopaedia Universalis », Paris.

milliers de femmes qui, chaque année, doivent se livrer à des pratiques abortives mettant en cause leur santé et même leur vie ?



Se débarrasser de l'idée que la souffrance est juste, qu'elle est une épreuve « voulue » par Dieu, est une démarche indispensable si l'on veut comprendre la fonction éminente de la magie. L'anthropologue Lucy Mair a fort bien vu « qu'aux croyances se rattachant à la sorcellerie en Afrique se mêle étroitement l'idée que l'homme ne doit en aucun cas souffrir injustement » (1). Le rôle de la magicienne consistera à lui éviter cette souffrance, ne serait-ce qu'en lui donnant un dérivatif immédiat. « L'individu qui ensorcelle son ennemi satisfait sa haine et s'évite toute action qui, sur le plan du réel, serait plus grave... Mieux vaut envoûter quelqu'un que le poignarder », écrit Alfred Métraux (2). Ce qui est l'évidence même. Et on pourrait porter au crédit de la magie la très faible proportion de crimes crapuleux commis dans la petite île. Dans tous les cas, la magie apporte à celui qui fait appel à elle un *recours*. Il ne se sent plus abandonné. De même que le « houngan » prend en charge les maux physiques et psychiques de son patient, il s'engage à améliorer son destin, à le protéger contre les influences néfastes, à mettre la chance de son côté, à le défendre contre les agressions dont il pourrait être victime, et lui permettre, le cas échéant, de contre-attaquer avec succès. Les techniques

(1) Lucy Mair : *La Sorcellerie*, Hachette, coll. « L'univers des connaissances », Paris, 1969.

(2) Alfred Métraux : *Le vaudou haïtien*, op. cit.

employées reposent, le plus souvent, sur les lois de « ressemblance » (magie imitative) ou de « contiguïté » (magie agissant, en quelque sorte, par « contagion »). Entrent dans le premier cas les « paket » dont on sait qu'ils affectent, le plus souvent, une apparence anthropomorphique (il existe ainsi des « paket » masculins dont le sommet est orné d'un bouquet de plumes et des féminins reconnaissables aux boucles d'oreilles placées de chaque côté de la « tête »). Ils risquent de perdre, avec le temps, une partie de leur efficacité, aussi convient-il de les « réchauffer » — comme d'ailleurs les « pot'têt' » des initiés — en les passant sur le feu des « zin », chaque fois qu'a lieu une initiation de « kanzo ». Ces « paket » sont préparés au cours d'une cérémonie particulière dont nous donnerons plus loin la description. Il ne faudrait pas les confondre avec les fameuses « poupées vaudou » dont on transperce le corps avec des épingles, afin de tuer à distance les personnes qu'elles sont censées représenter. Pour ma part, je n'ai jamais rencontré de telles poupées, sauf dans les « shops » pour touristes, mais si l'on se réfère à la magie des chasseurs — et d'abord à celle des hommes du paléolithique qui ont laissé de nombreuses reproductions d'animaux fléchés — il ne semble pas impossible que de telles figurines aient existé et existent encore, mais il me paraît peu vraisemblable que leur usage soit généralisé.

A la seconde catégorie appartiennent les « ouanga », objets « chargés » (comme on dit d'une batterie qu'elle est chargée) dont le seul contact peut produire l'effet désiré. Le « ouanga » est d'un usage si courant qu'on appelle « ouanga négresse » (sortilège de femme) le ravissant colibri dont il arrive qu'on réduise le corps en poudre impalpable qui, jetée au visage de l'être aimé,

fera tomber toutes ses résistances. Un animal vivant peut, lui-même, être « monté » et envoyé au domicile d'un ennemi pour le détruire. J'ai ici une anecdote personnelle que j'hésite à évoquer tant elle révoltera un esprit cartésien. Je me trouvais, à l'époque, gravement malade, hospitalisé à la suite d'une crise de paludisme accompagnée de fortes fièvres, de délires et même d'états comateux. En même temps que les médecins, Mathilda avait établi son propre diagnostic. Fille d'un grand chirurgien, elle ne mettait en doute ni l'existence de la maladie ni la qualité du traitement qui m'était appliqué, elle pensait seulement que mon organisme ne réagissait pas comme il eût dû le faire, que je me « laissais mourir » alors que mon temps n'était pas venu. Un rêve lui indiqua que j'étais victime d'une « expédition » : un « mort » m'avait été envoyé par une personne dont elle connaissait le nom et ce « mort », pour traverser les mers, avait dû prendre la forme d'un oiseau. La seule manière de me sauver était donc de s'en saisir et de le détruire. A côté de ma maison habite un vieil homme réputé pour son bon sens et sa connaissance du monde animal. Lorsque je revins en convalescence, ayant perdu quinze kilos et tenant à peine sur mes jambes, il me dit, après avoir parlé de la pluie et du beau temps :

— Mme Planson a eu bien du courage. Elle s'attendait d'une heure à l'autre à l'annonce de votre mort et, cependant, elle ne se plaignait jamais. Pourtant elle ne devait pas souvent dormir à cause de cette saleté d'oiseau !

— Quel oiseau ?

— Elle ne vous l'a pas dit ? Chaque jour, un drôle d'oiseau noir venait frapper, des heures entières, à vos carreaux, au point que j'ai dû sortir pour voir ce qui

produisait ce bruit étrange. Je le chassais, mais il revenait toujours. Je me demande comment elle n'est pas devenue folle.

— Est-ce qu'il revient encore ?

— Oh non ! Il a disparu subitement, peu de temps avant que votre femme me fasse savoir que vous étiez hors de danger.

Je questionnai Mathilda. Elle me confirma son histoire, précisant qu'elle n'avait pas voulu m'en parler pour ne pas m'impressionner.

— Et qu'est devenu l'oiseau ? lui demandai-je.

— Il m'a donné beaucoup de mal, mais j'ai fini par l'attraper et lui tordre le cou. A partir de cet instant, je savais que tu ne risquais plus rien.

Il n'existe guère d'Haïtien à qui ne soit arrivé, à lui ou à l'un de ses proches, une aventure de ce genre et je pourrais citer beaucoup d'exemples, mais je crois plus sage de me contenter de parler de ceux que j'ai pu moi-même contrôler. En voici un qui, pour ne pas m'être arrivé personnellement, intéressera peut-être, d'autant qu'il s'est produit à Paris et concerne des personnes qui, quoique d'origine antillaise, ont parfaitement assimilé notre culture. Il s'agit d'un couple particulièrement uni. L'un et l'autre travaillent comme cadres dans des administrations et ne se retrouvent que le soir. Leur vie s'écoulait heureuse lorsque commencèrent des phénomènes dont ils cherchèrent vainement l'explication. Chaque nuit la porte de leur chambre s'ouvrait ; quelque chose, ou plutôt quelqu'un venait les toucher. Par exemple, la femme avait l'impression qu'on lui prenait chaque doigt, l'un après l'autre « comme si on voulait compter les années qui me restaient à vivre »,

disait-elle. La vie de ces gens, qui jusqu'alors s'était déroulée paisiblement, devint peu à peu un enfer. En désespoir de cause, ils firent appel à Mathilda, qu'on leur avait signalée comme étant l'une des seules personnes capables de les comprendre. « Si j'en avais parlé à un psychiatre », me dit le mari, « je ne doute pas qu'il nous eût envoyés directement à Sainte-Anne! » Toujours est-il que la « mambo » diagnostiqua, là encore, l'envoi d'un « mort ». Je ne décrirai pas les techniques qu'elle employa, mais je puis vous affirmer que le couple en question est maintenant parfaitement heureux et apaisé. Sans la magie, eussent-ils pu continuer à avoir une vie normale? Il me semble que c'est une question — même si on ne croit pas à la réalité objective des phénomènes — qu'on est en droit de se poser. On ne m'ôtera pas l'idée que les hôpitaux psychiatriques contiennent un certain nombre de malades dont une bonne magicienne les débarrasserait aisément. Je ne parle pas, évidemment, des cas caractérisés comme les schizophrènes, les paranoïaques ou les maniaco-dépressifs, encore que je doute que, même à leur égard, la « mambo » soit totalement désarmée, mais il y faudrait évidemment un autre contexte.

Les « lampes » jouent un rôle très important dans la magie vaudou. Milo Rigaud rappelle opportunément que la Bible reconnaît, elle aussi, la fonction éminente des lampes : « l'Éternel ne voulut point détruire Juda, à cause de David son serviteur, selon la promesse qu'il lui avait faite de lui donner une lampe » (Bible : II, Rois, VIII, 19) (1). Une lampe éternelle brûle dans le « hounfor ». Elle est faite généralement d'un bol de

(1) Cité par Milo Rigaud : *La tradition voodoo et le voodoo haïtien*, Niclaus, Paris, 1953.

porcelaine ou d'une coupelle de calabasse, pleine d'huile de palma-christi (qui à défaut peut être remplacée par une simple huile d'olive), dans laquelle trempe, placée sur deux bâtonnets entrecroisés, une mèche de coton. Comme les cierges de nos églises, les lampes brûlent pour aider à la réalisation d'un vœu. Il en existe plusieurs sortes : lampes de travail, lampes de charme, ou lampes « de désastre ». Il faut qu'elles soient entretenues à heure fixe, sous peine de perdre leur efficacité, et ce, parfois, pendant des mois entiers. On mêle à l'huile, suivant les cas, des substances qui présentent une analogie avec le but recherché. Bien entendu, l'intervention du « houngan » est toujours nécessaire. C'est lui qui, par ses invocations et ses manœuvres, fera en sorte que la lampe soit « montée », c'est-à-dire « travaille » pour son possesseur. Pour le bien ou pour le mal ? Il faudrait d'abord nous entendre sur le sens de ces mots et ne pas perdre de vue que, pour un vaudouisant, il existe, à côté des « choses » de la vie, des forces immédiatement utilisables et qu' « une force est bonne ou mauvaise, non par sa nature, mais par l'orientation qu'on lui donne » (1).

« Lampes », « charmes », « ouanga », telles sont les armes de la sorcière, mais elle possède bien d'autres pouvoirs et d'abord celui sans lequel toute son action serait inopérante qui est la « voyance ». Lorsque vous rendez visite à un « houngan » ou à une « mambo » de qualité, ni l'un ni l'autre ne vous posera de questions. Il ne s'agit pas pour eux de dresser la silhouette psychologique du consultant et d'en tirer les conséquences, ainsi que procèdent, avec plus ou moins d'habileté, nos

(1) Roger Caillois : *L'homme et le sacré*, Éd. Gallimard, coll. « Idées », 1963.

voyantes européennes, mais de découvrir les raisons profondes de vos problèmes, celles dont vous-mêmes n'avez pas toujours une claire conscience. Pour cela, il faut qu'ils voient en vous-même, comme on aperçoit le fond d'un étang à travers sa surface. C'est seulement à partir de cette « vision » que pourra être établi le traitement qui comprendra presque toujours simultanément une psychothérapie, une action religieuse, des procédés à caractère magique et, éventuellement, une thérapeutique à base de bains et d'infusions. La plupart des prêtres vaudou se servent, comme support de leur voyance, des simples cartes à jouer (encore que, comme en Afrique, la voyance à travers des coquillages dispersées sur un « layé » (1) se rencontre parfois). Avant de prendre la plus petite décision, Mme Nerva sort le vieux jeu de cartes qui lui fut remis lors de son initiation de « mambo » et le consulte, affirmant qu'il ne la trompe jamais. Mathilda, par contre, n'utilise les cartes que très rarement, préférant « voir » à travers un objet quelconque lui ayant été apporté par la personne la consultant (une simple fleur, par exemple); mais, la plupart du temps, elle n'utilise aucune sorte de support, se contentant de fixer le mur en face d'elle ou même de regarder dans le vague, fait considéré par son « papa feuilles » comme la preuve d'un don exceptionnel. A une jeune femme sceptique qui, pour l'éprouver, lui avait proposé d'apporter un chou, elle répondit : « Pourquoi pas ? » comme si on lui avait proposé d'essayer de nouvelles lunettes de soleil. Ce qu'elle vit dans le chou (écartant, parfois, une feuille comme si elle lui eût caché une image) se démontra être non seulement

(1) Plateau de paille dont on se sert pour débarrasser le riz de sa poussière.

d'une exactitude étonnante, mais encore impliquait un changement complet de vie pour l'intéressée qui devait réviser son comportement à l'égard d'êtres en qui elle avait placé sa confiance et adopter une attitude résolument offensive. Elle ne put s'y résoudre, essentiellement pour des raisons religieuses, et la suite montra que ce fut, sans doute, dommage : la magie lui eût permis d'échapper au rôle de victime auquel elle semble condamnée.

Lorsque je demande à Mathilda comment elle « voit », elle est tout à fait incapable de donner une description précise du phénomène, sinon qu'il est parfois d'une clarté aveuglante et, en d'autres occasions, comme enveloppé de symboles qu'il faut savoir déchiffrer. Quoi qu'il en soit, il demande toujours une concentration dont la « mambo » sort beaucoup plus épuisée que d'une cérémonie vaudou de plusieurs heures au cours de laquelle elle n'aura cessé de chanter et de danser. Au point qu'il lui est souvent arrivé de souhaiter ne plus « voir », mais sans doute le choix ne lui est-il pas laissé.

Nous trouvant en vacances à Haïti, après une année épuisante, nous avons décidé de « débrancher » complètement, au moins pendant les deux premières semaines de notre séjour. Pour ce faire, nous nous étions installés dans un hôtel très isolé, au-dessus de Pétionville, persuadés qu'on ne viendrait pas nous y déranger. Pour plus de précautions, nous avons demandé au portier de toujours, sauf cas grave, répondre, si on nous réclamait, que nous étions absents. Il n'empêche que, dès le troisième jour, notre cure de repos dut être brusquement interrompue. Les choses se passèrent ainsi : nous dînions tranquillement dans la salle à manger lorsqu'une jeune fille qui était

installée à une table éloignée se leva, se dirigea vers nous et, s'adressant en anglais à Mathilda, lui demanda si elle connaissait le vaudou.

— Pourquoi me demandez-vous cela? fut la réponse.

— Parce que je suis venue de New York à Haïti, sacrifiant toutes mes économies pour faire ce voyage, dans l'espoir de trouver du secours. Quoique née aux États-Unis, je suis d'origine cubaine et je sais que, si j'avais pu me rendre à La Havane, j'y aurais trouvé ce que je cherche. Mais, vous le savez, il nous est interdit d'aller à Cuba et, si je passais outre, je risquerais de me voir retirer mon passeport. Des amis m'ont dit alors que je trouverais sans doute l'équivalent à Haïti, mais, depuis que je suis arrivée ici, personne n'a voulu me donner la moindre indication.

— Pourquoi vous êtes-vous adressée à moi? dit Mathilda un peu mécontente.

— Vous aviez l'air gentille et accueillante. J'ai pensé que vous pourriez m'aider.

— Tu vois — explosa la « mambo » — les « loa » ne veulent pas me laisser tranquille! Je n'ai même pas le droit de les « oublier » pendant quelques jours!

Elle avait parlé en français, mais la jeune Blanche, quoique ne saisissant pas les mots, comprit parfaitement qu'elle était en colère.

— Excusez-moi de vous avoir dérangée, dit-elle. Je repartirai demain pour mon pays. Je ne sais pourquoi, mais j'étais sûre que vous m'aideriez : je suis dans une situation de famille absolument épouvantable.

Mathilda soupira : « Assieds-toi », dit-elle, « je vais voir ce que je puis faire, je n'ai pas le droit de te laisser tomber. » A partir de cet instant, elle prit en charge la jeune fille, lui consacrant le plus clair de son temps.

Elles eurent de longues conversations, se terminant presque toujours par des bains de feuilles que Mathilda allait chercher sur la montagne à l'heure où je dormais encore. Dès le deuxième jour du « traitement », on frappa à notre porte. Il était minuit passé. C'était encore la jeune Cubaine qui voulait absolument nous prendre pour témoins d'un fait qui semblait l'impressionner vivement : sur la porte de sa chambre était posée une énorme « araignée-crabe » qui, alors que ces insectes sont en général assez craintifs, semblait ne pas vouloir s'en aller.

— Rentre te coucher, lui dit Mathilda, tu n'as rien à craindre. Désormais, tu es sous la protection de « Papa Guédé ». Et, de fait, pendant toute la « cure », l'araignée fut chaque soir au rendez-vous, disparaissant comme par miracle chaque matin.

La veille du départ de la jeune Américaine, Mathilda lui dit :

— Tu as besoin de forces pour t'aider à surmonter tes problèmes. Nous nous rendrons aujourd'hui à « Saut d'eau » pour demander son appui à « Maîtresse Erzulie ».

J'ai déjà parlé de cette cascade magique qui, avec « Lan Campêche » et « Saut Mathurine » est un des trois hauts lieux du vaudou haïtien. Nous y parvînmes après un assez long voyage en automobile, à travers la montagne, suivi d'une marche à pied d'une demi-heure. En passant par « Ville bonheur », qui est l'agglomération la plus voisine, nous nous arrê tâmes pour prendre avec nous une sorte de garde champêtre, serviteur du vaudou, à qui Mathilda demanda de se munir d'un tambour. Il n'y avait personne lorsque nous arrivâmes à la chute, mais on y voyait les traces de pèlerinages précédents : cordons et colliers que des « hounssi » de

passage avaient enroulés aux troncs des arbres. Il y en avait des centaines. Nous nous déshabillâmes, Mathilda et moi gardant nos sous-vêtements, la jeune fille devant se mettre entièrement nue. Le « tambouillé » resta sur la berge, frappant son tambour et chantant en l'honneur de la « Grande Erzulie », maîtresse de ces lieux. L'eau était d'une fraîcheur délicieuse après le soleil éclatant. Les grands arbres « trompettes » (1) dont la tige interminable se termine par une touffe de feuillage, se balançaient lentement et le chant de milliers d'oiseaux se mêlait au roulement du tambour et au grondement de la cascade. Au-dessus de nos têtes, à travers les gouttes d'eau qui jaillissaient, apparaissait un immense arc-en-ciel qui, avec la « couleuvre-madeleine », est considéré comme un des « signes » de la déesse. Nous avançâmes dans l'eau jusqu'à mi-corps. Alors Mathilda commença à baigner sa protégée, lui plongeant la tête sous la surface et frottant chaque partie de son corps. Elles avaient l'air de deux ondines des contes nordiques et je ne doute pas qu'un chevalier, passant par-là, se fût jeté à l'eau pour les rejoindre et s'y perdre. C'est alors que je vis quelque chose d'aussi fin et d'aussi long qu'une liane, mais brillant comme de l'argent, qui se dirigeait vers nous en ondulant. C'est seulement lorsque la « liane » arriva à ma hauteur que je réalisai qu'il s'agissait d'un serpent. Il s'arrêta, puis s'enroula autour de la taille de la jeune fille, qui poussa un cri d'effroi. Dans la vie courante, Mathilda a toujours un recul à la vue des serpents; cependant elle ne broncha pas. Elle retint, d'un bras ferme, sa compagne qui semblait sur le point de se trouver mal, termina ce qu'elle avait à faire, puis déta-

(1) *Cecroia Peltata*.

chant délicatement la couleuvre, la remit dans le courant où elle disparut en un éclair.

J'ai assisté à plusieurs baptêmes de ce genre à « Saut d'eau », toujours accompagnés de phénomènes pour le moins troublants. Certaines de ces cérémonies furent photographiées par des amis français et j'aurais beaucoup souhaité publier l'une de leurs images. Hélas ! Aucun des documents qui me furent proposés n'était utilisable. Tous étaient un peu flous (alors que leurs photographies, prises en d'autres circonstances, étaient toujours d'excellente qualité). Certains eussent été cependant publiables, mais vous penseriez qu'il s'agit de trucages. Sur l'un d'entre eux, on voit une spirale s'élevant vers le ciel à partir de la tête du baptisé et, sur un autre, une ombre allongée masque le visage de Mathilda, se prolonge sur son épaule et, ondulant comme le corps d'un serpent, plonge sous la surface du torrent.

Je ne sais si le traitement produisit son plein effet (à vrai dire j'ai de bonnes raisons de le penser, la jeune Cubano-Américaine n'ayant jamais cessé de correspondre avec Mathilda). Je suis sûr, en tout cas, qu'il restera pour elle, comme pour moi qui en ai été le témoin, un souvenir d'une beauté inoubliable, telle que notre société, avec l'aide de toutes ses techniques, serait bien incapable d'en fournir ne fût-ce qu'un vague reflet. Il me semble que cette raison justifierait, à elle seule, la Magie.

LES « LOA »

Il y a cent et une « nations » vaudou et peut-être un millier de « loa ». On conçoit que les étrangers s'y perdent un peu, si les Haïtiens semblent tout à fait à leur aise dans ce panthéisme touffu. Essayons cependant d'y voir un peu plus clair : les « nations » (« nanchons » en créole), ce sont les familles d'esprits originaires d'une ethnie particulière : fon, yoruba, nago, baoulé, etc. Chacune, nous l'avons vu, a apporté sa pierre dans l'élaboration du vaudou haïtien. Ainsi, dans notre Antiquité, les cités grecques adoptaient des « dieux » venus parfois de fort loin, tels Isis, originaire d'Égypte, Cybèle de Thrace, Adonis de Phénicie ou Astarté de Chypre. C'est une démarche semblable (adopter ce qui paraît bon chez tous les peuples, même chez ses ennemis) qui rendit si aisée l'assimilation, par les vaudouisants, des saints et des anges du catholicisme, venant soit « doubler », soit s'ajouter aux « loa » africains. Ainsi par opposition à une religion se voulant « universelle » et cherchant à imposer un dogme et des rites semblables pour tous les humains, quel que soit leur degré d'évolution et leur situation dans le monde, le vaudou, religion « nationale », ne s'enferme pas pour

autant dans un ghetto : il reste ouvert sur le monde extérieur, prêt à tout recevoir et à tout assimiler.

On peut être assuré que si, à la place des chrétiens, les Haïtiens avaient eu affaire, par exemple, aux musulmans, ils n'auraient pas attendu longtemps pour transformer en « loa » des « marabouts » comme « Sidi Saad » ou « Sidi ben Aïssa », dès l'instant qu'ils auraient pu constater leur efficacité thérapeutique sur les corps et les « âmes ». La chose se serait produite, pour ainsi dire, automatiquement. J'ai été à même d'en juger lors d'un séjour que nous fîmes, Mathilda et moi, à Hammamet, où le gouvernement tunisien m'avait demandé de créer un « Centre des hautes études théâtrales ». Après beaucoup de difficultés, car les sectes sont assez mal vues des autorités (sous le prétexte, toujours le même, qu'elles pourraient donner du pays une image non conforme à l'esprit du « modernisme »), j'avais pu faire venir à Hammamet un groupe de « stambelli » pour montrer aux professeurs et aux élèves une cérémonie qui devait être réservée à eux seuls. En fait, elle n'était pas commencée depuis un quart d'heure que les voisins et le personnel du centre — cuisiniers, jardiniers et femmes de ménage — venaient se joindre à nous et que les phénomènes de possession se multipliaient dans l'assistance. Je me souviens, entre autres, de ma secrétaire, jeune Suisse, un peu guindée, très « intellectuelle de gauche », roulant sur le sol, les jupes retroussées jusqu'au menton, dans une effroyable crise « bossale ». Pour sa part, Mathilda était « chevauchée » par « Sidi Saad » lui-même, immédiatement identifié par les initiés musulmans, au point qu'ils la revêtirent du manteau du saint et lui remirent ses attributs. Les élèves, venus des quatre coins du monde (ils représentaient vingt et une na-

tions), regardaient, abasourdis, naître sous leurs yeux le « Théâtre », non plus simple appendice de la littérature ou « recherche » à prétentions esthétiques, que nous connaissons de nos jours dans notre Occident, mais jeu sacré, mêlant les hommes aux dieux, dont la force cathartique, quand on l'a éprouvée, est inoubliable.

Nous le savons, il existe trois grandes familles d'esprits qui, unies, forment la trinité vaudou : les « rada », les « petro » et les « congo », associés parfois, aux « ibo ». Il existe encore une quatrième famille que la plupart des auteurs n'ont même pas évoquée, alors qu'elle est peut-être la plus puissante : les « zandor ». Il est juste de préciser que les vaudouisants n'aiment guère parler d'eux devant les profanes. J'ai de bonnes raisons de penser que les sociétés secrètes, les « sectes rouges », que nous examinerons dans un chapitre ultérieur, sont spécialisées dans le service de ces « loa » terribles qui affectionnent, plus qu'aucun autre, le feu, la poudre et les sacrifices sanglants. Les adeptes de ces confréries qui constituent peut-être les groupes d'auto-défense du vaudou affirment tirer de leur contact avec les « zandor » des pouvoirs énormes, comme la faculté de voler dans les airs ou de se métamorphoser en animaux. Nous aurons l'occasion de voir que, si de telles affirmations paraissent exorbitantes, elles n'en recouvrent pas moins une certaine « vérité », même si, pour l'instant, nous ne pouvons proposer aucune explication acceptable.

Un « houngan » fameux, Vergniaud Riché, grand serviteur des « zandor », a vécu chez moi, près de Rambouillet, pendant une année entière. Quoique ne parlant que quelques mots de français et étant totalement analphabète, il connut vite tous les secrets de la forêt et établit aisément les contacts avec des paysans

qui, pour habiter à quarante-cinq kilomètres de la capitale, ne se rendent à Paris que deux ou trois fois dans leur existence et ne s'en trouvent pas plus mal.

Il discutait avec eux dans un langage où, avec les onomatopées, les gestes et les dessins griffonnés sur un coin de table tenaient la plus grande place, et ils se comprenaient fort bien. Des ethnologues (1) ont étudié ces dernières années la vie intime de villages français et se sont aperçus à leur grande stupeur que la magie et la sorcellerie étaient encore bien vivantes. Toujours est-il qu'à quelques dizaines de kilomètres de la tour Eiffel, mon « houngan » préservait les vaches du mauvais sort, soignait avec des onguents et des plantes et empêchait les accidents « provoqués » et les incendies inexplicables. Je crois qu'ils en faisaient bien d'autres, lui et un vieux combattant de la guerre de 14 avec lequel il s'était lié d'amitié. Le bruit courut, par un hiver particulièrement froid, que les loups, disparus depuis bien plus d'un siècle, avaient refait leur apparition dans la région. Un garde-chasse de mes amis m'affirma en avoir relevé la « trace » dans le marais voisin et avoir entendu leurs hurlements, semblables à ceux du dernier grand loup gris que son grand-père avait abattu lui-même, et dont une patte orne toujours la cheminée de sa maison. Coïncidence : je m'étais rendu, cette nuit-là, dans le pavillon qu'occupait, au fond du jardin, le vieil Haïtien. Depuis quelque temps, il ne me paraissait pas dans son état normal et je venais prendre de ses nouvelles. La pièce où il dormait d'habitude était vide et ses vêtements jetés en désordre sur une chaise. Je me souviens qu'au

(1) Entre autres Jeanne Favret, qui est à la fois ethnologue et psychanalyste de l'école Lacanienne. Envoyée par le C.N.R.S. dans un village de la Mayenne, elle y vécut deux années. On attend avec impatience le livre qui relatera ses expériences.

moment où j'ouvris la porte je fus saisi par une odeur touffue et chaude, comme celle qu'on sent lorsqu'on pénètre dans une fauverie.

Quelque temps plus tard, Vergniaud retourna à Haïti et mon vieux « poilu » mourut dans un accident dont s'étonna tout le village : il avait été écrasé par son propre tracteur qui, en versant, l'avait tué net. On ne m'ôtera pas de l'esprit que si son ami « houngan » était resté en France, rien de semblable ne lui serait arrivé, que les esprits « zandor » auraient su le protéger. Pourquoi cette longue parenthèse ? Parce que j'avais envie de vous raconter une histoire qui donne à songer, et aussi pour montrer qu'il est plus facile d'établir des rapports profonds entre un paysan haïtien et un paysan français qu'entre les locataires du même immeuble d'une ville occidentale, qui peuvent vivre dix ans côte à côte sans jamais échanger un mot.

Pendant longtemps, j'ai cru qu'il n'y avait que des rapports éloignés entre les différents rites du vaudou. C'est là une vue tout à fait superficielle. Il faut dire que je prenais pour paroles d'évangile les écrits d'auteurs qui, généralement, reproduisent telles quelles les affirmations de leurs prédécesseurs, sans prendre la peine de les vérifier. Or, je l'ai compris plus tard, les différents rites sont comme les marches d'un grand escalier : toutes sont semblables, c'est leur niveau qui est différent.

Prenons par exemple « Erzulie », esprit de l'amour particulièrement cher aux Haïtiens. Dans le rite « rada », elle s'appelle « Erzulie Fredda Dahomey », ce qui signifie à peu près : « l'Erzulie que les Dahoméens nomment Fredda ». C'est la « déesse » de l'amour sensuel et tendre, telle que nous imaginons « Aphrodite » et, comme elle, née de la mer car son père est

« Agoué » (1), maître des flots, équivalent de « Poséidon » ou de « Neptune ». Dans le rite « petro », elle devient « Erzulie Dantor ». Le cœur qui la symbolise est, cette fois, transpercé de poignards. Elle est l'amour-passion, à la fois créateur et destructeur, sublimatrice de l'amour sauvage. Dans le rituel « zandor », enfin, où elle devient « Erzulie Zila » ou « Erzulie-zieux-rouges », elle est une sorte de fauve, mère castratrice diraient les psychanalystes, qui dévore ses enfants si on ne sait pas la « dompter », comme on dompterait une panthère ou une tigresse, mais alors elle défendra son fidèle toutes griffes dehors. Le phénomène est le même pour « Damballah », symbolisé par la couleuvre. Dans le rite « rada », il se dédouble, par scissiparité : mâle, sous le nom de « Damballah Oueddo » et femelle sous celui d' « Aïda Oueddo ». Il incarne, comme l'a bien vu Jung, le « psychisme obscur ». Il est aussi la manifestation de l'influx nerveux, la « moelle épinière » par laquelle sont transmis les desseins de l'invisible. Dans le rite « petro », il deviendra « Damballah flambeau », androgyne dont le corps se termine par une boucle, signe d'achèvement et une étoile flamboyante figurant « Ifé ». « Loa » de la connaissance, « Damballah » est donc, dans le rite « petro », la connaissance exaltée par le feu de l'esprit. De la même manière, il existe un « Legba » rada qui, comme le « Legba » dahoméen, est un esprit phallique qui « ouvre les portes de l'invisible » et un « Legba petro » qui est le soleil sans lequel aucune forme de vie ne pourrait se développer dans notre univers.

(1) Du dahoméen « Agbé », la mer.

« Les jumeaux Naété et Aghé (ou agwé) régissent la mer. » Honorat Aguessy, *La divinité Légba et la dynamique du panthéon vodoun au Dan-Homé*, Éd. du C.N.R.S.

Il faut parler aussi de ces esprits étranges que sont les « guédé ». La liste en est si longue qu'elle occuperait une page entière. Dans le rite « rada », « Guédé Nibo » ou « Brave Guédé » est, comme tous ses frères ou cousins, un « loa » de la mort, mais il est aussi esprit de la vie puisque de la putréfaction renaît la vie immortelle. Il est donc à la fois funèbre par ses vêtements (on lui ceint la taille et la tête de foulards noirs, violets ou mauves) et d'un érotisme extrême dans son comportement. Grâce à lui, les « hounssi » peuvent se libérer de leurs phantasmes par des chants d'une obscénité à proprement parler inimaginable, et par une danse spéciale, le « banda », où alternent les « grouillades » (mouvements giratoires du ventre et des fesses) et les « pointés » où, accompagné, ou, plutôt, provoqué par un claquement sec du tambour, le bassin est projeté en avant avec une violence capable de défoncer la vierge la plus « étroite » (1). Ainsi, les jeunes filles (et aussi les vieilles et les fillettes) récupèrent, pour un instant, ce « phallus » dont, paraît-il, elles regrettent toujours plus ou moins l'absence.

Dans le rite « petro », rien de semblable : « Guédé » est un personnage grave et songeur, un peu terrifiant, qui danse à petits pas, et indique seulement, par un mouvement à peine perceptible du ventre, que, si la mort est un sujet qui mérite réflexion, la vie est quelque chose qu'il faut mener avec sagesse, prudence et tempérance.

Le chef des « guédé », qu'ils appartiennent à l'un ou

(1) « L'acte reproducteur, c'est la voie sacrée... C'est le christianisme, avec son ressentiment foncier contre la vie, qui a fait de la sexualité une chose impure; il a jeté de la boue sur l'acte initial, sur les prémices de notre vie. » Nietzsche : *La naissance de la tragédie*, dernière édition, Gallimard, coll. « Idées », 1970.

l'autre rite, est « Baron Samedi » (1). Lorsqu'il apparaît, les fidèles lui passent un habit noir, jaquette ou habit, et le coiffent d'un chapeau haut de forme. Sous cette apparence dérisoire (qui contient aussi, bien entendu, une critique sociale évidente : il s'agit de rappeler aux puissants qu'ils retourneront, eux aussi, à la pourriture) est marquée solennellement la notion de « passage » : ce vêtement noir évoque la chrysalide, étape entre un certain passé et un nouvel état, le chapeau claqué étant, une fois encore, le phallus, intermédiaire indispensable à la transmission de la vie. L'épouse de « Baron » est « Grande Brigitte ». Une « hounssi », possédée par elle, s'étendra sur le sol avec toutes les apparences de la rigidité cadavérique et on lui mettra une mentonnière et des tampons de coton dans les narines. Certes, nous n'avons pas ici affaire à une société qui cache ou maquille ses morts ! Pour les vaudouïsants, la vue d'un cadavre n'est pas plus répugnante que celle d'un nouveau-né : il s'agit d'états transitoires dans le grand mouvement de la vie universelle.

Les Haïtiens ont un attachement particulier pour ceux qu'ils nomment les « loa racines », qui sont les plus anciens, dont les racines s'enfoncent le plus profondément dans la terre d'Afrique. On trouve parmi eux, outre « Legba » et « Damballah » déjà cités, « Loco », « Sogbo-Kersou », « Nago » et « Aïzan ». Cette dernière, dont le nom complet est « Aïzan Véléquété », préside à toutes les initiations. Son symbole est la feuille du palmiste, feuille qui est promenée à travers

(1) Le samedi est le dernier jour de la création. Il est placé sous le signe de Saturne, symbolisé par la couleur noire, celle de la matière dissoute et purifiée.

tout le temple dans une course folle, puis déchirée en fines lanières. C'est le « chiré Aïzan » auquel ne peuvent participer que les « kanzo », c'est-à-dire ceux qui ont déjà subi les épreuves. On présente souvent « Aïzan » comme la « déesse de la pureté ». Outre que cette notion prête à toutes les confusions puisqu'elle ne recouvre pas les mêmes concepts chez les vaudouisants et les chrétiens (chez les premiers il s'agit essentiellement de pureté physique, impliquant des rites de purification et le port de vêtements toujours fraîchement lavés, tandis que les seconds songent surtout à la pureté morale, pureté de conscience, par rapport à la noirceur du « péché »), « Aïzan » est bien plutôt la gardienne du « hounfor ». Elle est d'ailleurs, elle-même, « mambo » et aide de son « açon » invisible la prêtresse qui se trouverait en difficulté. Des esprits jumeaux, les « Marassa », occupent une place privilégiée dans le vaudou. Ce sont des « loa-enfants » à qui l'on offre des gâteaux, du maïs grillé et des bonbons dans des plats doubles ou triples (car on invoque aussi bien « marassa-deux » que « marassa-trois »). Ces enfants gémeaux se retrouvent dans les trois grands rites. Leur protection est très efficace, mais ils exigent, comme tous les enfants, une attention constante et de grandes précautions dans leur « maniement ».

Il est impossible de donner ici une liste exhaustive des « mystères » vaudou, mais je voudrais réserver une place à part à un « loa » qui est le protecteur particulier du « hounfor » de Mathilda : « Hogou Ferraille ». Il appartient à la grande famille des « hogoun » à laquelle se rattachent « Hogou Badagri », « Hogou Démaniè » (1),

(1) « Hogou deux manières », parce que de nature double : à la fois masculine et féminine.

« Hogou Shango », « Hogou Balindjo », « Hogou Batala », etc., tous esprits de la guerre et du feu dont l'attribut préféré est la machette, accompagnée toujours d'un foulard rouge. Chez « Hogou Ferraille », le fer symbolise la « force dure ». Il manifeste le tranchant, l'opiniâtreté, l'inflexibilité. Tombé du ciel (météorite) ou découvert dans les entrailles de la Terre-Mère, le fer est la matière par laquelle, grâce au travail métallurgique, l'homme devient créateur, ajoutant lui-même un cinquième élément à la création. « Montés » par « Papa Hogou », les résistants haïtiens se riaient des balles de la vieille infanterie française qui, revenant des campagnes d'Égypte et d'Italie, pensait qu'il lui suffirait de paraître pour faire s'enfuir une « poignée de nègres révoltés » ! Un seul « Hogou » offre un caractère différent, moins belliqueux, puisque sa seule arme est un bâton fourchu. Il n'empêche qu'il est peut-être le plus puissant de tous, au point que beaucoup de temples hésitent à le servir : il s'agit de « Hogou saint Jean », le saint Jean-Baptiste des chrétiens.

Chaque rite vaudou est associé à un élément particulier. Les vaudouisants diront, par exemple, que les « loa rada » « marchent sur le signe de l'eau ». L'eau, origine et véhicule de toute vie, est la « materia prima ». Les masses liquides représentent *l'infinité des possibles*. « S'immerger dans les eaux, c'est se ressourcer et y puiser des forces nouvelles. » (1) Ainsi, en « jetant de l'eau » pour les « rada », esprits du Dahomey comme l'on sait, l'adepte du vaudou retrouve l'Afrique, Ouidda la sainte et le temple du python sacré. Les « petro » nagent plus à leur aise dans le feu, symbole de *la régénération périodique*. Dans sa *Psychanalyse du feu*,

(1) Jean Chevalier : *Dictionnaire des symboles*, op. cit.

le philosophe Gaston Bachelard écrit que « l'amour est la première hypothèse scientifique pour la reproduction objective du feu... Avant d'être le fils du bois, le feu est le fils de l'homme » (1). Pendant les cérémonies « petro », on allume toujours un grand feu. Ses crépitements accompagnent le bruit des tambours. Parfois même on fait éclater des amorces ou on enflamme de la poudre noire qui fuse : c'est l'allégresse des dieux mêlée à celle des humains.

« Shango », pour sa part, comme « Agaou tonnerre », est un esprit de l'air, mais de l'air associé au feu, puisque tous deux président à l'orage. Je ne suis pas près d'oublier un déjeuner sur la terrasse d'un grand hôtel, à Salzbourg, où un groupe de vaudouissants entonna à tue-tête la chanson préférée de « Shango » en l'honneur d'Aimé Césaire, auteur de l'admirable « Tragédie du roi Christophe ». En un instant, le ciel d'un bleu très pur se couvrit de nuages noirs et une pluie diluvienne s'abattit sur la terrasse, d'où les dîneurs s'enfuirent en courant, nos « hounssi » restant seules, trempées et ravies d'avoir reçu ainsi une « réponse ». Mais vous me direz que les orages sont fréquents en montagne...

Parmi les esprits telluriques, on notera, avant tous autres, les « guédé ». Ils sont tellement « de la terre » que lorsqu'un initié est possédé par l'un d'entre eux il s'enduit le visage de poussière ou, à défaut, de farine évoquant la glaise des cimetières. Autre « loa » rattaché au même élément : « Loco » qui, avec « Cousin Zacca », régit le domaine de l'agriculture. Il s'identifie si bien à la flore qu'on a intérêt à lui offrir un sacrifice

(1) Gaston Bachelard : *Psychanalyse du feu*, Paris, 1965.

lorsqu'on veut abattre un bel arbre (1), sinon il pourrait se mettre en colère. Reste encore une catégorie de « loa » que nous n'avons pas encore évoquée, de crainte de rendre ce texte trop touffu : les « nago » qui d'ailleurs, en quelque mesure, se rattachent aux « hogou » puisqu'ils sont avant tout forgerons. Le métier de forgeron, dans toute l'Afrique noire, et d'ailleurs dans beaucoup d'autres civilisations (voir « Vulcain »), touche toujours au divin. Son art est sacerdotal et il est le seul capable de forger, donc de faire revivre les ancêtres.



Chaque rite comprend des chants et, surtout, des danses particulières. Il est curieux, à ce propos, de voir comment, sauf exception, un spectateur occidental non averti « recevra », lorsqu'il les voit pour la première fois, ces danses très anciennes et marquées d'une chorégraphie précise que sont le « yonvalou », le « mahi », le « Dahomey zépaul » ou même le « banda ». Dans son ethnocentrisme inconscient, il pensera sincèrement qu'il s'agit là d'improvisations, habiles certes, mais sans grande valeur esthétique, de défoulements inorganisés, plutôt que de véritables danses classiques, c'est-à-dire représentatives d'une culture arrivée au plus haut point de son développement artistique. J'ai eu souvent de vraies « prises de bec » avec des balletomanes qui m'opposaient, sans rire, les traditions chorégraphiques de notre Occident. Or, aussi désolant que cela puisse paraître, il faut bien convenir que lesdites traditions

(1) « Le Dahomey voue un culte spécial à l'arbre « loko » ou « iroko » qui est, en langue savante, le « *Clophora excelsa* ». J.-B. Romain : *Quelques mœurs et coutumes des paysans haïtiens* (Imprimerie d'État, Port-au-Prince, 1959).

(pour les raisons religieuses que l'on sait) se sont évaporées au point qu'il n'en reste plus qu'un pâle reflet. Serge Lifar lui-même, qui fut, certes, un remarquable danseur et un animateur de ballet de qualité, refusait d'accorder à la danse pratiquée de nos jours dans les opéras le qualificatif de « classique », lui préférant, à juste titre, celui d'« académique ». En effet, ce qu'on appelle chez nous danse classique n'est rien d'autre qu'une danse « de société », inventée il n'y a guère plus d'un siècle et demi, en choisissant cinq positions (considérées comme les plus esthétiques) parmi les dizaines de mouvements pratiqués par les groupes de danseurs de nos provinces. Il en résulta un art glacé, exigeant de véritables phénomènes morphologiques pour l'exécuter correctement. Privilège d'une petite élite d'artistes, réclamant un public spécial, elle est essentiellement un art de classe et un art cosmopolite. Depuis quelques décennies, des efforts estimables ont été déployés en Europe (1) et aux États-Unis pour favoriser la naissance d'une autre forme de la danse, mais il n'est pas facile de créer un art « ex nihilo », d'autant que, pour ce faire, on ne renonce pas au vocabulaire classique, faute d'en connaître un autre. Les filles continuent donc à marcher les pieds en dehors, comme des canards, et à travailler « à la barre », c'est-à-dire à imposer à leur corps des positions dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles manquent de naturel.

Qu'on me pardonne cette digression et revenons aux *danses classiques* du vaudou. Leur rôle essentiel est de mettre le corps du fidèle en condition pour recevoir les

(1) Une des meilleures réussites en matière de danse moderne est sans doute celle de Maurice Béjart. Il n'est peut-être pas inutile de signaler que Maurice Béjart, malgré ses yeux bleus, est le petit-fils d'une Sénégalaise, native de Gorée.

« loa ». C'est donc à la fois « un don expressif de tout l'être » (1) et une attitude corporelle intéressant les muscles et les centres nerveux qui seront suractivés par la « crise ». Au moment où l'esprit s'incarnera, la danseuse, dès qu'elle aura réussi à « prendre pied », exécutera la même danse que précédemment, mais avec une exaltation beaucoup plus intense et une plus grande maestria, comme si elle était soutenue et guidée par une force la dépassant de beaucoup. Toutes ces danses sont chantées, ce qui représente une performance dont, soit dit en passant, je doute qu'un seul de nos danseurs « classiques » ou « modernes » soit capable, car il y faut une extraordinaire coordination du souffle (il ne s'agit pas de fredonner, mais de chanter à pleine voix) et du système musculaire.

Il y a quatre sortes de danses dans le rite « rada » : la première est le « yonvalou », qui consiste en une lente ondulation des épaules, accompagnée de petits pas. Le « yonvalou » peut être exécuté soit debout, soit « doba », c'est-à-dire en s'accroupissant peu à peu, jusqu'à toucher le sol, sans que le corps cesse un instant sa lente progression. L'allure générale d'un groupe dansant, en file, le « yonvalou » est celle d'un grand serpent (les bras et les dos figurant assez bien les ondulations de l'animal) se soulevant ou rampant sur le sol. C'est généralement par cette danse que commencent les cérémonies de ce rite. Viennent ensuite le « mahi », ondulation de tout le corps, à partir du bassin, avec des mouvements de pieds plus rapides, et le « Dahomey zépaul » où les bras s'agitent comme les ailes d'un

(1) D^r François Duvalier : *De la poésie, du chant et des danses dans l'esthétique vaudouesque* (« Bulletin du Bureau d'ethnologie de la République d'Haïti », série II, n° 12, 1955).

grand oiseau tandis que le torse se plie comme la tige d'une fleur sous le vent. Le plus beau « Dahomey zépaul » qu'il m'ait été donné de voir était exécuté par des femmes dont la plus âgée devait avoir quatre-vingts ans, et la plus jeune guère moins de quarante. C'était dans le palais même du prince Aho, à Abomey, et les danseuses étaient ses propres épouses, au nombre de trente-sept... Je suis fier lorsque je vois Mathilda et ses filles exécuter un « zépaul » en respectant strictement les traditions de leurs ancêtres, sans se croire obligées d'innover pour se rendre « contemporaines », sans falsifier, ni tricher. Bien sûr, le monde bouge, et le vaudou bouge avec lui. Il n'empêche que cette fidélité à des gestes se reproduisant, immuables, depuis, peut-être, des millénaires me paraît exemplaire. Que ne donnerions-nous pas pour retrouver ainsi, intacts, les mouvements du corps des bacchantes ou des ménades qu'évoque seulement de nos jours une silhouette, à demi effacée, sur un vase brisé!

La quatrième danse « rada » est une sorte de mouvement révérenciel dans lequel le pied droit est vivement rejeté en arrière, tandis que le pied gauche avance de quelques centimètres seulement, les bras étant tendus, l'un après l'autre, à demi courbés. C'est le « rigolh » qui, exécuté par un groupe de jeunes « hounssi », est une des choses les plus gracieuses qui soient.

Les danses « petro » sont beaucoup plus rapides et violentes. Elles demandent l'endurance et le souffle d'un coureur de huit cents mètres. Le « petro » proprement dit est un mouvement en ciseau des jambes, accompagné de la projection, d'avant en arrière, des bras et du torse, tandis que le « kita » est un trépigement frénétique avec des gestes saccadés.

Les danses « congo » et « ibo » sont à la fois plus

solennelles et plus féminines. Dans le « congo paillettes », par exemple, la danseuse balance son corps comme se balance une barque. C'est un roulis que les bras contrôlent pour maintenir l'équilibre. Nous avons évoqué, plus haut, le « banda » qui accompagne ou prépare la venue des « guédé ». Quant à la danse qui vient du pays « baoulé », elle s'exécute par couples, les jeunes filles se tenant face à face et allant l'une vers l'autre en un long glissement, sans que jamais leurs pieds quittent le sol. Au moment où les corps vont s'atteindre, les torsos, tendus en avant, se redressent, tandis que la main de la danseuse se place sur son front ou derrière son dos. Alors elle exécute le même mouvement que précédemment, mais à reculons.

Je vois bien à quel point mes explications sont schématiques et tout à fait insuffisantes. Qu'elles vous donnent, au moins, le désir d'assister un jour à des danses vaudou, accompagnées de chœurs qui valent le plus beau « plain-chant », désormais refoulé dans de rares monastères et en voie de disparition. Vous réaliserez vite que la danse est (avec le chant) la première expression de l'homme et qu'elle est toujours une prière. Dès l'instant qu'elle se désacralise, elle n'est plus que distraction vaine (en ce sens qu'elle aura perdu son pouvoir libérateur) ou cérémonie mondaine dont la technique peut être éblouissante, mais qui reste « insignifiante », je veux dire qui n'est plus porteuse de « signes ».

LES SACRIFICES

Le « sacrifice », tel qu'il est pratiqué par les vaudouissants, provoque presque toujours un réflexe d'horreur de la part des spectateurs occidentaux. Notre exquise sensibilité supporte difficilement de voir couler le sang, fût-ce celui d'une poule ou d'un pigeon. J'ai ainsi un petit neveu qui, ayant vu son père tuer un faisan et s'en scandalisant, disait à sa mère (qui lui expliquait, avec une bonne dose de mauvaise foi, qu'il fallait bien tuer ces animaux pour se nourrir) : « Mais pourquoi ne mange-t-on pas plutôt de la viande ? » L'association entre viande et bête tuée ne lui était pas venue à l'esprit. Il est vrai qu'il n'avait que quatre ans et demi et avait toujours vécu en ville. Notre civilisation, essentiellement carnivore, se conduit exactement de la même manière, sans avoir l'excuse de l'ignorance. De temps à autre, une voix s'élève pour protester contre l'ignoble traitement infligé aux animaux dans nos abattoirs, mais elle retombe vite dans l'indifférence générale. Nous pataugeons dans le sang, mais nous ne renoncerions pas, pour un empire, au joli beefsteak quotidien, présenté sous cellophane, comme une fleur ou un bijou. Les Haïtiens, hommes frustes, comme l'on sait, savent qu'il faut tuer pour se nourrir : tuer une plante ou un animal, telle est la loi de la vie. Dans leur « naïveté », ils croient aussi qu'il n'y a pas intérêt, si l'on peut

faire autrement, à manger des aliments longuement conservés par le froid : qu'il vaut mieux les consommer frais, qu'ils sont ainsi à la fois plus nutritifs, moins toxiques, plus digestes et de meilleur goût. Ils n'achètent donc pas leurs poulets sous plastique, mais vivants et n'éprouvent pas plus que nos chasseurs l'impression de commettre un crime en les mettant à mort. A signaler que ces poulets, comme les chevreaux, les bœufs ou les cochons, ont vécu libres, en pleine nature, jusqu'à ce qu'ils passent sur leurs tables, personne n'ayant songé qu'on puisse leur infliger, leur vie durant, le supplice de ne jamais voir le soleil, d'être immobilisés pour grossir plus vite et d'être nourris d'aliments qui ne leur procurent certainement aucun plaisir. D'ailleurs, comparativement à nous, les Haïtiens consomment peu de viande. Pas seulement parce qu'ils sont pauvres (les raisons économiques n'expliquent pas tout), mais parce qu'ils ne l'aiment guère, ou alors en très petites quantités. Je vis depuis de nombreuses années avec des groupes de vaudouisants qui, se renouvelant chaque saison, viennent habiter, en communauté, dans notre maison de la forêt de Rambouillet. Je n'ai jamais pu obtenir qu'ils acceptent de goûter aux plats de chez nous, qu'ils mangent, par exemple, une côte de veau ou un beefsteak saisi « à point ». Ils préféreront toujours un grand plat de riz, cuit avec des haricots rouges ou noirs et contenant de petits morceaux de poulet ou de porc très grillés, ce qui, d'ailleurs, sur le plan de la diététique, ne constitue pas un régime si détestable (1), étant relativement riche en protéines et en carbo-hydrates. Mathilda, elle-même,

(1) « L'association des haricots avec le riz augmente de 43 % les protéines utilisables. » Moore Lappé Frances : *Diet for a small planet*. Ballantine Books, New York, 1971.

qui vit en France depuis de nombreuses années, préférera toujours au plus beau beefsteak les pieds « grillochés » d'une poule (je dis bien : les pieds et non le pilon). J'ai appris d'elle qu'il s'agissait, effectivement, d'un morceau de roi, de même que le meilleur, dans le poisson, n'est pas, comme on pourrait le croire, le corps, mais la tête, où la chair des joues est d'une délicatesse extrême et la cervelle un mets digne des dieux. A signaler que ce sont précisément ces morceaux que notre « civilisation » jette directement à la poubelle, jugés indignes de notre estomac.

Voilà une bien longue digression pour en arriver au sacrifice ? Pas tellement. Il faut tuer pour manger (et ne rien laisser perdre) mais tuer modérément. Les « loa », qui « mangent » comme nous, ne réclament pas à tout bout de champ qu'on sacrifie des animaux en leur honneur. Il y faut un événement particulier : par exemple une initiation de « kanzo » ou la date anniversaire d'un « loa ». Alors on sacrifiera un coq rouge ou même un taureau pour « Papa Hogou », un chevreau noir pour « Guédé », une paire de pigeons blancs pour « Damballah » ou, le 24 juin, un beau bélier pour « saint Jean ». La mise à mort sera toujours accompagnée d'un cérémonial visant à honorer l'animal : il sera lavé et parfumé, parfois revêtu d'habits de fête. De toute manière, il ne sera exécuté que s'il y « consent ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'il devra manifester, par son attitude, qu'il n'a pas peur, qu'il « accepte ». J'ai vu ainsi des poules picorer avant qu'on leur torde le cou et même un mouton ne pas cesser de brouter les feuilles qu'on lui tendait, tandis qu'il se vidait de son sang. Reconnaissons que ce traitement est plus acceptable que celui auquel sont livrées nos malheureuses bêtes de boucherie, glissant dans les flaques de sang,

respirant l'odeur de la mort, tremblant de tous leurs membres et rouées de coups pour aller plus vite, toutes choses que nous tolérons parfaitement dès l'instant que nous n'en sommes pas les témoins. Je voudrais souligner un fait qui paraîtra incroyable à beaucoup et que j'ai cependant eu l'occasion de vérifier à maintes reprises : comme les hommes, les animaux peuvent connaître la « possession », ce qui confirmerait qu'il s'agit bien là d'un phénomène naturel, ne nécessitant aucun excitant ni le secours d'aucune drogue. J'ai vu ainsi des poules et des coqs, littéralement hors d'eux-mêmes, vouloir se baigner dans le feu allumé en l'honneur des esprits « petrò ». J'ai vu aussi un bélier, considéré comme si redoutable qu'il avait fallu faire appel à six hommes pour le tenir (l'un d'entre eux fut d'ailleurs blessé d'un coup de tête), devenir doux comme un agneau et poser sa tête sur les genoux de Mathilda « montée », précisément, par « Jean-Baptiste » : on eût dit un animal dressé ! Il ne s'agit pas là d'exceptions qu'on puisse assimiler à des miracles. Les vaudouisants les considèrent comme des faits courants, allant presque de soi.

Invités par le « houngan » César, nous nous trouvions un soir dans son temple de la banlieue de Port-au-Prince avec une douzaine d'Européens qui nous avaient accompagnés à Haïti. Nous les avions prévenus : il ne s'agissait pas d'une cérémonie ordinaire et ils risquaient à la fois de prendre un mauvais coup et d'être fâcheusement impressionnés. La soirée était donnée en l'honneur de « Papa Hogou », à qui un taureau allait être sacrifié. Les taureaux haïtiens ne ressemblent en rien aux obèses de nos concours agricoles. Leur morphologie s'apparenterait plutôt à celle du « toro » espagnol — fin comme un pur-sang et largement encorné — dont

il partage d'ailleurs le mode de vie, ignorant l'étable et n'ayant que de rares contacts avec l'homme. Or cet animal, presque à l'état sauvage, allait être lâché dans un temple comble où il serait particulièrement difficile d'esquiver ses charges et, d'autre part, les cœurs tendres n'allaient-ils pas être traumatisés en voyant couler le sang sous leurs yeux, sans ce recul dont on dispose dans une arène lorsqu'on n'est pas placé au premier rang ? Il y eut un instant de flottement. Finalement, malgré mes objurgations, tout le monde décida d'aller au « hounfor ». On était à Haïti et il s'agissait de ne rien manquer. On en serait quitte pour se placer dans le fond de la salle et pour fermer les yeux au mauvais moment !

Les cérémonies chez César sont toujours admirables : quoique encore très jeune, il dispose d'un chœur de très nombreuses « hounssi » qu'il a lui-même formées. Elles portaient, cette nuit-là, des robes d'un rouge éclatant. Au sens propre, elles brûlaient, et lorsque parut le taureau, couvert d'un manteau pourpre brodé d'or, retenu péniblement par deux douzaines d'hommes, elles explosèrent en cris de joie. Je jetai un coup d'œil à notre groupe : il s'était réfugié derrière une rangée de chaises et n'en menait pas large. Le taureau fut alors lâché et je perdis de vue mes amis dans la bousculade qui suivit. On se serait cru à Pampe-lune, pendant la feria, quand les « mozos » courent devant les bêtes qui se rendent au grand galop des corrales à la plaza. A un moment, je vis Mathilda tenant l'animal par les cornes pour l'empêcher de frapper un groupe de vieilles tassées dans un coin, puis, soudain, la cérémonie changea de caractère : César était « chevauché » par « Hogou ». Ce n'était plus le garçon fragile, un peu timide, que nous connaissions, mais un dieu terrible devant qui tout devait plier. Il

s'approcha du taureau et, d'un bond, sauta sur son dos et l'enfourcha. Après quelques soubresauts et ruades, l'animal se calma et consentit à faire lentement le tour de la salle où le silence était revenu, mené sans bride ni mors par son cavalier. L'animal, à demi sauvage, était devenu semblable à un cheval de concours hippique, sensible au moindre mouvement de l'assiette. Après avoir effectué une volte, il s'arrêta enfin, face au poteau mitan. César (ou plutôt l'esprit qui agissait pour lui) sauta à terre. On lui tendit un long couteau. Il n'est pas facile de faire baisser la tête à une brute de trois cents kilos. Pourtant, d'une légère pression sur le frontal, il obtint que le taureau mette son mufler dans la poussière, dégageant largement les premières vertèbres cervicales. Abaisant alors lentement son arme, le « houngan » effectua à la perfection ce que les Espagnols appellent un « descabello », c'est-à-dire qu'il trancha d'un coup le bulbe rachidien, le taureau s'écroulant comme une masse. Il y eut un hurlement de joie dans l'assistance qui se rua en avant pour recueillir le sang avec lequel César traçait une croix sur le front des spectateurs. Je n'avais plus à chercher mes amis : ils étaient là, au premier rang, les yeux illuminés d'une joie si intense que j'avais peine à les reconnaître. Nous étions tous si émus que nous nous serrâmes dans les bras, tandis que les Haïtiens, oubliant que beaucoup d'entre nous n'étaient que des « touristes », nous frappaient dans le dos en riant de bonheur. Vous pouvez toujours parler de sadisme et autres sottises, je sais, moi, que ce que j'éprouvais se situait au niveau le plus élevé, et je suis sûr que chacun de nos compagnons ressentait la même impression quoique étant bien incapable d'expliquer comment la mise à mort d'une bête à cornes qui, en toute autre circonstance, nous aurait paru répugnante,

avait pu produire ce miracle. Cette petite histoire vous permettra peut-être de comprendre pourquoi le sacrifice a fait partie intégrante de toutes les religions, et, d'abord, de la nôtre (1). L'Ancien Testament fait souvent allusion au « fumet des sacrifices » agréables à Yahweh et insiste sur la valeur exemplaire des sacrifices d'Isaac ou d'Abraham. De même la quasi-totalité des peuples attribua la plus grande importance à la destruction solennelle d'animaux. Recherchant l'origine d'une pratique si générale, Georges Bataille écrit : « L'opinion la plus judicieuse voyait dans le sacrifice l'institution fondant le lien social. » (2) Il précise : « Sans doute, il faut que le lien soit fondé et nous comprenons qu'il le fut par le sacrifice : car les moments d'intensité sont les moments d'excès et de *fusion* des êtres... Le sacrifice occupe dans la cité la place élevée, se rattache aux soucis les plus purs, les plus saints, en même temps les plus conservateurs (au sens du maintien de la vie et de ses œuvres). » Institution fondant le lien social, le sacrifice est aussi une transgression à l'ordre du monde dans lequel la mort ne peut être donnée si ce n'est pour des motifs engageant la survie de l'espèce (se nourrir ou défendre son territoire) (3). Resserrant les liens de la

(1) « Il n'y a pas d'instrument plus efficace d'unification religieuse que le *sacrifice*. Prière pour ainsi dire objectivée, offrande coûteuse, non seulement dédiée à la Divinité, mais soustraite (au moins partiellement) à l'usage humain, et détruite ou dénaturée, dans le but de reconnaître le haut domaine de l'Être premier. » Joseph Huby : *Christus*, manuel de l'histoire des religions; Beauchesne et ses fils, Paris, 1957.

(2) Georges Bataille : Préface à *La Sorcière*, de Jules Michelet, Les Quatre-Vents, Paris, 1946.

(3) Alfred Métraux, qui admirait les intuitions fulgurantes de Bataille en matière d'ethnologie, écrit : « Il est indéniable, comme Bataille le remarque, que la mise à mort d'un animal implique aussi une transgression. » (Rencontre avec les ethnologues, « Critique », n° 196, Paris.

communauté, transgressant les règles de la vie courante, le sacrifice va permettre enfin d'établir le contact direct avec les forces supérieures, le sang versé s'élevant vers la divinité, mais retombant aussitôt en pluie bienfaisante sur les hommes. La chair de l'animal sacrifié sera ensuite partagée entre les hommes et les dieux, convives d'un même banquet, sa partie « subtile » nourrissant les corps subtils des esprits, et sa partie matérielle ceux, plus denses, des humains. Combien de catholiques, se rendant le dimanche à la messe, réalisent qu'ils vont assister à un sacrifice et non à une banale cérémonie? Pour ceux qui, avec l'Église romaine, croient à la transsubstantiation, il s'agit pourtant non pas d'une simple commémoration de la Cène, mais de la véritable mise à mort d'un homme-Dieu dont on partagera la chair et boira le sang. Ceux que le sacrifice d'un animal, au cours d'une cérémonie vaudou, bouleverse au point d'y voir un acte de pure sauvagerie auraient intérêt, avant de juger, à examiner de plus près leurs propres traditions culturelles.

LA POSSESSION

De toutes les manifestations du vaudou, le phénomène dit « de possession » est celui qui gêne le plus un esprit occidental moderne.

Voir un initié, ou même un simple spectateur, qui, jusqu'à cet instant, se tenait parfaitement tranquille, changer subitement de visage, tituber, rouler sur le sol, en se convulsant ou au contraire, danser avec une frénésie stupéfiante, provoque chez certains Européens une impression de malaise, une angoisse dont ils ne parviendront à se libérer qu'en décrétant qu'ils ont été victimes d'imposteurs, qu'on leur a « joué la comédie ».

Une telle théorie, qui supposerait que le peuple haïtien, dans son ensemble, est composé de simulateurs — et de simulateurs de génie — est si peu convaincante qu'aucun de ceux — ethnologues, sociologues ou médecins — qui ont approché le vaudou et les religions similaires avec des préoccupations scientifiques, ne s'y est arrêté un instant. La première hypothèse qui leur est venue à l'esprit a été celle de « l'hystérie » ou « folie collective », provoquée soit par « l'épuisement du système nerveux au cours des cérémonies d'initiation » (1)

(1) Nina Rodriguès : *O animismo fetichista des negros*, 1900, dern. rééd. Rio de Janeiro, 1955.

soit par la « contagion » ou même le « métissage, qui rend les individus instables » (1). Il faut reconnaître que ces hypothèses ont été assez vite abandonnées : pas plus que d'imposteurs, on ne pouvait raisonnablement considérer les masses haïtiennes comme composées de psychopathes (2). Toute une série d'explications ont été alors proposées par des chercheurs haïtiens, français ou américains. Un des plus sérieux, le D^r Price-Mars, qui fut longtemps ambassadeur à Paris (et dont il est bien fâcheux que soit épuisée la remarquable étude sur les mœurs des paysans haïtiens) (3) a vu dans la crise vaudou « un état mystique caractérisé par le délire de la possession théomaniaque et le dédoublement de la personnalité ». Son compatriote, le D^r Dorsainvil, retient lui aussi le « dédoublement de la personnalité » avec « prédominance de symptômes pithiatiques » (4) tandis que le D^r Louis Mars y voit une « mystique émotivo-kinétique » (5). Un autre médecin antillais, le D^r Louis Maximilien, insiste sur la discipline que subit, dès son plus jeune âge, l'adepte du vaudou « qui accumule quotidiennement une série de réactions, de ces réflexes sensitivo-moteurs qui lui forment une conscience particulière à sa religion » (6). A l'occasion d'une émotion (supra ou infra-intellectuelle) la crise se

(1) Euclide de Cunha : *Os Sertoos*, Rio de Janeiro, 1936. Traduit en français sous le nom de *Les terres de canudos*, Julliard, 1947.

(2) « L'hystérie est une maladie de Blancs, extrêmement rare, sinon inexistante chez les Noirs » (Alfred Métraux : *Le vaudou haïtien*, éd. Gallimard, dernière édition 1968).

(3) *Ainsi parla l'oncle* (Paris, Imprimerie de Compiègne, 1928).

(4) J.-C. Dorsainvil : *Vodou et névrose* (Imprimerie de la Presse, Port-au-Prince, 1931).

(5) Louis Mars : *La crise de possession dans le Vodou* (Psychopathologie africaine, vol. V, n° 2, 1969).

(6) Louis Maximilien : *Le Vodou haïtien* (Imprimerie de l'État, Port-au-Prince, 1945).

déclenchera de façon automatique en inhibant partiellement les centres supérieurs et parfois même la sensibilité périphérique. Le point de vue de l'ethnologue français Alfred Métraux, qui retient surtout l'aspect « théâtral » des possessions (1), mérite qu'on s'y arrête un instant, d'autant qu'il rejoint celui de personnalités telles que Michel Leiris observant la secte des « zar », en Abyssinie (2), ou Jean Duvignaud examinant les rapports qui peuvent exister entre « possédés » et « acteurs » (3). Tous trois en conviennent : possédés et spectateurs croient sincèrement à l'existence des esprits qui sont, pour eux, article de foi. Il n'y a ni dupeurs ni dupés. Nous n'avons pas affaire à des jeux, mais à des manifestations sociales dont le dynamisme, pour lié qu'il soit à des mythes cosmiques impliquant la domination de l'homme par des forces surnaturelles, n'entend pas moins restaurer, dans le milieu des esclaves transportés aux Antilles, la présence concrète de la civilisation perdue, de resserrer les rapports sociaux distendus par la déportation, à travers l'expression directe des mythes. « Dans une large mesure, ces danses de possession ont permis aux Africains déracinés et « désocialisés » de récupérer leur humanité sociale à travers leur religion » (4). Sans doute, mais, nous le verrons, le phénomène de possession n'est en aucune façon lié de manière exclusive à l'esclavage et, pas davantage, au monde noir. Il est en vérité universel, même si, depuis un siècle ou deux, il a pris un caractère exceptionnel dans notre société industrielle. Veut-on la

(1) Alfred Métraux : *Le Vaudou haïtien, op. cit.*

(2) Michel Leiris : *La possession et ses aspects théâtraux chez les Éthiopiens de Gondar.*

(3) Jean Duvignaud : *L'acteur, essai d'une sociologie du comédien.*

(4) Jean Duvignaud : *Existence et possession.*

preuve qu'il est pour ainsi dire sous-jacent, qu'il ne demande qu'à faire éclater les croûtes successives du christianisme et du rationalisme? Au printemps 1966, je présentais, pour la première fois à Paris, une cérémonie vaudou, sous les auspices de « l'Association pour la Rencontre des Cultures », dont les « patrons » étaient Jean Duvignaud, Jean Vilar, Nadj-ou-dine Bamate (1), Edgar Morin et Maurice Bédart. Il ne s'agissait pas d'une manifestation plus ou moins théâtralisée, rien n'avait été « organisé ». On s'était contenté de trouver un lieu reproduisant, aussi fidèlement que possible, un « hounfor » haïtien (il s'agissait d'une tente, plantée dans l'île de Puteaux, sans aucun décor particulier) et d'aller chercher, sur place, un groupe d'une vingtaine de vaudouisants recrutés dans divers temples, aucun d'entre eux n'ayant jamais participé à un spectacle, fût-ce à un simple « show » folklorique. Mathilda s'était chargée de les convaincre de venir à Paris. Elle y fut aidée par le « houngan » Vergniaud Riché, dont le « hounfor » de *Morne-Marquette* est considéré comme l'un des plus authentiques de Port-au-Prince.

Pendant deux semaines, devant, chaque soir, deux ou trois cents spectateurs qui s'entassaient sans souci de confort, ils donnèrent des cérémonies identiques à celles qu'ils auraient présentées dans leurs propres temples. Bien entendu, nous ne souhaitions convaincre personne. Il s'agissait de présenter un « document » dont la beauté devait se suffire à elle-même, et personne ne songeait que le public pût, un instant, « participer ». Or, à notre grande surprise, il y eut, chaque soir, des phénomènes de possession dans l'assistance, certains si significatifs, si clairs, que les Haïtiens pouvaient nom-

(1) Directeur des relations culturelles de l'UNESCO.

mer les « loa » qui « chevauchaient » les Blancs. S'agissait-il de « névrosés » ? d' « esclaves cherchant à récupérer leur humanité sociale » ? d' « individus ayant subi, dès leur plus jeune âge, une discipline particulière » ? Évidemment non. Par contre, se trouvaient parmi eux un étudiant en architecture, un mécanographe, un psychologue, une comptable et une gérante d'entreprise d'alimentation, c'est-à-dire des gens très ordinaires, comme nous en rencontrons chaque jour. Interrogés plus tard, ces différents spectateurs gardaient une impression extraordinaire de leur expérience. Tous avaient perdu conscience. Plusieurs avaient fait preuve de forces dépassant la normale, enfin aucun ne s'était senti gêné de s'être ainsi « donné en spectacle ». Dans tous les cas, la « crise de loa » avait été brutale, imprévisible, frappant indistinctement catholiques, israélites ou athées. Cela fut pour nous une expérience si exaltante que nous décidâmes de la renouveler aussi souvent que possible. C'est ainsi que, quelque temps plus tard, fut créé à Paris, le club privé « Le Vaudou », qui n'est pas autre chose que le premier « hounfor » européen.



Questionné après la crise, le possédé décrira ainsi ce qu'il a éprouvé : alors que rien ne le laissait prévoir, il a, soudain, ressenti l'impression qu'il allait s'évanouir. Il a « perdu pied » et lutté pour conserver son équilibre. Puis il a senti une « force » prendre possession de son corps. Un poids a pesé sur sa nuque et ses mains sont devenues si lourdes qu'il les a secouées, comme pour les débarrasser de gants de plomb. Jusqu'à cet instant, il avait conscience de ce qui lui arrivait, il se « voyait », quoique de manière de plus en plus floue. Sa dernière

sensation est, presque toujours, qu'il tombe et que les spectateurs s'efforcent de le retenir. Puis c'est le noir. Il se réveille généralement assis sur une chaise où on l'a installé, buvant à une cruche d'eau qu'on lui tend, et ses premiers mots sont pour demander ce qui lui est arrivé. Si on l'interroge sur ce qu'il éprouve, il répond qu'il se sent extraordinairement bien, détendu et calme. Et quoique n'ayant nul souvenir de ce qui lui est arrivé, il gardera une véritable nostalgie de son aventure. Rares sont ceux qui, ayant été « chevauchés » une fois, ne reviennent pas au temple dans l'espoir d'être à nouveau « choisis ». Il leur arrivera d'être déçus, le phénomène auquel ils s'étaient préparés ne les touchant plus, intéressant, au contraire, d'autres visiteurs, simples curieux parfois, que rien ne semblait prédisposer à un événement de ce genre.

Les vaudouissants désignent le possédé comme le « choul », le cheval, la monture des esprits. Lorsque le « cheval » est sauvage, la possession sera « bossale », c'est-à-dire incohérente et d'une grande violence (1). Il convient donc de procéder à son « dressage », c'est-à-dire d'habituer son corps à la charge, très lourde, des « loa ». Ce sera l'un des objectifs de l'initiation. Et il est de fait que plus un vaudouissant est initié, mieux il supportera la crise. Alors la transfiguration devient claire, il devient l'esprit lui-même et cet esprit est immédiatement identifié par les spectateurs, même les moins avertis : « Legba » est un vieillard qui s'appuie sur une canne, « Erzulie » une coquette qui réclame des colliers et des parfums, « Damballah » un serpent qui rampe sur le sol et gobe un œuf cru, « Hogou » un guerrier

(1) D'une manière générale. Car, nous l'avons vu, il arrive qu'un profane soit « monté » par un esprit immédiatement identifiable.

terrible qui exige un cigare et une machette, « Zacca » un paysan qui se coiffe d'un chapeau de paille et passe son « alfôr » (1) en bandoulière, etc.

Ces possédés disposent-ils de pouvoirs exceptionnels ? La réponse est oui, sans aucun doute. D'abord, ils font preuve d'une force et d'une résistance incroyables. Il n'est pas rare de les voir danser pendant des heures sans donner le moindre signe de fatigue, ou manipuler de lourds objets qu'ils pourraient à peine déplacer en temps normal (2). L'insensibilité au feu est si courante (3) que le mot « kanzo », qui désigne celui qui a subi les épreuves initiatiques, lui est devenu synonyme. Des phénomènes de clairvoyance sont observés (4). Il arrive même qu'on assiste à l'apparition de stigmates et à des manifestations de glossolalie, au cours desquelles les individus « chevauchés » parlent des langues étrangères, à la manière des Apôtres à la Pentecôte.

Naturellement, sous prétexte qu'ils nous gênent, on peut « oublier » ces phénomènes — ce que certains scientifiques se sont empressés de faire — ou les assimiler à de simples tours de passe-passe. Telle n'a pas été l'attitude de l'Église catholique qui, depuis qu'elle existe, les examine, les répertorie et dispose, en la matière — même si les conclusions qu'elle en tire

(1) Le « alfôr » est le sac des paysans. Il est fabriqué en feuilles de latanier vert, avec des gros pompons de sisal, rouges ou blancs.

(2) « Montée » par « Erzulie Dantor », j'ai vu Mathilda Beauvoir faire tourner un tambour « assotor » de plus de cent kilos.

(3) Possédé par son « loa » personnel, le houngan Vergniaud Riché dévore des bûches enflammées et déverse sur sa poitrine nue et sur sa tête des chaudières remplies de charbons ardents.

(4) La grand-mère de Mathilda, âgée de plus de cent ans, fut un jour « montée » alors qu'elle reposait tranquillement dans son fauteuil. Elle annonça qu'une mort allait durement frapper la famille. Tout le monde crut qu'il s'agissait de sa propre disparition. Peu de jours après, son fils, oncle de Mathilda, était emporté par une maladie de cœur.

peuvent paraître abusives — d'une incontestable autorité. Elle les considère comme absolument authentiques, indubitables, littéralement « paroles d'évangile ». Et il est de fait que les textes évangéliques font souvent référence à des individus manifestant, par des signes frappants, la présence en eux d'une « intelligence étrangère » (1).

Un important travail a été présenté à la Semaine missiologique de Louvain par le père J.-M. Salgado, O.M.I., docteur en théologie (2). Il permet de mieux saisir la tactique actuelle de l'Église, qui ignore l'existence des masses vaudou et s'efforce d'exploiter ce qu'elle appelle les « pierres d'attente », mais persiste à considérer les initiés « houngan », « mambo » et « hounssi kanzo » comme « étant liés par un pacte, sans clause, sans doute, mais explicite quand même, qui semble bien une invocation expresse du démon » (3).

Cette obsession du démon — qui, à certaines époques, a pris le caractère d'une névrose obsessionnelle — est une constante dans l'histoire des Églises chrétiennes. Dès les premiers temps, les dieux païens furent considérés comme des démons, et l'union du

(1) Voir l'épisode de Marie-Madeleine et des « sept démons » (Luc VIII, 2) celui de l'expulsion du démon nommé « Légion » (Luc XIII, 10-17), etc.

(2) Sous le titre *Le culte africain du vodou et les baptisés en Haïti*, cette pastorale a été publiée par l'Université pontificale « De propaganda fide », en 1963, sur l'intervention personnelle du cardinal Agagianian, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande. C'est dire l'importance que la hiérarchie y attache.

(3) Pour justifier une telle attitude, le père Salgado se réfère à la doctrine constante de l'Église : « Ad expressam invocationem pertinet generalior pactio cum doemone, qua qui universaliori ratione se doemoni mancipet » (*Theologiae Moralis Principia, Responsa, Consilia*).

myste avec un esprit « par sympathie », au cours de laquelle sa personnalité propre disparaissait (1), comme un phénomène purement diabolique. Dès lors, la lutte est engagée. On sait comment elle fut menée. Par infiltration d'abord. Les religions auxquelles les chrétiens s'attaquaient n'avaient aucun dogme et ne prétendaient, en aucune façon, détenir la totalité de la vérité. Elles accueillirent donc sans méfiance ce « Dieu inconnu » dont leur parlait saint Paul. Après s'être « incarné dans la pâte juive, le christianisme se développa dans la pâte gréco-romaine » (2), enfin, chez ce qu'il est convenu d'appeler les « barbares ». Pour ce faire, on n'hésita pas à « démarquer » tout ce qui appartenait, en propre, aux païens : leur vocabulaire, (3) leurs lieux sacrés (4), et jusqu'aux dates de leurs principales fêtes (5). Pendant longtemps, subsistèrent

(1) P. Foucart, *Les mystères d'Éleusis*.

(2) A. Seumons : *La papauté et les missions dans les six premiers siècles*.

(3) L'importante étude du père Festugière, « L'idéal religieux des Grecs et l'Évangile », montre clairement comment tout le vocabulaire des mystiques chrétiens a été emprunté aux religions dites « à mystères », étant entendu que les mêmes mots et les mêmes gestes recouvrent des attitudes spirituelles diamétralement opposées.

(4) Notre-Dame de Chartres, pour prendre un exemple connu de tous, est construite sur un sanctuaire druidique. L'inscription « A la Vierge qui enfantera », présentée comme prémonitoire, signifie, sans sollicitation de texte : « A la jeune fille qui sera mère ». Autre exemple : « On a de bonnes raisons de supposer que le prêtre suprême de Mithra résidait sur la colline vaticane » (J.-R. Conrad, *Le culte du taureau*, Payot, coll. « Bibliothèque historique », 1961).

(5) C'est seulement au III^e siècle que la fête de la Nativité fut fixée au 25 décembre. Jusqu'à cette époque, les communautés chrétiennes fêtaient la naissance du Christ en janvier, en décembre ou même en mai. Il s'agissait de « récupérer » la fête mithraïque majeure (commune d'ailleurs à la plupart des peuples païens), célébrant la naissance du soleil.

Même procédé en ce qui concerne la Saint-Jean (fête du solstice d'hiver) ou la Saint-Jean-Baptiste (solstice d'été), etc.

même les sacrifices d'animaux (1). Puis l'Église romaine, s'apercevant que le paganisme « digérait » tranquillement le christianisme (2), passa à l'attaque brutale. En 1223, le pape Grégoire IX créait la Sainte-Inquisition. Il n'entre pas dans le cadre de ce livre de faire l'historique de cette institution dont les victimes se comptèrent, elles aussi, par millions (3). Mieux que quiconque, Michelet a montré ce que fut l'extraordinaire résistance des anciens cultes et comment ils se « satanisèrent » sous l'influence des persécutions (4). Avec une audace qui fit scandale, il analysa la fonction salutaire que la sorcellerie avait exercée dans la société médiévale. « Il loua la *Belle Dame* d'avoir préféré l'élan dyonisiaque aux cérémonies officielles de l'Église, l'école buissonnière au savoir officiel » (5). Il reste que les Inquisiteurs surent établir un diagnostic très précis de la possession (6), auquel la science moderne pourrait

(1) « Comme la coutume existe d'offrir beaucoup de bœufs aux esprits, il faut également transformer le cérémonial de ces offrandes... que ces animaux ne soient plus offerts aux démons, mais à Dieu. » (Recommandation du pape Grégoire-le-Grand). A signaler que cette coutume persiste encore en Provence. A Barjols (Var), les jeunes gens vont en procession jusqu'à l'église, accompagnant un bœuf qui sera sacrifié et dont la chair sera partagée entre les fidèles (fête des « tripettes »).

(2) « Bien souvent le vernis chrétien recouvrira mal l'animisme ou le totémisme de la veille » (Daniel Rops : *L'Église des temps barbares*).

(3) Pas plus que pour la Traite, il n'existe un état complet des victimes. Il faut, la plupart du temps, se contenter de chiffres très fragmentaires. En voici quelques-uns : « 30 000 exécutions pour le seul duché du Luxembourg, au XVI^e siècle » (N. Van der Werweke); en quinze ans, 900 sorciers livrés aux flammes en Lorraine; 500 à Genève, en trois mois; 1 000 dans le diocèse de Côme en un an (A. Louandre). Le dernier des grands procès de « possédés » eut lieu en Suède, en 1670. 300 enfants et 70 femmes furent brûlés.

(4) Jules Michelet : *La Sorcière*, *op. cit.*

(5) P. Villianeix : *Jules Michelet* (in « Encyclopaedia Universalis », Paris).

(6) Examiné dans cette perspective, le procès de Jeanne d'Arc devient enfin intelligible. L'université de Paris accuse Jeanne d'être

encore se référer. Éliminant les cas pathologiques, ils définirent les symptômes — force décuplée, insensibilité à la douleur, plus particulièrement à la brûlure, possibilité de prédire l'avenir, glossolie (1) — qui, très précisément, sont ceux que nous rencontrons, chaque jour, dans le vaudou haïtien qui, du coup, perd son caractère d'exception. On peut alors se poser quelques questions : la possession n'est-elle pas un état-limite, un spasme, que tout homme pourrait connaître, au même titre que l'orgasme sexuel? Ne donne-t-elle pas la possibilité d'échapper, sans l'aide d'aucune drogue, à la pression de la société? N'est-elle pas une thérapie, sans choc électrique ou coma insulinique, dont le judéo-christianisme nous aurait délibérément privés parce qu'elle nous permet de libérer notre inconscient de la culpabilité dont on l'a chargé? N'offre-t-elle pas à chaque homme la possibilité de devenir, presque à volonté, l'égal d'un dieu?

On conçoit que, partout dans le monde, des hommes

« Invocatrice des démons ». La tâche des juges consistera uniquement à rechercher les signes cliniques qui en apporteront la preuve, d'où leurs questions qui ont paru parfois si surprenantes. Quant à Jeanne, elle n'est nullement la « malheureuse ignorante dont on abuse » qu'on a si souvent décrite. Elle sait parfaitement ce dont il s'agit. Pour s'en convaincre, il suffit de voir avec quelle habileté elle esquivé les questions relatives à son adolescence (le « bois chenu », l' « arbre aux fées », etc) et à l'obéissance qu'elle doit à l'Église. Enfin, c'est en pleine connaissance de cause qu'elle viole une interdiction canonique en revêtant ses habits d'homme après avoir abjuré (« parce que j'avais peur! ») On conçoit qu'il ait fallu trois enquêtes successives pour aboutir à la révision du procès.

(1) Le Rituel donne comme signes indubitables de la possession : 1° Parler une langue inconnue, 2° Faire connaître les choses éloignées et cachées, 3° Déployer des forces au-dessus de son âge et de sa condition.

D'après Saudreau, les signes sont les suivants : 1° Convulsions où l'on peut discerner une intelligence étrangère, 2° Mouvements extraordinaires, 3° Perte subite de la sensibilité, 4° Cris d'animaux, hurlements, 5° Visions étranges, etc.

de toutes couleurs, appartenant aux civilisations les plus diverses — adeptes du « zar » éthiopien, shamanistes d'Asie centrale, « tovil » ceylanais, « oracles » thibétains, membres de confréries musulmanes (1) — comme les « bektachis » turcs ou les « stambelli » tunisiens —, n'deup sénégalais, « vaudounon » dahoméens, vaudouisants haïtiens, etc., considèrent ce « don du ciel » comme leur bien le plus précieux. Sans lui, ils seraient livrés à toutes les angoisses et à toutes les névroses (2) dont ne parvient pas à se libérer le monde occidental, malgré les progrès réels de la chimiothérapie et l'abondance des biens de consommation.

Il arrive qu'au nom de l'œcuménisme, des réunions soient organisées, auxquelles participent des représentants des diverses confessions. Il est rare que l'animisme y ait son mot à dire, ou alors les « bons sauvages » sont représentés par des gens qui ne le connaissent que par ouï-dire, ou qui même n'hésitent pas à en donner une image défigurée. J'ai eu la possibilité d'organiser une table ronde de ce genre, au Théâtre des Nations, à laquelle participaient, à côté de pasteurs des Églises chrétiennes, de rabbins et de scientifiques, d'authen-

(1) A noter que l'Islam est la seule religion du tronc abrahamique qui accepte les manifestations visant à obtenir la « possession » du fidèle, dès l'instant qu'elles sont faites au nom de Dieu. Sans doute est-ce la raison pour laquelle les musulmans supplantèrent si aisément les chrétiens chaque fois qu'ils entrèrent en compétition avec eux. Sans doute est-ce aussi le motif de leur succès en Afrique noire et de la progression constante de l'Islam dans le monde, alors que toutes les autres religions dites « révélées » stagnent ou régressent.

(2) « Il semble, en effet, que sous l'influence du contact avec la civilisation la fréquence des psychoses et des névroses tende à s'élever dans les groupes sans shamanisme, tandis que, dans les autres, c'est le shamanisme lui-même qui se développe, mais sans accroissement de troubles mentaux ». Claude Lévi-Strauss, à propos de l'étude de S F Nadel *Shamanism in the Nuba mountains* (« Journal of the Royal Anthropological Institute », vol. LXXVI, part I, 1946).

tiques représentants de la pensée dite « primitive », qui avaient enfin la possibilité d'exprimer ce qu'ils avaient sur le cœur. Tel fut le cas du prince Justin Aho, petit-fils du roi Béhanzin que les Français détrônèrent et à qui ils ne permirent même pas de mourir dans le pays de ses ancêtres. Le prince Aho était un homme fort cultivé, au sens où nous l'entendons dans nos pays, c'est à dire qu'il avait fait ses études en France (à Sainte-Croix de Neuilly, je crois). Il était aussi haut dignitaire dans l'ordre de la Légion d'Honneur, ce qui ne l'empêchait pas de maintenir farouchement les traditions africaines, et même d'être considéré comme la plus grande autorité spirituelle de la côte ouest. Assistant à une cérémonie du vaudou haïtien que j'avais pu organiser en son honneur — et qui était pourtant fort modeste — il avait tenu, à la fin de la soirée, à féliciter Mathilda Beauvoir et ses initiés, traduisant lui-même les chansons qu'ils avaient interprétées et leur disant : « Vous êtes restés plus fidèles aux esprits de l'Afrique que nous-même ! » Pendant la table ronde dont j'ai parlé plus haut, il intervint rarement, se contentant de rectifier les erreurs des autres. Le dernier jour, il tint à faire cette mise au point dont je me souviens presque mot pour mot (mon ami le sociologue Jean Duvignaud, qui était présent, ne me démentira pas) : « Je vous ai écoutés avec attention et je crois avoir découvert ce qui nous sépare : votre religion est la religion de la mort, tandis que la nôtre est celle de la vie. » Et il précisa que si, pour un chrétien, le « royaume » est dans l'autre monde, l'essentiel, pour un animiste, est de résoudre les problèmes qui se posent à nous ici-bas. Il y eut un silence, et un père dominicain, qui se voulait pourtant « progressiste », murmura : « Mais alors, ils servent le « Prince de ce monde ? » Comme quoi il n'est pas facile d'effacer l'image du

Malin dans le subconscient d'un prêtre chrétien (1). Dans la pièce enfumée où nous nous tenions, le spectre de la Sainte Inquisition se dressa, telle la statue du Commandeur, et nous parlâmes vite d'autre chose.



Au cours de ces quinze dernières années, j'ai peut-être assisté, aux quatre coins du monde, à des milliers de cas de possession et je suis toujours surpris de voir avec quelle réticence les Occidentaux (qu'ils soient croyants ou rationalistes) les acceptent. Il me semble qu'à une époque de sur-information comme la nôtre ils soient, sur ce sujet, particulièrement mal informés. On trouvera dans les annexes du présent ouvrage les explications que proposent un médecin sophrologue (2) et un automaticien (3). Bien entendu, ces explications en

(1) « Nous croyions que le lendemain du Concile serait une journée de soleil pour l'histoire de l'Église. Mais nous avons trouvé de nouvelles tempêtes. Nous cherchons à creuser de nouveaux abîmes au lieu de les combler. Que s'est-il passé? Nous vous confions notre pensée : il s'est agi d'une puissance adverse, le diable, cet être mystérieux, l'ennemi de tous les hommes, ce quelque chose de surnaturel venu gâter et dessécher les fruits du Concile œcuménique ». Qui dit cela, Grégoire IX? Non : Paul VI, au cours d'une messe pontificale célébrée en la basilique Saint-Pierre, le 29 juin 1972.

(2) « La sophrologie est une nouvelle école scientifique qui étudie les modifications de la conscience humaine, produites par différents procédés (psychologiques, physiologiques, chimiques, etc.) pour leur emploi en clinique et en investigation. » Dr A. Caycedo : *Progrès en sophrologie*. Éd. Société centrale de sophrologie et de médecine psychosomatique, Barcelone 1969.

« Magie, magnétisme, hypnose, sophrologie, sont les termes qui tracent le chemin par lequel se sont dirigées les recherches et les études concernant la conscience. Chacun de ces vocables signale une époque et prépare l'évolution vers la suivante. » Dr A. Pedro Pons, président de l'Académie royale de médecine de Barcelone.

(3) Qui traite, au plus haut niveau, des problèmes de la cybernétique.

termes scientifiques sont, en apparence, très éloignées de celles que nous donnerait, par exemple, Mathilda Beauvoir. En fait, il s'agit surtout d'une question de vocabulaire, et il est significatif que les deux scientifiques insistent sur la richesse de celui dont disposent les vaudouissants, dès l'instant qu'il s'agit de cerner des phénomènes qui se rattachent à des modifications de la conscience, et sur la pauvreté du leur. Pour le D^r Donnars, la possession serait une auto-hypnose dont les bénéfiques, dans la mesure où on en maîtriserait parfaitement les techniques, pourraient être considérables. Pour le P^r Broïda, il s'agirait d'un dérèglement provoqué de notre organisme (pour des motifs thérapeutiques évidents), qui deviendrait alors « fou », comme on dit d'une voiture qui échappe au contrôle de son conducteur qu'elle est « folle ». Pour sa part, un psychiatre de mes amis pense qu'il s'agirait de la libération d'instances inconscientes ou volontairement inhibées; la possession s'apparenterait à la narco-analyse, mais avec des résultats beaucoup plus spectaculaires. Enfin, un psychanalyste jungien se demande s'il ne s'agirait pas d'une plongée très profonde dans l'inconscient, pouvant atteindre, dans les cas extrêmes, « l'inconscient collectif », ce qui fournirait enfin une explication aux phénomènes de glossolalie et aux visions.

Aucune de ces explications ne vous donne complètement satisfaction? Alors je vous renvoie aux vaudouissants eux-mêmes. Ils proposent, en tout cas, un système cohérent, qui a le mérite de répondre à toutes les questions. Pour eux, la possession est véritablement la « prise de possession » d'un être par des forces venues de l'extérieur, forces qui se manifestent de mille manières, auxquelles on peut toujours donner un nom, dont on connaît les exigences, les dangers et aussi les

bienfaits. Qui sait ? Ce système, qui semble « barbare » à beaucoup de nos contemporains, paraîtra peut-être demain la sagesse même, la science ayant réussi à l'étiqüeter.



Si vous avez fait l'effort d'aller jusqu'ici, vous méritez qu'on vous raconte une histoire de possession. En voici deux. Elles se sont produites, chaque fois, devant quarante à cinquante spectateurs, et leurs héros étaient des Occidentaux, tout surpris de ce qui leur arrivait. Ils étaient venus au temple de Mathilda dans l'intention de se divertir, et aussi parce qu'on leur avait dit qu'ils pourraient y découvrir d'étonnantes jeunes filles noires, dansant et se convulsant. Il fallait avoir vu cela, ne fût-ce qu'une fois ! Ils virent. Le premier était un jeune homme de 23 ou 24 ans, fils, nous le sûmes plus tard, d'un médecin connu. Il était accompagné d'une ravissante jeune fille à laquelle il était clair qu'il s'intéressait bien davantage qu'à la cérémonie, à tel point que des spectateurs durent les rappeler à l'ordre, parce qu'ils les gênaient par leurs bavardages et leurs rires étouffés. Alors que les assistants qui veulent réellement suivre le « service » s'installent toujours sur des poufs de paille, placés autour de l'aire de jeu, le jeune Jean-Pierre C. et sa compagne étaient restés en retrait, derrière une table très lourde difficile à déplacer sans aide, occupés à tout autre chose qu'à « participer ». Soudain, les spectateurs eurent l'impression que le garçon était arraché à son siège et projeté au milieu du « péristyle », où il atterrit sur le tambour « assotor » qui, ce soir-là, avait été sorti, exceptionnellement, de la « maison des

mystères ». Ce tambour, haut de deux mètres cinquante, pesait, au moment où il fut embarqué à Port-au-Prince, un peu plus de 650 kilos (j'en sais quelque chose, c'est moi qui ai payé les frais de transport par avion — car Mathilda n'avait pas voulu s'en séparer!). Peut-être son bois a-t-il séché depuis son arrivée en France, mais il doit bien peser encore une demi-tonne. D'ailleurs, quand la « mambo » veut le descendre dans le péristyle, le groupe entier de ses « hounssi » y suffit à peine. Ce n'est pas un tambour quelconque, un « loa » se dissimule derrière lui et, lorsqu'il est frappé, c'est la voix même des ancêtres qui s'élève en grondant. Il n'en reste guère de ce genre à Haïti, où les plus anciens ont été brûlés pendant la campagne anti-superstitieuse, et pas davantage en Afrique (par exemple, il n'en existe plus que deux en Côte d'Ivoire qui portent le nom de « Sato »). Donc, le jeune Jean-Pierre C. percuta l' « asotor » et tous deux roulèrent sur le sol dans un grand fracas. Je crus même un instant que le cher Alberto Cavalcanti, présent ce soir-là et qui n'a plus l'agilité de la jeunesse (ses premiers films, qu'on peut voir à la Cinémathèque, datent du temps du muet!), n'avait pas réussi à les esquiver et qu'il avait été écrasé par la chute du grand tambour. Grâce à Dieu, il avait été seulement jeté à terre et n'était nullement impressionné (il faut dire qu'Alberto est brésilien et que les esprits africains le chérissent, surtout « Shango » qui est son protecteur). Il y eut un invraisemblable mélange de bras et de jambes, puis nous vîmes Jean-Pierre, méconnaissable. Après avoir été « monté » par le « loa » « Assotor », il était maintenant « chevauché » par « Damballah » et rampait sur le sol, en se tordant comme une couleuvre, émettant un curieux sifflement où on reconnaissait quelque chose comme « kiki ki ki kikiki », qui est le

« langage » même du « loa » que seuls les initiés peuvent interpréter. La possession dura peut-être dix minutes et, je le répète, quarante à cinquante personnes y assistèrent, qui ne demandent qu'à en témoigner. Puis son corps se détendit et il demeura flasque sur le sol. On le traîna à sa table où sa compagne l'attendait, folle de terreur, et la cérémonie put reprendre son cours normal.

Voici maintenant la seconde histoire. Elle concerne une jeune femme un peu snob, d'une élégance raffinée qui, elle aussi, venait pour la première fois au « hounfor ». Je crois bien qu'elle se moquait un peu de nos « négresses » et de leur excitation, lorsqu'elle fut « chevauchée » par « Zacca Médé » qui est un vieil esprit paysan. La belle statue blonde devint un petit vieillard rabougri, réclamant son « alfôr », où il trouva de vieux croûtons de pain et des épis de maïs desséchés qu'il grignota, tout en grattant les chiques (1) qu'il avait attrapées aux jambes en traversant les champs et les bois.

Jean-Pierre C. revient souvent au temple et il lui arrive encore d'être possédé. La belle dame blonde n'a jamais reparu. Sans doute son mari ou son amant la retiennent-ils à la maison, de crainte qu'elle ne se rende à nouveau « ridicule ». Je pense qu'ils ont tort. Je le sais par expérience : il ne faut jamais contrarier un « loa ». Il se trouve que « Zacca Médé » aimait cette femme. Il leur fera payer cher leur attitude, tôt ou tard, et ce n'est pas moi qui les plaindrai.

(1) Les « chiques » sont des parasites qui pénètrent sous la peau où ils pondent, produisant des démangeaisons intolérables.



Trois ou quatre questions, pour en terminer avec ce problème de la possession (que, d'ailleurs, nous retrouverons tout au long de ce livre, puisqu'il est au cœur même du vaudou) :

— La musique joue-t-elle un rôle essentiel ?

Mathilda répond non, formellement. Et il est vrai que j'ai pu assister, assez fréquemment, au phénomène, en dehors de tout contexte musical. Mais je pense qu'elle y aide. Ce n'est pas un hasard si, partout, à toutes les époques, les instruments à percussion ont joué un rôle dans les cérémonies de ce genre. Ils mettent l'organisme en condition. Le P^r Broïda, déjà cité, a fait une constatation intéressante à ce sujet. Il a pu constater que les battements de son cœur étaient parfois en harmonie avec les battements du tambour. Pour ma part, je croirais volontiers qu'ils nous replongent dans un état voisin de l'état fœtal. Nous entendons à nouveau les battements du cœur de notre mère, comme nous les entendions à travers le liquide amniotique, quand nous n'étions pas « seuls », mais encore « reliés » par le cordon ombilical. A ce propos, on peut rappeler que, dans certaines cliniques d'accouchement américaines, on s'est aperçu qu'on pouvait calmer les nouveau-nés, séparés de leur mère, en diffusant, amplifiés, les battements d'un cœur. Il serait intéressant de creuser un peu plus loin dans cette voie.

— La « mambo » peut-elle provoquer à volonté la possession ?

Là encore, la réponse est non. C'est le « loa », et lui seul, qui choisit le corps dans lequel il désire s'incarner. Tel est, en tout cas, l'avis de « Graine promenée » et de tous ses confrères. Cela dit, je voudrais tout de même évoquer quelques événements dont j'ai été le témoin. Au cours d'un voyage à Cuba, nous arrivons, un soir, à une « santeria » (1) qui a lieu au vingtième étage d'un gratte-ciel de La Havane, chez une vieille prêtresse célèbre dans toute l'île. Nous accompagnent quelques officiels venus là pour nous faire plaisir et parce que le culte est reconnu par le régime de Fidel Castro, au même titre que le catholicisme (2). A chacun, la maîtresse de maison serre la main, et tous sautent en l'air, comme s'ils étaient mis en contact avec un courant électrique très puissant (certains roulèrent même sur le sol). Je subis le même sort que tout le monde. Je sentis une force qui me saisissait le bras et qui, peu à peu, prenait possession de tout mon corps, jusqu'à ce que je sois relâché, avec un éclat de rire. Seule Mathilda fut épargnée. La vieille femme ne la connaissait pas ; elle la reçut pourtant comme une sœur, la serrant dans ses bras et la baisant trois fois sur les joues.

Je voudrais encore ajouter ceci : les personnes insensibles, plus particulièrement celles qui « crânent », sont plus facilement « prises » que celles qui sont venues de bonne foi, sans idée préconçue. Mais peut-être les « loa » eux-mêmes veulent-ils alors leur donner une leçon.

(1) La « santeria » est le vaudou cubain.

(2) Alors que, sous Batista, la « santeria » était prohibée pour « ne pas impressionner les touristes américains ».

— Avez-vous été vous-même « chevauché » ?

— Oui, cela m'est arrivé. Contrairement à beaucoup de « savants », je n'aurais jamais osé, sans cela, écrire ce livre. Je dois préciser que cela m'arrive — hélas ! — trop rarement, car j'en éprouve un bien-être extrême, étant, comme on dit, un grand nerveux. Voulez-vous mon plus beau souvenir à ce sujet ? Je me trouvais à « Saut d'eau », la cascade miraculeuse des vaudouissants que les autorités catholiques cherchent à transformer en un pèlerinage, avec haut-parleurs et marchandes de souvenirs saint-sulpiciens. J'étais monté aussi haut que je l'avais pu, à travers les éboulis, pour atteindre l'endroit où l'eau se précipite dans le vide. Le bruit était formidable et je voyais, très en dessous de moi, Mathilda et quelques Français qui nous avaient accompagnés, se baignant et jouant dans le courant très vif. Je fus soudain saisi comme par une main à la nuque et je perdis conscience. Il paraît que je tombai de dix ou douze mètres, me retrouvant dans les bras de la « mambo », sans avoir éprouvé ni peur ni mal.

— Comment la « mambo » fait-elle pour continuer à diriger le service lorsqu'elle est elle-même « chevauchée » ?

Ce n'est plus elle qui le dirige, répond Mathilda, mais le « loa » qui « danse » dans sa tête. Cela vous paraît extravagant ? Je ne suis pas de votre avis. Il m'est arrivé d'assister à une « possession » qui se situait tout à fait en dehors du contexte religieux, puisqu'elle se passait sur une scène de théâtre. Je vous assure que le possédé, quoique inconscient, menait parfaitement son affaire. Il s'agissait du plus grand comédien de ces trente dernières années. On aura compris que je parle de Gérard

Philippe. J'étais, à l'époque, attaché au Festival d'Avignon, avant de devenir secrétaire général du T.N.P., qui n'existait pas encore. On répétait, pour la dernière fois, « Le Cid », qui devait être donné le lendemain. Il devait être trois ou quatre heures du matin. Gérard Philippe et sa partenaire, Françoise Spira, passaient la grande scène d'amour : « Rodrigue, qui l'eût dit ? — Chimène, qui l'eût cru ? » Tout à coup, Gérard changea de visage. Il sembla s'étoffer, grandir. Sa voix elle-même devint méconnaissable. Elle résonnait comme une cloche de bronze dans la cour d'honneur du Palais des Papes, alors presque vide (nous étions, si ma mémoire est bonne, quatre ou cinq seulement, accompagnant Jean Vilar). J'ai dû assister à une bonne centaine de représentations du « Cid » avec Gérard Philippe dans le rôle principal. Il y fut, chaque soir, admirable, mais jamais il n'atteignit, comme ce soir-là, ce quelque chose de « divin » qui faisait dire aux Grecs que les dieux étaient l'essence même du Théâtre. A la fin de la scène, il sembla s'envoler et disparut dans le noir. Nous entendîmes un bruit horrible. Gérard, manquant la rampe qui montait en pente douce des coulisses au plateau, était tombé, d'une hauteur de plusieurs mètres, sur le sol. Nous le retrouvâmes derrière la scène, évanoui apparemment, sa tête reposant sur un rocher où il eût dû se fracasser le crâne. Il ne se souvenait de rien et avait joué, disait-il, « comme dans un rêve ». Le lendemain, malgré les médecins qui voulaient le garder en observation, il obtint le triomphe que l'on sait, ressentant à peine quelques courbatures. Il me dit quelque temps plus tard : « Ne reparle jamais de cette histoire, on me brûlerait comme sorcier ! » Il est vrai qu'il avait de qui tenir : sa mère, Minou, était une prodigieuse voyante. Elle prédit, entre autres, toute la carrière de

Gérard, à une époque où il songeait à devenir, comme son père, avocat.

— Les possédés ne se blessent-ils jamais au cours de leurs « crises » ?

— Non, jamais. Le fait que Gérard Philippe ne se soit fracturé aucun os lorsqu'il tomba de scène a été, pour moi, la preuve décisive qu'il se trouvait dans un état second. Il arrive cependant qu'un spectateur privilégié soit « marqué » par un « loa » (au sens où on dit qu'un animal est marqué au fer par son propriétaire), mais, dans ce cas, sa blessure guérira vite, même s'il en garde une cicatrice très particulière. Peut-être est-ce cette « marque du diable » que recherchaient si soigneusement les Inquisiteurs.

— Vous évoquez souvent l'Inquisition. Tout cela est bien loin de nous. L'Église a évolué. Croit-elle seulement encore aux possessions diaboliques ?

— Certainement, et pas seulement à Haïti. Au moment où j'écris ces lignes, les évêques de France se réunissent à Lourdes, là où la petite Bernadette Soubirous eut ses visions de la Vierge. On sait qu'elle fut enfermée dans un couvent jusqu'à sa mort et que les textes qu'elle écrivit furent soigneusement censurés. Mais sait-on qu'elle fut choisie par l'Église parmi les nombreux possédés qui se manifestèrent à cette époque, au même lieu ? Il y en eut une bonne vingtaine, dont les rapports de la gendarmerie font état. Un des plus intéressants fut le cas du jeune Jean-Pierre Pomiès ; mais laissons la parole au père Cros, qui fut chargé d'une enquête à Lourdes : « Un jour, dans la maison Lacaze, Jean-Pierre Pomiès, garçon de treize ans, était

debout à la distance de deux mètres d'une lucarne... Cette lucarne a 60 cm de haut sur 43 de large, et elle est à plus d'un mètre d'élévation au-dessus du sol. Or, tout à coup, l'enfant aperçut, à travers la lucarne, l'Apparition, et je le vis passer, avec la rapidité d'une flèche, à travers la lucarne sans toucher aux parois. » Le père Cros, qui examina soigneusement les lieux, trouva la chose « humainement inexplicable ».

Cet exemple est trop lointain ? Alors voici des textes qui datent d'hier : « Encore que l'esprit critique et scientifique ait dissipé bien des nuées et ruiné de nombreux mythes, il n'en demeure pas moins que, *dans notre monde moderne, le nombre des possédés démoniaques est considérable. Et je fonde cette affirmation sur une longue expérience personnelle.* » (P^r Jean Lhermite, « Ecclesia », octobre 1954.) Monseigneur Cristiani, dans son livre *Satan dans le monde moderne* (1), publié en 1959, affirme tranquillement qu'« il est évident que l'histoire des religions, si l'on met à part l'unique religion véritable, celle des patriarches, puis celle de Moïse et enfin la religion chrétienne, *n'est rien d'autre que l'histoire du satanisme* ». Et il relève complaisamment les exorcismes qui se pratiquent de nos jours, dont le rituel n'a pas varié depuis le Moyen Age. Celui-ci, par exemple : « Je ligote ma femme sur une chaise, et le R.P. Berger impose silence au démon. Puis, après avoir prié les saints, commence l'interrogatoire. » (Notes prises par le mari de la victime, monsieur G., le 14 septembre 1953, cité par Mgr Cristiani, qui ajoute : « Au moment où nous écrivons ceci, les exorcismes ont encore lieu. »)

Certes, on n'allume plus de bûchers, mais le supplice

(1) Éditions France-Empire.

de l'exorcisme, quoi qu'on en ait dit, est encore pratiqué (1) de nos jours. Quant à la peine atroce du « murus strictus » (2) est-on si sûr qu'elle ait tout à fait disparu ? Et faut-il rappeler les internements d'office, faits « à la demande des familles », dont il existe, hélas ! tant d'exemples récents ?

(1) Au cours d'un débat public qui eut lieu en novembre 1973, le père Debourges a confirmé qu'il existait toujours un prêtre exorciste par diocèse. Après avoir rappelé que la formule du baptême contenait déjà un « exorcisme ordinaire », il a reconnu qu'il pratiquait régulièrement ce genre de cérémonie dans l'Indre, et, au moins une fois chaque année, un « grand exorcisme » destiné à chasser les démons des corps des possédés.

(2) Il y avait deux sortes d'emprisonnement pour les suspects de sorcellerie : le « murus largus » et, le plus sévère, le « murus strictus » ou « durus », tous deux comportant l'isolement complet et une nourriture réduite au pain et à l'eau. Dans son remarquable ouvrage *The Inquisition in the Middle Ages* (réédité par « The Citadel Press », New York, 1954), Henry Charles Lea dresse un tableau complet des techniques utilisées par l'Inquisition, auquel on pourra toujours se reporter.

L'INITIATION

Si l'on peut affirmer que la plupart des Haïtiens ont affaire au vaudou à un moment ou un autre de leur existence, il est très difficile de donner — même de manière approximative — le nombre de ceux qui ont été effectivement initiés aux mystères. Nous l'avons dit : il n'existe aucune organisation centrale et, a fortiori, aucune archive. Le seul moyen qui reste pour approcher la vérité serait de trouver la réponse aux questions suivantes : combien existe-t-il de « hounfor » à Haïti ? Et quel est, chiffre moyen, le nombre de « kanzo » par temple ? A la première question, on peut, à coup sûr, répondre : des milliers. Un seul exemple nous en convaincra : dans la petite commune rurale de Pilate (département du Nord), un prêtre catholique (1), peu suspect de complaisance, a pu recenser 235 « houngan » et 52 « mambo » auxquels il ajoutait 27 « houngan » et « mambo » d'autres communes, régulièrement visités par les Pilatois. D'autre part, il ressort de l'enquête à laquelle je me suis livré sur place que le nombre des « kanzo » en service dans chaque temple oscille entre vingt et une bonne centaine. En supposant

(1) Frère Robert s.c. : *Sociologie d'une paroisse rurale haïtienne*. Thèse encore inédite, page 197 (citée par J.-M. Salgado dans sa pastorale : *Le culte africain du vaudou et les baptisés en Haïti, op. cit.*).

cing mille « hounfor », réunissant chacun cinquante « hounssi », on arriverait au chiffre énorme de 250 000 initiés. Énorme? Mathilda, consultée, l'a trouvé très en dessous de la vérité. A l'en croire, il faudrait le multiplier par quatre ou par cinq. En effet, la majorité des jeunes gens et jeunes filles appartenant à la classe paysanne, entreraient au temple dès qu'ils atteignent l'âge de 14 à 18 ans. Il en serait de même pour une fraction encore très importante du prolétariat et du sous-prolétariat des villes. En fait, seule la classe mulâtre se tiendrait à l'écart; encore ne faudrait-il pas y regarder de trop près (1). Bien entendu, tous ne pratiquent pas de manière régulière, certains ne participant qu'aux cérémonies familiales, ou ne venant au temple qu'occasionnellement.

Quoi qu'il en soit, nous nous trouvons en face d'une masse considérable d'Haïtiens, parmi lesquels on trouve une majorité de gens très simples (ces « hommes grossiers » dont parlait avec mépris Dom Poulet) qu'il devrait être facile d'appâter avec une gratification ou de faire céder devant la menace. Promesses et menaces n'ont sûrement pas manqué et, cependant, il ne semble pas qu'aucun d'entre eux ait consenti à trahir son serment (2). Peut-être est-ce difficile à croire, mais c'est ainsi. Nulle part il ne m'a été donné de lire un compte rendu un peu détaillé de l'initiation. Encore moins une

(1) Il est de fait que je connais, personnellement, des intellectuels et des bourgeois aisés qui se sont révélés, à ma grande surprise, avoir subi l'initiation « kanzo ».

(2) Les initiés aux mystères antiques surent eux aussi « fermer la bouche » : « Aucun auteur païen n'a osé enfreindre les interdictions pour révéler la nature des rites salvateurs. Les chrétiens se montrent un peu moins discrets, mais leur témoignage est suspect, car ils ne se soucient ni d'impartialité, ni d'exactitude ». (*Histoire des religions* publiée sous la direction de Henri-Charles Puech, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, 1970.)

étude sur ce que pouvait éprouver le candidat pendant les épreuves. Les auteurs s'en tiennent généralement aux cérémonies publiques, dont ils donnent une description plus ou moins fidèle. Lorsqu'ils cherchent à aborder la partie secrète, c'est-à-dire celle qui se passe à l'intérieur du « guévo », ils restent dans le vague ou énoncent d'effroyables âneries. Passons sur les contre-vérités de Mgr Kersuzan (1) et du Père Carl Edward Peters (2), qui ne voient dans tout cela qu'invocations du démon; passons aussi sur les naïvetés de William Seabrook (3), qui a cru être initié parce qu'il avait reçu ce qu'il appelle le « baptême du sang » (4) et venons-en aux auteurs sérieux. Louis Maximilien (5), généralement bien informé, gâche tout en voulant, par principe, assimiler le « Grand Maître » au Christ, alors que ce dernier, contrairement à la Vierge et aux saints, n'apparaît jamais dans la prière vaudou. Nous retrouvons ici la démarche constante de l'intelligentsia haïtienne qui, pour rendre acceptables ses traditions africaines, cherche à les faire entrer, de force au besoin, dans le moule de la pensée occidentale (6). Milo

(1) Mgr François-Marie Kersuzan : *Conférence populaire sur le vodou*, Port-au-Prince, 1896.

(2) Carl Edward Peters : *La croix contre l'Asson*, Imp. « La Phalange », Port-au-Prince, 1960.

(3) William Seabrook : *L'île magique*, trad. de F.-M. Watkins, Coll. « J'ai lu », 1971.

(4) Il arrive, lorsqu'un animal est sacrifié aux esprits, que le « houngan » trace avec le sang recueilli une croix sur le front et sur les bras des fidèles. Il ne s'agit là nullement d'une cérémonie initiatique, mais d'un geste par lequel on attire la protection du « loa ».

(5) Louis Maximilien : *Le vodou haïtien*, op. cit.

(6) Une brochure de propagande touristique, publiée en 1972 à Port-au-Prince, parle enfin du vaudou comme d'une religion, et d'une religion actuelle. C'est un grand progrès. Jusqu'à ces dernières années, lorsqu'on y faisait allusion, c'était toujours au passé, et en insistant uniquement sur l'aspect « sorcellerie ». Il faut donc féliciter vivement

Rigaud (1) dont la femme, Odette Menesson-Rigaud, française d'origine, reçut le « açon », évoque à peine l'initiation des « kanzo », « initiés au feu, vivant psychiquement dans le feu ». Notre compatriote Alfred Métraux (2) est celui qui, à force de patience et d'amour, a réussi à s'approcher le plus près de la vérité. Mais, comme beaucoup d'ethnologues, il se perd dans les plus infimes détails et l'essentiel lui demeure masqué.

Il m'a fallu beaucoup de persévérance pour réussir à devenir « hounssi kanzo » (3). Je ne suis pas le seul Français dans ce cas. Outre Odette Rigaud déjà citée, ont été initiés, à ma connaissance, plusieurs dizaines de nos compatriotes, dont l'âge s'étale entre vingt et soixante ans. Il y a, parmi eux, une technicienne de la télévision, un informaticien, un cadre de banque, un musicien, une psychologue, un entrepreneur, une couturière, une employée et un commerçant. Aucun d'eux n'a parlé et, j'en suis sûr, ne parlera. Qu'on n'attende pas de moi une conduite différente, mais il y a certaines choses que je suis autorisé à dire. Elles ne touchent en

le Bureau du Tourisme haïtien. On regrettera seulement que le « Grand Maître » vaudou soit, une fois de plus, assimilé au Dieu chrétien. Ainsi la religion du monde noir risque-t-elle d'apparaître comme une simple secte chrétienne, parmi tant d'autres.

(1) Milo Rigaud : *La tradition Voodoo et le Voodoo haïtien*, Éditions Niclus, Paris, 1953.

(2) Alfred Métraux, *op. cit.*

(3) La première fois où je devais entrer dans le « guévo », je me suis coupé, par accident, trois tendons de la main gauche (en ouvrant, un peu rudement, une porte-fenêtre). J'ai dû être opéré et subir une longue rééducation avant de récupérer l'usage de ma main (à 100 % il est vrai). La seconde fois, la partie gauche de mon visage s'est couverte d'un eczéma très pénible dont j'ai eu le plus grand mal à me débarrasser. Je n'ai vu dans tout cela que des coïncidences, mais Mathilda a pris ces événements très au sérieux. Au point qu'elle a longtemps hésité avant d'accepter qu'une troisième date fût choisie. Ce fut la bonne.

rien au « secret » de l'initiation, mais elles permettent d'en saisir le sens et la portée ou, du moins, d'en sentir quelque chose. Si je ne puis dire toute la vérité, on peut être assuré que je ne dirai rien qui ne soit vrai. Ce n'est pas une attitude si fréquente chez ceux qui ont parlé du vaudou. On espère que le lecteur en tiendra compte.



Initier vient du latin « initium » : commencement. Être initié, c'est recommencer, participer à une nouvelle genèse. Il s'agit, pour le candidat, d'accepter volontairement de mourir, d'être plongé dans les ténèbres du ventre maternel et d'affronter les angoisses d'une nouvelle naissance. Ainsi il deviendra, au sens propre, un « autre » (1). A l'opposé des religions dites « révélées » (2), toutes les religions « à mystères » (3) sont bâties sur ce rituel de mort et de renaissance. Plus nous avancerons dans nos recherches, plus nous nous apercevrons que le vaudou, s'il offre des caractéristiques particulières, ne saurait, en aucune façon, être considéré comme un phénomène isolé, qu'il se rattache à un grand courant spirituel universel. Ainsi le rituel de

(1) « On peut être son ami, son compagnon ou son amant ; on peut posséder tout son cœur et toute sa confiance. Pourtant il restera un « autre » au-delà de celui qu'on connaît. On ne s'apercevra de cet « autre » que lorsqu'on aura pénétré dans son royaume. Alors, on aura presque la sensation d'avoir côtoyé un abîme (Julius Evola : *La tradition hermétique*. Éd. Traditionnelles. Paris, 1963).

(2) Encore le christianisme des origines comportait-il un baptême « initiatique » avec immersion complète, allant jusqu'à la suffocation.

(3) Les mystères antiques étaient appelés « musticos », de « mueien » : fermer. Ceux qui y avaient participé devaient garder, en effet, la bouche close. De même les « kanzo », lorsqu'ils se saluent, tracent-ils, d'un pouce rapide, une croix sur leurs lèvres, signifiant ainsi qu'ils sauront conserver le secret.

l'initiation « kanzo » est-il sans doute très voisin de celui qui était pratiqué, dans notre Occident, par les confréries de Déméter, de Dionysos ou de Mithra. Nous aurons l'occasion de voir qu'il en reste quelques traces, quoique fort atténuées, dans la franc-maçonnerie moderne, ce qui explique, soit dit en passant, les excellents rapports qu'elle entretient, à Haïti, avec le vaudou.

Nul ne peut s'engager dans la voie initiatique sans le secours d'un maître. Le néophyte que « l'esprit travaille » (1) devra donc se mettre en quête d'un « houn-gan » ou d'une « mambo » qui accepte de le prendre en charge. Celui-ci commencera par lui imposer une période probatoire au cours de laquelle son comportement sera soigneusement étudié. S'il est définitivement agréé, il devra verser une somme relativement importante au temple. Certains observateurs ont cru découvrir dans ce fait la preuve de la « rapacité » des « houn-gan ». Dans ce cas, il faudrait aussi parler de rapacité à propos du psychanalyste qui impose de lourds sacrifices financiers à ses patients, l'efficacité du traitement en dépendant dans une large mesure. D'ailleurs, dans bien des cas, le candidat pourra s'acquitter de sa dette par versements échelonnés, toujours fixés en fonction de ses possibilités, ou même en nature : un maçon en contribuant à la réfection ou à l'embellissement du « houn-for », une ménagère en effectuant des travaux de blanchissage ou de couture. Enfin arrive le grand jour, celui

(1) Les Dahoméens disent : « Vodoun Oua Nou H'é » (un psychanalyste dirait que les forces du « ça » les travaillent), ce que les missionnaires et les colons français ont sottement traduit : « Le fétiche nous tracasse », inventant ainsi un pseudo-fétichisme qui n'a jamais existé.

où le « hOUNGNO » (1) fait son entrée au temple. Il se présente avec ses offrandes (une poule ou un coq, parfois un agneau ou un chevreau) et un petit sac contenant ses vêtements : une robe blanche neuve, parfois ornée de dentelle pour les femmes, un pantalon et une chemise blanche pour les hommes. C'est la tenue de « hOUNSSI » qu'ils porteront à leur sortie du « GUÉVO ». Ils y ajouteront un vêtement de fête pour la « danse » qui clôturera la période initiatique. Appelée « RAD' GNANGNAN », il s'agira, pour les filles, d'une belle robe de couleurs vives, le plus souvent de coton.

L'initiation dure généralement une semaine entière, au cours de laquelle le néophyte est rigoureusement isolé. Il n'apparaîtra en public qu'au cours de l'épreuve du feu, dite « BOULÉ ZIN » (2), qui se situe vers le milieu de la semaine; encore sera-t-il enveloppé d'un suaire, comme dans un cocon, et devinera-t-on à peine sa silhouette.

Il est rare qu'une initiation individuelle ait lieu. Les vaudouissants estiment que, sous cette forme, l'épreuve serait trop pénible et je puis assurer que la présence de compagnons rend les choses moins difficiles. Les initiations ont donc lieu par petits groupes de trois à cinq candidats qui, pendant leur séjour dans le « GUÉVO », sont placés sous le contrôle d'une « MAMAN HOUNGNO » chargée de la discipline et de l'instruction. Tout manquement à l'obéissance est sévèrement sanctionné, la « MAMAN HOUNGNO » n'hésitant pas, quand le besoin s'en fait sentir, à employer les moyens les plus fermes, y

(1) De « HUN », esprit, et « GNO » nouveau-né. Le « HOUNGNO » est celui qui naît à l'esprit.

(2) Littéralement : le brûler des « ZIN », qui sont des petits pots de terre ou de fer.

compris le fouet. Il n'empêche que chaque « hounssi » lui gardera une grande tendresse. Elle aura été, en quelque sorte, sa garde-malade et la sage-femme qui l'a aidé à venir au monde, sa nouvelle mère étant la « mambo » et son nouveau père le « houngan » qui, dès lors, occuperont une place égale, sinon supérieure, à celle des vrais parents.

Nous voici donc le soir de l'entrée au temple. Les fidèles sont assemblés et les tambours battent. Les candidats dansent sur place, face à leur « maman houngno » et leurs pieds foulent les « vévé » des esprits qu'ils ont choisis pour présider à leur initiation. La nuit s'avance et la tension monte; et voici que se produit l'événement tant attendu : le « vol » des néophytes (1) à qui on place, à l'improviste, un bandeau sur les yeux. Leur famille et leurs amis les entourent et leur font des adieux touchants. Beaucoup sont en larmes, car ils savent que les « houngno » vont mourir et que, s'ils doivent renaître, ils ne seront plus jamais tout à fait les mêmes. Mais, très vite, on les arrache à ces embrassements et ils sont entraînés vers le « guévo » dont les portes, un instant entrouvertes, se referment. Dans cette pièce sombre, où règne une température étouffante, ils vont connaître les angoisses de l'agonie.

(1) Il arrive qu'un simple spectateur soit « volé » en même temps que les candidats. Dans ce cas, il devra subir les mêmes épreuves et sortira « hounssi kanzo », en quelque sorte de force. Ce fut le cas d'une jeune Américaine noire lors de ma propre initiation. On imagine l'inquiétude des amis qui l'accompagnaient lorsqu'ils la virent disparaître en criant d'effroi et qu'ils restèrent sans nouvelles pendant une semaine. Elle avait été « choisie » par les esprits eux-mêmes et dispensée, de ce fait, de toute formalité, le temple prenant à sa charge ses frais d'initiation. Pas plus que les autres elle n'a parlé, et elle semble satisfaite de sa nouvelle situation.



Tout cela est purement symbolique, dira-t-on. Oui et non. Bien entendu le candidat ne meurt pas, au sens physiologique du terme, mais je puis attester que les angoisses qu'il éprouve n'ont rien de symbolique. Il s'agit bien des sueurs de la mort. Certes, leur durée est plus ou moins longue selon les candidats, mais tous les éprouvent, de même que tous, ou presque, vers la fin des épreuves, voient « le soleil briller à minuit » (1), c'est-à-dire ont des visions dont la lumière et le relief sont très supérieurs à ceux des rêves.

Naturellement, il ne manquera pas de bons esprits pour demander à quoi sert tout ce cérémonial compliqué, ces douleurs et ces épreuves. On leur répondra par une autre question : à quoi sert une séance d'imagérie mentale, à quoi sert une psychanalyse ? Car, en définitive, c'est bien de cela qu'il s'agit, mais poussé à un degré d'efficacité que ne soupçonne pas notre science moderne, qui en est encore aux balbutiements en la matière. Avec l'aide du « houngan » ou de la « mambo », l'initié va faire une plongée dans son inconscient, atteindre cette « autre scène » dont parlait Freud qui commande en réalité notre comportement. Dans ce travail, outre l'interprétation des rêves qui sera faite, chaque matin, par la « mambo », trois épreuves vont jouer un rôle décisif : le « boulé zin », dont nous donnerons, en annexe, une description aussi fidèle que possible, et deux autres épreuves dont il ne m'est

(1) L'expression est de l'écrivain latin Apulée, relatant son initiation aux mystères d'Isis. En franc-maçonnerie, on dit du profane qui est fait apprenti-maçon qu'il « reçoit la lumière ».

malheureusement pas possible de parler. D'ailleurs, hors de leur contexte, comment pourrait-on décrire ce qu'éprouve réellement l'initié ? En quoi, par exemple, le sacrifice d'un animal diffère-t-il du travail d'un boucher ? Ici apparaît, dans toute sa force, la notion de « secret ». Des sots ont voulu y voir la volonté de cacher des actes honteux ou répréhensibles. Il s'agit de bien autre chose : le secret est lié à la notion de « trésor ». Le trésor n'est pas un don gratuit : il se découvre au terme de longues épreuves. Il est le symbole de la vie intérieure, et les monstres qui le gardent (et qu'il va falloir combattre et vaincre) ne sont autres que des aspects de nous-mêmes. Celui qui est capable de garder le secret acquiert une force incomparable. Le secret maçonnique est bien peu de chose (et, d'ailleurs, existe-t-il réellement ? Un grand-maître du Grand Orient l'a nié formellement), il a permis cependant aux loges de préparer la Révolution française avec l'aide d'une petite élite intellectuelle. Ce n'est pas un hasard si les religions de type initiatique ont été si fortement combattues. L'initié n'est plus un sujet malléable qu'on puisse faire adhérer à n'importe quel dogme, qu'il soit politique, philosophique ou religieux. Certes, « rien de ce qui est humain ne lui est étranger », mais il se considère comme « apparenté à la famille des dieux » (1) et c'est là, sans doute, le sens de la défense que l'on fait dans les Mystères d'en révéler les secrets à ceux qui n'ont pas été initiés : « Comme le divin est ineffable, on défend d'en parler à celui qui n'a pas eu le bonheur de le voir. » (2)

(1) Juvénal (*Satire XV*).

(2) Plotin, *Ennéades*.



Je me trouvais donc dans le « guévo » depuis plusieurs jours. Une initiée, qui vint m'y rendre visite, m'a rapporté qu'elle m'avait trouvé terriblement vieilli, méconnaissable, « comme Lazare au sortir du tombeau », a-t-elle précisé. C'est alors que vinrent les « visions » dont il m'est permis de parler, autorisation qui ne me fut accordée qu'après beaucoup de tergiversations, « parce que le temps était venu pour certains Blancs d'apporter leur témoignage ». Je voudrais me garder de toute comparaison abusive, mais il faut évoquer ici Thérèse d'Avila parlant de ses « visions » et de ses « ravissements ». On sait que l'Inquisition s'intéressa de près aux phénomènes qu'elle éprouvait, d'autant qu'ils étaient partagés par beaucoup de gens à cette époque, en particulier par ces « alumbrados » (1) qui fournirent, pendant longtemps, un excellent « bois à brûler » pour les bûchers qui flambaient en permanence sur les places publiques, au point, dit un témoin, « qu'il fallait se boucher le nez ou respirer constamment des parfums ». Elle s'en tira, si l'on ose dire, de justesse, Gaspar Diaz et le « chevalier chrétien » (2) qui la surveillaient « considérant sa désinvolture et sa gaieté comme incompatibles avec la sainteté » (3), et ses

(1) « Théologiquement, on pourra nier le rapport des « alumbrados » avec le mysticisme espagnol ; mais, au point de vue psychologique, la négation est puéride. L'alumbrado est un mystique de basse condition ». (Gregorio Maranon : *Don Juan*, coll. Austral, Madrid, 1953).

(2) Gaspar Diaz avait été recommandé à Thérèse par un membre de sa famille, surnommé le « chevalier chrétien ». On a toutes les raisons de supposer que l'un et l'autre étaient des mouchards de l'Inquisition.

(3) Paul Werrie : *Thérèse d'Avila*, Éd. Mercure de France, 1971.

visions comme éminemment suspectes. Toujours est-il qu'elle en décrit de deux sortes : les « visions intellectuelles », auxquelles ne prennent part ni la vision ni même l'imagination, et les « visions imaginaires » qui ne sont ni des songes ni des réminiscences, mais des « ravissements », des « transports » comportant une participation évidente du corps. Le « docteur de l'Église universelle » (1) décrit avec précision ces symptômes — d'une admirable langue, à la fois « parlée » et fulgurante — dans son autobiographie « Vida » et dans son « Camino de perfeccion ».

Je ne sais à quelle catégorie appartenaient mes visions (à la seconde, je suppose). Le mieux, me semble-t-il, est de rapporter les choses telles qu'elles se passèrent, sans chercher à les faire entrer dans une classification. Il me sera facile d'en donner une description minutieuse tant elles sont restées vivantes. Je puis, presque à volonté, sinon les revivre, du moins les revoir, quoique d'une manière effacée et pâlie comme une épreuve photographique jaunie par le temps.

J'étais couché. Quelle heure était-il ? C'était le jour, semble-t-il, mais il m'est impossible d'apporter plus de précision : on perd très vite la notion du temps dans le « guévo », où l'on ne dispose, d'ailleurs, d'aucun instrument, ni même de repères permettant de le mesurer. Je ne dormais pas, de cela je suis sûr, mais j'avais les yeux fermés et je réfléchissais à ce qui m'arrivait, peu content de mon sort et me demandant si j'avais bien fait de m'embarquer dans cette aventure. Avais-je la santé de supporter tout cela ? Était-ce bien « raisonnable » ? Je me souvenais d'une expérience mystique dont m'avait

(1) Thérèse d'Avila est la première femme à qui l'Église romaine accorda ce titre, le 27 septembre 1970, sous le règne du pape Paul VI.

parlé le cher Raymond de Becker, maintenant disparu. « Quel dommage », disait-il, « que les prêtres d'aujourd'hui retirent des autels ces saints et ces anges ruisse-lants d'or, ces ostensoirs ornés de rayons, ces ciboires brillants comme le soleil ! Ils sont si éloignés du mysti-cisme qu'ils ignorent que les visions des saints sont d'abord une « vision » de la couleur et de son éclat ». Et il me raconta une expérience personnelle qui l'avait beaucoup frappé. J'y songeais dans la grisaille de mes pensées lorsque, soudain, je « vis ». Cela me frappa comme un coup de poing et je me souviens que mon corps se mit à trembler. Il y avait devant moi une forêt profonde, une forêt comme je n'en avais jamais vu et n'en verrai sans doute jamais plus. La richesse, la couleur et l'exubérance du monde végétal m'emplis-saient les yeux et le cœur. Je me dis que le monde devait être ainsi, à la Création, lorsqu'il était neuf et pur de toute souillure. Je pensai : ainsi donc c'est cela, le « paradis terrestre » dont rêvent tous les hommes, sans jamais l'apercevoir, tant il est éloigné de l'imagination la plus exaltée ! Il me sembla que je descendais une pente et que j'atteignais une vallée. Cela n'avait ni l'incohérence des rêves ni même leurs couleurs (lorsque, par chance, nous ne rêvons pas en noir et blanc). Au contraire, j'avais l'impression d'entrer, pour la première fois peut-être, dans la réalité. D'ailleurs, j'ouvris les yeux et l'image persista, quoique légèrement moins éclatante, et je baissai à nouveau les paupières pour en profiter pleinement. Des arbres, des arbres et encore des arbres, remuant doucement leur ombre sous un soleil éblouissant et, tout au fond, un arbre plus grand que tous les autres, allant vraiment « de la terre au ciel », arbre de Jessé, arbre d'Ezéchiël, arbre de la « Boddhi » sous lequel Bouddha atteignit l'illumina-

tion, arbre du jardin des Hespérides, Axe du monde, Pilier cosmique, Poteau Mitan, Arbre roi produisant tous les fruits et toutes les fleurs, capable d'ombrager tous les jardins. Son tronc était si large et si puissant qu'il avait fait éclater un haut mur qui, semblait-il, bornait la forêt, qu'il l'avait jeté à bas. Ses moellons disparaissaient sous les lianes et les fougères dont les jeunes pousses dressaient leurs têtes comme des serpents. J'atteignis le grand arbre, je touchai son tronc immense. Il était rugueux et chaud comme le corps d'un grand mammifère, éléphant ou rhinocéros; encore ces animaux ne peuvent-ils donner une idée de sa taille (il faudrait évoquer le brontosauve, le plésiosaure ou le diplodocus). Je cherchai à lui donner un nom, mais ses branches étaient si hautes que j'apercevais à peine les feuilles. Il me sembla qu'elles s'alignaient, en deux rangées, autour des rameaux, et je songeai à l'acacia, le « bois chaud » dont l'Arche d'alliance était construite, qui sert de symbole aux francs-maçons et qui figure parfois sur le « pé », sous forme d'un bâton fourchu. Je franchis l'éboulis qui marquait l'endroit où le mur s'était effondré et je m'engageai sur un sentier qui se dirigeait vers une clairière qui me parut être entourée de pins. Il y avait là une petite maison très ancienne et presque en ruine. Je discernai sur le fronton, à demi effacée, une inscription que j'eus beaucoup de peine à déchiffrer : « Don Juan », me sembla-t-il, mais je ne pourrais pas en jurer. Qu'est-ce que cela voulait dire ? Que venait faire le libertin espagnol dans ma vision ? Le lendemain matin (ou ce qui me parut être le lendemain, au petit jour), la « mambo » vint rendre visite à ses « hOUNGNO ». Elle s'assit au chevet de chacun de nous et nous demanda de lui raconter nos visions et nos rêves. Lorsque ce fut mon tour, elle m'écouta en souriant et en

approuvant de la tête. « Et tu n'as pas compris ? » me dit-elle lorsque j'eus fini. Non, je n'avais pas compris, j'avais seulement éprouvé l'impression la plus exaltante de mon existence. Elle me montra du doigt une gravure épinglée à mon chevet : « Tu le reconnais, celui-là ? » Il s'agissait d'un vieux chromo représentant saint Jean-Baptiste, à qui les vaudouissants offrent chaque année, le 24 juin, au solstice d'été, leur plus beau bélier. « Tu as vu l'arbre et la maison du Seigneur Jean, il t'a fait la grâce de te montrer sa force et sa splendeur. Tu songeras désormais à lui bien souvent, car il a encore beaucoup de choses à t'apprendre. Peu à peu, tu comprendras que tout était dit dans ta vision. » Puis elle sortit, nous laissant à nos songes. Je ne sais ce qu'éprouvaient mes compagnons, mais j'avais le cœur plein d'un bonheur si intense que j'aurais voulu le faire partager à tous. Je faillis parler, mais je vis la « maman hounгно » qui me regardait, du coin de l'œil, son fouet à la main. C'était une bonne petite fille, serviable et souriante dans la vie de tous les jours. A ce moment-là, elle avait l'air de la statue de la Justice qui, on le sait, est toujours distante et glacée. Je me tins coi et me retournai sur ma couche. C'était ce que j'avais de mieux à faire.



Ma seconde « vision » eut lieu quelque temps après. Il me semble que nous étions au cœur de la nuit, car il y avait un grand silence et la « maman hounгно », installée sur une petite chaise, somnolait la tête entre les bras. Pauvre « maman hounгно », elle devait être plus fatiguée que nous-mêmes ! J'eus une bouffée de tendresse vers elle et je me soulevai sur le coude pour la regarder. Elle dut m'entendre, car elle ouvrit un œil et me jeta un

regard courroucé, plus courroucée sans doute contre elle-même, pour s'être laissé aller au sommeil, que contre son « nouveau-né ». Je repris cependant la position que je n'aurais pas dû quitter. C'est alors que vint la « vision », aussi brutale et inattendue que la précédente. Il y avait une nouvelle personne dans la pièce, qui me regardait. Je discernais mal son corps, mais je voyais son visage, immense, et, surtout, ses yeux qui me fixaient, dans lesquels passaient tout l'amour du monde et toutes les formes possibles de l'amour : amour filial, tendresse maternelle, passion dévorante, désir sexuel, adoration ; tout cela non pas alterné, mais intimement mêlé, montrant clairement qu'il s'agissait de la même chose, qu'il n'y a que des nuances entre l'amour de Dieu et l'amour d'une femme, entre le plaisir érotique et la tendresse la plus « pure ». J'avais devant moi, présente, la grande Déesse-Mère à qui les hommes ont donné bien des noms, mais qui est toujours la même, qu'on l'appelle Vénus Astarté, Cybèle, Isis, Artémis, Erzulie ou Notre-Dame. On sait que les évangiles ne sont guère tendres pour la mère, qui n'y occupe d'ailleurs qu'une place infime. Il n'empêche que si le christianisme put se répandre à travers le monde, il le doit essentiellement au culte de la Vierge, se substituant aux déesses locales. « Vive la grande Artémis d'Éphèse ! » répondaient les Éphésiens à Paul, après l'avoir courtoisement écouté. Croit-on qu'ils se seraient ralliés, plus tard, au Christ s'il n'y avait eu, avec lui, la « femme » éternelle, à la fois jeune fille et mère, dont seul le nom avait changé.

J'étais donc en face de la « Mère » et en elle étaient toutes les beautés du monde. Je l'ai dit : je ne voyais pas son corps, mais je le sentais palpiter, je sentais monter vers moi l'odeur de son ventre et de ses aisselles, je

respirais le parfum de ses cheveux qui coulaient le long de son visage. Celui-ci était noir, du noir éclatant qu'ont l'antracite ou le jais. Je comprenais soudain pourquoi, dans le catholicisme, il y a tant de vierges noires, telles celle de Chartres trouvée au fond d'une crypte, celle de Montserrat ramassée dans un repli du rocher ou encore celle du « Romigier » à Manosque, que découvrirent un cultivateur et ses bœufs dans un champ qu'on venait de brûler pour le débarrasser de ses broussailles. Toutes sont l'image de la Terre-Mère et de ses profondeurs mystérieuses, là où les végétaux prennent la couleur noire sous l'action de l'eau et du feu, se minéralisent et deviennent sources d'énergies nouvelles. Je plaignais le malheureux prêtre (fort cultivé par ailleurs) qui, ne pouvant ou ne voulant pas comprendre ces secrets, m'avait raconté dans ma jeunesse, avec un racisme désarmant tant il était naïf, que « s'il y avait des vierges noires (1), c'est parce qu'elles portaient, par humilité, tous les péchés des hommes sur leur peau ». Ne riez pas ! C'est encore l'explication la plus courante. Je regardais le grand visage noir avec toute la tendresse, toute la passion et tout le désir du monde...

Avant d'aller plus loin, je souhaiterais, si vous le voulez bien, retourner, un instant, à Thérèse d'Avila : elle a beaucoup à nous apprendre. C'est une sainte qui brûle tellement que, pendant longtemps, on ne l'a prise qu'avec des pincettes, lui préférant les tiédeurs de

(1) Ces statues de « vierges noires », toujours découvertes dans des lieux souterrains, ont un rapport avec l'initiation. Il est significatif de noter que leur visage est souvent marqué de signes qui semblent bien être des scarifications ou des tatouages. Ainsi, la vierge noire de Cracovie porte deux traits parallèles sur la joue droite, signe que l'on retrouve identique chez la « Mater Doloris » de Mexico, adoptée par les vaudouissants comme l'image d' « Erzulie Dantor ».

l'autre Thérèse, celle de l'Enfant-Jésus. L'Espagnole est une femme sensuelle et coléreuse (le jésuite G. Hahn a même parlé d'une « hystérique extatique ») (1), qui n'a pas peur des mots. Et ceux qu'elle emploie pour décrire ses extases sont ceux de l'amour physique. Elle utilise des expressions telles que « jouir de Dieu », « très délectable façon de jouir », « folle et enivrée d'amour ». L'académicien Louis Bertrand a été scandalisé par ces cris, allant jusqu'à écrire : « ... ces phénomènes du ravissement mystique ont quelque chose de choquant, et, quelquefois, de répugnant, où la sainte voit comme la rançon de la faiblesse et de la misère humaines. Incapable de supporter des états aussi prodigieux, notre pauvre nature en est bouleversée jusque dans ses régions les plus basses, celles qui nous sont communes avec l'animalité. » (2) Or ces phénomènes, dans lesquels l'extase religieuse et l'orgasme sont étroitement mêlés, ne sont pas rares chez les mystiques. Il faut choisir : ou on refuse le mysticisme parce qu'il risque d'intéresser la totalité de l'homme, y compris ses « régions basses », ou on l'accepte, auquel cas il faut aussi accepter les « jouissances » de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix (et même celles de Molinos, qui permettait à ses pénitentes « de s'égarer par l'esprit en Dieu en s'aidant de caresses et d'attouchements »). Je ne suis plus de la première jeunesse et je vous affirme que j'étais vraiment brisé par mon long séjour dans le « guévo »; il n'empêche que mon corps tout entier — y compris ces régions que la volonté ne dirige guère — se tendait vers

(1) Dans une étude intitulée *Les phénomènes hystériques et les révélations de sainte Thérèse* (« Revue des questions scientifiques », Bruxelles, tome XIII, 1882). Citée par Paul Weerie dans son livre *Thérèse d'Avila, op. cit.*

(2) Louis Bertrand : *Sainte Thérèse*, Paris, 1938.

l'apparition noire. C'est entendu, je ne suis pas un saint. Mettons que je sois plus proche des « alumbrados » dont j'aurais probablement partagé le sort, un « mystique grossier » pour reprendre l'expression de Marañon. Il n'empêche que cela était à la fois extraordinairement agréable et tout à fait nouveau, que mon désir se situait à un niveau bien au-dessus du désir normal — qui apparaissait alors dérisoire — que j'avais l'impression d'avoir affaire non pas à une femme, mais à toutes les femmes, et, à travers elles, à la création tout entière. Les grands yeux qui me fixaient se fermèrent. Le visage disparut comme il était venu. A cet instant, j'aurais tout donné, y compris ma vie, pour le conserver encore un instant, mais j'étais seul, avec mes compagnons de misère. Je sombrai dans un sommeil profond.



Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur l'initiation « kanzo », mais je ne suis pas autorisé à aller plus loin. Estimez-vous heureux d'en avoir aperçu un reflet, et relisez les maîtres qui ont fait allusion à des initiations semblables. Je vous l'ai dit : ce n'est pas une affaire particulière au monde noir, même si, par rapport aux autres mondes, il a su mieux conserver et mieux défendre des traditions qui nous sont communes. Vous trouverez toujours dans ces lectures quelque chose à glaner et cela enrichira votre culture générale, ce qui vous sera bien utile dans les dîners en ville. Vous êtes trop fatigués pour chercher vous-mêmes ou ne disposez pas du temps nécessaire ? Voici quelques citations qui vous aideront : « L'initiation d'Eleusis comporte un mariage mystique » (Tertulien); « La musique comprenant danse, rythme et mélodie, par le plaisir

qu'elle procure et par la beauté de l'art, nous rattache au divin » (Strabon); « Misé, déesse invincible, mâle et femelle, écho libérateur à deux natures » (Hymne orphique); « Dans les mystères de Cybèle, l'initié, couché dans une fosse, recevait sur le corps le sang d'un taureau ou d'un bélier ». (Victor Magnien : *Les mystères d'Eleusis*, Payot.) « L'initiation comporte généralement une triple révélation : celle du sacré, celle de la mort et celle de la sexualité... L'initié n'est pas seulement un nouveau-né ou un ressuscité : il est un homme qui *sait*, qui connaît les mystères, qui a eu des révélations d'ordre métaphysique » (Mircea Éliade : *Le sacré et le profane*, Gallimard, coll. « Idées », 1971).

L'initiation touche à sa fin. L'initié est revêtu de vêtements neufs, n'ayant jamais été portés, toujours de couleur blanche (1). Sa tête, fragile après les épreuves qu'il a subies, est protégée par un foulard, recouvert lui-même d'un chapeau de paille dont les franges masquent son visage. Selon les temples, il porte, attachée à la nuque ou sur le front, la « chevelure d'Aïzan », touffe de brins de paille, arrachés à la dernière branche du palmiste, qui symbolisent l'union intime du myste avec la nature. Il porte, en bandoulière, les « colliers-maldioques », signes du rang auquel ses efforts lui ont permis de parvenir, et une sorte de scapulaire, « l'agouéssan ». Il tient d'une main un bouquet de fleurs sauvages et, de l'autre, une bougie allumée. Les

(1) « Le blanc a une *valeur limite*... Il est couleur de *passage*, au sens où on parle des rites de passage : et il est justement la couleur privilégiée de ces rites par lesquels s'opère la mutation de l'être, selon le schéma classique de toute initiation : mort et renaissance » (Jean Chevalier et Alain Gheerbrant : *Dictionnaire des symboles*, Robert Laffont, 1969).

portes du « guévo » s'ouvrent largement et les initiés clignent des yeux : après la pénombre de la cellule initiatique, ils ont l'impression d'être brûlés par la lumière éclatante de l'extérieur. Un drap est tendu, au-dessus de leurs têtes, comme un dais. Un cortège se forme, qui va aller saluer toutes les bornes de l'habitation, les arbres reposoirs et les « caye-mystères ». Puis les nouveaux « kanzo » vont re-connaître leur « houngan » ou leur « mambo » et échanger les saluts traditionnels avec leurs nouveaux frères et leurs nouvelles sœurs. Enfin, ils retrouvent leur famille. Avec chacun de leurs proches, ils échangent trois baisers : sur la joue droite, sur la joue gauche et, le dernier, sur la bouche. On leur offre alors leur premier repas normal, généralement une épaisse « soupe jaune », à base de potiron, contenant des petits morceaux de viande, des pâtes et des légumes. La cérémonie de la « sortie » des « hounssi » est terminée. L'après-midi aura lieu une sorte de baptême, au cours duquel on distribuera des bonbons, des gâteaux (dont un grand « gâteau blanc » recouvert de sucre glacé) et des bouteilles de kola, et le soir une « danse » à laquelle participera tout le quartier ou tout le village.



— Mais vous n'avez pas évoqué la fameuse « invocation du démon » dont parle le père Salgado, le « serment » que prononcent les « kanzo » à la fin de leur période initiatique ?

— En effet, je n'en ai pas parlé. Nous sommes là au cœur du « secret » et j'ai appris à « fermer la bouche ». Tout ce que je suis autorisé à dire c'est qu'effectivement il y a bien un serment qui engage, sans restrictions. Ne

comptez pas sur moi pour vous en donner le texte. Personne, jamais, ne le communiquera. Je puis seulement dire ceci : le diable chrétien, n'y est, bien entendu, jamais évoqué. De cela, je vous donne ma parole d'honneur. Mgr Kersuzan, Mgr Ducaud-Bourget — chapelain conventuel de l'ordre souverain de Malte (1) — le R. P. Peters, et bien d'autres qu'il n'est pas besoin de nommer, sont donc des menteurs. S'il existe un « enfer » (ce dont je doute), il est à penser qu'ils s'y retrouveront pour faux témoignage et peut-être aussi pour une faute plus grave encore, qui est d'avoir péché contre l'esprit et scandalisé des innocents.

Mais il est vrai que « Bon dieu bon », comme disent les Haïtiens...



NOTA. — A ce point de notre récit, je voudrais apporter une précision qui me paraît tout à fait indispensable : à ma connaissance (et l'on peut être assuré que je ne donne pas à la légère cette précision, qu'elle a été précédée de sérieuses vérifications) *le vaudou n'utilise aucune forme de drogue*. Le « Bureau des narcotiques » américain, dans un de ses bulletins, a bien fait allusion à l'utilisation, par les Haïtiens, du D.M.T. tiré d'une graine appelée « cahoha » qui, séchée et pulvérisée, serait utilisée soit sous forme d'une poudre mêlée au tabac, dans la pipe, soit en fumigations, son effet étant d'ailleurs de courte durée. Malgré mes recherches, je n'ai trouvé trace nulle part de cette « cahoha » dans le vaudou, ni d'ailleurs d'aucune autre drogue.

(1) Dans la revue « Le monde et la vie » (juin 1966), Mgr Ducaud-Bourget a publié un long article intitulé : *Le vaudou, comme la Jaama, mène directement à la folie*. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

TROISIÈME PARTIE

1

MA VIE AVEC LES VAUDOISANTS

Depuis six années consécutives, je vis en contact permanent avec des groupes de vaudouisants qui logent dans mon propre jardin. Les choses se passent de la manière suivante : chaque été Mathilda et moi-même nous rendons à Haïti et en revenons accompagnés d'une dizaine de « hounssi » choisis dans divers temples de l'île. Jusqu'à présent, le recrutement s'est surtout effectué en Plaine du Cul-de-Sac, à Jacmel et dans les environs de Port-au-Prince, mais il est également venu chez nous des initiés de la région du Nord, de l'Artibonite et des Cayes. Tous ont été confiés à « Graine promeneuse » par leur « houngan » ou « mambo » d'origine, dont elle prend le relais pour une durée déterminée. D'ailleurs, dans bien des cas, elle a participé elle-même à leur initiation : on profite toujours, en effet, de son passage à Haïti pour faire entrer dans le « guévo » les garçons ou les filles susceptibles de venir à Paris, dans un avenir plus ou moins éloigné. Au début de notre expérience, nous pensions pouvoir conserver ces groupes deux ou trois ans, voire davantage, ce qui eut permis d'amortir plus aisément les frais de voyage — qui sont considérables — et de ne pas avoir à faire face,

chaque année, à une adaptation toujours délicate. Qu'on imagine un Occidental transporté dans un pays du tiers monde et devant, du jour au lendemain, adopter un mode de vie radicalement différent : nul doute que, dans la plupart des cas, il serait complètement désorienté. Or nos garçons et nos filles ignorent généralement tout des techniques modernes. Il n'empêche que la rapidité avec laquelle ils s'adaptent tient du prodige. En les regardant, je songe aux âneries qui ont été (et sont toujours) débitées par les « spécialistes » lorsqu'ils évoquent les peuples des pays dits « sous-développés ». A les entendre, la présence d'instructeurs occidentaux leur sera longtemps encore indispensable. « On ne rattrape pas aisément plusieurs siècles de retard ! » disent-ils sentencieusement. Ce racisme plus ou moins conscient leur fit affirmer que les maquisards du Vietcong ne pourraient jamais affronter, en rase campagne, une armée moderne. Les mêmes, avant la « guerre du Kippour », répétaient gravement que les Arabes, privés de l'aide des instructeurs soviétiques, seraient incapables d'utiliser des armes modernes comme les missiles anti-aériens. On sait ce qu'il advint de ces belles prédictions. Donc, nos vaudouissants s'adaptent très vite, mais il y faut une condition : qu'ils continuent à vivre dans un contexte qui leur est familier, ce qui implique qu'ils n'aient pas affaire à un patron indifférent, mais à une « mambo » veillant sur eux à chaque instant, que leur nourriture soit conforme à leurs habitudes alimentaires et qu'ils puissent pratiquer régulièrement le vaudou, garant de leur équilibre psychique. Il est bien évident que les choses seraient très différentes s'ils devaient s'adapter à un tempo mettant à l'épreuve leur système nerveux et étaient livrés sans défense à tous les traumatismes et à toutes

les sollicitations du monde moderne. Nous nous en sommes aperçus avec ceux, rares d'ailleurs, qui, leur « contrat » terminé, ont voulu rester en France. A l'exception d'un seul, aucun n'a pu s'y faire une place décente et tous ont perdu ce qui faisait leur force. Éloignés du vaudou, ils n'étaient plus qu'une main-d'œuvre sans qualification, et rejoignaient très vite ce sous-prolétariat des villes, toujours plus ou moins en situation illégale. Mais il est entendu qu'il ne s'agit là que d'exceptions et que, très régulièrement, nos groupes, après un séjour de huit à dix mois en Europe, regagnent leur île avec un joli pécule qui leur permet d'acheter une terre ou de monter un petit commerce, sans parler des souvenirs à raconter. D'ailleurs, il arrive qu'après s'être ressourcés pendant une année ou deux, ils reviennent pour une nouvelle saison à Paris. Le groupe qui est avec nous en ce moment comprend ainsi trois « hounssi » qui en sont à leur second voyage. Mais l'expérience a montré qu'il ne fallait jamais les laisser trop longtemps coupés de leurs racines, sous peine de les voir perdre les qualités propres à leur peuple : le courage, la simplicité, la gaieté et un sens artistique exceptionnellement développé.

Nos initiés vivent donc en groupe dans une maison que nous leur avons abandonnée au fond de notre jardin. Ils se sentent ainsi indépendants, et cependant protégés contre un monde sans chaleur humaine et sans joie. De fenêtre à fenêtre nous nous crions : « Bonjour voisins ! » et, lorsque nous allons leur rendre visite, nous ne nous permettrions jamais d'entrer chez eux sans avoir prononcé la phrase rituelle : « Honneur ! » à laquelle on doit répondre : « Respect » avant de laisser pénétrer un étranger. Sont-ils heureux ? Bien sûr, il leur arrive de souffrir de nostalgie : l'un songe aux enfants

qu'il a laissés à des milliers de kilomètres et dont il est sans nouvelles, l'autre s'inquiète de la santé d'un parent qu'il a quitté en mauvais état, mais dans l'ensemble on entend plus souvent des rires que des plaintes. Leurs soirées se passent en conversations interminables dont nous avons perdu le secret, ou ils se racontent des histoires. « Cric! » s'écrie le conteur et tout le monde répond : « Crac! » signifiant ainsi qu'on est attentif. Les plus belles mettent en scène deux compères nommés « Bouqui » et « Ti malice », à qui il arrive des aventures d'une extrême complexité dont ils se tirent toujours à leur honneur. On joue aussi aux devinettes qui comportent gages et récompenses.

En voici quelques exemples :

- | | |
|---|--|
| Dlo kampé?
(de l'eau en position verticale) | Kan'
(La canne à sucre) |
| - Dlo kouché?
(de l'eau en position horizontale) | Mélon
(le melon) |
| - Ti grin san pô?
(des graines sans écorces) | Sêl
(le sel) |
| - Touron san fon?
(un petit rond sans fond) | Bag'
(une bague) |
| - Kaptên anba kaban?
(le capitaine sous le lit) | Vas'
(le pot de chambre) |
| - Filomiz bel' fem' cé domaj' li gravé vèrèt?
(Philomize est une belle femme, quel dommage qu'elle soit marquée par la petite vérole), | Corosol
(parce que le corosol est un beau fruit dont l'écorce est rugueuse) |
- etc.

Une récréation très appréciée porte sur les associations de mots. En voici un exemple :

- | | |
|----------------------|-------------------------------|
| - Cé moin même tandé | C'est moi qui ai tout entendu |
| - Ki tandé? | Qu'as-tu entendu? |

- | | |
|-------------------------------|------------------------------------|
| - Tandé yaka | J'ai entendu toute la vérité |
| - Ki yaka ? | Quelle vérité ? |
| - Yaka boyo | Toutes les vérités, même celles |
| - Ki boyo ? | qui sont cachées |
| | Quelles sont les vérités cachées ? |
| - Boyo kok | Les vérités cachées que connaît |
| - Ki kok ? | le coq |
| | Quel coq ? |
| - Kok chanté | Le coq qui a chanté |
| - Ki chanté ? | Qu'a-t-il chanté ? |
| - Chanté li la | Il a chanté les forces qui durent |
| - Ki lila ? | Quelles sont les forces qui |
| | durent ? |
| - Li la pom' | Les forces de la nature |
| - Ki pom' ? | Quelle nature ? |
| - Pom' cajou | La nature de l'arbre le plus dur |
| - Ki cajou ? | Quel est l'arbre le plus dur ? |
| - Cajou mousselin' | L'arbre qui donne la vie (l'aca- |
| | jou) |
| - Ki mousselin' ? | Quelle vie ? |
| - Mousselin' grain' dan santi | Oh! Va laver ta bouche qui |
| ou! | pose trop de questions! |

Et tous éclatent de rire.

Nos « hounssi » jouent également beaucoup aux cartes et, plus particulièrement à « bourrique », à « trois sept » (où le perdant est affublé de pincés à linge en guise de pendants d'oreilles) et à notre vieux bézigue.

Le « ti-ta-to » est un exercice qui demande de la réflexion et le sens de la tactique. Pour y jouer, on trace sur le sol un rectangle comportant trois points sur chaque face et un point central, reliés les uns aux autres par des lignes droites. Chaque joueur dispose de trois petits cailloux qu'il déplacera le long de ces lignes, cherchant à éliminer ceux de l'adversaire en occupant les positions les plus favorables.

On chante aussi beaucoup en balayant, en lavant le

linge et, toujours, aux veillées. Il est rare qu'une chanson n'entraîne pas une danse, puis une autre. Il ne s'agit pas, la plupart du temps, de danses par couples enlacés. Chacun danse pour son compte, exprimant sa joie de vivre avec la plus grande liberté. Voici quelques-unes de ces chansons empruntées soit au répertoire du carnaval et des « rara » (qui sont toujours de caractère satirique), soit à celui des sérénades amoureuses.

Cé ti fill a
Ki cui, tion pou!'
Poul' a pêté chodié
Poul' a volé lalé
Pa palé!

C'est une jeunē fille
qui fait cuire une poule
dans sa petite chaudière
La poule n'a pas voulu y rester
N'en parlez pas!
(Bien entendu, il s'agit d'une
chanson à double sens : la
jeune fille est vexée, sa « petite
chaudière » n'ayant pas été
appréciée comme elle l'es-
pérait.)

Suspend' lumé balein'
Lan bounda madam' Clément
Madam' Clément cé adventist'

Cessez de mettre une bougie
allumée
dans le cul de madame Clément!
Madame Clément est ad-
ventiste,
Elle n'utilise pas de bougie dans
son culte.

Li pa servi avec balein'
Suspend' lumé balein'
Lan bounda madam' Clément

Cessez de mettre une bougie
allumée
dans le cul de madame Clément!
(On se moque ainsi des sectes
protestantes qui interdisent de
s'amuser.)

Arroyo, ewai ewai
Arroyo, ewai ewai
Ou tandé sirèn la soné
cé midi, cé midi oï

Arroyo, joie! joie!
Arroyo, joie! joie!
Avez-vous entendu la sirène
siffler?
C'est midi, c'est midi, joie!

Lagué travayé pou al mangé oï! Laissons le travail, et allons manger! (C'est le chant des ouvriers des usines sucrières. Il signifie que les travailleurs ont le droit de manger, tout comme les bourgeois.)

Telles sont leurs chansons, mélange de sensualité, d'ironie et de révolte. Mais, très vite, la seule présence des hommes ne leur suffit plus. Les hymnes vaudou prennent la place des chants profanes et, fréquemment, en dehors de toute cérémonie régulière, les « loa » apparaissent dans mon jardin. L'Afrique tout entière est alors présente avec sa chaleur, sa violence et sa force dans ce petit village de l'Ile-de-France. Et il me semble que nos vieilles divinités se réveillent d'un long hiver et que viennent prendre place à nos côtés les nymphes, les dryades et les faunes aux pieds fourchus.



Une partie de la matinée est consacrée à l'interprétation des rêves. Avant de sourire, souvenons-nous de Freud disant que « l'interprétation des rêves est la voie royale pour parvenir à la connaissance de l'âme » et de Roland Cohen écrivant : « ...le rêve exprime les aspirations profondes de l'individu et, partant, sera pour nous une source infiniment précieuse d'informations de tous ordres » (1). Mathilda recueille avec le plus grand soin les informations et s'efforce de les déchiffrer. Nous avons perdu l'habitude de contrôler nos rêves. Dans la brutalité du réveil « à l'occidentale », où nous sommes toujours en retard, les images se brouillent et

(1) *Le rêve dans les sociétés humaines*, œuvre collective, Paris, 1967.

s'occultent et il n'en reste bientôt plus qu'un chaos. Les Haïtiens agissent différemment : chaque fois qu'ils le peuvent, ils s'efforcent de ne pas passer trop rapidement du sommeil à l'état de veille. Les yeux fermés, ils restent ainsi entre deux eaux, s'efforçant de « fixer » leurs rêves de la nuit comme on fixe une épreuve photographique. Mathilda, en tout cas, procède de cette manière, et elle est toujours surprise lorsque je lui avoue avoir oublié mes rêves de la nuit ou ne plus en apercevoir que quelques lambeaux sans couleurs. « Mais comment peut-on rêver en noir et blanc ? » me demande-t-elle. Beaucoup de rêves offrent un contact direct avec le monde des esprits : voir un serpent signifiera que « Damballah » réclame un sacrifice, rencontrer un cavalier vêtu de rouge montrera que « Papa Hogou » s'intéresse au rêveur, et l'apparition d'une femme d'une grande beauté — avec laquelle on pourra avoir des rapports sexuels pendant le sommeil — signifie, presque toujours, que « Erzulie Fredda » réclame un nouvel « époux » ou une nouvelle « épouse ». D'autres rêves donneront des indications précieuses non pas tellement sur l'avenir lui-même que sur la manière dont on pourra maîtriser les problèmes qui se présenteront dans la journée ou les jours à venir. Ce sont, disent les vaudouisants, des « dictées » qu'il s'agit de prendre correctement sans « fautes d'orthographe ». « Le Dieu a créé les rêves pour indiquer la route aux hommes quand ils ne peuvent voir l'avenir », dit un livre de sagesse. Il existe enfin une troisième catégorie de rêves qui est un « voyage » au cours duquel le « petit bon ange » ira visiter des lieux très éloignés et même les mondes inconnus de notre cosmos, mais il semble que ce voyage soit réservé aux grands initiés. « Les rêves des hommes ordinaires ne veulent rien dire ».

disait à Jung un sage d'une tribu du Kenya : sans doute voulait-il parler des « grands rêves » qui sont l'apanage des « houngan » et, ailleurs, des « chaman ». Mathilda décrit ses voyages nocturnes avec la précision avec laquelle elle parlerait d'une croisière. Ils la mènent généralement dans des villes mystérieuses qui peuvent être situées sur la terre, dans les airs ou sous les eaux. Les villes terrestres sont toujours de caractère cyclopéen, avec des murs épais et des statues gigantesques qui se mettent en marche en l'apercevant. Les villes aériennes, lorsqu'elle en parle, évoquent pour moi ces cités imaginées par les auteurs de science-fiction, tel Ray Bradbury (qu'elle n'a jamais lu, pas plus d'ailleurs qu'aucun écrivain de ce genre). Avec une précision extrême, elle m'en a décrit une dont les maisons étaient suspendues « comme sur les fils d'une toile d'araignée ».

Il m'est impossible de raconter ici tous ses rêves, mais en voici un que je ne résiste pas au plaisir de rapporter tant il me paraît significatif :

Poursuivie par des individus qui lui veulent du mal, elle court sur le quai qui longe un grand fleuve. Au moment où ses ennemis vont la saisir, elle saute à bord d'un bateau amarré sur la berge et pénètre dans la cabine. Elle se trouve alors en face d'un homme de forte corpulence qui semble l'attendre. Il s'avance vers elle en boitillant et elle s'aperçoit qu'une de ses jambes est remplacée par un pilon de bois. Comme son visage est rassurant, elle se met sous sa protection. Il la dirige vers une petite pièce qui ressemble à une salle de bains. Là, il pousse une des cloisons, qui bascule, et elle se retrouve sous l'eau, au fond du fleuve. Le « portier » a disparu, mais elle est sans inquiétude. Elle s'engage dans un long couloir qui la mène à une pièce ronde, au centre de

laquelle se trouve une table de pierre (« qui était aussi comme un portail », précise-t-elle, et, de la manière dont elle me la décrit, je m'aperçois qu'il s'agit d'une sorte de dolmen). Elle traverse ainsi une ville très ancienne, rencontrant des personnes qui la saluent dans une langue inconnue qu'elle comprend cependant sans efforts. A un moment, elle se trouve face à face avec une femme noire d'une grande beauté, vêtue d'une robe blanche ornée de dentelles, qui lui prend la main et lui dit : « Il y a longtemps que je t'attendais ! Je vais t'apprendre à me servir. » Elle réalise alors qu'elle se trouve en présence d' « Erzulie Dantor » et elle a un moment d'appréhension en s'apercevant que celle-ci l'entraîne de plus en plus profondément sous l'eau (« Comment parviendrai-je à ressortir ? »). Toutes deux arrivent devant une source au milieu de laquelle Mathilda aperçoit la pierre de son propre temple, mais d'une taille centuplée. La femme noire, la tenant par la main, l'aide à monter sur cette pierre et elle la sent bouger et palpiter sous elle comme un être vivant. Une grande force pénètre en elle et tout ce qui lui échappait jusqu'à cet instant devient clair (« J'ai compris comment les nombres pouvaient guérir ! La pierre m'a appris à compter ! »). Un peu plus tard, la femme noire lui dit : « Maintenant, nous devons aller visiter Papa Loco » et elles s'enfoncent encore plus profondément sous les eaux. Elles arrivent à une ville d'une blancheur éclatante (« J'ai vu la cour de Papa Loco », me dit-elle, « c'était un spectacle d'une beauté que tu ne peux imaginer ! »). Une foule de femmes chantent en l'honneur de l'esprit :

Sans Papa Loco

Tous les déboires peuvent arriver,

Mais quand arrive Papa Loco
Tout s'éclaire!
Le soleil lui-même nous transmet sa force.

A mesure que ces paroles s'élèvent, le soleil, traversant les flots, illumine la scène et la chaleur devient presque insoutenable.

La femme noire a disparu. Mathilda se retrouve seule. Elle revient sur ses pas et retrouve la petite pièce ronde du début du voyage. La table n'est plus vide : deux livres très anciens (« les reliures étaient usées et les coins cornés ») y sont posés. Elle les saisit en pensant : « Il faut que je les rapporte sur terre, les hommes là-haut en ont besoin ! » A ce moment entre un vieillard qui lui propose de la raccompagner. Elle s'avance, cachant les livres derrière son dos. Il lui dit alors : « Tu ne peux pas les emporter, ce sont les jouets des enfants ». L'homme à la jambe de bois la reçoit à nouveau sur le bateau, mais, quand elle arrive sur le pont, elle s'aperçoit qu'elle n'est plus sur la berge d'un fleuve, mais en pleine mer, sur un navire immense où a lieu une grande fête à laquelle participent des milliers de personnes légères comme des feuilles, s'élevant vers le ciel en tourbillonnant. « Puis, j'ai entendu ta respiration. J'ai compris que j'étais dans ma chambre et j'ai cherché à tâtons les livres autour de moi, mais il n'y avait rien sur les couvertures. Alors, j'ai ouvert les yeux », termine Mathilda.



Il me semble que ce rêve est d'une telle richesse archétypique qu'il mérite qu'on y réfléchisse un instant. Jung disait que les archétypes « demandent à être pris

« Vierge Noire » que nous avons évoquée dans un chapitre précédent.

La pierre vivante qui se trouve au centre de la source s'apparente au Grand Œuvre des alchimistes : la pierre philosophale qui donne à la fois connaissance et vie éternelle. Grâce à elle, elle découvrira la science des nombres dont Platon disait qu'elle est « le plus haut degré de la connaissance ».

Lorsque Mathilda arrive chez « Papa Loco », le soleil illumine les eaux. Or le soleil est celui qui vivifie et, à ce titre, on le trouve au centre de toutes les mythologies, qu'on lui donne le nom d'Apollon, de Baal, d'Amon-Râ ou d'Odin. Et le Christ est souvent appelé « Soleil de justice ».

A son retour, la rêveuse trouve deux livres sur la table. Le livre est partout et toujours symbole de la Connaissance et le chiffre 2 est à la base de toutes les mythologies africaines (les « marassa » ou le culte des jumeaux). Il est le signe de la dualité de l'homme, à la fois masculin et féminin, bon et mauvais, etc. On pourrait aussi songer aux *deux* livres des chrétiens : l'Ancien et le Nouveau Testament. Mais ces deux livres sont réservés *aux enfants*, c'est-à-dire à ceux qui possèdent l'innocence et la simplicité (les « marassa » sont aussi des enfants). « Laissez venir à moi les petits enfants », disait Jésus.

Le navire qu'elle retrouve en sortant des eaux est devenu immense. C'est qu'il ne s'agit plus d'un bateau quelconque, mais du navire initiatique, l'« Arche d'Alliance ». D'ailleurs, à son bord les êtres sont si légers qu'ils tourbillonnent dans les airs. Ce ne sont plus des êtres humains mais des « anges », appartenant à un monde subtil où la *légèreté* est essentielle. Souve-

nous du vieux sage qui affirmait que seuls ceux qui ont acquis une grande légèreté pourront « porter la couronne ».

On peut, bien entendu, découvrir beaucoup d'autres symboles et rien n'empêche de leur donner un contenu différent. Mais il me semble que, quelle que soit notre interprétation, le rêve de cette jeune Haïtienne nous permet de rejoindre l'histoire universelle et d'accéder à cette « vérité éternelle » qui est le bien-commun de tous les hommes (1).

Un mot encore avant d'en finir avec ce sujet : deux ans plus tard, au cours d'une période d'initiation, Mathilda se trouvait seule dans son temple avec ses « hounssi ». Il faisait nuit et tous dormaient allongés sur des nattes. Soudain, on entendit un hurlement et la « mambo » se précipita.

Un de ses joueurs de tambour lui montra le lourd rideau qui masque la « maison des mystères », qui bougeait comme si quelqu'un venait d'y pénétrer. Il lui dit en bégayant, tant il était ému :

— Quelqu'un vient d'entrer dans le « bagui » ! Et il lui raconta qu'il avait été réveillé par des chocs répétés sur le sol : « J'entendais cop cop cop, dit-il, et j'ai vu apparaître un homme de forte corpulence qui avait une jambe de bois. Comme il se dirigeait vers la « maison des mystères », je lui ai dit qu'il ne pouvait aller par là. Il m'a regardé en souriant et m'a répondu : « Je suis ici chez moi, je rentre à la maison. » Il a ouvert le rideau et

(1) Au moment où cet ouvrage est mis sous presse, l'Association pour l'étude du Vaudou entreprend l'analyse approfondie de ce rêve de Mathilda. Y participent, entre autres, M. Jean Moreau, psychologue-analyste jungien, le D^r Jacques Donnars et, bien entendu, le Prince Pierre. Ces travaux feront l'objet d'une publication ultérieure.

s'est glissé à l'intérieur. Il y est sûrement encore puisqu'il n'y a pas d'autre issue. »

Je tiens cette histoire du « tambouillé » lui-même, un garçon du nom de Faustin, originaire de la Plaine du Cul-de-Sac où, après une saison à Paris, il est retourné vivre avec sa compagne et ses enfants. Je lui demandai : « Et qu'a fait maman ? » — Elle m'a dit : « Ne t'inquiète pas. Rendors-toi. Ce boiteux est un grand ami et il est vrai que cette maison est la sienne. »



Il me faut parler maintenant du « hounfor » où Mathilda et ses « hounssi » servent leurs esprits. Sa création a posé beaucoup de problèmes, à tel point que j'ai longtemps pensé que nous ne parviendrions pas à les surmonter, quoique Mathilda ait toujours gardé une confiance imperturbable. Il fallait trouver un local de vastes dimensions où pourrait être installé le temple et ses dépendances (« guévo », bibliothèque, cuisines, « marché » haïtien, etc.) et il était indispensable qu'il fût orienté de manière particulière tout en étant presque invisible de l'extérieur, non seulement parce que telle est la tradition, mais aussi pour éviter d'être dérangés par les curieux et les snobs en mal de sensations rares. Alors que nous commencions à désespérer, nous le découvrîmes près de la place Blanche, dans une étrange « cité », qui n'est qu'un étroit couloir bordé de petites maisons et de jardinets pleins de roses en été, où il est impossible de pénétrer autrement qu'à pied. A deux pas, c'est l'ordure de Pigalle avec ses néons, ses cafés à « juke box » et ses « nus artistiques » : le faux luxe, les fausses valeurs, le faux plaisir. On se glisse Cité Véron

comme on se glisserait dans la vérité d'une ruelle de La Havane, de Naples ou du vieux port de Marseille, aujourd'hui disparu. Des lessives sèchent aux fenêtres, le bruit de la ville n'est plus qu'un ressac lointain : on comprend que Boris Vian et Pierre Prévert aient choisi ce lieu, hors du temps, pour y vivre et pour y mourir. En faisant appel à tous les amis et en se couvrant de dettes, nous pûmes y acquérir un infâme local, ancien cabaret qui avait fait le bonheur des permissionnaires de la « Wehrmacht », puis des « GI » américains. Un architecte ami, André Wogenscky, aidé de sa femme le sculpteur Marta Pan pour la décoration, le reconstruisit entièrement, sans aucun souci d'« exotisme », mais en respectant scrupuleusement les indications de Mathilda. C'est maintenant une succession de grandes pièces blanches, ornées de « vèvé » noirs et d'accessoires rouge flamme, les trois couleurs traditionnelles du vaudou. Notre arrivée souleva quelques remous : les voisins craignaient le bruit, les Noirs (le racisme du boulevard de Clichy n'est guère différent de celui de « Fifth Avenue ») et, quoique de manière non formulée (le Parisien est d'« esprit fort » comme l'on sait) le « vaudou » avec ses poupées magiques et ses envoûtements. Les choses se « tassèrent » assez vite, mais il y a encore quelques mauvais coucheurs, tel ce vieil imbécile qui prétendait que « le caquètement des coqs sacrifiés » l'empêchait de dormir, ce qui nous valut la visite d'un officier de police, fort courtois il est vrai, mais qui eût peut-être été mieux employé à pourchasser les gangsters que de malheureux gallinacés dont il ne découvrit d'ailleurs nulle trace.

Je plaisante, mais il est vrai que la création d'un temple vaudou à Paris n'a pas fait plaisir à tout le monde et, d'abord, à Haïti même. On sait que

l'influence du cléricisme y est encore sensible, mais on n'eût jamais imaginé qu'il se fût trouvé des Haïtiens pour tenir rigueur à Mathilda d'avoir fait découvrir aux Français les richesses culturelles de son île natale et d'avoir procuré un travail honorable à des centaines de ses compatriotes parmi les plus défavorisés. Beaucoup eussent préféré qu'elle se consacrât à la « chanson française » ou à la danse classique : ainsi eût été sauvegardé le mythe d'un Haïti résolument « moderne » et tourné vers le monde occidental, au moment où la plupart des pays du tiers monde cherchent à se libérer des dernières chaînes du colonialisme qui, après avoir usé de la force des armes, utilise désormais la pression culturelle pour sauvegarder ses positions stratégiques et économiques.



La vie du temple parisien ne diffère guère de celle d'un quelconque « hounfor » haïtien. Les « hounssi » effectuent divers petits travaux : mise en état des objets fabriqués à Haïti, couture, repassage; des mères viennent déposer leurs enfants, qui sont traités comme des fils de rois, passant de bras en bras au milieu des rires. Le vendredi et le samedi soir sont réservés aux cérémonies vaudou qui varient suivant les saisons et qui sont toujours précédées d'un dîner et de divertissements profanes. Avec un sens psychologique aigu, Mathilda a tout de suite réalisé qu'il était nécessaire que ses mystères soient précédés d'une mise en condition du public occidental. La soirée suit donc une lente progression qui a pour but de faire sauter toutes les barrières (raciales, de classe ou de générations) qui séparent les

hommes. Léopold S. Senghor disait que la culture commence avec la manière dont on mange. On découvre donc d'abord les richesses de la cuisine caraïbe : le crabe au four, les accras de malanga, le « cabrit' boucané » (chevreau rôti). Les dîneurs ne sont pas servis par des maîtres d'hôtel ou des serveuses professionnelles, mais par les initiés du temple, qui reçoivent les visiteurs non comme des clients, mais comme des hôtes. Ce que le service perd en rapidité et en raffinement est largement compensé par la gentillesse et la gaieté. De temps à autre, une « hounssi » envoie une chanson qui est reprise en chœur par ses camarades. A mesure que la nuit s'avance, les snobismes disparaissent et les différences d'âge s'estompent, en même temps que tombent les vestes. Alors Mathilda fait danser tout le monde, non pas par couples enlacés, mais en rondes folles où un étranger, abasourdi, découvrira, côte à côte, et s'amusant sans réserve, des intellectuels célèbres, des artistes et des dactylos, fraternellement mêlés à de jeunes paysannes haïtiennes à qui personne ne s'aviserait de manquer de respect. Soudain, la musique s'arrête. On apporte des petits coussins de paille destinés à permettre au public de s'installer à sa guise autour du péristyle. Les lumières électriques s'éteignent et la pièce n'est plus éclairée que par les bougies posées sur les tables. Un « hountogui » commence à tracer le « vévé ». Il se fait un grand silence. La cérémonie va commencer. Comme je souhaiterais que les bourgeois haïtiens qui doutent de la force de leur culture nationale puissent être parmi nous à cet instant ! Ils verraient, lorsque la « mambo » paraît, suivie de ses « hounssi » vêtues de blanc ou de rouge, se lever les initiés présents dans la salle : européens, africains ou antillais. Certes, ceux-là n'ont pas

honte de se montrer tels qu'ils sont! Après les jeunes filles haïtiennes, ils vont, à tour de rôle, tourner trois fois devant la « mambo » et lui baiser le pied avant de regagner leur place. Le « açon » cliquette doucement, les chants commencent : nous ne sommes plus à Paris, mais dans une petite île caraïbe à qui revient l'honneur d'avoir su préserver un héritage qui est notre bien commun et dont on a voulu nous spolier.



J'ai parlé plus haut des phénomènes de possession qui se produisent régulièrement Cité Véron et de l'efficacité thérapeutique que beaucoup leur reconnaissent. Mathilda s'est toujours gardée de ce qui pourrait relever de l'exercice illégal de la médecine. Voici cependant l'histoire d'une cure qui se produisit au cours d'une soirée comme les autres. Je n'en fus malheureusement pas le témoin oculaire. Je la donne donc ici telle qu'elle me fut rapportée par le D^r D., qui fut à l'origine de cet événement extraordinaire. Un soir donc, on avisa Mathilda qu'un groupe de personnes désirait passer la soirée au temple. L'entrée Cité Véron n'est pas libre. Pour pouvoir pénétrer, il faut soit présenter une carte du Club, soit avoir sollicité une admission à titre exceptionnel, sinon, dans ce quartier où les boîtes de nuit pullulent, des noceurs risqueraient de se tromper de porte. Une femme distinguée se présenta : « Je suis le D^r D., psychiatre. Un de nos amis communs m'a assuré que, venant de sa part, je serais certainement bien reçue. » Bien entendu, la porte lui fut ouverte et elle entra, accompagnée de trois confrères, de deux infirmières et d'un petit garçon de 7 à 8 ans. Il me fut

expliqué plus tard que cet enfant était en traitement en hôpital psychiatrique depuis plusieurs années. « Je le considérais comme perdu », me dit le D^r D. « Depuis fort longtemps, il ne prononçait plus une parole et rien ne semblait l'intéresser. Il me donnait l'impression de se dégrader chaque jour davantage. C'est en désespoir de cause que je décidai de l'emmener au vaudou. » La soirée se passa comme à l'habitude, sinon que Mathilda, après l'avoir amené avec elle dans la « caye-mystères », fit asseoir le petit garçon au milieu de ses « hounssi » pendant toute la cérémonie. Il chercha d'abord à s'échapper, mais, comme elle le contraignait à se rasseoir, il ne bougea plus et demeura la tête basse, les mains sur les genoux, aussi immobile qu'une souche. Rien ne sembla l'émouvoir, ni l'intéresser. Il repartit, la cérémonie terminée, comme il était venu, navrant petit « zombi » au regard vide. Seulement, le lendemain matin, il se réveillait en insultant les infirmières qui le gardaient. Non seulement il avait retrouvé la parole, mais encore il raconta toute son histoire, qui, comme il était à prévoir, concernait ses rapports avec sa mère. Il expliqua qu'il avait décidé de se laisser mourir (ses derniers mots, quelques années auparavant, avaient été : « Maintenant, je suis mort ! »). Il revint plusieurs fois au temple. Il restait ombrageux comme un poulain sauvage, mais était toujours ravi lorsque Mathilda l'emmenait se promener avec elle au bois de Boulogne. Il consentit même à revoir sa mère et à vivre chez elle, sans perdre contact avec l'hôpital où le « grand patron » l'avait surnommé l'« enfant vaudou ». Nous n'avons plus eu de nouvelles de lui depuis de nombreux mois, et c'est bien dommage, car sa « guérison », pour spectaculaire qu'elle fût, demandait à être consolidée. La mère, peut-être jalouse de l'amitié que manifestait

son enfant pour la « mambo », en décida autrement. En écrivant ceci, je songe à Mme Dolto (1), désolée à l'idée de devoir renoncer à aider un enfant que ses parents lui retirent, l'estimant « guéri ». Et je comprends pourquoi tant de candidats à l'initiation donnent comme motif à leur décision le « besoin d'une mère » (pourtant, bien peu d'entre eux sont orphelins).

(1) Françoise Dolto : « Le cas Dominique ». Le Seuil, 1971. Je précise que le Dr D. cité plus haut n'est pas Françoise Dolto.

CÉRÉMONIES PARTICULIÈRES

Le retrait des morts de l'eau (« ouetté mort lan dlo »)

Lorsque meurt un homme ordinaire, son « âme » s'évapore rapidement dans l'univers (1). Il n'en est pas de même pour un « kanzo ». Celui-ci a acquis une telle force par son initiation qu'il ne lui est pas facile de se libérer de ses liens terrestres. Son « Gros bon ange (2) » se retire alors dans le lieu originare de toute vie : l'eau d'où, malgré les secrets qu'il a acquis, il lui est impossible de s'échapper. Sa famille, avec l'aide d'un « houn-gan » ou d'une « mambo », devra donc procéder à une cérémonie particulière ayant pour but de le « retirer de l'eau ». S'ils y manquaient, le mort se chargerait de rappeler les vivants à leur devoir, par des songes d'abord, puis, s'ils persistaient, par des maladies ou des « malchances » s'abattant sur la famille. La cérémonie

(1) S'il meurt dans des conditions normales et *en son temps*. L'âme d'un suicidé, par exemple, errera longtemps avant de se dissoudre et pourra être fort dangereuse. D'où un refus général du suicide, considéré comme allant contre l'ordre de l'univers.

(2) Les termes de « Gros bon ange » et de « Petit bon ange » seront parfois inversés, l'essentiel, pour un vaudouisant, étant que l'homme ait *deux* âmes.

du retrait de l'eau a lieu en principe un an après la mort de l'initié, mais, plus fréquemment, on attend que tous les membres d'une même famille puissent se réunir pour procéder à un « ouetté mort » qui concerne alors plusieurs individus disparus à des époques différentes, certains depuis de nombreuses années. La cérémonie que je vais décrire s'est déroulée dans le « hounfor » du « houngan » Abraham, à « Carrefour », dans la banlieue de Port-au-Prince. A des nuances près, le cérémonial était semblable chez Mme Nerva, à Jacmel, ou dans le propre temple de la famille de Mathilda, en Plaine du Cul-de-Sac, où j'ai pu assister à d'autres retraits de l'eau. Dans tous les cas, l'attitude de la famille concernée était la même : un très grand respect, associé à une émotion sincère qui se manifestait par des larmes, mais aussi par la joie de pouvoir entendre, une fois encore, la voix d'êtres chers disparus.



Les membres de la famille, au nombre d'une trentaine, sont réunis sous le péristyle. Tous sont vêtus de blanc avec, cousu à l'emplacement du cœur, un rectangle de drap noir. Il y a parmi eux des vieillards, des jeunes mariés et des enfants de tous âges. Certains sont venus de fort loin, du Cap Haïtien, des Cayes et même du continent. On m'indique ainsi un couple dont le mari est comptable à New York et un autre qui travaille dans un grand hôtel de Montréal. En parlant avec les uns et les autres, il est aisé de réaliser que cette famille appartient à la classe moyenne et qu'il ne s'agit nullement de ces paysans crédules qu'évoquent volontiers ceux qui parlent ou écrivent à propos du vaudou.

La cérémonie va être très longue, comportant des chants et des danses préliminaires et se terminant par un « boulé zin ». Afin de ne pas nous répéter, nous nous contenterons de décrire sa seule partie centrale, c'est-à-dire l'appel, proprement dit, des morts.

On a dressé dans la cour du « hounfor » une sorte de tente faite de draps tendus sur des branches de palmiste. A l'intérieur se trouve une bassine d'eau. Les « hounssi » apparaissent en procession. Elles portent sur leur tête les « govi » qui serviront à capter l'âme des morts. Ces « govi » sont habillés de tissu blanc et leur bouche est « amarrée » avec des fibres d'aïzan. Devant la tente sont disposées des nattes sur lesquelles les « hounssi » s'allongent et on les recouvre d'un drap. Le « hongan » pénètre sous la tente. Il agite son « açon » tandis que la prière « dior », précédée des litanies des saints, est prononcée par un de ses assistants, auquel tous répondent. Suit un grand silence et Abraham annonce qu'on va maintenant appeler les morts. On entend une sorte de glouglou suivi de gémissements. Une voix s'élève. Elle ne ressemble en rien à celle du « hongan ». Certes, elle est voilée et lointaine, mais il faut croire qu'elle est reconnaissable puisqu'une femme dans l'assistance s'écrie « maman ! » puis éclate en sanglots. Alors s'établit un dialogue qu'il est difficile d'entendre sans s'émouvoir. La morte demande si « Ti Loulou » est venu et une voix d'enfant répond : « Mé moin marraine ! » La voix devient plus proche en s'affermissant. Les questions et les réponses se succèdent. La morte discute avec ses héritiers de la manière dont furent répartis ses biens. Elle reproche à l'un de ses fils d'avoir accaparé une somme qui ne lui revenait pas... Celui-ci se lève, des larmes plein les yeux : « Oui, il a soustrait dans le tiroir de sa mère un portefeuille,

sans en parler aux autres. Il en demande pardon. Il va restituer à ses frères et ses sœurs ce qui leur est dû ». A chacun, la morte va parler, rappelant des souvenirs communs qui, parfois, font pouffer de rire toute la famille. Lorsque la « conversation » est terminée, Abraham réclame un « govi » que lui tend une des « hounssi » où il va enfermer l'âme, puis un autre mort « monte dans l'eau ». Il s'agit, cette fois, d'une jeune femme, morte en couches, qui veut parler à son mari. « Il te faut prendre une nouvelle femme », lui dit-elle. « Tu devrais te placer avec Catherine, elle te ferait de beaux enfants ! » Et, comme le garçon affirme qu'il ne pourra jamais l'oublier, la voix reprend : « Est-ce que tu es là, Catherine ? » Une grande fille, très émue, se dresse. « Regarde-la », reprend la morte en s'adressant à son mari. « Elle est belle et te donnera beaucoup de plaisir ! » La famille s'en mêle et celle qui paraît être son chef, une vieille femme de quatre-vingts ans, conclut : « Puisque la morte l'a dit, tu dois obéir ! » Ainsi se poursuit la soirée au cours de laquelle beaucoup de secrets intimes seront révélés concernant un groupe d'hommes et de femmes qui, désunis hier, se retrouvent formant bloc autour de leurs disparus. Au moment où va prendre fin l'appel des morts, une voix lamentable s'élève. C'est un étranger qui a bien froid sous l'eau. « Ne pourrait-on faire quelque chose pour lui ? » Les assistants se consultent et décident de se cotiser afin que puisse être organisée la cérémonie qui le libérera. Puis, titubant sous les cruches qui semblent alourdies par le poids des « morts » qu'elles contiennent, les « hounssi » regagnent le temple. On allume les feux des « zin ». La bouillie de maïs y est mise à cuire et chaque membre de la famille reçoit une boulette brûlante dans la main. Ces boulettes seront ensuite distribuées aux assistants, qui

se les partageront dans une sorte de communion, tandis que les « govi » seront passés sur les flammes pour « réchauffer l'âme des morts ». Conservées dans le « hounfor », les cruches ne seront ouvertes que trois mois plus tard et le dernier souffle des défunts pourra, enfin, se fondre dans l'univers.



Bien entendu, on peut, comme le Révérend Père Peters (1) ne voir dans tout cela que « charlatanisme et duperie ». C'est une position qui, outre l'avantage de ne demander aucun effort d'imagination, permet de satisfaire à peu de frais une propension naturelle à l'intolérance. On peut aussi essayer de comprendre. Examinons d'abord les possibilités de trucages. Il faut abandonner l'idée d'un micro dissimulé sous la tente : le « ouetté mort lan dlo » existait bien avant l'invention des appareils électro-acoustiques. On peut encore songer à un compère intervenant par l'intermédiaire d'un tuyau ou d'un roseau. Il n'est pas besoin de préciser que, chaque fois que j'ai assisté à une cérémonie de ce genre, j'ai contrôlé très soigneusement les lieux sans jamais rien y découvrir de suspect. On a aussi parlé de ventriloquie. Ce serait admettre que tous les « houngan » et « mambo » — car tous pratiquent le retrait des morts — sont d'excellents ventriloques, ce qui serait absurde. D'ailleurs, aucune de ces « explications » ne nous montre comment le « houngan » peut connaître tous les secrets d'une famille. Si l'on refuse de prendre à

(1) Carl Edwards Peters : *Le service des loas*. Imprimerie Telhomme, Port-au-Prince 1956.

la lettre l'interprétation des vaudouisants, pour lesquels la présence des morts est réelle, il ne reste donc plus qu'une possibilité : celle d'un « houngan » possédé et capable, dans cet état, de recevoir des informations dont seuls certains spectateurs ont connaissance et de pouvoir les communiquer avec le timbre de voix qui convient. Le D^r Louis Maximilien (1) cite le cas d'un homme accusé d'avoir provoqué la mort de son frère, qui fut réhabilité grâce à un « ouetté mort lan dlo » au cours duquel le défunt expliqua qu'il avait été tué par accident et que son frère était complètement étranger à sa mort. Quelle que soit l'interprétation que nous lui donnions, cette cérémonie permet, en tout cas, de resserrer les liens familiaux après les heurts, souvent inévitables, qui accompagnent le partage d'un héritage ; elle assure celui qui va mourir qu'on ne fera pas fi de ses dernières volontés et elle offre pour les survivants la possibilité d'entendre, une dernière fois, un être cher (même s'il s'exprime peut-être par une bouche étrangère). Ainsi « houngan » et « mambo », loin d'être les « charlatans » dont parle le père Peters, remplissent, là encore, une fonction sociale de la plus haute importance, contribuant à la cohésion familiale et à l'équilibre psychique du peuple haïtien.

Le mariage mystique

Nous l'avons vu, « hounssi » signifie, littéralement, épouse (ou époux) des esprits. Nous savons aussi que l'initiation comporte, sinon toujours, du moins fré-

(1) Louis Maximilien : *Le vodou haïtien*, *op. cit.*

quemment, une union sexuelle (1) avec le « loa » sous la protection duquel le fidèle s'est placé en entrant dans le « guévo ». Mais il arrive qu'un initié veuille aller au-delà et s'unir définitivement avec un esprit qui l'aura réclamé, soit en rêve, soit publiquement par la bouche d'un fidèle « chevauché » au cours d'une cérémonie.

En fait, j'ai rarement rencontré une « hounssi » qui ne souhaite connaître, tôt ou tard, cette expérience fascinante, mais les sacrifices qu'elle exige et les obligations qu'elle comporte (auxquels le fidèle ne pourrait se soustraire sans risques graves) lui font différer souvent sa décision. La cérémonie implique, en effet, des dépenses assez lourdes. Il faudra, non seulement prévoir le casuel des officiants et une réception comportant une collation pour les invités, mais encore l'acquisition d'une bague et d'un trousseau pour vêtir l'esprit lorsqu'il se matérialisera : « Guédé », par exemple, exigera un costume de cérémonie en drap noir et « Erzulie » une belle robe, des bijoux et des parfums. L'épouse d'un « loa » devra également réserver une chambre spéciale (ou, à la rigueur, un coin isolé dans son habitation) pour recevoir, à date fixe (généralement une fois par semaine), la visite de l'esprit. On voit ainsi, dans certains « hounfor », une case isolée beaucoup plus luxueusement meublée que la chambre habituelle de la « mambo » (ou du « houngan ») toujours d'une simplicité spartiate. C'est là qu'elle va rejoindre son époux mystique, et sous aucun prétexte elle ne pourrait

(1) Parlant des mystères de la Grèce antique, Louis Gernet et André Boulanger ont pu écrire : « Qui dit mystère dit union sexuelle avec la divinité; et sans doute n'y a-t-il pas lieu de s'étonner ni de la dualité de ces symboles à la fois masculins et féminins, ni de la contradiction qu'ils paraissent présenter avec celui de la maternité, suivant lequel l'initié peut se dire fils de la déesse » (*Le génie grec dans la religion*. Éd. Albin Michel, Paris).

y recevoir un homme ordinaire, fût-ce son propre mari ou son amant en titre. Beaucoup d'Occidentaux, ayant une liaison avec une jeune fille haïtienne, s'étonnent que celle-ci se refuse à sortir avec eux certains soirs, et se persuadent qu'il y a un autre homme dans sa vie. Les Haïtiennes ne les détromperont pas (car un étranger ne pourrait comprendre ces mystères et risquerait de se moquer) et cependant ce n'est pas avec un amant de chair qu'elles ont rendez-vous, ces soirs-là, encore que les jouissances qu'elles en attendent soient bien réelles.

Lorsque tous les problèmes matériels auront été résolus, la cérémonie pourra avoir lieu. Elle se déroulera exactement de la même manière *qu'un mariage habituel*, un « père savane » tenant lieu d'officier d'état civil (1).

J'ai assisté à un bon nombre de mariages mystiques. Un des plus surprenants auxquels j'ai eu la chance d'être invité avait lieu dans le quartier ouvrier qui est situé immédiatement derrière le grand cimetière de Port-au-Prince. Malgré l'exiguïté des lieux, il y avait une véritable foule endimanchée lorsque nous arrivâmes dans une humble maison comportant, en tout et pour tout, deux petites pièces. On sentait que chacun avait tenu à mettre ses plus beaux vêtements pour faire honneur à la future épouse. Dans un coin était dressé un autel fait d'une table recouverte d'une nappe brodée, surmontée d'un dais. On y voyait des gâteaux, des bouteilles de rhum et de kola ainsi que des images de saints. Sur le sol était tracé le « vévé » de « Papa Hogou », et la « fiancée », très émue, entourée de ses

(1) Le « père savane » est généralement un ancien sacristain capable de lire (ou du moins de connaître par cœur) les prières catholiques et les documents officiels.

parrains et marraines, se tenait droite sur une chaise recouverte de tissu rouge. Le « père savane » commença à psalmodier des prières en latin, puis on passa aux chants vaudou. Un « houngan », présent dans l'assistance, tituba soudain, « monté » par un « hogou ». On comprit que l' « époux » était arrivé et on l'entraîna vers la pièce du fond, d'où il revint superbement vêtu de satin rouge, le cigare au bec. On le fit asseoir à côté de la « fiancée » et le « père savane » donna lecture d'un document sur papier timbré, aux armes de la République d'Haïti. Il y était dit que Mademoiselle X prenait pour époux « Papa Hogou » à qui elle s'engageait à consacrer le mercredi de chaque semaine, ce dernier, en contrepartie, lui promettant assistance sa vie durant. Les « mariés » signèrent ce document ainsi que les témoins et « Hogou » passa une bague à pierre rouge au doigt de l'épousée. Puis les « mariés », se tenant par le bras, firent le tour de l'assistance. L'effet de la possession sur le « houngan » était si fort qu'il ruisselait de sueur et, de temps à autre, la jeune femme lui essuyait tendrement le visage avec un grand mouchoir de soie rouge. C'est alors que se produisit un véritable coup de théâtre, si brutal que les assistants mirent un certain temps à réaliser ce qui se passait : la « mariée » repoussa son « époux » avec violence, en l'invectivant. Nous comprîmes enfin que « Papa Hogou » avait quitté le corps du « houngan » et que c'était maintenant un « guédé » qui se tenait à sa place, faisant, à son habitude, des plaisanteries obscènes en se contorsionnant. Il y eut un fou rire général et quelqu'un cria : « Ne t'inquiète pas, Papa Hogou reviendra quand il le faudra ! » « Guédé » s'en fut enfin, laissant le « houngan » hébété, qu'on assit sur une chaise. On put alors partager le gâteau de mariage et

donner à boire aux assistants. Toute la nuit les tambours résonnèrent et de nombreux « loa » vinrent « chevaucher » les visiteurs.

Naturellement, on peut considérer cette cérémonie comme une simple parodie du mariage chrétien (ce qu'elle est, en vérité), mais il me semble qu'il faille y voir bien davantage : pour un « loa », une jeune Haïtienne accepte de se soumettre à un cérémonial coûteux auquel elle se refuserait dans la vie courante (car, on le sait, bien peu parmi les Haïtiens — à l'exception de ceux appartenant à la classe bourgeoise — sont mariés, au sens légal du terme). Par cet acte, elle manifeste que rien n'est trop beau pour les esprits. Par amour pour eux, elle consent réellement à se ruiner et il est de fait que, presque toujours, elle reçoit en échange des bienfaits qui surprennent ceux qui ignorent ce qui lui est arrivé. Tels sont les miracles de la foi.



L'Église catholique, qui traite certaines cérémonies du « hounfor » de « charlataneries », prend très au sérieux le mariage mystique des vaudouisants. Dans les Statuts Synodaux d'Haïti, on trouve un article concernant le « mariage d'Erzulie » (mal informée, comme toujours, de tout ce qui touche au vaudou, la hiérarchie semble ignorer que le mariage mystique peut avoir lieu avec n'importe quel « loa »). Il précise que les prêtres ne devront jamais bénir deux alliances au cours des cérémonies matrimoniales. En effet, si deux anneaux sont présentés à la bénédiction, c'est que le mari épouse, en même temps que la jeune fille choisie, la déesse Erzulie. Mgr Ducaud-Bourget, à qui nous devons ces informations, ajoute : « Nous voici dans l'*incubat* et le *succubat*,

réalité démoniaque, telle que le Moyen Age nous en a laissé le souvenir. Car, l'Haïtien est trop averti des questions sexuelles pour se payer d'imagination. Le plaisir qu'il trouve à ces rendez-vous n'est pas un rêve... » (1)

Notons au passage, pour en sourire, que le « chapelain de l'Ordre Souverain de Malte » considère comme circonstances aggravantes le fait que les Haïtiens aient le sang chaud et que les visites du « démon » soient accompagnées de plaisir.

Avec la liberté de langage qui est de règle parmi les vaudouïsants, j'ai questionné un bon nombre de « hounssi » à ce sujet. Le « loa » venait-il régulièrement au jour fixé ? Oui, il venait toujours, ou presque. Était-il matérialisé ? Oui, on pouvait toucher son corps. La chose se passait-elle en rêve ou « les yeux clairs » ? Plus fréquemment dans un état entre la veille et le sommeil, mais, parfois, bien éveillé. Le plaisir était-il vif ? Oui, plus qu'avec un être humain et on en sortait rompu. Lorsqu'une jeune fille épousait un esprit féminin, telle « Maîtresse Erzulie », s'agissait-il de rapports homosexuels ? Oui, bien entendu, comment aurait-il pu en être autrement ? Le compagnon habituel était-il jaloux ? Pas vraiment puisqu'il s'agissait d'un « loa ». Ne pouvait-il y avoir truchage (par exemple la visite d'un « houngan » se faisant passer pour un esprit ?). Là, on me riait franchement au nez : est-ce que je prenais mes interlocuteurs pour des imbéciles ? Précisons que tous les hommes et femmes questionnés avaient une vie sexuelle normale (et même particulièrement active si l'on se réfère à nos critères occidentaux), qu'ils ne

(1) Mgr Ducaud-Bourget : « Le Vaudou, comme la Jamaa, mène directement à la folie », *op. cit.*

pouvaient donc, en aucune façon, être comparés à ces malheureuses nonnes, dont nous parle Huysmans, qui étaient « besognées » toutes les nuits par le diable dans les dortoirs des couvents.

Le « boulé zin » (1)

Cette cérémonie, qui marque le point culminant de l'initiation kanzo, se déroule suivant un rituel extrêmement précis dont on ne pourra, sous aucun prétexte, s'éloigner. Il comporte un prologue, l'épreuve du feu, le brûlé des « zin » et un épilogue au cours duquel des offrandes sont faites aux esprits telluriques.

La soirée débute par des chants et le salut des « hounssi » du temple. Elles « reconnaissent » d'abord leur propre houngan et échangent avec lui les signes secrets. Cette même cérémonie se répétera avec tous les « houngan » et « mambo » présents dans la salle. Enfin, les « hounssi » se salueront entre elles, virant, tête contre tête, en se tenant par les mains.

On apporte les colliers maldioques qui sont l'apanage des seuls « kanzo ». Les « hounssi », à genoux, reçoivent ces colliers qu'on leur passe à l'africaine, c'est-à-dire en bandoulière, se croisant sur la poitrine. Toute une série de « vévé » sont tracés sur le sol. Certains « houngan » et « mambo » invités aident à « tirer la farine ». On reconnaît les emblèmes de « Maîtresse Erzulie », « Damballah » et « Aïda Oueddo », « Hougou Ferraille », « Hogou Badagri », « Aïzan-Vélé-

(1) La cérémonie décrite ici s'est déroulée dans le hounfor du houngan « Gros Roche », en Plaine du Cul-de-Sac. Elle comporte, suivant les temples, quelques variantes, mais la symbolique reste partout la même.

quéte », les « Marassa », enfin le grand « véné » des « zin » où les pots sont représentés par trois cercles de farine « croisés », c'est-à-dire marqués d'une croix. Pendant ce temps, les « hounssi » sont allées chercher le matériel nécessaire. Elles reviennent en procession portant deux poulets vivants, des paquets de feuilles, des petites bûches de bois résineux, de la farine de maïs et six petites chaises qui sont alignées devant le poteau mitan, où prennent place les prêtres. Tous les autres initiés s'asseyent sur des nattes de bananier posées sur le sol. Ainsi seront-ils en contact avec l'Afrique Mère, source de toute force et de toute inspiration.

Il y a un grand silence et la prière commence rythmée par le seul cliquetis du « açon ». On invoque d'abord les saints du calendrier catholique et la Vierge Marie, puis on enchaîne directement sur la prière « Dior » en l'honneur des « loa » du Dahomey, de la Guinée et du Congo, accompagnée de chants et d'exclamations rituelles.

Le houngan saisit les poulets et les présente aux quatre points cardinaux, puis il les fait tournoyer et les tue en leur arrachant la veine jugulaire. Il les jette sur le sol où ils palpitent un instant. Des « hounssi » s'en saisissent et les plument soigneusement. Cependant, on a allumé les feux sous les « zin ». Ils sont au nombre de trois : deux brûlent pour les « hounssi », le troisième pour les morts. On en ajoute un quatrième, non plus en terre, mais en fer, le « zin nago » dans lequel on va verser la farine de maïs pour la porter à ébullition. Les trois autres seront utilisés pour cuire les poulets, coupés en petits morceaux. Le prologue est terminé. Il a duré environ deux heures avant que commence la cérémonie proprement dite. Les lampes à acétylène qui éclairent le temple sont décrochées et éteintes. On apporte de

grands draps qui, dépliés, seront tendus verticalement, formant écran autour du « houngan » et de ses aides, dont on ne voit plus que les ombres, éclairées par les seuls feux des « zin ».

La porte du « guévo » s'ouvre et apparaît la première candidate, étroitement enveloppée dans un drap, tête comprise, comme dans un cocon. Elle est guidée par sa « maman-houngno » que, courbée, elle tient par la taille. Toutes deux entrent sous la tente. Ici, le rituel veut que les profanes ne fassent qu'apercevoir l'épreuve (1), mais tous les spectateurs savent qu'à cet instant le « houngan » saisit la main de la future « kanzo » qu'on a mise à genoux. A l'aide d'une plume de coq, il étend une mince couche d'huile sur sa paume, puis y place rapidement une boulette de maïs brûlant. Il referme la main et la tient fortement serrée. Parfois l'initiée, dans un état second, ne ressent rien, ou à peine une faible impression de chaleur, mais il arrive qu'elle pousse un cri, éprouvant une douleur très vive. Toujours est-il qu'après un court instant la boulette est retirée cuite. De jaune vif, elle est devenue brune, caramélisée.

Fréquemment, le candidat est « chevauché » par un esprit pendant le « boulé zin ». Le « loa » est immédiatement identifié et les « hounssi » chantent en son honneur. La cérémonie est répétée autant de fois qu'il y a de « houngno » dans le « guévo ».

Le premier acte est terminé. Les draps sont retirés et pliés. Les « zin » sont vidés et les restes soigneusement recueillis. Puis les pots sont replacés sur les foyers. Ils

(1) Dans certains temples, moins traditionalistes, il arrive qu'on se dispense de tendre des draps. L'épreuve est alors directement visible pour tous.

sont vides, enduits seulement d'une fine couche d'huile, à l'intérieur, les « hounssi » activent les feux. Soudain, les « zin » eux-mêmes s'enflamment. On retire les fagots qui brûlaient sous les pots. De longues flammes sortent maintenant des « zin » qui flambent sans que rien, semble-t-il, entretienne le feu. Le temple tout entier est illuminé et la foule crie d'enthousiasme : le sacrifice a été accepté par les esprits. Le « houngan » saisit une assiette blanche. Il y a placé les morceaux de poulet cuits et les boulettes de maïs. Les « zin » s'éteignent. On les brise. Un « véné consécration » est tracé sur le sol. Il délimite l'espace qui va être creusé à l'aide du sabre du « laplace ». Dans ce trou, profond d'environ cinquante centimètres, on dépose l'assiette blanche et les débris des « zin » recouverts de plusieurs couches de feuilles et de ce qui reste de bois à brûler. Les « hounssi » s'agenouillent autour du trou, qu'elles entourent d'un bourrelet de terre malaxée. Il devient ainsi la matrice de la Terre-Mère à qui sont présentées les offrandes. Puis l'excavation est comblée et le sol longuement piétiné afin qu'il ne reste aucune trace de ce qui s'est passé.

Un nouveau « véné » est tracé à cet endroit. Les « hounssi » recommencent à chanter. Des « guédé » « montent » plusieurs d'entre elles. Il est environ quatre heures du matin. L'assistance commence à se clairsemer. Les « houngan » et « mambo » amis, qui sont souvent venus de fort loin, repartent à pied avec leur « cour ». Mais les « hounssi » de la maison continueront à danser et à chanter jusqu'au lever du soleil avec une joie et un enthousiasme extraordinaires : depuis cette nuit, elles ont de nouvelles sœurs et de nouveaux frères.

La « descente des colliers »

Pendant les vingt et un jours suivant leur initiation, les « kanzo » porteront les « colliers maldioques » sous leurs vêtements. C'est une curieuse impression de sentir ces perles glacées rouler, nuit et jour, sur la peau : on croirait avoir le torse enveloppé de deux serpents!

Pour la cérémonie dite de « descente des colliers », les nouveaux « hounssi » retournent dans le « guévo ». Ils portent leurs vêtements d'initiation qui, depuis leur « sortie », ne doivent pas avoir été lavés. De même, leur front est ceint du foulard destiné à protéger leur tête après les épreuves qu'elle a subies. En s'asseyant, ils doivent reprendre la position spéciale, difficile à conserver, qui leur fut enseignée. Face à eux, le « houngan » trace le « véné » circulaire de « Calfou » (1), ainsi que ceux de « Simbi » (2) et de « maît' Grand Bois » (3). Devant ces « véné », on place un « canari » rempli d'eau, une bouteille de rhum et une assiette pleine de farine blanche sur laquelle est placé le « açon ». Une unique bougie, posée sur le sol, éclaire la scène. Le « houngan » récite la prière « dior » à laquelle les « hounssi » répondent, puis il prend une poule, la présente aux quatre coins cardinaux et en « ventaille »

(1) « Calfou » est le maître des carrefours. Il aide l'initié à s'engager dans la « voie droite ».

(2) « Simbi » est le « loa » des embouchures où se mêlent les eaux salées et les eaux douces, comme se mêlent en nous la tendresse et l'amertume.

(3) « Maît'Grand Bois » est l'esprit des forêts. Sa demeure est dans le tronc des arbres. Il renouvelle l'alliance du « kanzo » avec le monde végétal.

le nouveau « Kanzo » qui s'est mis à genoux. C'est-à-dire qu'il balaye son visage et son corps avec l'animal tenu par les pattes. Ensuite, il tord le cou de la poule, après lui avoir brisé les ailes et les pattes, et la pose, pantelante, sur l'épaule du « hounssi », avant de la jeter à terre où il « croisignera » son cadavre avec de la farine, en chantant l'hymne du « maît'têt' » de l'initié. Cette même cérémonie sera reprise pour chacun des nouveaux « kanzo ». La « Confiance » plume la poule, la découpe en petits morceaux qu'elle lave avec le jus d'un citron vert et qu'elle met à cuire sur un réchaud de charbon de bois. Un peu plus loin, on cuit les légumes qui vont contribuer à « nourrir la tête » des initiés. Ceux-ci, toujours assis en rang, doivent « donner à manger » à leurs colliers. On apporte à chacun d'eux un énorme plat contenant, outre la viande de la poule sacrifiée, des ignames, des patates douces, du riz et du maïs. Cette nourriture est si « subtile » (les « loa » ayant capté l'essentiel de leur valeur nutritive) que, dit-on, elle ne rassasie pas et que, une heure à peine après le « manger tête », les « hounssi » réclament un autre repas. Mais, sur l'instant, il leur est tout à fait impossible d'avaler la totalité de l'énorme portion qu'on leur a remise. Une partie sera donc distribuée aux enfants qui se tiennent devant la porte, sans oublier le chien de la maison, qui seront ainsi associés aux repas des hommes et des dieux.

Ce qui reste dans les plats sera enterré dans le sol du « guévo » où l'on a tracé une excavation circulaire, comme à la fin du « boulé zin ».

Enfin, les initiés sont déshabillés et baignés, leur tête, débarrassée de son foulard, étant l'objet d'un lavage particulièrement soigné. Leurs colliers, retirés, reposeront désormais dans la « caye-mystères » à côté des

« pots de têtes ». Les fidèles peuvent alors revêtir leurs vêtements civils. Ils sont désormais « kanzo » pour la vie.

Cérémonie de la « Saint-Jean » (1)

Cérémonie s'étant déroulée en l'honneur de « saint Jean » (Jean-Baptiste) dans le temple personnel de Mathilda Beauvoir.



Cette fête, que l'on retrouve chez tous les peuples païens et qui correspond au solstice d'été, est une fête solaire qui se déroule du 24 au 25 juin, nuit la plus longue de l'année.

Saint Jean-Baptiste a été « annexé » par les vaudouissants à cause de ses attributs qui sont ceux d'un « hogou » africain, en particulier le bélier. Il est considéré par eux comme « le soleil de justice ». Sa fête est particulièrement importante étant donné qu'il s'agit du « maît'têt » de la « mambo ».



Les « hounssi » sont vêtues de blanc, « saint Jean » étant servi sur le rite « rada ». De même, les tambours utilisés sont des tambours « rada » (on les reconnaît au fait qu'ils sont frappés avec une crosse ou des baguettes et que leur peau est tendue avec des piquets placés, en couronne, au sommet du tambour).

(1) Communication faite aux membres de l' « Association pour l'Étude du Vaudou ».



LE SERVICE

Minuit :

Mathilda commence à tracer le « véné ». Elle se sert de deux matières : farine de maïs et poudre rouge.

1 heure :

On éteint l'électricité. On entend des chants et le son de la clochette du « açon ». Le tambour bat de façon intermittente.

1 h 50 :

Ouverture de la Maison des Mystères. La procession, Mathilda en tête, débouche dans le temple : d'abord les « hounssi » haïtiennes, puis les initiés blancs et les enfants baptisés la semaine précédente. Chaque « hounssi » tient un petit pot à couvercle enveloppé d'un collier de perles colorées (« Pots de tête »). Les enfants portent de tout petits œufs. Les initiés et les « hounssi » ont des bougies allumées à la main.

Mathilda, qui a en main le « açon », s'en sert pour toucher les différentes parties du « véné ». Elle plante une bougie juste sous le soleil, et une au-dessus de la corne droite du bélier. Puis chacun plante ou pose sa bougie (selon qu'elle est ou non dans une assiette), sur le « véné ». Les enfants mettent leurs petits œufs à droite du symbole de l'Androgyne.

1 h 15 :

Mathilda lève les « hounssi » et les embrasse. Le

rythme s'accélère. Les « hounssi » réchauffent leurs « pots de tête » au-dessus des flammes.

1 h 30 :

Trois « hounssi » « partent ». L'une d'elles chante. Mathilda s'approche d'elles. Elles se reprennent. Elles se prosternent, baisent le sol, se saluent et font des « virés ».

1 h 45 :

Mathilda baise le sol. Elle verse du rhum sur le tambour. Danses « Yonvalou ».

2 heures :

On chante « Salue drapeaux ». Deux « hounssi » sortent les drapeaux : un noir et un rouge (Esprit Guédé et Esprit Hogou). Toute l'assistance s'est levée.

On sort aussi deux coqs, un noir et un rouge. Les porteuses de drapeaux saluent les points cardinaux.

2 h 20 :

Mathilda prend le coq rouge, le présente aux quatre points cardinaux, puis le passe, très brièvement, sur les têtes et les épaules des spectateurs. Les « hounssi » retirent les bougies qui sont sur le « vévé ». On chante : « Pitite cayé la qui malade couchée ».

Mathilda continue à présenter le coq à un certain nombre de gens, puis le ramène au temple.

2 h 35 :

Mathilda apporte le coq noir. Elle paraît sur le point de « partir », elle a l'air de chanceler sous son poids. Elle le ramène dans le temple en le tenant à bout de bras.

Les « hounssi » dansent maintenant sur le « vévé ».

Elles chantent : « Dahomey ». Mathilda prend le pot blanc et fait des libations d'eau.

3 heures :

Une « hounssi » « part ». On lui noue une écharpe rose autour de la taille. Puis une deuxième « hounssi » est « chevauchée ». Elles tournent toutes les deux sur elles-mêmes. Les autres regardent et chantent. Par moment, les « possédées » tombent.

3 h 05 :

On noue un foulard bleu autour de la taille d'une fille « chevauchée ». Mathilda prend une autre « hounssi » par la main. Elle pulvérise du rhum sur elle, puis la lâche. Celle-ci chancelle, pirouette, s'écroule, et finalement se met à danser sur un rythme extrêmement rapide.

Une autre « hounssi » « part ». On attache un foulard autour de sa taille, bleu cette fois.

Les deux « hounssi » qui pirouettent sont visiblement « montées », pourtant, elles gardent relativement bien leur équilibre.

3 h 11 :

Mathilda « part ». C'est très soudain et très violent. Elle secoue les poings. L'une des « hounssi » « chevauchées » pousse un hurlement. La seconde aussi, mais moins fort.

3 h 13 :

Il y a en ce moment trois « hounssi » « chevauchées ». Elles poussent des cris courts de façon intermittente. La « mambo », qui s'est reprise, chancelle. On apporte aux « hounssi » « possédées » de grands pilons très lourds, avec lesquels elles continuent de pirouetter.

3 h 25 :

A partir de ce moment, la cérémonie prend toute son intensité, qui n'ira qu'en s'amplifiant.

Mathilda « part », tout en douceur. L'extraordinaire beauté de mouvements rappelle le « ralenti », au cinéma, au cours de certaines prouesses sportives. Elle va toucher la colonne, pulvérise du rhum en direction de l'autel.

Maintenant, elle est visiblement « habitée ». Ce ne sont plus ses gestes habituels. Elle parcourt le sol à assez grandes enjambées. On lui noue un foulard bleu sur la tête. Une autre « hounssi » lui noue deux foulards autour de la taille, un bleu et un doré.

Mathilda dit « ho-ho » (ce qu'elle répétera assez souvent pendant la première phase de la transe), avec une expression un peu perplexe. On lui donne un cigare allumé. Par moments, Mathilda met le côté enflammé du cigare dans sa bouche. Chant de saint Nicolas.

Une « hounssi » remet une machette à l'Esprit qui habite Mathilda; elle s'en empare et va donner de grands coups contre le poteau.

3 h 30 :

Mathilda se livre à une espèce de danse du sabre. Ensuite elle frappe le sol, puis à nouveau le poteau. Puis elle vient serrer quelques mains. Le regard est à la fois lointain et insistant.

3 h 35 :

Les « hounssi » chantent « Jean-Baptiste ». On apporte un bâton fourchu.

Premier chant du coq.

(On a vraiment eu l'impression que ce premier chant du coq saluait l'arrivée de Jean-Baptiste. On entendra

maintenant les coqs chanter de façon intermittente jusqu'à la fin, ponctuant, parfois très à propos, des moments émouvants de la cérémonie.)

Mathilda baisse la tête. Le coq chante.

Mathilda s'écroule à demi.

3 h 37 :

Le « loa » qui « monte » Mathilda va chercher dans le temple des grandes branches d'acacia qu'elle traîne derrière elle. Elle élague les branchettes avec la machette, et finalement il ne lui reste qu'un bâton en main.

4 heures :

Mathilda verse du rhum sur son bras nu et l'enflamme.

4 h 05 : Chant du coq.

Mathilda a conservé le bâton d'acacia effeuillé. Elle verse du rhum à terre, met les branchettes d'acacia dans le feu, arrose avec du rhum, et noircit les branchettes, une par une, de bout en bout. Puis elle éteint le feu en marchant dessus, pieds nus.

Elle demeure appuyée sur sa grosse branche d'acacia, tandis que des « hounssi » apportent une vasque en bois.

Un initié blanc arrive, tenant un bélier au bout d'une corde. L'animal a un linge blanc posé sur le dos, et une petite coque blanche nouée à chaque corne. Le « loa », qui « monte » Mathilda lui touche le museau, puis dénoue la corde; il enfourche le mouton et avance, appuyé sur la fourche, emblème de Jean-Baptiste.

4 h 20 :

« Saint Jean » descend de sa monture, et se met à

genoux. « Il » appuie son front contre le front de l'animal qui ne bouge pas.

4 h 28 :

On apporte la vasque de feu. « Saint Jean », qui s'est assis, frotte les cornes du bélier avec le feu, puis enduit de feu la tête entière de l'animal.

Presque tout le monde s'approche de la vasque. Le regard de la « mambo » est pesant et fixe, « autre ». Visiblement la possession n'a pas encore pris fin et, cependant, Mathilda donne pourtant l'impression d'être parfaitement maîtresse de ses mouvements.

Le bélier est relâché.

Le « loa » pulvérise du rhum. Le coq chante.

4 h 40 :

Un grand jeune homme vêtu de noir et une jeune fille se sont abattus à terre. Ils s'agitent frénétiquement. Un troisième assistant est « chevauché », puis un quatrième. (A partir de là, il sera difficile de les compter, tant ils sont nombreux.)

5 h 05 :

Le grand garçon fait de très nets mouvements de nage. Il est, paraît-il, possédé par la « sirène ». La fille a plutôt l'air de ramper. Ces deux-là resteront possédés très longtemps. Après avoir été « chevauchée » par « Damballah », la fille sera prise par saint Jean lui-même, dont on lui apportera le bâton.

5 h 10 :

Une « hounssi » africaine s'abat et se roule dans le feu. Elle semble haleter et arrache ses vêtements. Mathilda s'approche d'elle et l'apaise.

5 h 20 :

M. B. s'abat. Pendant un moment il est enchevêtré avec la « sirène ».

5 h 30 :

M. B., couché sur le dos, parfaitement immobile, chante. C'est un chant mélodieux en langue étrangère. Les « hounssi » chuchotent : « La Sirène ».

Mathilda lui met un foulard, comme un garrot, au bras et le serre fort. M. B. se relève sur-le-champ et ils s'étreignent.

Le garçon est revenu à lui.

Une « hounssi », puis un spectateur haïtien donnent de grands coups de fouet avec les « fouet'cach » du temple.

Chants et danses.

5 h 45 :

Un certain calme s'installe. On n'entend plus que le coq.

6 heures :

Mathilda et les « hounssi » se prosternent. Elles chantent « Mongolo-oualé ».

Ronde finale d'adieux à laquelle participent tous les initiés et les spectateurs.

Un baptême vaudou (1)

Les enfants sont pieds nus, vêtus de culottes courtes bleu foncé et de chemises orange. Ils ont mangé du porc

(1) Communication faite aux membres de l' « Association pour l'Étude du Vaudou ». Cette cérémonie a eu lieu dans le temple personnel de Mathilda Beauvoir.

pour le dîner, seuls à une table, surveillés par les initiés blancs. On les a couchés un peu après dix heures. Le plus jeune s'est endormi tout de suite, l'autre avec plus de difficulté. Pendant toute la cérémonie, ils ont été extraordinairement calmes. Ils sont restés parfaitement tranquilles sous leurs draps (alors qu'il s'agit d'enfants de 7 et 8 ans). Lorsqu'on les a découverts, ils ne semblaient nullement effrayés. Ils n'ont même pas eu peur lorsque Mathilda leur a fait survoler — de fort près — le feu allumé à même le sol.



Description de l'autel :

A l'arrière : deux bouquets, un de chaque côté.

Puis, aux deux coins d'un linge blanc, deux jattes en bois remplies de fleurs : roses, marguerites, et branches vertes parsemées de petites fleurs blanches.

Deux coupes en bois, une de chaque côté, avec des oranges, des pommes, des mangues (sept fruits dans chacune des coupes, parfaitement identiques); une tarte, dont la pâte était jaune; une assiette contenant de la bouillie de maïs; une coupe pleine de maïs grillé; une coupe remplie de riz au lait.

Deux petites coupes contenant chacune un œuf de pigeon. Juste sous l'œuf, une poudre rouge (« ouanga », c'est-à-dire doué de vertus magiques). Ces œufs sont difficiles à trouver, dit Mathilda, parce qu'il faut les retirer sous le ventre d'un pigeon qui couve.

Du feuillage avec des baies que l'on a été chercher en forêt, posé à l'avant, en demi-cercle; des fougères; des bonbons jetés à même le linge; un œuf de poule planté dans de la farine; des pétales de fleurs.

On allume cinq bougies blanches à l'aide de bûchettes de bois odorant (pin haïtien) et on ajoute, sur la dernière marche du temple, une jatte pleine de branches de fougère sur lesquelles sont posés les cadeaux, le bateau d' « Agoué » en équilibre sur une grosse pierre et un gâteau sur lequel sont piquées onze fleurs bleues et deux bougies de la même couleur. Au cours de la soirée on apportera encore une coupe pleine de fruits rouges (probablement des tomates) et une bouteille contenant un liquide sucré. Mathilda, pendant qu'elle dispose les divers éléments, vêtue d'une robe noire avec un foulard noir et blanc noué autour de la tête, refuse de répondre aux questions, parce qu' « elle prie en arrangeant ». Elle a un air à la fois pratique et recueilli. Elle changera trois fois de costume au cours de la soirée : robe bleu poussière et foulard violet pour les danses et chants profanes, longue robe blanche, qui lui confère une grande dignité, pour le baptême et vêtement blanc, à jupe courte, au cours de la cérémonie qui suit.

Les « hounssi » sont vêtues de robes blanches très courtes, à larges manches, pimpantes et fraîches.

1) *Préliminaires :*

Minuit. La « mambo » commence à tracer le « vévé ». On y reconnaît le bâton de « Legba », le cœur d' « Erzulie Fredda » et une graine double symbolisant l'androgynie primitif se divisant en « jumeaux ». Ceci fait, elle ajoute, partant de la pointe du cœur, le phallus de « Guédé » suivi de trois lignes symbolisant les degrés de l'initiation. Tout ce « vévé » a été tracé avec de la farine de maïs. Mathilda se saisit alors d'un « coui » rempli de terre rouge avec laquelle elle va tracer un

second « véné » dans l'espace vide, qui représente le « placenta » de la mère. Ainsi, il y aura un petit « véné » à l'intérieur du grand « véné », comme il y a un enfant à l'intérieur de la mère.

Minuit et demi. Les tambours commencent à gronder. Des « hounssi » allument une multitude de bougies au fond du temple, tandis que d'autres distribuent des branches de fougère aux spectateurs.

Minuit quarante-cinq : deux initiés se dirigent vers la chambre des enfants. Deux petites chaises sont placées côte à côte au pied du « véné » sur lequel a été posée une grande « gamelle » de bois.

2) *Cérémonie du baptême :*

1 heure. La « mambo », les « hounssi », les initiés blancs et les enfants, recouverts d'un drap, entrent en procession. Mathilda, vêtue d'une longue robe blanche, porte une gerbe de blé vert liée par un ruban rouge. La clochette du « açon » tinte sans interruption. On assied les deux enfants sur les petites chaises. Cachés par les draps qui les recouvrent, ils ne font pas un mouvement. Mathilda pose la gerbe de blé sur les genoux des enfants, puis sur leur tête. Elle leur parle. Une des « hounssi » apporte le plat sur lequel est posé l'œuf de poule, entouré de mèches allumées. Toutes les autres tiennent de longues fougères à la main. On prépare un bain dans lequel on écrase des plantes.

La « mambo » va chercher la plus vieille femme de l'assistance (symbole de la sagesse) pour qu'elle préside la cérémonie, puis elle place trois bougies allumées sur le « véné ».

On appelle les parents, qui viennent se placer, ainsi

que les parrains et marraines, derrière les enfants.

Mathilda prend deux pigeons blancs et les pose un instant sur la tête des deux petits, avant de les confier à une de ses initiées.

Prenant la vieille femme par la main, elle lui fait « traverser » le « vévé », puis elle la mène saluer les quatre points cardinaux. Elle fait ensuite de même avec chacun des parents et des témoins.

2 heures. On fait lever les enfants. Ils sont nus sous les draps. On fait entrer le premier dans le bain où il se tient debout dans l'eau. Le public agite les feuillages (il y a, à ce moment, une grande impression de joie et de soulagement). Mathilda asperge l'enfant de la tête aux pieds.

2 h 15. Même cérémonie avec le plus petit. Tous deux sont séchés avec des serviettes blanches.

2 h 30. Le « vévé » est effacé, à l'exception du « placenta » rouge. Les petits enfilent des robes blanches et la « mambo » les « ventaille » avec les pigeons, puis elle assied le plus jeune sur son épaule droite et lui fait faire ainsi le tour du péristyle. Elle lui remet un pigeon qu'elle lui demande de tenir un instant, puis de relâcher. Elle agit de la même manière avec le second enfant. Les pigeons, après avoir volé un instant à travers le temple, se posent tous deux sur l'autel (très exactement au milieu).

3 heures. Les « hounssi » remettent à chaque enfant une coupe pleine de bonbons et de friandises en leur demandant de les distribuer parmi l'assistance.

C'est la fin du baptême proprement dit. La cérémonie vaudou va commencer.

3) *Service vaudou* :

3 h 10. La « mambo » et ses « hounssi » s'installent sur de petites chaises devant les tambours. Les enfants viennent se placer à leur côté. Mathilda procède à des libations. Les « hounssi » se saluent entre elles et virent, en se tenant par la main, deux par deux.

3 h 30. Danse « yonvalou ». Les initiés blancs sont groupés près des tambours et les petits enfants sur leur chaise, enchantés et les yeux bien ouverts.

3 h 45. Une « hounssi » part — mouvements un peu désarticulés —. Elle semble ivre et sur le point de tomber. Mathilda allume un feu à même le sol. Elle balance chaque enfant au-dessus des flammes, ses pieds rasant le feu. Une seconde « hounssi » est « chevauchée » par « Maîtresse Erzulie ». Mathilda noue un foulard autour de sa taille, puis l'évente.

4 heures. Une troisième « hounssi » est possédée. Les deux autres tournent sur elles-mêmes. A son tour, la « mambo » trébuché, hésite, semble un instant devoir s'écrouler, puis se reprend et quitte le péristyle. Elle revient, quelques instants plus tard, vêtue d'une robe blanche courte. Elle s'est tout à fait reprise. Elle prend dans ses bras une des filles possédées, la cajole, la berce. Puis elle pulvérise du rhum dans toutes les directions.

4 h 20. Une des filles, montée par « Frère ti Jean » (esprit dont les vaudouisants disent qu'il « n'a pas de pieds »), se met à grimper le long du poteau.

4 h 30. Une des « hounssi », abandonnée par son « loa », tombe à terre comme une masse. Une autre est retenue juste à temps par la « hongenikon ». On les installe sur des chaises et on leur fait boire de l'eau à même le pot blanc du temple.

4 h 45. Mathilda est « chevauchée » à son tour. Toute son allure a changé : elle est « Hogou », l'esprit de la guerre. Une « hounssi » lui allume un cigare. L'esprit va saluer quelques spectateurs. A certains, il passe de la sueur — recueillie sur son cou — sur le visage, puis il va chercher une dame âgée dans l'assistance. Cette dernière plie les genoux et s'affaisse. On la ramène à son siège et on lui décripe les mains.

La « mambo » « chevauchée » prend les enfants, les approche de la vasque de feu. Elle leur frotte les jambes, les bras, le front et les cheveux avec les flammes qu'elle recueille dans sa main. Ils n'ont pas du tout l'air effrayé. Le plus grand chancelle légèrement. Le petit ne se départit pas de son expression angélique.

Tout le monde s'approche de la vasque de feu pour recevoir le « bain » sur les mains et sur le front.

5 heures. Une femme part en arrière. Elle se relève après quelques instants. La mère des enfants « part » à son tour. Elle rampe sur le sol, possédée par « Damballah ».

Un « hounssi » blanc, assez corpulent, s'écroule et roule sur lui-même, possédé par un esprit « bossale ». Au même moment une initiée africaine est « montée » par un « loa » d'une extrême violence.

5 h 30. Une après l'autre, les possessions s'arrêtent. Les tambours cessent de battre.

La cérémonie est terminée.



Cette description minutée ne rend pas compte de l'atmosphère très particulière de cette fête. Il y a eu des moments de grande émotion et de vraie poésie, entre

autres lorsque la procession, toute en blanc, est entrée en agitant les fougères, tandis que le public, debout, y répondait en brandissant des branchages. Il y avait, à cet instant, l'odeur et l'illusion de la forêt. Il y eut aussi le moment où le premier enfant, tout nu, fut placé les pieds dans l'eau. On ressentait une impression de joie extraordinaire, un mélange de Pâques et de Rameaux (pour employer un langage familier aux Occidentaux).

LES « ZOBOP » OU LES HOMMES VOLANTS

Dans un chapitre précédent, j'ai évoqué les « sectes rouges », sociétés secrètes en marge, ou plutôt au-delà du vaudou qui servent, plus particulièrement, les esprits « zandor », regardés avec méfiance par beaucoup d'Haïtiens. Les membres de ces sectes, souvent appelés « zobop », déclarent qu'ils peuvent, quasiment à volonté, se transformer en animaux et, surtout, voler dans les airs. Une telle affirmation paraîtra ridicule à un esprit occidental, qui la jugera tout juste bonne pour des « sauvages ». Et, cependant, si l'on examine la question de plus près, on s'apercevra que cette prétention au « vol » n'est pas une affaire spécifiquement haïtienne, qu'on la retrouve dans toutes les civilisations, et d'abord dans la nôtre, où de nombreux textes font allusion au pouvoir de voler, allant même jusqu'à indiquer les techniques pouvant être utilisées.

Dans « L'âne d'or », Apulée (1) décrit Lucius voyant

(1) Apulée, écrivain et philosophe néo-platonicien du II^e siècle, avait été initié à de nombreux mystères, dont ceux d'Isis et d'Esculape. Dans son *Apologia*, il définit la magie comme un « art agréable aux dieux immortels ». Dans « L'âne d'or ou les métamorphoses », il rapporte, sous une forme romanesque, non seulement de nombreux faits dont il a été le témoin, mais encore décrit les phases d'une cérémonie initiatique, soigneusement camouflée sous la fable. On y voit Vénus imposer à Psyché toute une série d'épreuves, dont une « descente aux enfers », à la suite de laquelle elle épousera Éros, dont elle aura une fille : Volupté.

Pamphile qui, après s'être dévêtue, s'enduit le corps d'un onguent. Puis, elle récite une longue incantation. Des plumes poussent sur son corps, son nez se recourbe et se solidifie et, prenant son envol, elle s'échappe par la fenêtre.

Lucain (1), qui était à la fois ethnologue, astronome et géographe, mais aussi excellent spécialiste en magie et en sorcellerie, précise que l'onguent employé doit avoir l'aspect d'un liquide huileux.

Plus près de nous, Jean de Meung, dans son « Roman de la Rose » (1277), affirme que les « lamiae » ou « mascae » qui volent dans les airs, sous le couvert de la nuit, constituent le tiers de la population française. Sans doute est-ce un peu excessif, mais il n'en demeure pas moins que nous possédons des centaines de témoignages concernant les « sorciers volants » du Moyen Age. L'Inquisiteur Pierre Broussard, qui eut affaire à plusieurs d'entre eux, écrit : « Quand ils veulent aller à la « vauderie » (2), ils enduisent d'un onguent que leur a donné le diable un bâton, les paumes et le dessus de leurs mains. Ils se mettent ensuite le bâton entre les

(1) Lucain (39-65), était le neveu de Sénèque et né, comme lui, à Cordoue. D'une très haute culture, il définissait la magie comme la « science noble ». Il s'intéressa aussi à la nécromancie, dont on trouve une excellente description dans son épopée « La Pharsale », seule œuvre de lui qui ait échappé à la destruction.

(2) De « Vaudois », hérésie chrétienne de la fin du XII^e siècle, condamnant l'Église romaine pour ses richesses et sa corruption. Très durement persécutée pendant des siècles, la secte des vaudois a dû attendre l'année 1955 pour obtenir la liberté du culte en Italie, où elle compte environ 26 000 affiliés. En utilisant les termes de « vauderie » ou de « sabbat » à propos des cérémonies païennes qui se continuaient pendant le Moyen Age, l'Église catholique faisait d'une pierre deux coups : non seulement elle poursuivait les prétendus « démoniaques », mais encore elle compromettait, par le procédé dit de l'amalgame, les juifs et les protestants, c'est-à-dire tous ceux qui pouvaient s'opposer à son hégémonie.

jambes et volent au-dessus des villages » (1). Un autre Inquisiteur, dont la Bibliothèque nationale de Madrid possède les lettres ou, du moins, leurs copies, raconte ainsi un « envol » dont il fut le témoin oculaire : « En présence de nous tous, elle (une sorcière détenue prisonnière) s'enduisit d'onguent et se prépara... Elle s'approcha d'une fenêtre très haute au-dessus du sol qui était un rocher sur lequel un chat eût été mis en pièces. Elle évoqua le démon qui vint la prendre comme à l'ordinaire, l'enleva dans les airs et la déposa sur le sol. » Robert Mandrou (2), dans sa thèse sur « Les sorciers en France au XVII^e siècle », affirme que ce voyage nocturne au sabbat est une « rêverie démontrée lorsqu'un observateur vigilant a veillé auprès de l'intéressé ». Sans doute fait-il allusion à la fameuse expérience du docteur Laguna (Metz, 1545) qui, ayant découvert un pot contenant une pâte verte malodorante dans la maison de deux femmes accusées de sorcellerie, l'appliqua à l'une de ses patientes... « A peine fut-elle ointe des pieds à la tête qu'elle tomba dans un sommeil profond pendant lequel elle fit mille rêves étranges », d'où il déduisit que les sorcières se rendaient à leurs assemblées non pas effectivement, mais en rêve (ce qui n'empêcha pas d'ailleurs la « rêveuse » d'être brûlée!). Il est bien évident que la théorie du docteur Laguna, encore qu'elle soit en contradiction avec la plupart des

(1) Texte cité par Julio Caro Baroja dans son ouvrage *Les sorcières et leur monde* (Gallimard, 1972). L'auteur parle en particulier des assemblées de sorciers du pays basque, qui réunissaient parfois des milliers de personnes, démontrant ainsi qu'il ne s'agissait pas de sectes rassemblant quelques illuminés, mais de véritables mouvements de masse intéressant la quasi-totalité de la population, et cela malgré les persécutions de toutes sortes.

(2) Robert Mandrou : *Les sorciers en France au XVII^e siècle*, Plon, 1968.

témoignages de l'époque, apporte une réponse enfin « acceptable » aux questions que nous nous posons. Un jeune anthropologue américain, Carlos Castaneda (1) a eu l'occasion d'expérimenter sur lui-même cette « pâte malodorante », cet « onguent » dont les sorciers semblent connaître l'existence depuis l'Antiquité. Nous avons là, enfin, un témoignage récent, venant d'un homme rompu aux disciplines scientifiques et qui, de ce fait, mérite d'être pris au sérieux. Pendant l'été de 1960, étant alors étudiant en anthropologie à l'université de Los Angeles, il eut l'occasion de rencontrer, à la frontière du Mexique, un vieux sage appartenant à la tribu des Yaki dont il réussit à devenir le confident, puis le disciple. L'Indien lui apprit qu'il existait plusieurs voies pour parvenir à ce qu'il appelait la « connaissance », l'une des plus puissantes étant d'ailleurs la danse, ce qui intéressera sans doute nos amis vaudouissants. Celle qu'il lui fit emprunter employait d'autres procédés, en particulier l'usage d'une plante appartenant à la famille des solanées (2), le datura, pouvant être utilisée soit sous forme de tabac à fumer (en y mêlant deux autres plantes hallucinogènes : le peyotl et un champignon), soit sous forme d'onguent où elle était alors broyée au mortier et mêlée à de la graisse de sanglier avant d'être réduite par ébullition. Le sorcier, qu'il appelle « Don Juan », lui enduisit les pieds, les jambes et les parties

(1) Carlos Castaneda : *The teaching of Don Juan : A Yaqui way of knowledge*, suivi de *A separate reality* (Simon and Schuster, New York, 1968 et 1969). Le premier de ces ouvrages a été traduit en français par Marcel Kahn et Nicole Ménant, sous le titre *L'herbe du diable et la petite fumée*, Éditions Le soleil noir, Paris, 1973).

(2) « Ce sont des plantes de la famille des solanées, comme la belladone, la jusquiame, la stramoine, qui fournissaient les stupéfiants les plus employés en Europe. » Julio Caro Baroja : *Les sorcières et leur monde*, op. cit.

génitales avec cette pâte à l'odeur forte et suffocante (on notera que cette description est très proche de celle que firent, il y a quelque dix-huit ou dix-neuf siècles, Lucain ou Apulée, et, plus près de nous, les inquisiteurs du Moyen Age). Toujours est-il que Castaneda s'« envola ». Il décrit : « Je planais à une vitesse prodigieuse... Ma descente s'effectua par oscillations latérales comme celle d'une plume. » Naturellement, lorsque la sensation eut disparu, il voulut savoir de son maître s'il avait été victime d'une illusion. Il demanda : « Don Juan, ai-je vraiment volé ? » La réponse fut : « C'est bien ce que tu m'as raconté. Ne me l'as-tu pas dit toi-même ? » Et comme il insistait, voulant savoir si son corps s'était élevé dans les airs, « comme celui d'un oiseau », le vieil Indien haussa les épaules : sa question n'avait pas de sens, « les oiseaux volent comme des oiseaux et l'homme-qui-a-pris-l'herbe-du-diable (el enyerbado) vole comme tel », réponse qui allait beaucoup plus loin, me semble-t-il, qu'une simple échappatoire.

Peut-être le Dr Laguna a-t-il raison et le vol n'est-il pas autre chose qu'un « trip ». Il n'empêche qu'il s'agirait alors de quelque chose de très différent de celui que peuvent entreprendre nos tristes drogués. Il entrerait, en effet, dans un système métaphysique, il se « relie-rait » à un ensemble et prendrait de ce fait valeur sociale. L'utilisation de substances hallucinogènes a peut-être permis à nos malheureuses sorcières de lutter contre une abominable oppression et de mieux supporter les tortures physiques et morales auxquelles elles étaient soumises, auquel cas il faudrait les considérer comme réellement bénéfiques.

D'ailleurs est-on si sûr que ce soit de cela qu'il s'agisse ou qu'il ne s'agisse que de cela ? Pour tenter de

répondre à cette question, il faut, une fois de plus, nous référer aux phénomènes du mysticisme qui, nous le savons maintenant, peuvent aussi bien apparaître chez un être de qualité exceptionnelle comme Thérèse d'Avila que chez une personne quelconque, au point qu'on a pu dire que la sainteté était impossible à déceler par ses seules manifestations physiques. En tout cas, le « vol », chez les mystiques, est un phénomène qui a été si souvent constaté — même à des époques récentes — qu'il paraît difficile de le nier purement et simplement. Il existe des documents nombreux et contrôlés faisant état de lévitation chez des saints tels que Pierre d'Alcantara, François d'Assise, Thérèse d'Avila, Christine de Liège, Jean de la Croix ou saint Dominique. « Souvent, en ravissement, on le voyait élevé au-dessus du sol », écrit Mère Francis Raphael dans son « History of Saint Dominic » (1) « Le frère Léo mérita d'apercevoir maintes et maintes fois saint François ravi en Dieu et soulevé du sol, quelquefois l'espace de trois coudées, quelquefois de quatre, et quelquefois même au sommet d'un hêtre; et parfois il l'aperçut soulevé si haut dans l'air et entouré d'une telle clarté qu'à peine pouvait-il le distinguer » (*The little flowers*, traduction W. Heywood, Methuen). « Il lui vint (à Thérèse d'Avila) des « arrobamientos », qu'elle appelle aussi « raptos », des raptus qui la poussaient hors d'elle-même, la rendaient rigide et l'enlevaient au-dessus du sol, parfois en présence de tiers et en n'importe quel lieu (*Vida*, XX, 23 et XXI, 8). » (2). On pourrait continuer ainsi longtemps. Bien entendu, on peut objecter

(1) Cité par Herbert Thruston S.J. : *Les phénomènes physiques du mysticisme*, Gallimard, 1961.

(2) Paul Werrie : *Thérèse d'Avila*, *op. cit.*

qu'il s'agit de témoignages discutables, parce que venant de prêtres ou de moines ayant le désir de convaincre les incrédules ou fascinés à tel point par leur héros qu'ils en arrivaient à avoir la berlue. Mais que penser alors des témoignages, tout aussi nombreux, concernant ceux que ces mêmes prêtres appellent les « diaboliques » ? En voici deux exemples, relativement récents, puisqu'ils se rapportent à des événements s'étant produits l'un en 1907, l'autre en 1920. Le chanoine François Gaquère (1), citant le cas d'une jeune possédée de dix-sept ans, Claire-Germaine Cèle, décrit ainsi la séance d'exorcisme à laquelle elle fut soumise : « Le suprême exorcisme fut fait par l'évêque en personne, Mgr Henri Delalle, oblat de Marie Immaculée, originaire d'Apremont, près de Metz, en Lorraine. Au cours de la cérémonie, il se produisit un épisode qu'on aurait peine à croire s'il n'y avait eu de nombreux témoins. Après deux heures et demie de prières, tout à coup la possédée s'envola à deux mètres de hauteur, et, de là, elle cria à l'évêque stupéfait : « Eh bien, l'évêque, qu'as-tu à me regarder tout ébahi ? Imite-moi donc ! »

Le second cas s'est produit en Italie, le 21 mai 1920 à 14 heures. Il s'agit, là encore, d'une malheureuse jeune femme livrée à ce véritable supplice moral qu'est l'exorcisme, pratiqué cette fois par le père Pier-Paolo, en accord avec son évêque, Mgr Pellizari, au couvent de Santa Maria de Campagna, à Plaisance. « Soudain retentissent, *en latin*, les premières paroles de l'exorcisme (prononcées par la possédée) : « Exorcizo te, immundissime spiritu, omne phantasma, omnis legio... » A ces mots, la possédée, saisissant de ses deux

(1) Chanoine François Gaquère : *Les possédés d'Ilfurth*, Éditions Marie Médiatrice, Genval (Belgique), 1957.

mains les pointes de ses pieds, s'enleva du sol. » (1). Il est tout de même peu vraisemblable qu'un moine et un évêque aient inventé de toutes pièces des événements au cours desquels ils furent ridiculisés publiquement et leur église mise en déroute, d'autant qu'ils se produisirent à une époque où la crédulité était déjà fortement émoussée et où le contrôle devenait plus aisé.

Dans l'un et l'autre cas, il y a bien eu vol, le second étant même assorti de glossolalie (il s'agissait d'une femme du peuple ne connaissant rien au latin, et encore moins au charabia des exorcistes).

Alors ? Alors voici ce que je crois, ou plutôt ce que je ne crois pas : je ne crois pas possible que tous ces témoins aient été de faux témoins. Il me paraît invraisemblable qu'il n'y ait pas eu, parmi eux, des gens sérieux, capables de relater des faits avec honnêteté et rigueur. Je ne crois pas non plus que la drogue puisse tout expliquer. Elle a sûrement été utilisée comme raccourci par beaucoup d'individus et même par des peuples entiers, mais il me paraît hautement improbable que Thérèse d'Avila et la petite Claire-Germaine aient agi sous l'influence de produits hallucinogènes, ou que les témoins des faits relatés aient été eux-mêmes des drogués.

Les hommes, dans des conditions particulières, sans doute très difficiles à reproduire dans notre système actuel, sont-ils capables de voler ou, du moins, pour reprendre l'expression de Castaneda, de connaître une « réalité parallèle » dans laquelle le vol deviendrait chose possible ?

Voilà, en tout cas, le récit fidèle d'événements aux-

(1) Alberto Vecchi : *Intervista col dislove*, Edizioni Modène, Italie.

quels j'ai été mêlé à Haïti et que je me contente de verser au dossier.



Je ne dirai pas dans quelles circonstances précises j'ai pu assister à une cérémonie « zobop ». Je ne voudrais pour rien au monde causer le moindre tort à des gens qui m'ont reçu courtoisement et m'ont permis d'assister à la célébration de leurs mystères. Tout ce que je puis dire, c'est que la cérémonie n'avait pas lieu dans un temple, mais en plein air au sommet d'une montagne, d'où l'on voyait clignoter, au loin, les lumières d'une grande ville. Il est bien certain que la présence de « Graine promenée » avait dû être déterminante, mais il avait fallu aussi l'intervention d'un personnage falot qui remplissait les fonctions d'aide-jardinier dans une grande villa louée par des étrangers.

Par son intermédiaire, nous avons obtenu un « passeport » dont l'aspect n'évoquait en rien les documents qui nous servent à franchir les frontières. C'est lui aussi qui nous sert de guide dans une longue montée, en voiture, sur une route défoncée qui aboutit à un cul-de-sac. A cet endroit, des hommes se manifestèrent par de brefs éclats de lampes-torches. On nous fit descendre de voiture, on nous prit par la main et la seconde partie du voyage s'effectua à pied, au milieu des éboulis et de maigres buissons dans lesquels nous butions à chaque pas. Après un temps qui me parut interminable, nous débouchâmes sur un vaste plateau, tout à fait dénudé. On y voyait seulement quelques tertres blanchâtres qui, en s'approchant, se découvrirent être des tombes.

Autour d'un poteau, une petite foule d'une trentaine de personnes se trouvait rassemblée. Comment étaient-elles venues si loin ? (il n'y avait aucune agglomération dans le voisinage). Comment se ravitaillaient-elles ? (On nous dit que la cérémonie en était à son septième jour.) Qui étaient-elles ? Leur tenue évoquait celle des paysans avec, me sembla-t-il, quelque chose d'exagéré dans le pittoresque ; mais peut-être faut-il y voir un effet de mon imagination. Il y avait à peu près autant de femmes que d'hommes et quelques grands enfants. Leur comportement n'évoquait en rien celui des vaudouissants, toujours rieurs et fraternels. Ceux-là étaient graves et sévères : on aurait dit une assemblée de moines-soldats. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux étaient armés. On se poussa cependant avec bonne grâce, pour nous faire place au premier rang et nous pûmes voir qu'il y avait un orchestre — pour l'instant silencieux — composé de tambours petro, de tambourins, de triangles de fer et de curieuses flûtes qui semblaient faites avec des ossements, peut-être des tibias.



Il y avait de nombreuses années que je cherchais à entrer en contact avec ces confréries que l'on nomme, suivant les régions, « zobop », « bizango » ou « sans poël » (1). Sans aucun succès. J'avais certes fait la connaissance de vaudouissants qui ne cachaient pas leur appartenance à telle ou telle société. Ils m'avaient fait

(1) Zobop et bizango sont vraisemblablement des mots d'origine africaine. Quant à « sans poël », il s'agit d'une contraction de « cabrit'sans poël' » — « le chevreau sans poils » — qui, dans les chants vaudou, désigne toujours l'homme.

beaucoup de promesses, mais elles n'avaient débouché sur rien. D'autre part, j'avais entendu de nombreuses histoires. Un colonel, dont le sérieux ne pouvait être mis en doute, m'avait raconté comment, rentrant à cheval à la nuit tombée, il s'était trouvé cerné par des hommes masqués, vêtus de rouge, qui avaient tenté de se saisir de lui, comment il leur avait échappé et s'était réfugié chez une vieille « mambo » du voisinage où personne n'avait osé le poursuivre.

Dix, vingt autres témoins m'avaient affirmé avoir vu les « zobop » *voler*, à grande hauteur lorsqu'il s'agissait d'hommes, au ras du sol pour les femmes, toujours suivis d'une longue traînée lumineuse (1). Pour ce qui est du premier cas, j'avais supposé qu'il s'agissait de brigands qui en voulaient à la bourse du colonel, pour le second, d'étoiles filantes auxquelles l'imagination paysanne avait donné des formes humaines.

J'avais été plus troublé lorsque tout Port-au-Prince parla, pendant l'hiver 1968, de « lancers » effectués, en pleine ville, par des membres de sociétés secrètes dont on affirmait qu'ils enlevaient la nuit de paisibles promeneurs. Peut-être s'agissait-il d'une campagne d'intoxication, mais il est vrai que, me trouvant un soir dans un « hounfor », j'avais constaté que les personnes les moins crédules se refusaient à rentrer chez elles autrement qu'en groupe, précédées de miliciens en armes qu'on était allé chercher.

(1) « Des prêtres haïtiens m'ont de même certifié avoir vu certains de leurs paroissiens resplendir soudain et, dans un sillage lumineux s'élançant comme un bolide jusqu'au morne voisin » (Jean Kerboull : *Le vaudou, magie ou religion*, Laffont, Collection « Les énigmes de l'univers », Paris, 1973).



J'étais donc sur le sommet d'une montagne, à moins de trois mètres du poteau autour duquel la foule était rassemblée et voici ce que je vis : on avait amené un bouc noir et un cochon et on les sacrifiait. Je l'ai dit, dans le vaudou les sacrifices dégagent toujours une grande impression de noblesse : aucune cruauté inutile, mille attentions, au contraire, pour l'animal à qui on va trancher la gorge et qui semble s'offrir délibérément au couteau. Ici, ce fut pénible : le cochon et le bouc étaient traités comme des ennemis sur lesquels il s'agit d'exercer une vengeance terrible. Frappés, poignardés, lacérés, leurs cadavres furent pendus au poteau central. Puis une femme âgée (elle me fit irrésistiblement songer à une des « Vieilles » de Goya, celle qui tend l'écriteau sur lequel est écrit : « qué tal ? ») se *pendit* à son tour, tranquillement. On lui présenta une longue corde, elle y fit un nœud coulant et la passa autour de son cou. Puis elle alla chercher une chaise sur laquelle elle monta. Elle fixa soigneusement l'extrémité de la corde au poteau et se lâcha dans le vide. Elle ne pendait pas à grande hauteur, mais je puis affirmer que ses pieds ne touchaient pas le sol, qu'ils en étaient distants de près d'un demi-mètre. D'ailleurs, après quelques soubresauts, elle eut tous les symptômes de la strangulation : visage violacé, langue pendante. Ce n'était pas un spectacle beau à voir. Les trois cadavres restèrent ainsi accrochés un bon moment, peut-être un quart d'heure. Alors quelqu'un coupa les cordes et ils tombèrent sur le sol, flasques et inertes. Ils étaient pratiquement à mes pieds et j'eus tout le loisir de les observer. Il n'est pas facile de contrefaire la mort. Il ne suffit pas de s'allon-

ger et de retenir son souffle : les comédiens en savent quelque chose qui, jamais, ne parviennent à nous faire croire que la vie s'est retirée de leur corps. Quiconque a vu des morts de près — à la guerre ou parmi ses proches — comprendra ce que je veux dire : il faut de grands efforts pour réaliser que la loque qui est sous vos yeux est ce M. X. ou cette Mme Y. que nous avons si bien connus, ou même le chien Z. qui a occupé une place dans notre vie. Tout compte fait, ce n'est pas la présence d'un ami mort qui nous fait pleurer, mais son « absence ». Ces trois-là, j'aurais juré qu'ils avaient passé le cap, que rien ni personne ne pourrait jamais les ranimer. Cependant, d'un bond, ils se relevèrent. En un éclair, ils furent sur leurs pieds ou sur leurs pattes et ils se mirent — il n'y a pas d'autre mot — à *danser*.



Au point où nous en sommes arrivés, quelques précisions ne seraient peut-être pas inutiles. Nous étions cinq invités à cette cérémonie : Mathilda qui, très vite, se plaça légèrement en avant de nous, comme pour nous protéger, trois jeunes servantes qui habitaient à notre domicile et moi-même, seul Blanc de l'assistance.

Le lendemain, nous avons consigné, séparément, nos impressions et les avons confrontées. A des détails près, nous avons *tous les quatre, toute la soirée, vu les mêmes choses*. S'il y eut supercherie (mais dans quel but ? il ne nous fut rien demandé) aucun de nous ne put en déceler la trace, et, s'il y eut hallucination, elle ne fut accompagnée d'aucun effet de distorsion.

Il faut encore ajouter ceci : lorsque, le lendemain, je

voulus reparler de cette soirée à celui qui avait été notre introducteur, il eut l'air de tomber des nues : de quoi parlions-nous ? Il s'agissait d'un service tout à fait banal, au cours duquel rien d'insolite ne s'était produit. D'ailleurs lui-même n'avait jamais fait partie des «zobop» : comment aurait-il pu nous fournir un passeport ? « Un service tout à fait banal », répéta-t-il en secouant la tête, puis il me tourna carrément le dos et se remis à son travail sans qu'on puisse lui arracher un autre mot.



Donc les « cadavres » se mirent à danser, c'est le mot qui convient. Ils faisaient une sorte de ronde autour du poteau, suivant fidèlement le rythme des tambours que la foule accompagnait en chantant et en battant des mains. Lorsque le silence revint, le porc, le bouc et la vieille femme s'effondrèrent à nouveau. Cette dernière fut ranimée comme on ranime une « hounssi » après une possession très forte : on l'assit sur sa chaise, on l'appela par son nom avec insistance et on lui donna à boire. Quant aux animaux, ils ne donnèrent plus aucun signe de vie. On les découpa, en commençant par les testicules qu'une femme, « montée » par un esprit d'une grande violence, mangea tels quels. Le reste fut mis à cuire dans de grands chaudrons. Tout cela prit un certain temps, pendant lequel l'exaltation qui avait soulevé l'assistance sembla retomber. Mais ce répit ne dura pas. Un homme de grande taille, très maigre, fut à son tour « chevauché ». A une certaine distance, un bûcher était disposé. A sa demande, on y mit le feu. Le bois était sec et en grande quantité, il ne tarda pas à

ronfler et à crépiter. Cela parut sans doute insuffisant : des hommes y déversèrent plusieurs bidons d'essence et de pétrole. Les flammes montaient si haut qu'on devait les voir à des kilomètres. En plein milieu du brasier, on avait planté une barre de fer qui fut vite portée au rouge. Le possédé alla la chercher. Lorsqu'il revint parmi nous, la tenant entre ses mains nues, la chaleur qu'elle dégageait était si forte que l'assistance tout entière recula.

Jusque-là, j'avais été littéralement fasciné et je n'aurais pas donné ma place pour tout l'or du monde. Soudain, j'en eus assez, j'éprouvai le besoin impérieux de me ressaisir à l'écart. Je m'éloignai sans que personne me prête attention. C'était une nuit merveilleuse, pleine d'étoiles, avec une fraîche brise venant de la mer. Je m'aperçus que, depuis notre arrivée, je n'avais pas trouvé le temps de fumer. J'allumai une cigarette. Elle avait une saveur délicieuse. Une sorte de paix descendit en moi. C'est alors que je vis une étoile filante et je me dis — trop tard, comme toujours — que j'aurais dû faire un vœu. J'en vis alors une seconde, puis une troisième. Elles avaient un comportement bizarre : on eût dit qu'elles se rapprochaient en sautant de crête en crête. J'entendis un brouhaha derrière moi et je crus comprendre quelque chose comme « Ils arrivent ». L'assistance, qui était restée agglutinée autour du poteau, se désagrégeait. Je retrouvai Mathilda. Du doigt, elle me montra le ciel qu'un trait de feu traversait : « Ils arrivent ! » dit-elle à son tour.



Quelques années auparavant j'avais fait un séjour en Afrique, plus précisément en pays dogon où m'avait

accompagné un haut fonctionnaire du Mali. Sur la route du retour, nous nous étions arrêtés, en pleine savane, pour nous dégourdir les jambes. La nuit était presque tombée. Mon compagnon avait utilisé la même phrase : « Ils arrivent », en me montrant des espèces de boules de feu qui s'approchaient de nous en sautant, semblait-il, d'arbre en arbre. Comme je voulais le questionner, il m'avait fait signe de remonter dans la jeep : « Il se fait tard ! » C'est seulement après avoir roulé pendant plusieurs kilomètres qu'il ajouta : « Il ne faut pas plaisanter avec eux ! » Je crois bien qu'il était licencié en psychologie — ou quelque chose de ce genre — et ses structures mentales étaient, sans doute, bien différentes de celles d'un primitif. Pour tout dire, je le trouvais trop occidentalisé (non seulement il avait fait toutes ses études à Paris, mais encore il en avait ramené une Française qu'il avait épousée), mais c'était un vrai Africain, fier de l'être, au courant de toutes les traditions de son peuple et il était bien juste qu'on lui ait confié de hautes responsabilités sur le plan culturel. Il m'expliqua qu'il s'agissait de sociétés qui connaissaient l'art de voler « comme les oiseaux ou, si tu préfères, comme des fusées », précisa-t-il, « mais cela exige de grands sacrifices ». Puis, comme s'il craignait d'en avoir trop dit, très vite il changea de conversation. Et, d'ailleurs, les lumières de Bamako apparaissaient déjà à l'horizon.



Donc « Ils » arrivaient, et il faut essayer d'en donner une description aussi exacte que possible. La première impression, je l'ai dit, était celle d'une étoile filante. « Cela » allait, semblait-il, à grande vitesse en faisant des

bonds de plusieurs dizaines de mètres. En se rapprochant, l'étoile devenait une boule lumineuse aux couleurs changeantes, entourée d'un halo. L'une d'elles termina sa course sur la crête la plus proche où elle crépita comme un feu de brousse, puis, d'un nouveau bond, elle fut sur nous. C'est en tout cas l'impression que j'éprouvai et je fis un geste de recul, mais, en fait, elle tomba à une vingtaine de mètres et nous vîmes, très nettement, en son centre, la silhouette d'un homme. La lumière décrut puis s'éteignit : il était là, en face de nous, penché en avant, les bras légèrement écartés du corps, comme les ailes d'un oiseau de proie qui vient de se poser, et son visage — je voudrais éviter toute image poétique mais comment dire autrement ? — était aussi farouche que celui d'un oiseau de proie. Un second atterrit, avec un chuintement, à une trentaine de mètres sur notre droite, puis un troisième, beaucoup plus près, droit devant.

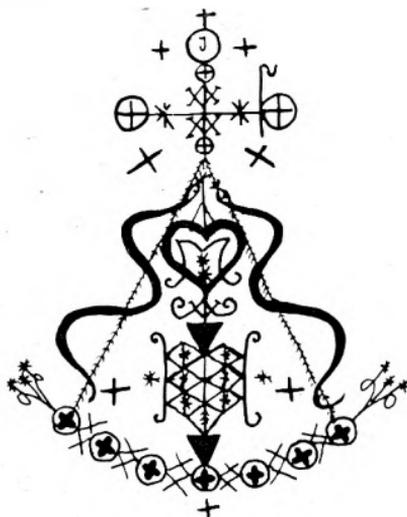
Il y avait dix ans que j'attendais cet instant. J'aurais dû être ravi. Or je n'avais plus qu'une idée : partir. Ce que je ressentais allait bien au-delà de la peur, telle qu'on l'éprouve, par exemple, sous un bombardement ou dans un accident d'automobile. Bien entendu, je me disais qu'après m'avoir permis de voir cela, « Ils » ne pouvaient plus me laisser en vie, et c'était une impression extrêmement désagréable. Mais ce n'est pas de cette peur que je parle, que l'on peut encore contrôler, mais d'une terreur irrépressible, celle qui fait hurler dans les cabanons et qui réveille les petits garçons, trempés de sueur, en pleine nuit. Je dis, très vite : « Allons-nous-en ! » Et, comme s'il m'avait entendu, celui qui semblait être le chef de cette assemblée s'approcha et déclara : « Vous devriez partir, maintenant », non pas sur le ton d'un ordre ou d'une invita-

tion pressante, mais comme s'il s'agissait d'une évidence. Il appela notre jardinier et lui fit signe de nous raccompagner. Il n'y eut ni adieux ni salutations. Très vite, nous quittâmes les lumières du sommet pour nous retrouver dans l'ombre, au flanc de la montagne, titubant parmi les roches et les souches. Comment avons-nous découvert notre voiture ? Soudain, elle fut devant nous, comme si nous l'avions laissée à deux pas. C'était vraiment la nuit des miracles : elle partit au quart de tour, alors que, depuis des semaines, il fallait la pousser pour qu'elle consente à démarrer. Personne ne dit mot tandis que nous avançons en cahotant. La route était si difficile qu'il n'était pas question d'aller autrement qu'au pas. Je faillis pourtant, à un tournant, percuter une vache qui se tenait couchée au milieu du chemin. Éclats de phare, coups d'avertisseur, rien n'y fit. Elle était là, comme un bloc de pierre noire, nous regardant de ses gros yeux vides. Je voulus sortir pour la chasser. Mathilda me retint par le bras et me dit sèchement : « Assez de bêtises ! Reste où tu es ! Tu ne comprends donc pas que tu n'as pas affaire à une vache, qu'il s'agit d'un être humain métamorphosé, comme le bouc et le cochon de tout à l'heure ? » Il faut avouer que j'étais à bout de nerfs. Je la repoussai brutalement et j'ouvris la portière. J'entendis alors un rire strident, un rire de folle qui se répercuta au loin, tandis que la vache disparaissait, happée par la nuit.

Quelques minutes plus tard, nous retrouvions la ville, ses lumières, ses bruits familiers, notre maison accueillante et nous nous couchions, harassés, sans avoir échangé une parole.



Ainsi se déroula notre « Nuit sur le Mont Chauve ». Je n'ai aucune explication à apporter. Il s'agit d'un témoignage. Et, comme tout témoignage, celui-ci peut être mis en doute. Certains iront plus loin : ils penseront qu'il s'agit d'une histoire inventée de toutes pièces pour les besoins de la cause. Il m'est difficile d'apporter des preuves de ma bonne foi, mais je puis dire qu'ils auront tort. Pour être franc, j'ai beaucoup hésité à la publier. Je réalisais parfaitement les risques qu'elle faisait courir à l'ensemble de cet ouvrage : lui retirer toute crédibilité, faire douter de l'honnêteté intellectuelle de son auteur, peut-être même de son équilibre mental. C'était un risque à prendre. Il est pris. Ce n'est pas ma faute si ce récit d'une expérience personnelle ressemble — le style en moins — à une nouvelle de Poe ou de Lovecraft.



Ce « vévé » qui orne le mur de la « maison des mystères » du « hounfor » de Mathilda prétend répondre à toutes les questions que l'on pourrait se poser en ce qui concerne le vaudou. Il est, en quelque sorte, un « schéma » de la cosmogonie animiste et tous les secrets de l'initiation y apparaissent sous forme de symboles. Il n'est, bien entendu, pas question d'en présenter une explication détaillée (si tant est que la chose soit possible), mais on peut donner les quelques indications suivantes.

De bas en haut, nous reconnaissons :

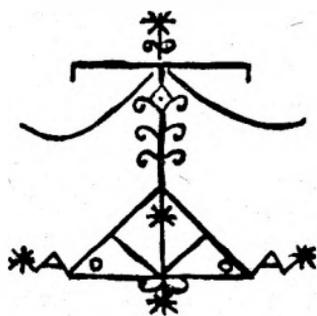
Les sept « points chauds » qui, multipliés avec les trois croix qui les entourent donnent le chiffre vingt et un qui signifie la totalité. A droite et à gauche de cette chaîne de « points chauds » les chandeliers des esprits.

Plus haut, encadrés par deux triangles, symboles de l'union des rituels africains, nous voyons la « grille » d'Hogou Badagri, puis, le signe de la « prise de tête » surmonté du cœur d' « Erzulie Fredda ». « Damballah » et « Aïda Oueddo » ondulent de chaque côté du « vévé ».

Au sommet, on reconnaît les cercles « croisignés » des « zin » qui servent à l'initiation. A droite, la crosse de « Legba » qui « ouvre les portes ». Au sommet apparaît, dans un cercle, la lettre « I » qui signifie « Ifé ».



Vévé de « Guédé », esprit de la mort. La croix n'est nullement une croix chrétienne. Elle marque la « croisée des chemins ». On remarque sur la branche verticale deux V entrecroisés. Ils sont l'union des sexes reconstituant l'androgynie primitif. Les trois degrés sur lesquels est plantée la croix sont les degrés de l'initiation. Le premier est celui de la vie ordinaire, aussi est-il décoré d'instruments de travail (haches, pioches) et de phallus. Le second reproduit le mouvement tracé dans l'air par le « açon ». Le troisième degré, le plus élevé, symbolise le « secret » que seuls détiennent les meilleurs parmi ceux qui ont accédé à la prêtrise. Il donne à ceux qui le possèdent le don de « double vue ».



Ce Vévé est celui de « Hogou-Ferraille » qui est une sorte de Mars haïtien.

Voici comment on peut l'interpréter en se servant des termes de la symbolologie occidentale :

Le triangle de base symbolise l'union des trois grands rites qui ont contribué à la formation du vaudou : le rite « Rada », le rite « Petro » et le rite « Congo-Ibo ». Sur le plan mystique, ce triangle symbolise l'union d'« Erzulie » avec « Damballah », sous les auspices de « Legba ». Ainsi, les portes ne seront ouvertes qu'à ceux qui possèdent à la fois

Connaissance et Amour. Ce triangle est lui-même divisé en trois triangles soulignés de « points chauds ». La ligne verticale est le « poteau-mitan », l'arbre du bien et du mal qui va de la terre au

ciel. Sur cette ligne, on aperçoit trois boucles qui sont les « cornes du bélier », symbole de la prise de tête. Plus haut, une barre horizontale coupe ce trait vertical. Elle symbolise l'équilibre auquel doit parvenir l'initié avec l'aide de la prière qui monte vers le ciel et en redescend (les deux lignes courbes). Au sommet apparaît l'étoile vaudou qui représente Ifé, la ville sainte.

L'ensemble évoque une ancre dont la barre horizontale serait le jas. C'est l'ancre du navire qui effectue la traversée initiatique, le retour à une Afrique idéale qui vit la naissance de l'humanité. Certains y voient aussi l'idéogramme de l'homme (la barre horizontale étant les bras et l'étoile le visage), l'initiation n'ayant pas d'autre but, en définitive, que de faire naître l'homme complet, maître de son destin.

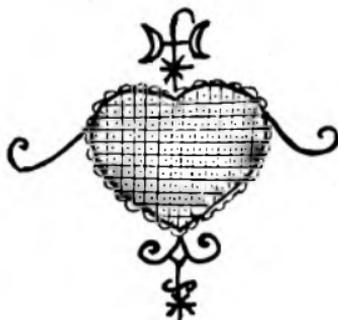


Vévé d' « Aïzan », esprit de l'initiation et, elle-même, « mambo ».

On reconnaît les deux V entrecroisés de l'androgynisme primitif dont chaque branche est soulignée par les « cornes du bélier ».

Dans le losange central apparaît la feuille du palmiste avec ses nervures. Cette feuille est, pour les vaudouistes, le signe de l'union des hommes avec la nature. Ce vévé prétend répondre aux questions suivantes : comment les hommes se relient-ils à l'ordre végétal ? Comment les initiés se rattachent-ils au tronc initiatique ? Quelle est la marge de notre libre-arbitre, marge que nous ne devons, sous aucun prétexte, dépasser si nous voulons maintenir l'équilibre de l'univers ?

Vévé d' « Erzulie Fredda Dahomey », esprit de l'amour. Au centre : un cœur « croisigné », chaque carreau et chaque point représentant une force prête à exploser. Au-dessus : l'étoile vaudou, puis deux croissants de lune, enfin la crosse de Legba, esprit solaire par excellence. L'amour est donc donné par la réunion des principes masculin et féminin, la fusion de l'eau et du feu. Les larges boucles sur les côtés symbolisent la nécessité de l'équilibre, aucun principe ne devant prédominer. A la base du vévé notons, inversées, les « cornes du bélier », signe de possession.



ANNEXES

1. MATHILDA PARLE

Souvenirs de la campagne anti-superstitieuse

J'ai passé les premières années de ma vie, celles qui marquent le plus dans la vie de tout être, chez les sœurs de Sainte-Rose de Lima. Toutes les grandes familles bourgeoises d'Haïti désirent que leurs enfants, dès le plus jeune âge, entrent dans une institution religieuse et celle tenue par les sœurs de Sainte-Rose de Lima était considérée comme la plus recherchée. Fille d'un chirurgien de renom, je me suis donc retrouvée, à l'âge de trois ans, au milieu de personnes vêtues de grandes robes bleues, avec des voiles noirs. Parmi les enfants de la « bonne société », on pouvait apercevoir quelques enfants du peuple dont les parents se saignaient aux quatre veines pour leur permettre de gravir quelques degrés de l'échelle sociale. Je me souviens d'une petite fille, très noire et guère jolie, qui se nommait Yolande. Son père était un simple gendarme et sa mère une couturière de quartier. Comme elle ne pouvait pas suivre le train de vie des autres élèves, elle était littéralement mise en quarantaine et souvent battue. Aucune religieuse ne prit jamais sa défense, alors que les riches

petites mûlatresses étaient choyées. La Mère Marie, perchée sur une estrade, se moquait d'elle en public lorsque ses parents étaient en retard pour payer son écolage. Parmi ces « mères », il y en avait de terribles, telles Mère Claire, Mère Marguerite et Mère Ignace, hélas toutes Françaises ! Pour elles, il fallait être enfant de riche et, si possible, avoir la peau claire, sinon on était traité de « petit macaque » ! Je devins vite une enfant révoltée. On dut me changer d'école. J'entrai dans un cours dit « laïc », mais où on nous obligeait à aller, deux fois par semaine, au catéchisme. On nous menait à l'ancienne cathédrale où professait un prêtre nommé Rémy Augustin qui devint, plus tard, « Monseigneur » (il vit toujours, mais il a dû s'expatrier). Je me souviens qu'il était littéralement hanté par le vaudou dont il nous parlait sans cesse, nous expliquant, par exemple, que « Damballah » n'était pas autre chose que le diable, et sa femme « Aïda Oueddo » une diablesse. Je trouvais le diable fort sympathique et la diablesse fascinante !

Est-ce vrai ? Est-ce faux ? Toujours est-il qu'à Haïti le bruit courait que la mère du Père Augustin était une « mambo ». Je lui posai la question, debout sur mon banc, devant plusieurs centaines d'élèves qui se tordaient de rire. Je n'eus pas le temps de voir ce qui m'arrivait : je fus happée, soulevée de terre et jetée dehors comme un paquet de linge sale !

J'ai bien d'autres mauvais souvenirs du catholicisme. Voici le pire : j'étais allée me confesser au Père M. (il occupait le premier confessionnal, à gauche, en entrant dans la cathédrale, tous les Port-au-Princiens le reconnaîtront). Je devais avoir dix ou onze ans et je n'étais pas encore pubère. Il me débita un tel chapelet d'obscénités que j'en restai le souffle coupé. A l'entendre, mon

corps était quelque chose de répugnant et je devais sûrement, comme toutes les négresses, m'en servir pour faire des abominations. Il les détailla complaisamment. J'éclatai en sanglots et une vieille femme dut me ramener chez moi, où je reçus d'ailleurs une bonne raclée : tout le monde savait que le Père M. était un vieux cochon et je n'avais qu'à ne pas aller me confesser à lui ! De ce jour, je ne me confessai plus à personne. Il a fallu que je vienne en Europe pour découvrir, à ma grande surprise, qu'il y avait parmi les prêtres et les nonnes de très braves gens. Il y a quelques mois, j'ai dû subir une opération assez sérieuse dans une clinique de Munich. J'étais soignée par une sœur catholique qui, le premier soir, me fit une peur bleue : « Schwester Raymonde. » Elle et moi sommes devenues très amies. Elle a été pour moi la douceur et la tendresse mêmes. Avant de la quitter, je l'ai accompagnée à l'église de la clinique. Nous avons prié ensemble Dieu, que certains appellent le « Grand Maître », d'autres « Jéhovah » ou « Allah » ; quelle importance ? Je lui ai montré une statue de saint Jean-Baptiste et je lui ai dit que c'était mon « Maît't têt' ». Je ne suis pas sûre qu'elle ait compris, mais elle a eu l'air contente.

Je puis dire qu'un des événements qui traumatisèrent le plus le peuple haïtien fut la « campagne anti-superstitieuse » qui se déroula sous le règne du président Lescot (que le Grand Maître n'accueille pas son âme !). J'étais encore bien jeune, mais j'ai vu les curés, accompagnés de « choukêt't larouzé » (chefs de section) et d'escouades de gendarmes, mettre à sac nos temples. Ils ravageaient tout sur leur passage, allant jusqu'à tuer les bœufs, les chèvres et les volailles réservés pour nos sacrifices. Nombre de « mambo » et de « houngan » préférèrent périr brûlés avec leur temple plutôt que

d'abandonner leurs « loa ». Tout cela se passait il y a quelques années, à Haïti, et non pas au Moyen Age, sous le règne de la Sainte-Inquisition ! Un grand affolement régnait dans toutes les familles que nous connaissons. On n'y parlait que des « rejetés » (c'est-à-dire de ceux que l'Église rejetait, mais nous donnions au mot un sens plus terrible : il s'agissait pour nous de « rejeter », de vomir nos traditions africaines). Je me souviens d'une petite fille, de deux ou trois années plus âgée que moi, qui s'appelait Renée G. Je me garderai de donner son nom de famille, qui est connu de tout Haïti. Elle fut la première camarade qui m'aida à tracer des bâtons sur mon ardoise. Elle avait un frère qui était séminariste et qui s'acharnait sur les vaudouisants. Un jour qu'il était venu chercher sa sœur chez moi, une de nos bonnes, qui se nommait Ertulia, surgit dans le salon. Elle était « chevauchée » par un « loa », qui prédit au jeune prêtre qu'il mourrait bientôt « fou-enragé » pour avoir profané un « hounfor », le jour même, en province. Arthur G. haussa les épaules, mais je vis qu'il était impressionné, n'ayant dit à personne où il avait passé sa journée. Quelque temps plus tard, la petite Renée arrivait à l'école vêtue de noir. Elle avait perdu son frère, interné à la suite d'une attaque de folie furieuse, ainsi que l'avait annoncé l'esprit qui « dansait dans la tête » de Tulia. De nos jours, on voit encore, dans les « hounfor », des personnes ayant perdu la raison. On vous apprend froidement qu'elles sont « en punition » pour avoir participé, autrefois, à la campagne des « rejetés » (1).

(1) J'ai pu contrôler moi-même un cas semblable, en Plaine du Cul-de-Sac. Il s'agissait d'un « kanzo », ancien gendarme qui, à ce titre, avait participé à certaines mises à sac de « hounfor ». On lui permettait de pénétrer dans le temple où il allait saluer, dans les

Je vois encore la sœur aînée de ma maman, tante Jeanne, arrivant affolée avec ma cousine Catherine, surnommée « Ti chou », qui semblait bien malade. On les fit entrer dans la chambre de ma mère ainsi que les adultes de la famille et les voisins, attirés par les cris. Bien entendu, je me faufilai entre les jambes et m'installai dans un petit coin pour qu'on m'oublie. Je compris que « Ti chou » revenait de « Toupaille », petit village où la famille avait une propriété. Des prêtres catholiques, accompagnés de policiers, avaient effectué une descente chez deux célèbres « houngan » afin de les prendre en flagrant délit. Et il est vrai que ce soir-là devait avoir lieu, secrètement, un « service » important auquel ma cousine s'était rendue, accompagnée de jeunes filles du village. Ce qu'elle avait vu l'avait mise dans un tel état que les paysans avaient dû la ramener en ville, se relayant pour la porter. Une cérémonie extraordinaire se déroula ce soir-là dans la chambre de ma maman. On avait reculé tous les meubles de façon à laisser un vaste espace vide. « Grande Philo » (mulâtresse de la haute société haïtienne, venue en voisine avec ses filles Aline, Andrée et Lilia), « montée » par un esprit, se leva, tituba, tomba sur les meubles, se releva et sortit de la pièce. Elle revint quelques instants plus tard, portant un pot rempli de chaux vive. Elle s'en servit pour tracer sur le parquet un immense « véné » représentant un cercueil. On apporta des branches de feuillage cueillies dans le jardin dont on distribua les

règles, le « hougan » et les initiés. Personne ne lui répondait, personne ne lui avait pardonné, pas même les enfants, trop jeunes pour avoir connu les persécutions. Il errait comme une âme en peine, marmonnant des paroles incompréhensibles et faisant de grands gestes. Je demandai au « hougan » s'il pensait qu'un jour il pourrait lui être pardonné? Il hocha la tête : « Si Bon dieu vlé », ce fut toute sa réponse. Dieu seul pouvait lui rendre la raison et permettre l'oubli.

rameaux et on alluma des bougies autour du « cer-
cueil ». Le « Loa » qui « dansait dans la tête » de
« Grande Philo » entonna un chant auquel tout le
monde répondit en frappant du pied en cadence et en
agitant les branchages. On eût dit que la chambre de
maman était devenue une forêt qui bougeait. Les
ombres tremblaient sur les murs tandis que s'élevait la
chanson :

Limba mandé travail
M'di joué limb'ou
Pa person'n ou
Kité yo fê vré
Yo koué ya touyé moin
Touyé moin yo kouê
Ya touyé moin
Souké moin
Gadé yap'p souké moin
Diab'b simbe simba
Joué a Limba
N'pa pê person'n o kité yo fê
Yo kouê yo touyé moin.

Je vais en donner la traduction, non pas littérale,
mais en cherchant à faire saisir les subtilités du « lan-
gage » des temples :

Moi, Limba, force invincible
Que rien ne peut effrayer,
Je vous le dis : laissez-les faire,
Car ils croient que, malgré nos profondes
Et nombreuses racines, ils sauront
Nous détruire.
Nous, esprits du rituel Zandor,

Forces indestructibles de Simba Limba
Que le Diable les emporte!
Nous les vaincrons.

Le chœur continuait ainsi :

Chéché Cilamoyo
Gain yon ti'poule
Ki mouri lan zé
Chéché Cilamoyo
Ca na di la caille
Lê na rivé.

Toi, ô toi Cilamoyo
Loa dont la puissance
S'étend à travers tous les « hounfor »,
Tu feras chanter le poussin dans l'œuf! (1)
Alors la vie et la liberté
Renaîtront partout!

On coucha « Ti chou » au centre du « vévé » et on l'éventa avec les branchages agités de plus en plus vite. A un moment, elle fut complètement recouverte par les feuilles. Je crus qu'elle était morte, mais on la leva et on lui fit prendre un bain, frottant son corps nu avec des poignées de feuillages. Quand tout fut fini, ayant retrouvé ses esprits et calmée, elle parla.

Elle était donc arrivée sous le « péristyle » du temple du fameux « houngan » Rozmi quand survint un

(1) « Faire chanter le poussin dans l'œuf » correspond à un des mystères du vaudou. Le poussin dans l'œuf connaît déjà la chanson qu'il chantera; nous dirions qu'il est « programmé ». Sur ce point, la cosmogonie vaudou concorde parfaitement avec les découvertes les plus récentes de la biologie.

groupe de policiers menés par trois prêtres en soutane. Rozmi sortit une chaise de paille de la « caye-mystères », qu'il appuya au « poteau mitan ». Il invita le chef de section à s'y asseoir, tandis que ses « hounssi » allaient chercher dans le « guévo » d'autres sièges pour les policiers. Alors le vaudou montra sa force : chef de section et policiers furent « amarrés » sans que personne ait besoin de les toucher, c'est-à-dire qu'ils ne purent plus bouger de leur place, ne voyant et n'entendant rien, ne sachant plus pourquoi ils étaient venus (1). Rozmi s'occupa alors des prêtres. Il les arrosa avec le « wonsoussi » (bain de force préparé une fois l'an par chaque « hounfor » et qui a un pouvoir énorme). Le temple voisin, tenu par la « mambo » « Ti Yotte », arriva en renfort avec ses « hounssi » et ses drapeaux et la cérémonie interdite commença. Ma cousine avoua qu'elle avait éprouvé un grand choc en voyant les prêtres catholiques, « saoulés » par les esprits, tournoyant dans le temple avec leurs grandes robes noires. L'un d'entre eux, « monté » par un « loa » très violent, sortit dans le jardin et revint avec un bouc noir qu'il sacrifia selon les exigences du rituel. Quand vint le jour, toute l'équipe repartit les mains vides. Le

(1) J'ai assisté à un « amarrage » de ce genre, quoique dans des circonstances beaucoup moins dramatiques. La chose s'est produite dans un temple familial, à quelques kilomètres de la capitale. La cérémonie était troublée par la présence d'un « houngan tcha-tcha » (c'est-à-dire d'un houngan non initié, plus sorcier que prêtre) qui cherchait à intervenir dans son déroulement. Mathilda réclama une chaise sur laquelle elle le fit asseoir, ce à quoi il consentit avec une certaine mauvaise grâce. Il ne devait plus en bouger de la nuit, paraissant littéralement pétrifié. Au matin, alors que la cérémonie était terminée, Mathilda se souvint soudain de lui : « Je vais le relâcher maintenant », dit-elle à mi-voix. Je ne la vis faire aucun signe, mais le « prisonnier » se leva, s'étira et demanda d'un drôle d'air : « Est-ce que c'est fini ? Est-ce que je peux m'en aller ? » Il eut quand même droit à une tasse de café avant son départ.

« houngan » Rozmi vit toujours. C'est un homme minuscule. De loin, on croirait avoir affaire à un enfant.

Voici une autre histoire de la même époque. Elle m'a été contée par Lamercie Joseph, originaire de la région de la « Rivière froide », qui porte encore sur la jambe une longue cicatrice. Pendant la campagne anti-superstitieuse, son frère Audillon eut son temple ravagé par les prêtres. Voyant cela, Audillon arriva en courant d'un champ voisin, sa machette à la main pour défendre son bien. Comme les gendarmes le couchaient en joue, il saisit un bidon de pétrole et en inonda le temple. Puis il courut vers la « caye-mystères » d'où il revint avec la petite lampe « montée » qui brûlait, jour et nuit, devant l'autel de son « Mait't têt' », « Hogou Demaniê », et il mit le feu. Les constructions sont très légères chez nous, et en un instant le « hounfor » brûlait avec d'immenses flammes. Les prêtres se sauvèrent en courant avec leurs gardes du corps tandis que les paysans arrachaient Audillon et sa sœur du brasier. Ils furent transportés à l'hôpital général de Port-au-Prince. Leurs brûlures étaient très graves et les chirurgiens eurent le plus grand mal à les sauver. Tous deux vivent encore. Je les ai rencontrés, il y a quelques mois, au marché de la « Croix des bouquets ». Ils m'ont invitée à venir visiter leur « hounfor », qui fut reconstruit avec la participation de tout le village. Je ne manquerai pas d'aller y « jeter de l'eau » à l'occasion d'un prochain voyage.

M. B.



La « mambo » répond ici à quelques-unes des questions qui lui sont posées, chaque soir, dans son temple de la cité Véron.

Comment peut-on être vaudouisant ?

Il y a trois bonnes raisons : la fidélité aux ancêtres, l'amour du peuple et de sa culture et la reconnaissance de la force des « loa ».

Fidélité aux ancêtres, cela signifie que nous nous refusons à être coupés de nos sources. Un peuple coupé de son passé est comme un arbre déraciné : il dépérit très vite. Or tout peuple qui périt est un « manque » pour l'humanité entière. Lorsque j'apprends qu'on continue à détruire la culture des Indiens du Brésil (et donc les Indiens eux-mêmes) sous le prétexte absurde de construire des routes qui ne profiteront qu'aux privilégiés, je souffre dans ma chair, comme si on m'arrachait un ongle. Il faudrait créer une association internationale pour la protection des peuples soumis à une tentative de génocide culturel.

Je ne crois pas qu'il existe une autre culture que la culture populaire. L'esthétisme pur me paraît sans intérêt. On me dira qu'une commode Louis XV, avec des marqueteries, est un bel objet. Sans doute, mais elle a été faite par un artisan qui s'inspirait (en utilisant des matériaux plus riches) des commodes des demeures paysannes. Lorsqu'il n'y a plus d'artisans, on a le pseudo « design » et le plastique, c'est-à-dire la laideur associée à l'inconfort. Dans le peuple haïtien, il n'y a pas un objet (panier, chapeau, coffre, etc.) qui ne soit

beau, sans être cher. Défendre le vaudou c'est aussi défendre le peuple contre la laideur.

Quant à la force des « loa », elle est si évidente que je me demande chaque jour comment les Blancs font pour s'en passer. Ou, plus exactement, je réalise pourquoi, vous en passant, vous vous portez si mal et avez un comportement si aberrant. Il me semble qu'il ne vous reste plus que très peu de temps pour effectuer le grand virage qui vous ramènera à vos vraies sources (et non à celles qui vous ont été imposées artificiellement). Sinon je pense, très sincèrement, que le monde va à la catastrophe.

Pourquoi êtes-vous devenue « mambo »?

Par obligation. Je veux dire que je n'ai pas eu le choix. Croyez bien que je n'en tire ni gloriole ni avantages particuliers. Pas plus qu'un rossignol ou une alouette ne tire vanité ou avantages de chanter différemment des autres oiseaux. Chacun de nous est sur terre pour faire un travail précis. Je fais celui auquel j'ai été destinée, c'est tout.

Comment les choses ont-elles commencé?

Comme elles commencent toujours : par un « signe », ou peut-être appellerez-vous cela un « miracle »? J'étais encore très petite. En l'absence de ma mère, j'ai dû (car on m'y a contrainte, en vérité cela m'ennuyait beaucoup) soigner un bébé considéré comme « mort ». Il a guéri tout de suite. J'ai été « reconnue » par tous : je devais mettre mes « dons » au service de la communauté. Qu'aurais-je pu faire d'autre, sinon apparaître comme une criminelle?

Et ensuite?

Ensuite, j'ai continué mes études, comme les petites filles de mon âge. Je savais qu'il fallait laisser faire le destin. Et de fait, par des rêves, des visions et des événements particuliers il ne m'a pas laissé oublier ma « mission ». Personnellement, j'aurais préféré m'amuser et rire (car j'ai un caractère très gai et frondeur, ma mère a eu du mal à me discipliner). Rien à faire! Il (le destin) me menait par la main dans une voie où, automatiquement, je devais trouver le « açon ». Vous le voyez, il n'y a pas plus de mérite à être « mambo » que dactylographe ou ménagère. Je pense que les « loa » et mes ancêtres ont pesé sur moi de tout leur poids pour m'obliger à m'engager dans une voie qui me faisait un peu peur. Nous avons eu de nombreuses « mambo » dans ma famille. La plus célèbre a été « Dédé Magrit' », grand-tante de ma grand-mère, qui resta dix-sept ans *sous l'eau* (non, je ne vous dirai pas ce que cela signifie). Il me semble qu'elle me dicte parfois ce que je dois faire. Mon « Papa feuilles » a été le « houngan » Gros Roche de la Plaine du Cul-de-Sac, là où ont été conservées les traditions les plus pures. Il m'a « faite » « kanzo », d'abord, puis « mambo ». J'ai appris beaucoup de choses de lui, mais davantage encore des « loa » eux-mêmes (il n'y a pas de semaine où ils ne me dictent ce que je dois faire. Vous le voyez, je n'ai aucun mérite).

Pourquoi avoir voulu créer un temple vaudou à Paris?

Il faudrait demander aux catholiques pourquoi ils ont absolument voulu construire une cathédrale à Port-au-Prince. Je sais, un sage leur a dit : « Allez évangéli-

ser toutes les nations! » En ce qui me concerne, les « loa » (les « loa » seulement, car je ne pense pas être suffisamment importante pour intéresser Dieu lui-même!) se sont arrangés pour que je me trouve dans l'obligation d'agir comme je l'ai fait. D'abord, ils m'ont fait connaître un Français, et un Français qui s'intéressait particulièrement à la « rencontre » des cultures. Ce Français m'a épousée. J'ai donc vécu avec lui à Paris. J'ai ressenti très fortement l'absence du vaudou et j'ai commencé à le pratiquer à domicile, avec quelques amis africains et antillais. Ensuite les choses sont allées très vite et, sans presque m'en apercevoir, je me suis retrouvée à la tête d'un temple. Comme vous le voyez, je n'ai rien « voulu », on a voulu pour moi (Est-ce que vous réalisez maintenant ce que je veux dire lorsque je parle de la force des « loa »?).

Il y a parmi vos initiés des Blancs. Sont-ils différents de vos « hounssi » haïtiens?

Mais non, ils sont pareils, tout au moins pour le fond. Pour la forme, ils voudraient que nous parlions davantage, que je leur dicte un « enseignement ». Or je n'ai rien à dicter. Je ne suis pas un « gourou ». Le vaudou n'est pas une école (grâce à Dieu, car je me défie des écoles!). Je suis là pour transmettre l'initiation. A partir de là, mes « hounssi » doivent trouver *en eux-mêmes* les forces qui leur permettront de guérir de leurs maux et de devenir maîtres de leur destin. Bien sûr, je ne leur refuse pas un coup de main lorsque les choses vont mal, mais ils doivent apprendre à s'« assumer » (comme vous dites). Parfois, je fais semblant de les abandonner, quoique ne cessant de penser à eux. En fait, ils resteront toujours mes « enfants », mais il faut

forcer ses enfants à devenir des hommes. Je dois dire que j'ai réussi pour un bon nombre d'entre eux. C'est un grand objet de fierté.

Croyez-vous à la vie éternelle?

Il faudrait répondre par une question : qu'est-ce que la vie? Et qu'est-ce que la mort? A la vérité, nous sommes à la fois morts et vivants.

Quelle est votre position à l'égard des autres Églises?

Il n'y a pas d'autres Églises, mais d'autres formes de culture. Le scandale est de vouloir imposer aux autres sa propre conception du monde (faire connaître et imposer sont deux conceptions radicalement opposées). Pour le reste, il n'y a qu'un Dieu et peu m'importe le nom qu'on lui donne. Je me sens tout à fait à mon aise dans une église, un temple, une mosquée ou une synagogue, et il ne me viendrait pas à l'idée de demander à ceux qui veulent subir l'initiation vaudou de renoncer à la religion dans laquelle ils ont été élevés. J'admire beaucoup les juifs de vouloir demeurer, quoi qu'il arrive, israélites. Il me semble que s'ils s'étaient noyés dans les autres peuples, le monde aurait été privé de quelque chose de très important.

Souhaiteriez-vous que le vaudou devienne la religion officielle du peuple haïtien?

Certainement pas. Je pense que les religions n'ont rien à gagner à devenir officielles. Cela me scandaliserait que nos « houngan » et « mambo » deviennent des fonctionnaires comme le sont les prêtres catholiques. Je

souhaiterais seulement que le vaudou ne soit pas aussi *défavorisé*. Peut-être les Blancs me permettront-ils un jour de faire pour mes frères haïtiens ce que font les communautés chrétiennes (qui envoient beaucoup d'argent à Haïti). Si nous disposions du dixième du budget des chrétiens, je suis persuadée que nous pourrions réduire la misère d'une manière considérable (car il ne nous viendrait pas à l'idée de dépenser cet argent pour construire des édifices inutilement coûteux ou pour contrôler des postes de radio et des journaux).

Approuvez-vous votre mari d'avoir écrit ce livre?

Oui, je l'approuve. Il me semble que les temps sont venus de faire savoir ce que nous sommes. Naturellement, je ne lui ai pas laissé dire certaines choses (qui, d'ailleurs, auraient risqué de n'être pas comprises : car comment parler des couleurs à un aveugle ?). Il ne s'agit pas de faire des cachotteries, mais chacun doit faire (s'il le souhaite) sa propre expérience.

Vous pensez donc que le vaudou peut apporter quelque chose au monde occidental?

Certainement. Depuis que j'approfondis votre culture, je m'aperçois que nous avons beaucoup plus de choses en commun que je ne le croyais. Il me semble que, plus encore que nous, vous avez été des *victimes* (ou peut-être avez-vous manqué de courage ?). Mais vos traditions ne sont pas si loin. Elles ne demandent qu'à renaître. Tout ce que je sais de votre Antiquité et de votre « sorcellerie » me prouve que vous aussi avez bien connu le « vaudou ». Il renaîtra, vous verrez. Et peu importe le nom qu'on lui donne.

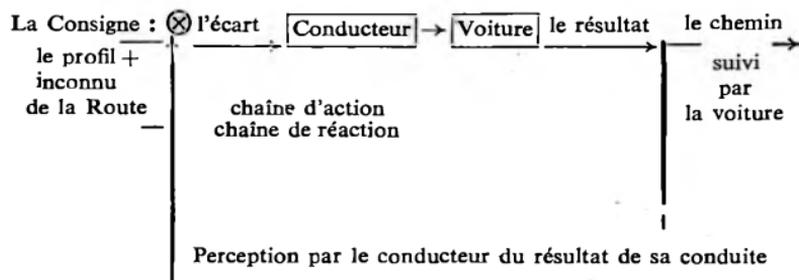
2. DEUX INTERPRÉTATIONS DE LA POSSESSION

Quelques réflexions sur la possibilité d'une approche cybernétique au Vaudou (1)

Par le Pr *Victor Broïda*,
Ancien Président de l'I.F.A.C.
(International Federation of Automatic Control).

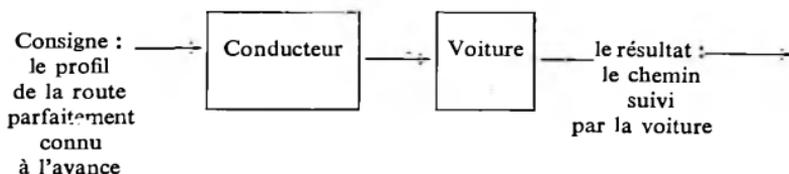
Est-il possible d'approcher le vaudou en partant des concepts généraux de l'Automatique? Avant de pouvoir répondre à cette question — et même de la poser — il convient de rappeler brièvement trois parmi ces concepts fondamentaux; nous le ferons à l'aide de quelques *schémas fonctionnels*.

1° *La boucle fermée et la chaîne ouverte.*



(1) Cette note a fait l'objet d'une communication, suivie d'une discussion, aux membres de l' « Association pour l'Étude du Vaudou » réunis en assemblée générale.

Imaginons un conducteur de voiture parcourant, *pour la première fois*, une route assez accidentée. Il reçoit une *consigne* à suivre, qui est le profil *inconnu* de la route qui défile sous ses roues et qu'il observe avec une attention soutenue. Il *agit* sur son volant et sur son accélérateur (ou, au contraire, sur son frein) pour obtenir un *résultat*, qui est le chemin *réellement suivi* par sa voiture et ceci constitue une *chaîne d'action*. Il *perçoit* ce résultat par l'*observation constante* de ce chemin suivi par sa voiture et ceci constitue une *chaîne de réaction*. Ceci lui permet, à son tour, de constater un *écart éventuel* entre la consigne (profil *inconnu* de la route) et le résultat (chemin *réellement suivi* par la voiture) et *d'annuler* rapidement cet écart, en évitant ainsi un accident. Un tel mode de fonctionnement est dit opération « *en boucle fermée* », cette boucle étant constituée par l'ensemble des chaînes d'action et de réaction.



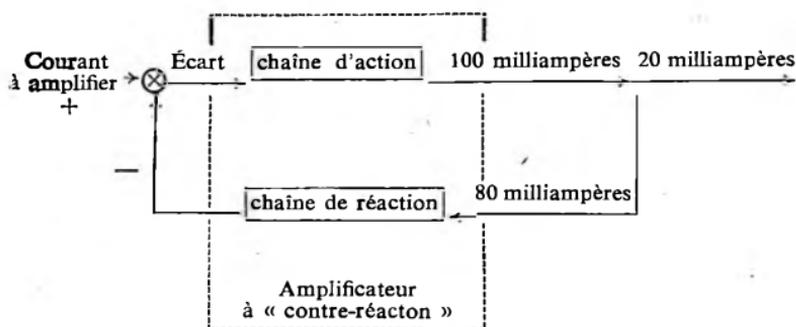
chaîne ouverte (chaîne d'action *sans* chaîne de réaction)

Imaginons, au contraire, ce même conducteur de voiture parcourant, *pour la millième fois*, une route très peu accidentée. Il connaît si bien cette route, elle est tellement gravée dans sa mémoire qu'il pourrait la suivre « les yeux fermés » — c'est-à-dire, pratiquement, sans l'observer — donc sans avoir besoin d'une chaîne de réaction. Un tel mode de fonctionnement est dit « *en chaîne ouverte* » et suppose une mémoire à toute épreuve de la consigne reçue. L'opération en chaîne ouverte possède sur celle en boucle fermée l'avantage intrinsèque d'être *plus rapide* car elle ne nécessite pas la présence d'une réaction qui demande toujours un certain

temps pour se produire. Par contre, elle est *moins sûre* que l'opération en boucle fermée car elle ne tient compte d'aucun événement *imprévisible*, dont le conducteur n'aurait pas eu l'expérience pendant ses 999 parcours antérieurs de la même route.

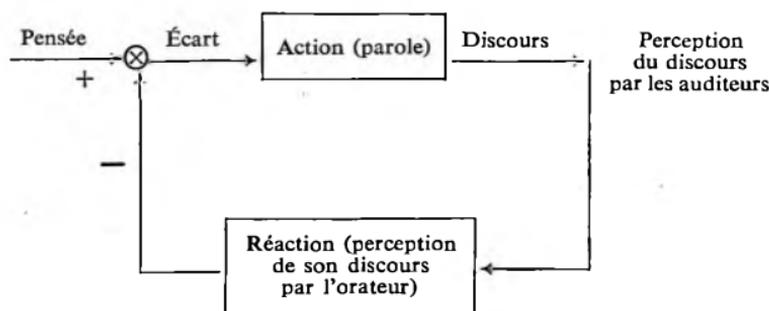
En réalité, dans la majorité des cas d'une conduite de voiture, l'on se trouve toujours en présence d'un certain mélange de fonctionnement en boucle fermée (avec une action basée sur la perception directe de ses propres résultats) et de fonctionnement en chaîne ouverte (avec une action basée sur la mémoire des résultats antérieurs). C'est la raison du fait que l'on peut conduire plus vite sur une route parfaitement connue que sur une route dont on est en train de faire l'apprentissage. Un élément qu'il ne faut jamais perdre de vue est *le facteur temps*. Un conducteur donné — dont *la vitesse de réaction* (« réflexes ») est ce qu'elle est — possédant un degré de connaissance donné d'une route donnée ne peut conduire sur celle-ci une voiture donnée que jusqu'à une certaine *vitesse limite*. Au-delà de celle-ci, il risque fort d'être incapable de percevoir, en temps voulu, le caractère exact d'un virage particulièrement dangereux de cette route — même parfaitement connu de lui — et de manquer inévitablement ce virage.

2° *La différence essentielle entre une boucle d'énergie et une boucle d'information.*



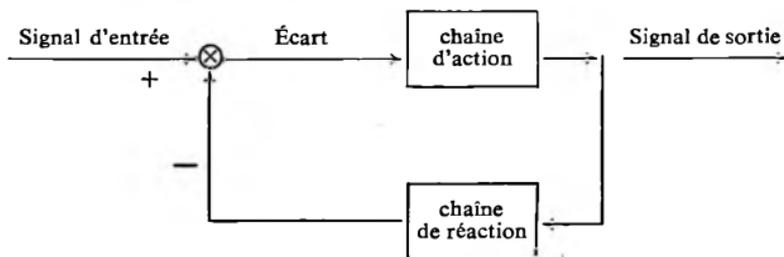
Considérons un amplificateur de courant comportant une chaîne d'action et une chaîne de réaction (ou ce que les électroniciens désignent sous le nom d'amplificateur à « contre-réaction »). Supposons que cet amplificateur fournisse, à sa sortie, un courant de 100 milliampères dont on ramène 80 milliampères à son entrée (« contre-réaction » à 80 %) pour stabiliser son fonctionnement.

La première loi de Kirchoff dit que la somme algébrique des courants en un point donné est toujours nulle ou, en d'autres termes, que le courant qui y arrive est toujours égal à la somme des courants qui en partent. On ne retrouve donc finalement à la sortie de cet amplificateur, « contre-réactionné » à 80 %, que $100 - 80 = 20$ milliampères. *La réaction divise donc l'énergie.*



Considérons maintenant un orateur prononçant un discours qui traduit sa pensée. Quel que soit le degré de sa propre perception de son discours, qu'il soit complètement sourd — et qu'il opère, dans ce cas extrême, *en chaîne ouverte*, sans aucune réaction, ce qui ne l'empêcherait pas de parler (ni de composer, comme Beethoven, de la musique géniale) — qu'il soit sourd à 50 % seulement ou qu'il ait une audition parfaite, il est bien évident que les auditeurs recevront toujours *la même quantité d'information* contenue dans son discours. *La réaction ne divise donc pas l'information.*

3° La stabilité d'une boucle fermée, en général.



Considérons le schéma fonctionnel d'une boucle fermée, sous sa forme la plus générale, qu'il s'agisse d'un processus physique (mettant en jeu la seule énergie), d'un processus psycho-physiologique (mettant en jeu, à la fois, l'énergie — notamment musculaire — et l'information) ou d'un processus psychique (mettant en jeu la seule information), avec ses signaux d'« entrée » (causes) et de « sortie » (effets).

Augmentons progressivement le « gain » (c'est-à-dire le rapport du signal de sortie au signal d'entrée de l'élément de boucle considéré ou, en d'autres termes, son coefficient d'amplification) soit de la seule chaîne d'action, soit de la seule chaîne de réaction, soit des deux à la fois. A partir d'un certain moment, les signaux revenant, après un parcours complet de l'ensemble de la boucle à l'entrée de la chaîne d'action, seront suffisamment puissants et seront à nouveau amplifiés après chaque nouveau parcours de la boucle pour que celle-ci commence à osciller et devienne ainsi intrinsèquement instable.

Revenons à l'exemple précédent d'un orateur prononçant un discours et supposons que le gain de sa chaîne de réaction soit supérieure à 1 (c'est-à-dire qu'il perçoive plus qu'il n'en a dit en réalité). S'il a réellement dit aux auditeurs : « Je suis content d'être avec vous », il pourrait, ainsi, s'entendre dire : « Je suis content d'être avec vous ce soir ». Ceci l'obligerait à

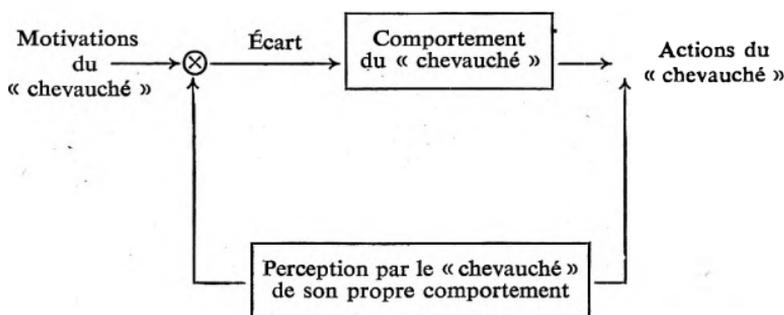
dire après un nouveau parcours de la chaîne *d'action* : « Je suis content d'être avec vous ce soir, *car j'étais en voyage, la dernière fois.* » S'il *s'entendait dire*, après un nouveau parcours de la chaîne de *réaction* : « Je suis content d'être avec vous ce soir car j'étais en voyage, la dernière fois, *en Provence* », ceci l'obligerait, à son tour, de donner de nouvelles précisions et il finirait, après plusieurs parcours de la boucle, par consacrer tout son discours aux beautés de la Provence, même si son sujet initial était tout à fait différent (ce qui constituerait un cas évident d'instabilité).

Aussi, *la règle générale de stabilité de toute boucle fermée* (matérialisée d'une manière beaucoup plus rigoureuse et plus mathématique par un certain nombre de *critères de stabilité*, dont le plus ancien — celui de Nyquist — remonte à 1932) prescrit *un gain de l'ensemble de la chaîne d'action et de la chaîne de réaction inférieur à 1* ou, en d'autres termes, *le retour à l'entrée de la chaîne d'action, après un nouveau parcours de l'ensemble de la boucle, d'un signal plus faible qu'il ne l'était la fois précédente.* Ceci suppose, a fortiori, que les gains de la chaîne d'action, d'une part, et de la chaîne de réaction, d'autre part, prises séparément, soient inférieurs à 1, chacun en ce qui le concerne. Si cette règle *d'amortissement de toute oscillation possible* n'est pas respectée, ces oscillations, d'amorties, deviennent d'abord *entretenues*, puis *croissantes* et la boucle devient *essentiellement instable*, ceci jusqu'à *rupture complète* de tout le système, que cette rupture soit physique, physiologique ou psychique.

4° *Les questions qu'un automaticien est susceptible de se poser face au vaudou.*

Après ces rappels de trois parmi les concepts fondamentaux de l'Automatique, quelle peut être l'attitude impartiale d'un automaticien face aux manifestations du Vaudou, qu'il admette ou non, a priori, leur origine surnaturelle? Il voit un être humain, d'abord parfaitement stable, puis devenant — progressivement ou brusquement — instable et finissant par s'effondrer et il ne peut qu'être tenté d'essayer d'appli-

quer à son comportement les règles essentielles de l'Automatique régissant la stabilité d'une boucle fermée, en l'occurrence l'être humain en question, et de commencer par tracer son schéma fonctionnel, même ultra-simplifié.



A partir de ce schéma fonctionnel, trois questions essentielles lui viennent à l'esprit (origines surnaturelles étant bien entendu mises à part) :

4¹. S'agirait-il d'une *accélération « anormale »* du rythme du comportement du « chevauché », qui — habitué, dans son état « normal », à percevoir son propre comportement à des cadences généralement moins rapides — n'arrive plus à le percevoir comme d'habitude ? Ici, une analogie pourrait s'imposer avec un conducteur conduisant sa voiture à une vitesse incompatible avec ses propres réflexes, avec le parcours de la route et avec ses connaissances de celle-ci.

4². S'agirait-il d'une *ampleur « anormale »* du comportement du « chevauché » ou, en termes d'Automatique, d'un *gain trop élevé* de sa chaîne d'action ?

4³. S'agirait-il d'une *perception exagérée* par le « chevauché » de son propre comportement ou, en termes d'Automatique, d'un *gain trop élevé* de sa chaîne de réaction ?

La présente note n'a, certes, pas la moindre prétention même d'essayer de répondre, a priori, à ces trois questions ; son unique objectif consiste à savoir si les concepts généraux

de l'Automatique — qui l'amènent à poser ces questions — seraient susceptibles d'aider à voir un peu plus clair dans un domaine des plus complexes. La question qui se pose donc à son tour est la suivante : une approche cybernétique au vaudou a-t-elle des chances de constituer un outil de recherche efficace dans ce domaine ?

V.B.



L'avis du D^r Jacques Donnars

Vous m'avez demandé, cher Claude, de vous donner mon avis sur la possession et, bien que je vous aie déclaré tout net mon incompetence, vous avez voulu cependant que je m'exprime à ce sujet. Soyez-en puni... voici mon pensum.

Introduction.

Ce mot évoque la peur panique, l'angoisse, la terreur. En réalité, il n'y a rien de plus banal et de plus courant que la possession. Cela a trait à la vie quotidienne. Un livre nous possède quand nous ne pouvons plus détacher nos yeux de ses lignes avant la fin ; un film dont nous rêvons la nuit après l'avoir vu et qui nous obsède ; un cauchemar dont nous avons du mal à nous séparer même après notre réveil, sans parler bien sûr des formes tragiques d'amour qui conduisent un individu à se retrouver dans des circuits incroyables (meurtres, vols, suicides) ou simplement sous la domination d'un idéal politique, philosophique ou religieux, ou encore plus souvent de sa majesté le Fric.

La possession en petit, en moyen ou en grand, est chose incroyablement banale et de tous les jours, de tous les instants ; c'est la manière dont le quotidien nous agrippe, nous fait croire à sa vérité ; à son impact nous croyons que nous comprenons ce qui nous arrive parce que nous l'admettons comme vrai sans analyse.

En fait, nous sommes profondément transformés par

l'arrivée de chaque événement et nous vivons différemment après qu'avant. L'événement et ce que nous avons vécu avant et qui nous faisait ce que nous croyions être, compose une nouvelle entité à notre insu, qui tiendra lieu et place de l'ancienne et, par le biais d'une assimilation simplette, nous permettra de croire à la continuité de notre moi.

Certes, me direz-vous, mais telle n'était pas la question que je vous posais. Je voulais parler de la possession vaudou, de ce qui se passe tous les jours sous nos yeux dans les temples, et chez Mathilda tous les soirs.

Eh bien, cher Claude, regardons ensemble les gens qui sortent de leur aventure de possession au sens religieux du terme. Que voyons-nous? Sortis de l'état plus ou moins étrange dans lequel ils se sont trouvés chevauchés, les voilà le plus naturellement du monde devisant agréablement avec la maîtresse de maison, parfaitement bien dans leur peau, riant ou souriant quand on leur raconte les paroxysmes auxquels ils se trouvaient portés quelques minutes avant.

Certes, je le reconnais; dans un cas, le vôtre, ils savent qu'un événement leur est arrivé et que quelque chose qu'ils croyaient extérieur à eux leur a fait subir un étrange parcours.

Mais en fait, la possession, c'est surtout dans l'esprit des spectateurs qu'elle est inscrite : on se rappellera avec un mélange d'horreur ou de délectation tel ou tel moment de la séance qu'on leur a vu vivre, sans se demander la plupart du temps comment eux l'ont vécue. La possession, c'est un terme qui s'adresse essentiellement à l'esprit humain, qui tente de se donner une vague explication de ce qu'il vient de voir.

La possession au sens de bonnes ou mauvaises forces qui s'exercent sur l'homme, qui sont ses amies ou ses ennemies, pose qu'on le veuille ou non le problème fondamental de ce que peut être l'entité humaine, cette entité qui se croit supérieure et surtout permanente, en un mot le *sujet*.

Le sujet ou ce qui se croit tel aux prises avec des forces ou des formes terribles ou bénéfiques, alors qu'il ne se rend pas compte de ce qui le possède en réalité dans les grands cou-

rants de prise dont il est le siège (pensons à certaines idéologies illustrées par certains hommes comme Hitler par exemple), le sujet est pris d'une telle illusion de toute-puissance et de vie en soi qu'il lui est pratiquement impossible de se rendre compte d'une façon ou d'une autre de l'événement, et qu'il accueillera comme venant du dehors des phénomènes dont il est bien plus vraisemblable de les penser comme venant du dedans.

Examinons maintenant de plus près le processus. Que voyons-nous ? Un entraînement par la danse et le rythme, qui semble lyser (= détruire) les superstructures qui font de l'individu un être syntone au monde ambiant, au monde de la relation comme la vie quotidienne l'exige de tout un chacun, avec ses effroyables forces possessives désintégrant.

A travers ce rythme, quelque chose de très ancien et de très archaïque semble se dégager de ce singe savant dressé à réagir à tous les signaux que la société veut bien lui adresser. Un jeu avec son corps, avec des positions, des attitudes, un effort pour laisser tomber un énorme stock de contraintes.

Puis, venant des profondeurs, ce qu'il nous faut bien appeler un éveil certes plus ou moins en rapport avec ce que le maître du jeu veut bien convoquer au moyen de systèmes extraordinairement archaïques : battements biologiques, rythme des cymbales qui forcent les talons à cogner sans fin le sol, rythme des mains, des bras, des hanches, qui trouvent ou retrouvent une liberté, un cri au-delà de leur enchaînement quotidien au beau, au bon et au bien de la cité, ou plus simplement à la civilité puérile et honnête de la famille.

Nous ne sommes plus dans le rapport « civilisé » à un corps social ou familial despotique qui occupe effectivement en maître le sujet, mais dans un jaillissement profond de forces d'organes d'avant la fusion dans le très commode « petit je suis » qui porte les couleurs de la société comme une livrée et qui en est fier. Il n'y a plus de langue, ou plutôt si, faite de plaintes, de cris rauques, et bien plus encore de gestes.

Les initiés nous disent qu'ils s'y reconnaissent et qu'ils s'y

repèrent et nous assurent que le patient parle là en langue, une étrange langue que l'on n'aurait pas besoin de connaître, mais que l'on parlerait quand même, langue éminemment emblématique, déchiffrée au milieu des contorsions des corps et des objets que celui-ci choisit pour pousser au-delà son besoin absolu de se proclamer avec son rapport spécifique et actuel au monde par l'objet signifiant : le feu, la terre, l'arbre, le métal, le tambour.

Ce qui me semble par ailleurs évident c'est que la mise en éveil de ces énergies n'a pas besoin de la présence d'une « mambo ». J'ai fait moi-même l'expérience bien des fois et j'ai pu voir apparaître certaines convulsions, certains paroxysmes que j'aurais pu signer moi-même d'un nom de telle ou telle entité du panthéon vaudou.

Nous sommes ici dans un en-deça du moi, au niveau où les forces qui se sont trouvées assemblées pour le faire retrouvent leurs libertés perdues et peut-être aussi leurs pactes personnels avec le cosmos, à travers les rythmes synchrones qui passent alors de ce qui pour nous ne sont que des choses mais qui pourraient bien recéler une dimension élémentaire plongeant par-delà le biologique dans le moléculaire, dans ces lois de micro-physique qui ouvrent alors à des phénomènes infiniment difficiles à déterminer et à décrire.

Être « chevauché » me semble donc beaucoup plus juste qu'être possédé. La totalité de l'individu se trouve effectivement remise en cause par une partie archaïque de celui-ci qui se trouve d'ailleurs être aussi une partie du cosmos auquel est soudain donnée une possibilité d'expression à travers un corps façonné pour donner cours à d'autres possessions, sociales celles-là. Des profondeurs de cette schyze jaillit une violence qui témoigne pour tout ce que les geôles humaines tiennent enfermé dans les sous-jacences de la civilisation.

Si ce sont des dieux, ce sont les dieux de l'ombre, les titans enfermés par Jupiter sous les entassements de rocs qui permettent à la société œdipienne de se faire ce semblant de paix gros de tous les orages et de toutes les guerres dont se

parsème l'Histoire depuis que, sortie de la malice que Gea joua à Chronos en l'empêchant de noyer ses enfants, la longue théorie des naissances et des morts nous fait croire que tout ceci a un but, car il faut bien, n'est-ce pas, « n'être pas mort pour rien ».

J. D.

3. PRIÈRES ET CHANTS VAUDOU

LA PRIÈRE « DIOR » (1)

Cette prière débute toujours par la litanie des saints catholiques (totalement défigurée d'ailleurs par les initiés, pour lesquels *le son a plus d'importance que le sens*). Elle est chantée par le « houngan » (ou la « mambo ») qui agite son « açon » suivant un rythme particulier et tous les « hounssi » présents y répondent. Parfois, pour dérouter les curieux, les strophes sont inversées (on dira alors que leurs « termes sont abolis »).

- I. Atibon Legba hounssi yon }
 Candiolé ô Legba é } (bis)
 O Dantan minao
 Hounssi yon
- II. Crioll sondé miwa ô Legba éh (bis)
 Aïzan viyé viyé criol sondé miwa
 O Legba anyé ô
- III. Missanya wésan Missan gouêtor }
 anyé anyé ô } (bis)
 Oh! oh! anyé ô
 Gouêtor rélé goué houn' ô

(1) Cette prière est dite en « langage », c'est-à-dire dans la langue secrète des temples où domine le « Fongbé » religieux associé à un créole volontairement déformé.

Dogoué pôr missanya wésan
Missan gouêtor missanya wésan
Gouêto ki rélé Legba Atibon
Katahoulo hi maché yan wésó

- IV. Dantan wilisan wilisan tablessan } (bis)
Ahi maké vaudou hounssi yê wé }
Nap'panoncé vaudou ô Boloko
Tablessan tablessan
Hounssi yê wé hounssi yé wé
- V. Dior miwassan éh } (bis)
Aïzan dolé vaudou Lassoudo }
Do zin mouwa }
Damballah ah dé zin do miwa éh
Aïzan dolé vaudou Lassoudo
Do zin mouwa dior éh
- VI. Sama réglé eya mouwa saïn'dé' (bis)
Dé Damballah wédo
Eya mouwa moucé wa
Hin'dé non Diêvonon Diênonon
Dé Damballah wêdo Badê mouwa
- VII. Damballah yênou wo } (bis)
Damballah yênou en ho zo }
Hounssi la dogouéssan yogoué minow a éh
Hounssi dior minowa yé
Damballah yênou
Damballah yênou en ho zo
- VIII. Lêlé oh ô lêlé ça sobo } (bis)
Lêlé owaye m'm }
Hou'ntou hou'ntou hounssi yon
Hi maké vêvé
Lêlé é ô lêlé ça'a Sobo
Lêlé o waye m'm

- IX. Badê têssi têssi
 Ki mado min fôr é } (*bis*)
 Badê wan minan
 Minan nibo nibo
 Anyé O solé î o
 Anyé zêclê oh
 Anyé ziéclé oh
 Badé têssi têssi
 Ki mado minfôr é
 Badê wan minan
 Minan nibo nibo
- X. Anyé o pov'v Cêssou mouwa } (*bis*)
 Badê hi mamou
 Gouéssan anyé ô
 Anyé ô pov'v Cêssou mouwa (*bis*)
 Ah! Cessou mouwa
 Badé imamou Gouéssan anyé oh
- XI. I bordé i mambo da Guinin sor or lordé
 A gui waléssan sor or bordé
 Linglin zin agassou miyê do kovi
 Da Guinin do kogoué
 Aguiwalessan sor ou lordé
- XII. Hounssi yon goué rouyor }
 Hounssi goué rouyôr } (*bis*)
 Ou'hounssi goué rouyôr }
 M'rélé hounssi aladéya }
 M'rélé hounyor anyé anyé ô (*bis*)
 Hounsor goué ago éh ladéya
 M'rélé houn sôr
- XIII. Imamou Imamou }
 Daguikan daguikan } (*bis*)
 Kowaniyé }
 Dowannou wannou kowaniyé
 Daguikan ô lélé ô Kowaniyé

- Rélé Daguikan wannou rélé (*bis*)
 Wannou wannou rélé Kowaniyé
 Daguikan ô lélé ô kowaniyé
- XIV. Hounssi yonvalou ooo! oooh goué
 Manyanvalou (*bis*)
 Tanifor ta gouéléléla
 Manyanvalou touê touê
 Hounssi yonvalou nou tout't layé coclo
 Coclo ki di bagui alovi m'do yonvalou
- XV. Dé mantibodé pou tout't pitit't Grand mêt't
 Dé mantibodé pou tout't Hounssi kanzo
- XVI. Dé wa kou lélé Imako miwa (*bis*)
 Dé wa déwa kou lélé
 So bagui sobo
 Kou lélé mako miwa
- XVII. Winkin agassou rélé } (*bis*)
 Sobo m'hou sor nin }
 Wi yinkin noula (*bis*)
 Agassou rélé ô sobo'ou sôrnin
- XVIII. Hogou cê miyé m'pral'l koupé mayofoué
 Mayofoué gouêtor gouéniyé (*bis*)
 Cin piê rélé Cin'pol'l
 Cin pol'l rélé cin piê ô ô mayofoué
- XIX. Nou la nou la hogou ô } (*bis*)
 Anyé lolo hilé nou la dowan ho }
 Nou la houla hogou ô
 Hé lolo ilé nou la'a do en ho
- XX. Enba loyé cé moué Hogoun o (*bis*)
 Enbaloyé enbaloyé
 Dahomey dacôyé cé moué Hogoun o

XXI. O Lélé oh ô lélé a moa ossangne akassan } (bis)
O lélé oh
Miolé miala ossangne
Oh Lélé o Lélé o
A moa ossangne akassan oh lélé ô

XXII. Oun'tôr m'rélé ou'n'tôr o lélé o
Enkôr m'di enkor lélé oh
Alcali dakôr lélé o (bis)
Oun'tor m'rélé ountor
Lélé oh

XXIII. Cette strophe est parlée :
- Le « houngan » : Ati fou hi!
- Les « hounssi » : Hi!
- Le « houngan » : Billa billa
- Les « hounssi » : Congo!
- Le « houngan » : Boun'da faché koté'l l'chita
koté'l
- Les « hounssi » : Atê!

Ici, le rituel change. On entre dans les « nanchon » (nations), Congo, Ibo, Petro, Cangalé et Zandor (Les « loa » Cangalé sont à cheval entre les rites Petro et Zandor. Le rituel Cangalé est assez rare. Les « loa » qui en font partie sont d'une grande violence. Les personnes « chevauchées » par eux disent connaître le phénomène de lévitation).

XXIV. Toni rélé congo toni rélé congo
Toni rélé congo gadé pitite loa yo tonnê

Les chants reprennent :

XXV. Simba gro loa moué
Bon dié manman moué
Ma pé mandé koté'm m'kité } (bis)
Bouteille wan soussi loa yo }

Koté'm m'kité yi démanbré
O Simba gro loa moué

XXVI. Aï'i gangan yo aï' gangan yo
Aï'i gangan yo Aïmassa houla congo tonnê

XXVII. Map'p maché tout't lan nuit o } (bis)
Payi ya landé landé }
Enkô yo wê moin naïvo
Enko yo wê moin sé'l oh
Tou ça yapé fê ya cé pou Jenpiê Poug'goué

XXVIII. Wandilé Santamaya wandilé Santamaya
Wandilé lambi congo wandilé anyé Santamaya

XXIX. Wangol wangol ô
Vini montré'm toa mo priyé } (bis)
Ki minin africain }
Ki sorti lan Guinin }
Toa patê toa ave mriya (bis)
Ki minin africain ki soti lan Guinin

XXX. Pengol lê walé
Pengol lê walé ho-ho ho-ho } (bis)
M'pito tounin Gaguissi }
Passé gangan connin poin'm }
Kiambɔa'm tonnê

XXXI. Aï Janpiê Piê pomgoué (bis)
Aï janpié pougoué eya Santamaya

XXXII. Limbaza ki sôti lan l'Afrique
Cécé tandé ka'm

Le rythme du « açon » devient de plus en plus précipité et, après la prière « Dior » commence le *Madionan* au cours duquel tous les « loa » seront appelés successivement.

C'est seulement après cet appel que les tambours pourront commencer à battre.

Le « Houngan » : M'm m'm Madionan!

Les « hounssi » : M'm m'm Madionan!

Les « Houngan » : Kim loa sala

Les « hounssi » : M'm m'm Madionan!

LE « MADIONAN »

Ma pé rélé papa Legba	J'appelle Papa Legba qui précède
Sain dior hé	Tous les esprits de l'Afrique!
Map pé rélé Legba Atibon	J'appelle le vieux Legba Atibon
Sain diordocan an yé	Et tous les esprits de l'Afrique!
Map pé rélé papa Legba	J'implore Papa Legba : il me répondra
Si lan poin bon dié o seigneur!	Si Dieu le permet

Répons :

Zo li maché, li maché, li maché	Nous marchons, nous marchons, nous marchons
Cowa li maché, li maché, li maché	Pour retrouver nos origines!
Zo li maché, cowa li maché	Nous marchons, nous marchons
La vi nou lan main bon dié!	Notre vie est dans les mains de Dieu!

Seront appelés ensuite, de la même manière :

Ma pé rélé Aïzan Vélékété	J'appelle Aïzan Vélékété
---------------------------	--------------------------

Sain dior hé...

Et tous les esprits de l'A-
frique
etc.

Répons :

Zo li maché, li maché, li
maché etc.

Nous marchons, nous mar-
chons, nous marchons
Pour retrouver nos origines!

- Map pé rélé Loco Atissou. J'appelle Loco Atissou
- Map pé rélé Marassa J'appelle les Marassa
Dossou, dossou... et ceux qui viennent avant et
après eux!
- Map pé rélé Damballah J'appelle Damballah Oueddo
Oueddo
- Map pé rélé Aïda Oueddo. et j'appelle Aïda Oueddo
- Map pé rélé Sobo Kessou.. J'appelle Sobo Quessou
- Map pé rélé Badessi Croi J'appelle Badessy Croix la
la roné... Roney
- Map pé rélé Agassou J'appelle Aguessou qui vient
guinin... de Guinée
- Map pé rélé Agoué Ta- J'appelle Agoué Arroyo
royo...
- Map pé rélé Erzulie J'appelle Erzulie Fredda
Fredda...
- Map pé rélé Maîtres' la J'appelle Maîtresse la Sirène
Sirèn!...
- Ma pé rélé Bossou com- J'appelle Bossou Conblanmin
blanmin...
- Map pé rélé Agaou To- J'appelle Agaou Tonnerre
ner!...
- Map pé rélé Zacca Médé... J'appelle Zacca Médé
- Map pé rélé Bélécou Yé- J'appelle Bénécou Yénu
nou...

Lissa bagui woungan signin

Inclinez-vous devant les
esprits dans le temple et
ailleurs!

Répons :

Lissa dolé zo!

Nous nous inclinons de corps
et d'esprit!

Plusieurs dizaines de « loa » sont appelés ainsi succes-
sivement, puis on « appelle » les « nations »
elles-mêmes :

- Map pé rélé tout' nanchon Rada... J'appelle toutes les nations Rada...
- Map pé rélé tout' nanchon Petro... J'appelle toutes les nations Petro...
- Map pé rélé tout' nanchon Ibo... J'appelle toutes les nations Ibo...
- Map pé rélé tout' nanchon Caplaou... J'appelle toutes les nations Caplaou...
- Map pé rélé tout' nanchon Amine... J'appelle toutes les nations Amine...
- Map pé rélé tout' nanchon Moudong'... J'appelle toutes les nations Moudong'...
- Map pé rélé tout' nanchon Manding'... J'appelle toutes les nations Mandingue...
- Map pé rélé tout' nanchon Sinigal... J'appelle toutes les nations du Sénégal...
- Map pé rélé tout' nanchon Kita... J'appelle toutes les nations Kita...
- Map pé rélé tout' nanchon Congo... J'appelle toutes les nations du Congo...
- Map pé rélé tout' nanchon Nago... J'appelle toutes les nations Nago...
- Map pé rélé tout' nanchon Dahomin... J'appelle toutes les nations du Dahomey...

Lissa bagui woungan signin Inclinez-vous devant les
esprits dans le temple et
ailleurs!

Répons :

Lissa dolé zo!

Nous nous inclinons de corps
et d'esprit!

Sont appelés ensuite tous les esprits qui protègent les initiés
du vaudou :

- Map pé rélé toutou houn- J'appelle les esprits protec-
gan teurs des « houngan » (1)
- Map pé rélé toutou J'appelle les esprits protec-
Mambo teurs des « mambo »
- Map pé rélé toutou hon- J'appelle les esprits qui pro-
genikon tègent les « hongenikon »
- Map pé rélé toutou porte J'appelle les esprits qui pro-
drapo tègent les « porte-dra-
peaux »
- Map pé rélé toutou La- J'appelle les esprits qui pro-
place tègent les « Laplace »
- Map pé rélé toutou Houn- J'appelle les esprits qui pro-
togui tègent les joueurs de tam-
bour
- Map pé rélé toutou ho- J'appelle les esprits qui pro-
gantié tègent les joueurs de
« hogan »
- Map pé rélé toutou houns- J'appelle les esprits qui pro-
si bosal' tègent les « hounssi » bos-
sales
- Map pé rélé toutou houns- J'appelle les esprits qui pro-
si désounin tègent les « hounssi » qui
ont été « dessounés »
- Map pé rélé toutou houns- J'appelle les esprits qui pro-
si kanzo tègent les « hounssi
kanzo »

(1) Tous les « houngan » présents touchent le sol de la main et se frappent le cœur. Il en sera de même pour chaque initié lorsqu'on arrivera à son grade.

Répons :

Entre chaque invocation, les « hounssi » répondent :

- Hanhan madioman han- Protégez-les! Protégez-les!
han

CHANTS VAUDOU

A Legba (danse yonvalou)

Papa Legba	Papa Legba
Ouvri barriè pou moin, Agoé	Ouvre la barrière pour moi
Papa Legba	Salut à toi Legba
Ouvri barriè pou moin	Ouvre la barrière et laisse- moi
Ouvri barriè pou moin passé	Entrer dans les mystères!
Lê ma rivé	Quand j'arriverai,
Ma va remercié loa yo.	Je remercierai tous les esprits

A Legba — A l'occasion du « boulé zin » (danse mahi)

Papa Legba	Papa Legba,
Planté i poto enyé	Aide-nous à planter le po- teau!
Papa Legba	Papa Legba,
Planté i poto enyé	Aide-nous à planter le po- teau du temple
Atibon Legba	O vieux et sage Legba,
Planté poto zin enyé	Aide-nous à planter les clous qui porteront les zin!
Atibon Legba	O vieux et sage Legba,
Planté poto zin enyé	Aide-nous à planter le po- teau mitan qui va de la terre au ciel!

A Erzulie (danse mahi)

Tout' co' l cé lor	Tout ton corps est de l'or,
Tout' co' l cé lor	Tout ton corps est de l'or

Erzulie sorti lan lan mê
Tout' co' l cé lor
Zano Maîtresse cé lor
Bag' Maîtresse cé l or
Chaîne Maîtresse cé lor!

Erzulie, O toi qui sors de la
mer!
Tout ton corps est d'or pur :
Les anneaux de tes oreilles
sont de l'or
Tes bagues sont de l'or,
Maîtresse,
Et de l'or la chaîne de ton
cou!

A Damballah (danse mahi)

Damballah Oueddo
Cé nou mim' m o

Damballah Oueddo, par la
force que tu nous trans-
mets, nous devenons sem-
blables à toi!

Aïda Oueddo cé nou mim' m
Nap' p fê yo oué ça

Aïda Oueddo, par la force
que tu nous donnes, nous
devenons tels que toi!

Damballah Oueddo
Nap' p fê yo oué ça

Nous leur ferons voir cela
A tous ceux qui sont présents
ici

Aï bobo!

Gloire à toi!

Pour Agoué (danse yonvalou)

Agoué ô
Agoué si' on pa ka
Kondi dé fem'

O toi, Agoué!
Agoué si tu n'es pas capable
D'épouser toutes les femmes
de

Voyé you' n allé o
Agoué oooh

Ce temple, choisis, au moins,
L'une d'entre elles!

Agoué si on pa ça
Kondi dé fem
Voyé you' n allé o!
Lan Lamê cé la Agoué rété

Agoué, si tu ne peux nous
Prendre toutes,
Choisis l'une d'entre nous :
Dans les profondeurs de la
mer
Elle ira te rejoindre,

Lan Zilé cé la Agoué rété

Dans ta demeure de « Lan
Zilés ».

Pour Legba Atibon (danse yonvalou)

Ouvé bayé pou Atibon

Ouvrons les portes du tem-
ple pour

Papa Legba ki ta pé passé
A Dié véyé zo nou

Le vieil Atibon Legba
Qui vient parmi nous!

Na véyé zo' n Papa Legba

Ouvrons-lui les portes avec
respect

Na véyé zo' n

Ouvrons les portes avec
respect

Na véyé zo' n Kata houlo

Pour Kata houlo!

Na véyé zo' n ou

Puissant Legba,

Papa Legba loa' m nan

Maître de ma tête,

Ki ta pé passé

Je t'ouvre la porte

A dié na véyé zo' n

Pour que tu puisses pénétrer.

Pour les Marassa (danse Dahomey zépaul')

Marassa la yo

Vous autres les petits Ma-
rassa

Nou gain on habitud

Vous avez de drôles d'ha-
bitudes :

Nou di nou pa mangé

Vous dites que nous ne vous
donnons rien à manger!

Kan service commencé

Lorsque le service commence

Nou passé deyê Kaye

Vous vous cachez derrière
l'autel

Lê service la fini

Et lorsqu'il se termine, vous

Nou di nou pa mangé!

Prétendez n'avoir rien reçu!

Pour Hogou - saint Jacques (danse yonvalou)

Choual moin maré lan poto Mon cheval (1) est attaché

(1) C'est « Hogou saint Jacques » qui parle et, bien entendu, le
« cheval » est l'initié « monté » par l'esprit.

m' pa prié pièce moun ô
Lagué li pou moin

Li met' t gainyin vè

Li met' t gainyin maling lan
do' l

Sain Jak' o bali la vi pou
moin

au poteau du temple que
personne ne cherche à
relâcher!

Même s'il était couvert de
plaies et de

Blessures, ne vous apitoyez
pas sur son sort :

Il est sous la protection de
saint Jacques!

Pour Hogou Ferraille (danse mahi)

Hogou fê, hogou Badagri
m' pral' l tayé chimin la yo
m' pral' l tayé chimin la yo
Pou pikan pa piké yo

Hogou fer, Hogou Badagri
Avec ta machette, tu traceras
Pour moi le chemin
A travers les ronces et les
épines de la vie!

Pour Grand Bois (danse petro)

Min gran boi
Min gran boi é!
En ba tonel là
Solid'o é
Passé icit' gran bol anyé

Voilà Grand Bois!
Voilà Grand Bois, louons-le!
Sous la tonnelle du temple
Nous tiendrons ferme!
Grand Bois est partout, de
ce côté-ci

Passé lot bor son boi ilé
Kap' p ouvê porte là pou yo

Et de l'autre, ouvrant toutes
les portes pour nous.

Pour Nago (danse nago)

Neg' Nago
Ki leu li yé
Neg' Nago ki leu li yé
Soleil levé dans lan mē

Homme Nago
Quelle heure est-il?
Homme Nago quelle heure
est-il, en Afrique? Le
soleil s'est levé sur la mer.
Homme Nago quelle heure
est-il?

Neg' Nago ki leu li yé

Homme Nago quelle heure
est-il en Afrique?

Neg' Nago ki leu li yé

Soleil levé lan Guinin	Le soleil s'est-il déjà levé en Guinée?
Neg' Nago m' pral chaché racin' o	Homme Nago, je suis à la recherche de mes racines,
Neg' Nago m' pral chaché racin' o	Homme Nago, je recherche mes ancêtres
Ki leu li yé	Quelle heure est-il en Afrique?
Soleil levé lan Guinin	Le soleil s'est-il levé en Guinée?

Pour Lala (danse Dahomey zépaul')

Mamzel Lala o	Mademoiselle Lala
Montré' m la rout' o	Montre-moi la route, je t'en prie,
Pou m' al lan paï moin	Qui mène à mon pays!
Mamzel Lala o	Mademoiselle Lala
Montré' m la rout' o	Montre-moi le chemin qui me
Pou m' al lan paï moin	Ramènera à mes origines!
Pitit' en moin malad'	Mes enfants sont malades ici,
Paket' en moin maré	Mes bagages sont prêts,
Mamzel Lala bel' fem'	O toi Lala, la Bonne, la Belle,
Montré' m la rout' o	Montre-moi la route
Pou m' al lan paï moin	Que je puisse retrouver mon pays!

Pour Loco (danse yonvalou)

Papa Loco lan hounfor	Papa Loco entre dans le hounfor
Ki mandé drapeau	Sortez vite les drapeaux!
Drapeau ça éloué	Gloire à lui le temple!
Papa Loco lan hounfor	Papa Loco entre dans le hounfor
Ki mandé drapeau	Sortez vite les drapeaux!
Drapeau ça éloué	

Pour Erzulie Dantor (danse petro)

Erzulie Dantor	Erzulie Dantor
Yo di ou mangé moun o	On dit que tu manges les hommes
Combien moun yo mangé?	Combien en as-tu mangés?
Tou ça ki di bien	Que ceux qui disent du bien de toi
Wa pé kité yo passé	Soient protégés!
Tou ça ki di mal	Que ceux qui disent du mal
Toner' tombé pou yo tombé.	Soient écrasés par la foudre!

Pour Guédé (danse banda)

Moin sorti la ville du boi	Je viens de la ville des queues
Moin rencontré ya coupé boi	Là où on sait se servir d'une queue
Boi!	Vive la queue!
Neg' la coupé boi' l	Que chaque homme s'en serve de son mieux
Jan l' conin	Et même le clitoris de la vieille
Languet' t Marie Jeanne déchaîné	Marie-Jeanne se déchaînera!

Pour Guédé (danse banda)

O pin', bel pin'	O la pine, la belle pine (1),
Cé pin' Papa Guédé!	Que celle de Papa Guédé!
O pin', bel pin'	O la pine, la belle pine
Cé pin' papa Guédé	que celle de Papa Guédé!
Pa besoin pièce moun	Guédé n'a besoin de per-
pou grouillé ave' l	sonne pour bander
Cé pin de papa Guédé	Admirez la pine de papa
	Guédé!

(1) Le mot « pine » est exclusivement réservé à « Guédé ». Le sexe masculin est, d'une manière générale, appelé « boi », « zozo », ou « kok ».

Pour Guédé (danse banda)

Nou tout' cé ioun o	Nous ne sommes tous qu'une même personne
Maladi bon dié pou nou tout' o	Nous souffrons tous du même mal!
Nou tout' cé ioun o	Nous avons tous les mêmes désirs,
Maladie bon dié pou nou tout' o	Le désir est universel!
Pa besoin pièce moun o	Mais je n'ai besoin de personne
Fouyé, malanga, mété boi fouyé!	Pour planter mon « malanga » (1),
	Pour me servir de mon « bois »

Pour la Mambo

Salu mambo, salu mambo kay là!	Saluons la mambo, notre mère!
Salu mambo, salu mambo kay là!	Saluons la mambo, maîtresse de ces lieux
Ca ki pa konê li	Que ceux qui ne la connaissent pas
Ya maché po konê li,	S'approchent pour la découvrir!
Ca ki pa té ouê li	Que ceux qui ne l'ont pas encore vue
Ya maché pou ouê li, a tot	S'approchent pour la contempler!
Salu mambo, salu mambo kay là!	Saluons la mambo, notre mère!
Salu mambo, salu mambo kay là!	Saluons la mambo, maîtresse de ces lieux
Hongenikon an rivé	La « hongenikon » va la louer.

(1) Racine de forme vaguement phallique.

CHANSONS D'INITIATION

Pendant le « boulé zin »

Mé houngo

Mé houngo hé

Gadé houngo kap sacré

Mé houngo hé

Houngon aladé kap sacré

Mé houngo hé!

Voici les nouveau-nés des
esprits,

Les voici!

Regardez les nouveau-nés
qui vont être consacrés,

Regardez leur « voyage »!

Voici les nouveau-nés des
esprits!

Sortie des nouveaux initiés

Mété hounssi au déhor

Houngan maliço

Mété hounssi au déhor

Cé passé, m' ta pé passé

Cé passé m' ta pé passé là

Houngan maliço

Mété hounssi au déhor!

Mets les hounssi dehors!

O toi houngan plein de
finesse

Mets les hounssi dehors!

C'est terminé, l'épreuve est
terminée.

Mets les hounssi

Hors de la cellule :

Remets-les dans le monde!

Litanie des esprits

Nou tout' cé zange o

Zange la tourmenté moin

Nou tout' cé mistè o

Zange embarassé moin

Damballah Oueddo

Nou tout' cé zange o

Zange la tourmenté moin!

Nous sommes tous des anges

Les anges me tourmentent

Nous sommes tous des mys-
tères

Les anges me bouleversent

O Damballah Oueddo!

Nous sommes tous des anges

Les anges me tourmentent.

4. GLOSSAIRE DU VAUDOU

A

Abobo : Signifie « Salut aux esprits! » dans le rite « rada ». Est également utilisé pour demander aux « hounssi » de se tenir prêtes à entamer une chanson (dans le sud de l'île, on dira plutôt : « Djavodo hounssi! » et les initiées répondront par une sorte de « you-you » en se frappant la bouche avec les doigts).

Accra : Beignet de « malanga » (sorte de racine plus petite que l'igname).

Açon : Hochet sacré fait d'unealebasse recouverte d'une résille de grosses perles de couleur et de vertèbres de serpent. Toujours accompagné d'une petite clochette qu'on tient entre l'annulaire et l'auriculaire, tandis que laalebasse elle-même est tenue par les trois autres doigts.

Ago : Exclamation rituelle visant à contrôler une force. Dans une chanson, « ago-ago » voudra dire : « gloire et fidélité aux esprits ».

Agaou : Esprit de l'orage.

Agoué : Esprit des océans.

Agouessan : Sorte de scapulaire porté par les « hounssi kanzo » à leur sortie du « guévo ». Marque la possibilité d'accéder aux mystères supérieurs.

Aïda : « Aïda-Oueddo » esprit femelle de « Damballah ».

Aïzan : Esprit qui préside à l'initiation. Feuille du palmiste.

Assotor : Tambour de très grande taille frappé par les

« hounssi », en groupe, à l'aide de crosses de bois. L' « asso- tor » n'est pas un tambour ordinaire : il est un « loa » très ancien et sa voix est celle des ancêtres. Dans le temple de Mathilda, il y a trois « assotor » : le « père », la « mère » et l' « enfant », le plus grand pesant 600 kilos et le plus petit encore plus de 100 kilos.

B

Bagui : Sanctuaire des « loa ».

Banda : Danse des « guédé » à caractère nettement érotique.

Baron-Samedi : Chef des « guédé ». Sa demeure est au centre des cimetières.

Batterie : Groupe de tambours « rada » ou « petro ».

Bilola : Remplace le mot « abobo » dans le rite « petro ».

Bizango : Société secrète appartenant aux « sectes rouges ».

Bois d'ébène : C'est ainsi qu'on appelait les nègres emmenés en esclavage.

Boko : Sorcier.

Bossale : Sauvage. Un « loa » bossale est un esprit violent et non identifié.

Boula : Le plus petit tambour de la batterie « rada ». Son servant est le « boulayé ».

Boulé-zin : Épreuve publique du feu à laquelle sont soumis les initiés.

C

Calfou : « Loa » maître des carrefours.

Canari : Vase de terre. C'est avec des « canari » écrasés qu'on fabrique une poudre rouge utilisée parfois dans le tracé des « vévé ».

Caye-Mystères : Littéralement « maison des mystères ». Petite pièce contenant l'autel vaudou.

Choual : Cheval. Toute personne possédée par un « loa ».

Clairin : Rhum brut, tel qu'il sort de l'alambic.

Coui : Demi-calebasse servant de plat.

Croisigné ou signin : Tracer une croix, avec, par exemple, de la farine de maïs.

D

Dahomey zépaul' : Danse du rite « rada ».

Damballah : Esprit « rada » symbolisé par la couleuvre.

Damballah Flambeau : « Damballah » du rite petro.

Danser lan têt' : On dira d'un esprit qu'il « danse dans la tête » d'une personne possédée.

Danser loa : Danser vaudou.

Dessounin : Cérémonie au cours de laquelle on retire à un initié qui vient de mourir le « secret » qui lui a été confié.

Dior : La prière « Dior » est une invocation aux esprits de l'Afrique.

Divino : Oracle.

Djevo : Chambre d'initiation (on dit aussi « guévo »).

E

Erzulie Fredda Dahomey : Esprit de l'amour (rite « rada »).

Erzulie Dantor : Esprit de l'amour (rite « petro »).

Erzulie Zila : Esprit de l'amour (rite « zandor »).

Erzulie Zieux-rouges : Autre esprit du rite « zandor ».

Escorte : « Tout'loa gain escorte », « Tout loa a son escorte » disent les vaudouisants, ce qui signifie que chaque esprit est suivi de sa « famille » ou de ses « amis ».

F

Foulayer : Pulvériser du rhum avec la bouche.

G

Gade : Garde. Ce n'est pas un « loa », mais une protection particulière à un temple ou à une personne (auquel cas celle-ci portera un tatouage ou une scarification sur le bras).

Gan-gan : Diminutif familier de « houngan ».

Govi : Cruches contenant les « loa », qui peuvent parler aux hommes par leur « bouche ».

Grand Bois : Esprit des forêts.

Grande Brigitte : Esprit féminin de la mort.

Gros-bon-ange : L' « âme » qui nous quitte lorsque nous mourons.

Guédé : Esprit de la mort et du phallus.

Guévo : Cellule d'initiation (on dit aussi « djevo »).

Guinin : Guinée. Lorsque les vaudouisants parlent de « lan guinin », ils comprennent l'Afrique en général.

H

Hogou : Esprit de la guerre.

Hongenikon : Chef de chœur d'un temple.

Hougno : Fidèle en cours d'initiation.

Hounfor : Temple du vaudou.

Houngan : Prêtre du vaudou.

Hounssi : Serviteur ou servante du temple.

Hounssi bossale : « Hounssi » n'ayant encore reçu aucune initiation.

Hounssi kanzo : Véritable « hounssi » (les précédents n'étant que des candidats) ayant subi toutes les épreuves initiatiques.

Hountogui : Joueur de tambour spécialement initié.

Hountôr : Esprit protecteur des tambours.

I

Ibo : Famille d'esprits originaires de l'ethnie Ibo (Nigeria actuel).

Ifé : Ville du Nigeria actuel. L'équivalent, pour les vaudouisants, de la « Jérusalem céleste » de saint Jean.

K

Kanzo : Initié au feu, ayant été enfermé dans le « guévo » pour y « mourir et renaître », et ayant subi les épreuves.

L

Lambi : Gros coquillage dans lequel on souffle en l'honneur d' « Agoué ». Les Haïtiens considèrent sa chair comme un aphrodisiaque particulièrement efficace.

Lan Campêche : Haut lieu du vaudou haïtien situé au nord de l'île, près de Milot.

Langage : Langue secrète des initiés tirée, essentiellement, du « fongbé ».

Laplace : Tient l'épée du temple et dirige les porte-drapeaux.

Lavé tête : Préparation à l'initiation ou « traitement » pour donner de la force psychique.

Legba : « Loa » toujours invoqué en premier dans les cérémonies. C'est lui qui « ouvre les portes » de l'invisible. Symbolisé par un bâton en forme de crosse et parfois, comme au Dahomey, par un phallus.

Loa : Esprits du vaudou. On dit aussi « mystères » ou (dans le Nord) « zanges ». Équivalent des « dieux » de notre mythologie gréco-latine.

Loa-racine : Très vieux esprits de l'Afrique.

Loco : Esprit « rada » symbolisant l'équilibre.

M

Macoutte (Djacoute) : Sac de paille tressée dont on se sert, par exemple, pour déposer des offrandes à Legba.

Mahi : Danse traditionnelle du vaudou (rite « rada »).

Maît'têt' : Maître de la tête d'un initié, son protecteur.

Maman : Titre que porte la « mambo », mère des initiés.

Mambo : Prêtresse vaudou.

Manger-loa : Sacrifice aux « loa ».

Manger-tête : Ce avec quoi est « nourrie » la tête d'un initié.

Manman : Le plus grand des tambours « rada ».

Marassa : Esprit-jumeaux.

Monter : On dit d'un fidèle possédé qu'il est « monté » par l'esprit (ou « chevauché »). Un objet peut être également « monté ».

N

Nago : Catégorie d'esprits dont l'élément est le fer.

Nanchon : « Nation » vaudou, c'est-à-dire groupe de « loa » ayant une même origine ethnique.

Nom vaillant : Nom rituel donné à un « houngan » ou à une « mambo » après qu'il a reçu le « açon ».

O

Ogan ou Hogan : Pièce de fer battue pour accompagner les tanibours. Son batteur s'appelle le « ogantier ».

Ouanga : Préparation magique, talisman.

Ouetté mort lan dlo : Littéralement, « retrait des morts de l'eau ». Cérémonie au cours de laquelle les morts s'adressent, pour la dernière fois, aux humains avant de se fondre dans le Grand Tout.

P

Paket : Par exemple « Paket Congo ». Paquet de soie de couleur vive figurant vaguement une silhouette humaine. Il constitue, en quelque sorte, le « double » de l'initié. Utilisé également dans le traitement des malades.

Papa : Quand on s'adresse à un esprit, on précède toujours son nom de « Papa ». Exemple : « Papa Legba ». Titre donné au « houngan », père des initiés.

Pé : Autel vaudou (du dahoméen « kpé », la pierre).

Péristyle : Partie publique du temple, de forme généralement quadrangulaire. Au centre du péristyle se trouve habituellement le « poteau mitan ».

Petro : Catégorie d'esprits dont l'élément est le feu. Rituel particulier dont l'origine est, vraisemblablement, l'Afrique centrale.

Point : Concentration magique. Est aussi synonyme de « gade ».

Poteau Mitan : Mât planté au centre du « hounfor » dont les vaudouisants disent qu'il va « de la terre au ciel ». Il est généralement enchâssé dans un disque de maçonnerie. Il symboliserait alors, comme en Inde, le phallus (linga), la base de la maçonnerie représentant la matrice (yoni).

Pot'têt' : Pot de tête contenant le psychisme de l'initié, son « âme ».

R

Rada : Du royaume d'Arada, au Dahomey. Catégorie de « loa » dont l'élément est l'eau. Rituel particulier.

Reposoir : Arbres reposoirs consacrés aux esprits, leur correspondant dans l'ordre végétal.

Rigolh : Danse traditionnelle vaudou.

S

Saint Jean : Hogou assimilé au saint Jean-Baptiste chrétien, à qui on sacrifie un bélier. Est défini comme le « Soleil de justice ».

Sans poèl' : Société secrète appartenant aux « sectes rouges ».

Ségond : Deuxième tambour de la batterie « rada ».

Service : Se dit d'une cérémonie vaudou.

Shango : Esprit du tonnerre et des éclairs.

Simbi : Esprit des embouchures.

Sirène (la) : Esprit des eaux et de l'amour. L'équivalent de nos néréides et ondines.

Sonnin : Faire entrer le « açon » en jeu pour contrôler les esprits.

T

Tcha-Tcha : Sorte de « maraca » avec laquelle on dirige les rituels « petro » à la place du « açon ». Par extension, on appelle « houngan tcha-tcha » le demi-prêtre qui ne peut se servir du « açon », n'ayant pas subi les initiations nécessaires.

Ti-bon-ange : Le « petit bon ange », c'est « l'âme » qui quitte notre corps quand nous sommeillons.

Trempés : Liqueurs à base de plantes macérées dans du rhum.

U - V - W

Vaudou : Religion des esprits pratiquée par la majeure partie du peuple haïtien.

Ventailler : Éventer avec une volaille tenue par les pattes.

Vévé : Symbole d'un esprit tracé généralement avec de la farine sur le sol du temple. Pour les grands initiés, les « vévé » seraient une « écriture » parfaitement lisible. Leur

ensemble constituerait, en quelque sorte, le livre sacré de l'Afrique animiste.

Ville-aux-can : Ville magique du vaudou haïtien. Quelque chose comme l'Olympe de notre mythologie grecque.

Voudoun : Esprits dahoméens.

X - Y - Z

Yonvalou : Danse traditionnelle du rite « rada ».

Zacca : Appelé généralement « Cousin Zacca ». Esprit des récoltes.

Zandor : Rituel assez secret. Les esprits « zandor » sont d'un maniement particulièrement difficile.

Zilés (lan) : Un point en pleine mer « où se couche le soleil ». C'est là que les vaudouisants vont jeter leurs offrandes à « Agoué ».

Zin : Pot de terre ou de fer utilisé dans le « boulé zin ».

Zobop : Société secrète appartenant aux « sectes rouges ». Les « zobop » affirment qu'ils peuvent se métamorphoser en animaux et qu'ils ont le pouvoir de voler dans les airs.

Zombi : Mort-vivant ou corps sans âme. Un « Zombi » travaillera pour son maître comme une machine. Pourrait être comparé au « golem » de la tradition juive.

Nota

Afin de rendre plus intelligibles pour un lecteur de langue française les textes créoles publiés dans le présent ouvrage, nous avons renoncé (quoique avec regret) à utiliser intégralement l'orthographe phonétique internationale, habituellement utilisée dans les documents en langue haïtienne.

Par ailleurs, il nous a paru préférable de laisser tous les mots d'origine africaine au singulier, le « s » ne marquant généralement pas le pluriel dans les langues de la famille nigéro-congolaise.

5. A PROPOS DU CRÉOLE HAITIEN

Si l'on admet que l'élément fondamental d'une langue est sa grammaire, on ne peut nier que le créole soit une langue africaine. Il offre, en effet, les mêmes structures que les langues de la famille nigéro-congolaise, telles le wolof, le malinké, l'éwé, le yoruba et le fongbé, même si une part importante de son vocabulaire a été empruntée au français dialectal (avec l'adjonction de quelques mots anglais, espagnols et indiens). La caractéristique du créole est l'invariabilité du verbe, qui ne connaît que l'infinitif, et de l'adjectif, qui ne comporte ni masculin ni féminin, le pluriel étant marqué par le suffixe « yo ».

Exemple :

Li bël	Il est beau
Li bël	Elle est belle
Yo bël	Ils (ou elles) sont beaux (ou belles)

M'bwé	Je bois
U'bwé	Tu bois (ou : vous buvez)
Li bwé	Il boit
Nou bwé	Nous buvons
Yo bwé	Ils boivent

Pour signifier l'action, on utilisera la particule « ap » ou « apé ».

Exemple :

M'ap bwé	Je suis en train de boire
Wap bwé	Tu es en train de boire
Lap bwé	Il est en train de boire
Nap bwé	Nous sommes en train de boire
Y'ap bwé	Ils sont en train de boire

Pour marquer le passé, on ajoutera le mot « té ».

Exemple :

M'té bwé	J'ai bu
----------	---------

Le futur sera exprimé ainsi :

Ma bwé	Je boirai
Wa bwé	Tu boiras
La bwé	Il boira
Na bwé	Nous boirons
Ya bwé	Ils boiront

La particule « ta » indiquera le conditionnel. Exemple :

M'ta bwé	Je boirais
----------	------------

Dans tous les cas, le verbe reste invariable.

Bien entendu, le créole comporte des différences dialectales suivant les régions, mais elles ne gênent guère la compréhension. Il s'agit donc bien d'une langue parlée et comprise par l'ensemble de la population, donc d'une langue nationale.

6. BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE

Cette bibliographie, quoique copieuse, n'est pas exhaustive. Il nous a paru nécessaire d'effectuer une sélection. Ainsi, négligeant les redites et les documents trop fragmentaires, pourrions-nous nous étendre plus longuement sur certains textes, la plupart peu connus, qui offrent cependant un réel intérêt. A la suite des livres traitant plus particulièrement du vaudou, il nous a paru nécessaire, pour une meilleure intelligence de cet ouvrage, de proposer quelques textes traitant des religions voisines, de l'histoire d'Haïti, de la sorcellerie, etc. Ainsi le lecteur disposera-t-il, s'il le désire, d'un fil conducteur qui l'aidera à trouver sa route dans un labyrinthe dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est particulièrement touffu.



1. OUVRAGES TRAITANT DU VAUDOU HAITIEN :

BACH (Marcus) : *Strange altars*, réédité sous le titre : *Inside Voodoo* (Bobbs-Merrill Company, 1952. Dernière édition : « Signet Books », New York, 1969).

L'auteur parle essentiellement de ses conversations avec un Américain blanc, Stanley Reser, qui fut « houngan » à Haïti pendant les années 40 et 50 (il y est mort, très âgé, en 1959).

Stanley Reser, qui avait quelques connaissances médi-

cales (il avait été pharmacien de la Marine des États-Unis) était surnommé « Monsieur Doc » par les Haïtiens, dont il avait su gagner l'amitié et la confiance. Grâce à lui, Marcus Bach put assister à un grand nombre de cérémonies vaudou, dont un « retrait des morts de l'eau » qui l'impressionna vivement. Il revint d'Haïti avec un réel sentiment de respect pour le vaudou, considéré par lui comme une authentique religion, disposant de « pouvoirs » tels qu'il n'en avait jamais rencontrés de semblables.

BIJOU (Legrand) : *Aspects psychiatriques du Vodou haïtien*, (« Rond Point », n° 8, Port-au-Prince, 1963).

BITTER (Maurice) : *Haïti* (Coll. « Petite planète », Le Seuil, Paris, 1970).

Dans ce petit livre, quarante et unième de la collection dirigée par Simone Lacouture, Maurice Bitter consacre un chapitre entier au Vaudou, dont il parle avec affection et respect.

BOURGUIGNON (Erika) : *Dreams and dream interpretation* (American anthropologist. Menasha, Wisconsin. Vol. 56, n° 2, 1954).

COMHAIRE-SYLVAIN (Suzanne) : *Survivances africaines dans le vocabulaire religieux d'Haïti*. (Études dahoméennes n° 10. Porto Novo, 1955).

DENIS (Lorimer) : *La religion populaire* (Bulletin du Bureau d'Ethnologie, Port-au-Prince, 1946).

Baptême du feu dans le culte vodouesque (Bulletin du Bureau d'Ethnologie, Port-au-Prince, 1947).

Origine des loas (Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire, n° 27, Dakar, 1953).

DEREN (Maya) : *Divine horsemen, the living gods of Haïti* (Thames and Hudson. London, New York, 1953).

L'auteur, cinéaste, fille d'un psychiatre américain, a écrit ce livre après un séjour de trois années à Haïti. Durement critiqué par Alfred Métraux, cet ouvrage contient, certes, de nombreuses inexactitudes (en particu-

lier lorsque l'auteur estime déterminant l'apport indien). Cependant, Maya Deren a fait mieux que « sentir » le vaudou, elle a compris des choses qui ont complètement échappé à beaucoup d'ethnologues. En particulier, elle a saisi le rôle du « houngan », à la fois prêtre, chef temporel et thérapeute. Le dernier chapitre, qui décrit indiscutablement une possession par « Legba », peut être considéré comme une expérience mystique émouvante. Cet ouvrage, malgré ses faiblesses, mériterait d'être traduit en français.

DORSAINVIL (J.-C.) : *Une explication philosophique du vodou* (Communication faite à la Société d'Histoire et de Géographie d'Haïti. Imprimerie V. Pierre Noël, Port-au-Prince, 1924).

Vodou et névrose (Imprimerie de la Presse, Port-au-Prince, 1931).

Vodou et magie (Imprimerie de la Presse, Port-au-Prince, 1937).

DENIS (Lorimer) et DUVALIER (François) : *Évolution stadiale du vodou* (Bulletin du Bureau d'Ethnologie, n° 3, Port-au-Prince, 1944).

Le vodou, religion des masses haïtiennes (Bulletin du Bureau d'Ethnologie, février 1948).

La culture populaire : de la poésie, du chant et des danses dans l'esthétique vodouesque (Bulletin du Bureau d'Ethnologie. Série II, n° 12. Port-au-Prince, 1955).

Une cérémonie du culte pethro (« Les Griots », dernier trimestre 1938, Port-au-Prince).

Une cérémonie en l'honneur de Damballah (« Les Griots », premier trimestre 1939, Port-au-Prince).

Une cérémonie d'initiation (« Les Griots », dernier trimestre 1939, Port-au-Prince).

Le mouvement folklorique en Haïti (Bulletin du Bureau d'Ethnologie. Série II, n° 9. Port-au-Prince, 1952).

Tous ces textes ont été fort heureusement réunis dans les Œuvres essentielles (tome I) du D^r François Duvalier (Presses nationales d'Haïti, Port-au-Prince, 1968).

Disciples du grand Price-Mars, Lorimer Denis et Fran-

çois Duvalier ont contribué par leurs œuvres à la prise de conscience des intellectuels haïtiens en ce qui concerne leur patrimoine culturel.

HERGOZ (Jean) : *L'expulsion des vaudoux* (Librairie catholique, Arthur Savaete éditeur, Paris, 1921).

HERROVITS (Melville) : *Life in a haïtian valley* (A. A. Knopf, New York, 1937).

African gods and catholic saints in New World belief (American anthropologist, Menasha, Wisconsin. Vol. 39, 1937).

HOLLY (Arthur) : *Les daimons du culte voudo* (Edmond Chenet, Port-au-Prince, 1918).

HONORAT (Michel Lamartinière) : *Les danses folkloriques haïtiennes* (Publication du Bureau d'Ethnologie, série II, n° 11, Port-au-Prince, 1955).

HURBON (Laënnec) : *Dieu dans le vaudou haïtien* (Payot, Paris, 1972).

Ce livre fait honneur à son auteur, assistant à la faculté de théologie de l'Institut Catholique de Paris.

Pour la première fois un prêtre catholique examine le vaudou avec bienveillance et lui reconnaît des mérites. C'est un événement qu'il convient de saluer. On regrettera seulement que, de son propre aveu, Laënnec Hurbon ne parle de la religion populaire de son pays (car il est né haïtien) que par ouï-dire, d'où d'innombrables erreurs qu'il serait fastidieux de relever. Par exemple, il confond le « retrait des morts de l'eau » avec le « boulé zin »; il déclare que, dans le vaudou, « la couleur rouge est au blanc ce que la méchanceté est à l'innocence » et son « Tableau de répartition des loa » contient un si grand nombre d'erreurs (« Shango » assimilé à saint Jean-Baptiste, « Marinette » présentée à la fois comme un « hogou » (!) et un « petro », « Moudong » comme un esprit du mal, etc.) qu'on eût souhaité que l'auteur obtint de ses supérieurs l'autorisation d'assister à quelques services vaudou avant d'entreprendre un si savant ouvrage.

HUXLEY (Francis) : *The invisible* (McGraw Hill, London, 1969).

Neveu d'Aldous Huxley et professeur à Oxford, Francis Huxley est un chaud partisan de l'anti-psychiatrie. A ce titre, il s'est rendu à Haïti, après une conversation avec Mayan Deren (voir ci-dessus). Il ne semble pas avoir suivi les conseils de modestie et de prudence qu'elle n'a sûrement pas manqué de lui prodiguer. Ses premiers contacts avec le vaudou eurent lieu à Jacmel dans les temples de Mme Idême (« maman-feuilles » de Mme Nerva) et de Mme Nerva. Si nous sommes bien informés, son comportement y fut diversement apprécié (« Il posait trop de questions », nous a dit une « hounssi » qu'il a fréquentée, « nous nous sommes un peu moquées de lui »). Trop sûr de lui, il était à prévoir qu'il se ferait rapidement une idée complètement fautive du vaudou. C'est ainsi que le rôle éminent de la « mambo » lui a totalement échappé. Cela dit, il propose, à propos du phénomène de possession, une hypothèse qui, pour être insuffisante, offre cependant un certain intérêt. A son sens, à chaque attitude ou position du corps du possédé correspondraient des émotions et des sentiments particuliers qui, poussés à l'extrême, seraient enregistrés par une « mémoire du corps » ne correspondant pas à la mémoire générale, d'où l'oubli par le possédé de ce qu'il a pu éprouver au cours de la transe.

HYPOLITE (Michelson Paul) : *Une étude sur le folklore haïtien* (Collection du cent cinquantième de l'Indépendance. Port-au-Prince, 1954).

JAHN (Janheinz) : *Muntu, l'homme africain et la culture néo-africaine* (Le Seuil, Paris, 1972).

Partant de l'idée que la culture traditionnelle de l'Afrique, en se heurtant à la culture occidentale, s'est transformée sans s'abolir, l'auteur montre ce que pourrait être l'apport du monde noir à l'humanité entière. Un chapitre du livre est consacré au vaudou. On y trouve des erreurs (par exemple, le « papa loa » est présenté comme « un dignitaire, un évêque de la religion vaudou », alors

que ce mot est un simple synonyme de « houngan »), mais aussi un effort de compréhension sincère.

KERBOULL (Jean) : *Le vaudou, magie ou religion* (Éd. Robert Laffont. Coll. « Les Énigmes de l'Univers », Paris, 1973).

Décidément, les catholiques continuent à s'intéresser au vaudou ! Après Laënnec Hurbon, voici un nouveau prêtre (breton, cette fois) qui prétend nous apporter sa vision personnelle sur la question. Quoique publié dans une collection qui ne se caractérise guère par la rigueur scientifique (les « Mystérieux objets célestes » y voisinent avec les « Énigmes des pyramides ») « Le vaudou, magie ou religion » se présente comme une enquête sociologique rigoureuse, « la première en son genre » affirme, sans rire, son auteur (dont la bibliographie est un peu sommaire). Quoi qu'il en soit, on y trouve tous les poncifs qu'on espérait enfin éliminés.

Entre autres billevesées, relevons les « découvertes » suivantes :

1° Les instigateurs de la campagne anti-superstitieuse et du « mouvement des rejetés » ne seraient pas, comme on le croit généralement, la hiérarchie catholique et un gouvernement à ses ordres, mais « les vaudouisants eux-mêmes qui exigeaient des prêtres catholiques et de leurs aides que l'on abatte les arbres sacrés » (!).

2° Les mots « houngan » et « boko » seraient synonymes. Pour la commodité de sa démonstration, Kerboull joint d'ailleurs toujours les deux mots par un trait d'union.

3° Les « loa » « rada » seraient « respectables et coopératifs » (sic) ce qui ne serait pas le cas des autres catégories d'esprits.

4° Le « Grand Maître » n'apparaîtrait qu'en filigrane.

5° Les « témoignages » recueillis feraient apparaître le vaudou comme essentiellement nocif, au point qu'on se demande comment le peuple haïtien lui est demeuré fidèle contre vents et marées.

6° Enfin, à la page 214, notre prêtre breton lève le masque en précisant : « Notre enquête est fille du mouvement des rejetés des années 40. » Après cet aveu, il ne reste plus qu'à considérer cette « enquête » comme une aimable plaisanterie et à se féliciter que M. Kerboull ait enfin abandonné le peuple haïtien à son triste sort.

KERSUZAN (François-Marie, Mgr) : *Conférence populaire sur le vaudou donnée par Monseigneur l'évêque du Cap-Haïtien le 2 août 1896* (Imprimerie Amblard, Port-au-Prince, 1896).

Allocution synodale prononcée le 13 février 1898 sur la nécessité sociale d'observer les commandements de Dieu, et allocution contre les vaudoux le même jour (Imprimerie du Progrès, Cap Haïtien, 1898).

Il serait cruel de s'arrêter sur ces textes. Ceux qui voudraient voir jusqu'où purent aller le sectarisme et l'intolérance de l'Église catholique d'Haïti auraient intérêt à les consulter.

LEIRIS (Michel) : *Martinique, Guadeloupe, Haïti* (Les temps modernes, n° 52, Paris, 1950).

Sacrifice du taureau chez le houngan Pierre Gilles (in « Haïti, poètes noirs » Présence africaine. Vol. 12, Paris, 1951).

Note sur l'usage des chromolithographies par les vaudouissants d'Haïti (in « Les Afro-américains ». Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire, n° 27, Dakar, 1953).

Michel Leiris est, avec Alfred Métraux et Roger Bastide, un des rares Français qui surent approcher le vaudou avec intelligence et respect.

LESOURD (Paul) : *Solutions religieuses* (Presses de la Cité, Paris, 1972).

Étudiant ce qu'il appelle les « religions minoritaires », le P^r Lesourd consacre un chapitre au vaudou et, plus particulièrement, aux activités du temple créé à Paris par Mathilda Beauvoir.

MARCELIN (Milo) : *Mythologie vaudou*. 2 tomes (Les éditions haïtiennes, Port-au-Prince, 1950).

MARS (Louis, D^r) : *La crise de possession dans le vaudou* (Imprimerie de l'État, Port-au-Prince, 1946).

La crise de possession dans le vaudou (La vie médicale, Paris, décembre 1972).

Psychopathologie du vaudou (« Psyché », Paris, 1948).

Nouvelle contribution à l'étude de la possession (« Psyché », n° 60, Paris, 1951).

L'ethnopsychiatrie et la schizophrénie en Haïti (« Psychopathologie africaine », vol. V, n° 2, 1969).

Le D^r Louis Mars, fils du D^r Price-Mars, étudie avec une grande ouverture d'esprit le vaudou dans ses rapports avec la psychiatrie.

MAXIMILIEN (Louis, D^r) : *Le vodou haïtien* (Imprimerie de l'État, Port-au-Prince, 1945).

Précédé d'une remarquable préface du D^r Mabilie, ce livre est un des plus sérieux qui aient été publiés à Haïti même sur le sujet. On peut seulement regretter que, dans son désir de « réconcilier » les deux Haïti (le nègre et le mulâtre), le D^r Maximilien ait « christianisé » un peu abusivement une religion africaine, plaçant à la tête de ses mystères le « Verbe Chrétien » (qui se serait substitué à « Shango », alors que ce « loa » n'a jamais été le « Grand Maître » qu'évoquent les vaudouisants). Il est également fâcheux que l'auteur insiste sur « les boissons enivrantes qui favorisent le déclenchement de la crise » (argument dont le Père Salgado n'a pas manqué de se saisir dans sa « Pastorale »), alors qu'il est extrêmement rare que les « hounssi » boivent autre chose que de l'eau au cours d'un « service loa ». Pour ma part je n'en ai jamais vu une seule qui fût ivre et je suis persuadé que, si une telle chose survenait, la fautive serait immédiatement expulsée du temple.

MENESSON-RIGAUD (Odette) : *Étude sur le culte des marassas en Haïti* (« Zaire », Bruxelles, 1952).

MENESSON-RIGAUD (Odette) et DENIS (Lorimer) : *Cérémonie en l'honneur de « Marinette »* (Bulletin du Bureau d'Ethnologie. Série II, n° 3, Port-au-Prince, 1947).

Odette Menesson-Rigaud est « mambo ». On peut donc être assuré que ses descriptions sont fidèles.

METRAUX (Alfred) : *Le vaudou haïtien* (Éd. Gallimard. Collection « Bibliothèque des Sciences Humaines », dernière édition, Paris, 1968).

Dans cet ouvrage important, Alfred Métraux fait la somme des très nombreux articles qu'il publia sur le vaudou. Œuvre d'ethnographe scrupuleux, mais aussi d'« amoureux » du petit peuple haïtien, le « Vaudou » d'Alfred Métraux devrait être en bonne place dans la bibliothèque de tous ceux qui s'intéressent à ces problèmes.

PAUL (Emmanuel Casséus) : *Considération sur le dogme du vaudou* (communication lue à la table ronde de l'UNESCO, Paris 31 janvier 1954).

PETERS (Carl Edward) : *Lumière sur le hounfor* (Cheraquit imprimeur, Port-au-Prince, 1941).

Le service des loas (Imprimerie Telhomme, Port-au-Prince, 1956).

La Croix contre l'asson (Port-au-Prince, 1957).

Nous avons dit ce qu'il fallait penser des livres du Père Peters, dont le sectarisme a fait le plus grand mal à l'Église d'Haïti.

POMPILUS (Pradel) : *Le vodou dans la littérature haïtienne* (« Rond Point n° 8, Port-au-Prince, 1963).

Très remarquable étude qui fut présentée au cours d'une conférence religieuse qui marqua le « virage » de l'Église haïtienne.

PRICE-MARS (Jean, D^r) : *Ainsi parla l'oncle* (Imprimerie de Compiègne, Bibliothèque haïtienne, Paris, 1928).

Paru en pleine occupation américaine, cet ouvrage devait soulever un immense intérêt parmi les intellectuels haïtiens. Il marque le début d'une prise de conscience : conscience de la solidarité de l'« intelligentsia » avec le peuple, conscience des valeurs conservées par le vaudou qu'il s'agissait de défendre contre les persécutions.

RIGAUD (Milo) : *La tradition voodoo et voodoo haïtien — son temple, ses mystères, sa magie* (Éditions Niclaus, Paris, 1953).

Il s'agit d'un ouvrage de près de 500 pages, abondamment illustré, dont l'intérêt est réel. Certes, on pourra discuter les conceptions de l'auteur, qui voit dans le vaudou haïtien un rameau de la « tradition primordiale » et s'étonner de certains rapprochements. Il n'en demeure pas moins que « la tradition voodoo » (mais pourquoi avoir adopté une si curieuse orthographe?) est, avec « le vaudou haïtien » de Métraux (dans un tout autre esprit, il est vrai) un ouvrage clef pour qui s'intéresse aux religions afro-caraïbes.

ROMAIN (Jean-Baptiste) : *Quelques mœurs et coutumes des paysans haïtiens* (Imprimerie de l'État, Port-au-Prince, 1958).

Un petit livre à l'usage des étudiants en ethnologie extrêmement bien documenté et agréablement rédigé sur les coutumes dans le nord du pays.

ROUMAIN (Jacques) : *A propos de la campagne anti-superstitieuse* (Imprimerie de l'État, Port-au-Prince, 1942).

Le sacrifice du tambour assotor (Imprimerie de l'État, Port-au-Prince, 1943).

Gouverneur de la rosée (Collection indigène, Port-au-Prince, 1944).

Ce dernier titre est probablement la meilleure pièce du répertoire théâtral haïtien. On y voit sur scène, pour la première fois sans doute, un chœur de « hounssi ». Cette pièce a fait l'objet d'une tentative de récupération de la part des milieux catholiques qui ont cru y découvrir, avec l'éloge des techniques modernes, une critique du vaudou considéré comme « rétrograde ».

SALGADO (Jean-Marie) : *Le culte africain du vodou et les baptisés en Haïti* (Université Pontificale « De propaganda Fide ». Editiones Urbanianae, Rome, 1963).

Nous avons longuement parlé de cette « pastorale » au

cours du présent livre. Présentée au cours de la Semaine missiologique de Louvain (Belgique), elle définit la tactique qui doit être désormais appliquée par l'Église catholique à l'égard des vaudouisants. Le moins qu'on en puisse dire est qu'elle est fort différente de celle que propose un Laënnec Hurbon.

SEABROOK (William) : *L'île magique* (Traduit de l'américain par France-Marie Watkins. Collection « J'ai lu », 1971).

Écrit en pleine période d'occupation américaine, ce livre, qui n'a aucune prétention à la rigueur scientifique, ne mérite pas la mauvaise réputation qu'on lui a faite. Il s'agit d'une sorte de reportage, bourré d'anecdotes dont certaines sont parfaitement authentiques, si d'autres sentent la fabulation. Les Haïtiens tiennent rigueur à son auteur d'avoir prétendu que des sacrifices humains étaient parfois pratiqués dans leur île, ce qui est manifestement faux (l'auteur avoue d'ailleurs n'y avoir jamais personnellement assisté). Ils ne devraient pas oublier pour autant qu'à une époque où les « marines » traquaient les résistants haïtiens, Seabrook osa écrire, avec un humour magnifique : « C'est un fait que j'aime les Noirs. En somme je les aime plus que les Blancs, ce qui va peut-être colorer ce que je dis, mais on me pardonnera, car nous avons tous nos préjugés de couleur ! » (Préface au livre du lieutenant Wirkus « Le roi blanc de la Gonave ».)

STERLIN (Philippe) : *Vévés vodou*. Série I et II (Éditions Philippe Sterlin, Port-au-Prince, 1954).

Tirés à 250 exemplaires, tous numérotés et signés par l'auteur, ces deux volumes reproduisent chacun une douzaine de « vévé » en couleur d'une exceptionnelle beauté, accompagnés de commentaires fort pertinents de l'auteur. Un troisième tome, qui devait être consacré aux « vévé » du rite « petro », n'a malheureusement jamais paru.

VIAUD (Léonce) : *Le hounfor* (Bulletin du Bureau d'Ethnologie, série II, n° 12. Port-au-Prince, 1955).

Léonce Viaud, qui est actuellement recteur de l'univer-

sité d'État d'Haïti, connaît admirablement le vaudou. On souhaite qu'il trouve le temps d'écrire un manuel qui serait certainement très utile aux étudiants haïtiens.

WIRKUS (Faustin) : *Le roi blanc de la Gonave — Le culte vaudou en Haïti 1915-1929* (Payot, Collection « Pour servir à l'histoire de notre temps », Paris, 1932).

Ce livre est le témoignage d'un honnête homme. Wirkus débarque à Port-au-Prince comme sergent de « marines ». Il raconte ses combats contre les résistants haïtiens. Au début, il croit sincèrement qu'il est venu défendre la « civilisation », puis, comme son compatriote Seabrook, il s'éprend réellement de ce petit peuple courageux et ne cherche plus qu'à adoucir ses souffrances. Il a la chance d'être nommé commandant du sous-district de la Gonave, île située à quelques miles de Port-au-Prince. Totalement isolé de ses compatriotes, il va être « adopté » par les pêcheurs et les paysans avec lesquels il restera près de trois ans, participant à leurs travaux comme à leurs fêtes, jusqu'au jour où, sa « politique » n'étant appréciée ni par le général Russel, chef des troupes d'occupation, ni par le président « collaborateur » Borno, il est muté, puis démobilisé.

2. OUVRAGES TRAITANT DES RELIGIONS SIMILAIRES DANS L'HÉMISPHERE AMÉRICAIN :

BASCOM (William) : *The focus of cuban santeria* (Journal of Anthropology, Albuquerque, 1950).

BASTIDE (Roger) : *Immigration et métamorphoses d'un dieu* (Cahiers internationaux de sociologie. Volume 20. Paris, 1956).

Les religions africaines au Brésil (Paris, 1961).

CARR (Andreio) : *A rada community in Trinidad* (Caribbean quaterly, vol. 3, n° 1, Trinidad, 1953).

CUNHA (Euclide de) : *Os sertoes* (Traduit en français sous le titre *Les terres de Canudos* Julliard, 1947).

LOYER (Y.) : *Black power* (Études et documentations internationales, Paris, 1968).

PRADO DE ALMAEIDA (J.F.) : *A Bahia e as suas relações com Daomé* (Institute historico e geografico brasileiro. IV^e Congrès d'Histoire nationale, 5^e volume, Rio de Janeiro, 1950).

RAMOS (Arthur) : *A possessão fetichista na Bahia* (Archivos do Instituto Nina Rodrigues, Bahia, 1932).

RODRIGUES (Nina) : *O animismo fetichista des negros* (1910, dernière édition, Rio de Janeiro, 1955).

SMITH (Vern E.) : *Black Culture : The New Yorubas* (« Newsweek », New York, 24 décembre 1973).

Cet article décrit la création, en Caroline du Sud, d'une communauté ayant décidé de revenir aux traditions africaines. Ces Noirs américains ont adopté le style de vie, le langage, les vêtements et la religion des Yoruba : le vaudou.

Situé dans le comté de Beaufort, leur village s'appelle « Oyo Tungi ». Les maisons y sont construites en bois, et on y trouve un « hounfor » et une école : « The Royal Yoruba Academy ». De nombreux Nigeriens sont venus les visiter et ont été fortement impressionnés par l'authenticité du travail réalisé. Le chef de la communauté, le « roi » Kabiyesi, a été invité à donner des conférences dans plusieurs universités et collèges américains. A signaler que la danseuse Katherine Dunham, que nous avons souvent vue à Paris, vient de se rallier aux « nouveaux Yoruba ».

3. OUVRAGES TRAITANT DES RELIGIONS AFRICAINES :

AGUESSY (Honorat) : *La divinité Lègba et la dynamique du panthéon vodoun au Dan-Homé* (Édition du C.N.R.S., Paris).

Honorat Aguessy, qui est docteur en sociologie attaché au C.N.R.S. et de nationalité dahoméenne, nous montre comment le panthéon vaudou est un ensemble architectonique avec « Mawu » au sommet. Le rôle d'intermédiaire et de gérant du patrimoine divin est dévolu à « Legba » (ce qui explique qu'il soit toujours appelé en premier). Alors que chaque esprit a sa propre langue, « Legba » les parle toutes. Il est donc messager et linguiste. La phrase qui le caractérise est : « Agbo hangun hanan gba » (« tout autour de lui c'est le désordre »). Legba prend toujours parti pour les hommes. Il inspire de ce fait aux Dahoméens (comme aux Haïtiens) non la peur, mais l'affection la plus vive.

BALANDIER (Georges) : *Sociologie de l'Afrique noire* (P.U.F., Paris, 1963).

BASCOM (William) : *Les religions africaines traditionnelles* (Le Seuil, Paris, 1967).

HAZOUME (Paul) : *Le pacte de sang au Dahomey* (Institut d'Ethnologie, Paris, 1937).

HEUSCH (Luc de) : *Cultes de possession et religions initiatiques de salut en Afrique noire* (Annales du Centre d'études des religions de l'université de Bruxelles, 1962).

JAHN (Janheinz) : *Muntu, l'homme africain et la culture néo-africaine* (Trad. Brian de Martinoir, Édition du Seuil, Paris, 1958).

LEIRIS (Michel) : *La possession et ses aspects théâtraux chez les Éthiopiens de Gondar* (Paris, 1958).

MAUPOIL (Bernard) : *La géomancie à l'ancienne côte des esclaves* (Institut d'Ethnologie, Paris, 1943).

MERCIER (P.) : *The fon of Dahomey* (African world. Oxford University Press, 1954).

PIDOUX (Charles) : *Les états de possession rituelle chez les Mélando-Africains* (L'évolution psychiatrique, Paris, 1955).

THOMAS (Louis) : *Les religions d'Afrique noire, textes et traditions sacrées* (Fayard-Denoël, 1969).

4. OUVRAGES CONCERNANT HAÏTI ET SON HISTOIRE :

BELLEGARDE (Dantes) : *Histoire du peuple haïtien* (Collection du tri-cinquantenaire d'Haïti, Port-au-Prince, 1953).

BOSSCHERE (G. de) : *Haïti ou le modèle précurseur* (« Les temps modernes », n° 264, Paris, 1968).

CESAIRE (Aimé) : *Toussaint Louverture* (Paris, 1961).
La tragédie du roi Christophe (« Présence Africaine », Paris, 1964).

Créée au Festival de Salzbourg, dans une mise en scène de Jean-Marie Serreau, cette pièce, remarquable par sa documentation et la beauté de sa langue, a rencontré un vif succès. Elle a fait l'objet d'un film de la télévision autrichienne qu'on souhaiterait voir repris par l'O.R.T.F.

DENIS (Lorimer) et DUVALIER (François) : *Les civilisations négro-africaines et le problème haïtien* (Revue de la Société d'histoire et de géographie, Port-au-Prince, janvier 1936).

Notre mentalité est-elle africaine ou gallo-latine? (Institut international d'anthropologie, Paris, 1936).

L'ethnie haïtienne peut-elle demander aux civilisations de l'Afrique noire des directives politiques, artistiques ou religieuses? (Le Nouvelliste, Port-au-Prince, 1936).

Le problème des classes à travers l'Histoire d'Haïti (Collection Les Griots, Port-au-Prince, 1948).

Cet ouvrage est indispensable pour qui veut comprendre les problèmes posés par l'existence d'une bourgeoisie mulâtre et d'un prolétariat nègre à Haïti.

DESCOURTILS (M.-E.) : *Voyage d'un naturaliste à Haïti (1799-1803)* (Defart, Paris, 1809. Dernière édition : Plon, Paris, 1935).

Ce livre, dans son édition contemporaine, est précédé d'une introduction d'un racisme incroyable due, semble-t-il, à la plume de M. Jacques Boulanger.

DORSINVIL (J.-C.) : *Manuel d'Histoire d'Haïti* (Procure des frères de l'instruction chrétienne, Port-au-Prince, 1949).

Ce manuel, toujours en usage à Haïti, présente l'histoire d'Haïti dans une optique résolument catholique et bourgeoise. On y chercherait vainement une réprobation formelle de l'occupation américaine et de la « campagne anti-superstitieuse » qui divisèrent si profondément le peuple haïtien.

DUCŒURJOLLY (S.J.) : *Manuel des habitants de Saint-Domingue* (Lenoir, Paris, 1802).

DURANT (Franck) : *Cent ans de Concordat, bilan d'une faillite* (Port-au-Prince, 1960).

DUVALIER (François, D^r) : *La mission des élites dans l'histoire d'Haïti* (in « Œuvres Essentielles », tome I, Presses nationales d'Haïti, 1968).

Mémoires d'un leader du tiers monde (Hachette, Paris, 1969).

Ce gros livre décrit les diverses tentatives américaines de coups de force à Haïti, les heurts avec le clergé catholique et les négociations difficiles qui aboutirent au renouvellement du Concordat avec le Saint-Siège, le 15 août 1966. De très nombreux documents officiels y sont annexés.

JAMES (P.I.R.) : *Les jacobins noirs* (Paris, 1936).

MADIOU (Thomas) : *Histoire d'Haïti* (Imprimerie Courtois, Port-au-Prince, 1904).

MOREAU DE SAINT-MERY (Louis-Élie) : *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de Saint-Domingue* (2 volumes. Philadelphia, 1797).

UNESCO : *L'expérience témoin d'Haïti* (Paris, 1951).

5. OUVRAGES TRAITANT DE SORCELLERIE, MAGIE, DÉMONOLOGIE, ETC.

ANTEBI (Élizabeth) : *Ave Lucifer* (Éd. J'ai Lu).

BAROJA (Julio Caro) : *Les sorcières et leur monde* (Gallimard, Paris, 1970).

BATAILLE (Georges) : Préface à *La Sorcière* de Michelet (Édition Les 4 vents, Paris, 1946).

CAHIER SATAN : *Œuvre Collective* (Études carmélitaines, Paris, 1948).

CERTEAU (Michel de) : *La possession de Loudun* (Julliard, Collection « Archives », Paris, 1970).

CORRADO (Mgr Balducci) : *Gli indemoniati* (Rome, 1959).

Cet ouvrage donne la position officielle de l'Église romaine face aux « démoniaques ».

CRISTIANI (Mgr) : *Présence de Satan dans le monde moderne* (Édition France-Empire, Paris, 1959).

L'ouvrage d'un « inquisiteur » moderne.

EVANS-PRITCHARD (E.) : *Witchcraft, oracles and magic among the Arande* (Oxford Clarendon Press, Oxford, 1937).

FRAZER (Sir James George) : *The Golden Bough. A study in Comparative religion* (London, 1909, complété en 1911 et 1936. Publié en France dans une traduction de P. Sayn, L. Frazer et H. Peyre sous le titre : *Le cycle du rameau d'or*, 12 volumes, 3^e édition. Paris, 1965).

Les ethnologues contemporains refusent catégoriquement les travaux de Frazer qui firent autorité avant la guerre de 14-18. Malinowski a pu écrire : « Frazer fut le symbole d'une ethnologie qui périt avec lui. » Si les extrapolations de l'auteur sont, en effet, dépassées, il reste une documentation exceptionnelle.

LEA (Henry Charles) : *A History of the inquisition of the Middle Ages* (3 volumes. New York, 1887).

The Inquisition in the Middle Ages (The Citadel Press, New York, 1954).

Composé d'extraits, parmi les plus importants, de la monumentale « Histoire de l'Inquisition », cet ouvrage reste le plus documenté et le plus sérieux sur les méthodes employées par l'Église catholique pour extirper l'hérésie.

MAIR (Lucy) : *La sorcellerie* (texte français de Patrice Rondard. Hachette, Collection : « L'univers des connaissances », Paris, 1969).

MANDROU (Robert) : *Magistrats et sorciers en France au XVII^e siècle* (Plon, Paris, 1968).

MAUSS (Marcel) : *Théorie générale de la magie* (Sociologie et Anthropologie, Paris, 1966).

MICHELET (Jules) : *La Sorcière* (Lacroix, Veerbrocken et Cie, Bruxelles et Leipzig, 1863. Dernière édition : Garnier-Flammarion, collection « Texte intégral », Paris, 1966).

Dans son « Avis de la seconde édition », Michelet écrit : « Des livres que j'ai publiés, celui-ci me paraît le plus inattaquable. Il ne doit rien à la chronique légère ou passionnée. Il est sorti généralement des *actes judiciaires*. »

MURRAY (Margaret) : *Le dieu des sorcières* (Paris, 1957).

RODEWYK (A.S.J.) : *Damonische Besessenheit heute* (Paul Pattloch verlag. Aschassenburg, 1966).

Ouvrage remarquablement documenté. Le jésuite qui en est l'auteur décrit un exorcisme pratiqué par lui-même sur un « possédé ».

THURSTON (Herbert S.J.) : *Les phénomènes physiques du mysticisme* (Gallimard, Paris, 1969).

Ouvrage d'un jésuite, bénéficiant de l'« imprimatur ». Il décrit les phénomènes de lévitation, les stigmates, la télékinésie, etc.

VAN DAN : *Damonen und Besessene* (Christiana verlag. Steinam Rheim, 1970).

Van Dan, qui est pasteur de l'Église réformée, fait l'inventaire des signes qui accompagnent la possession.

6. OUVRAGES TRAITANT D'ANTHROPOLOGIE GÉNÉRALE :

BASTIDE (Roger) : *Sociologie et psychanalyse* (P.U.F., Paris, 1950).

Le rêve, la transe et la folie (Flammarion. Nouvelle bibliothèque scientifique, Paris, 1972).

Peut-être l'étude la plus approfondie qui ait jamais été entreprise à propos du phénomène de possession.

CAILLOIS (Roger) : *L'homme et le sacré* (Gallimard, Paris, 1950).

Un ouvrage indispensable pour comprendre comment notre société, privée de « fête », ne peut aboutir qu'à la décomposition et à la guerre.

CHEVALIER (Jean) (avec la collaboration d'Alain GHEERBRANT) :

Dictionnaire des symboles (Robert Laffont, Paris, 1969).

Une documentation exceptionnelle réunie dans un bel ouvrage, abondamment illustré.

DUVIGNAUD (Jean) : *Les ombres collectives* (Dernière édition, Gallimard, 1974).

Fête et civilisation (Éd. Weber, 1973).

L'acteur (Gallimard, Paris, 1965).

L'acteur est-il un possédé? se demande Jean Duvignaud, qui connaît admirablement les religions afro-américaines et en particulier le « candomblé » et le vaudou.

ELIADE (Mircea) : *Le sacré et le profane* (Gallimard, Paris, 1965).

FREUD (Sigmund) : *Moïse et le monothéisme* (Gallimard, Paris, 1948).

Totem et tabou (dernière édition : Petite Bibliothèque, Payot, Paris, 1972).

- Malaise dans la civilisation* (dernière édition, P.U.F., Paris, 1971).
- Avenir d'une illusion* (dernière édition, P.U.F., Paris, 1971).
- JUNG (Carl-Gustav) : *L'homme à la découverte de son âme* (Édition Montaigne, Paris, 1932).
- Psychologie de l'inconscient* (Buchet-Chastel, Paris, 1953).
- Psychologie et religion* (Buchet-Chastel, Paris, 1960).
- L'âme et la vie* (Buchet-Chastel, Paris, 1963).
- LEVI-STRAUSS (Claude) : *Tristes tropiques* (Plon, Paris, 1956).
- La pensée sauvage* (Plon, Paris, 1958).
- Le cru et le cuit* (Plon, Paris, 1964).
- Du miel et des cendres* (Plon, Paris, 1973).
- MAUSS (Marcel) : *Sociologie et Anthropologie* (P.U.F., Paris, 1950).
- ZIEGLER (Jean) : *Sociologie et contestation* (Gallimard, Paris, 1969).

7. DISCOGRAPHIE COMMENTÉE

- *Vaudou en Haïti (A.Z.)*.
- *Cérémonie vaudou en Haïti (Riviera)*.
- *Vaudou en Haïti (Riviera)*.
- *Haïti songs, dances, drums (Monogram 850)*.

Ces quatre disques sont des reportages de Maurice Bitter enregistrés le plus souvent dans le « hounfor » du « houngan » Abraham à Port-au-Prince.

- *Airs folkloriques haïtiens (« Ethnic folkways library », New York)*.

Excellent document enregistré sur place par H. Courlander.

- *Mathilda Beauvoir - Le vaudou (C.B.S.)*.

Ce disque, enregistré dans le temple de Mathilda Beauvoir, comporte une face consacrée aux chants profanes et une autre à de larges extraits d'une importante cérémonie vaudou. Préfacé par Louis Pauwels, ce disque de grand format est accompagné de textes et de photos. Document sonore d'une parfaite authenticité, il compléterait utilement la lecture du présent ouvrage.

- *Jho Archer-Voodoo jazz (C.B.S.)*.

Tentative de récupération des chants vaudou par le pire jazz « arrangé », ce disque représente très exactement ce qui ne devrait pas être toléré.

- *Chœur Simidor-Haïtian songs (Musseau records)*.

Arrangement de chants vaudou pour un chœur de quarante jeunes gens et jeunes filles de l'université d'Haïti.

Les voix sont belles mais il ne faut espérer aucune authenticité, ce chœur étant au chant vaudou ce que les « Petits chanteurs à la croix de bois » sont au pur grégorien.

- *Candomblé* (Éditora Naua, « documentos folclóricos brasileiros »).

Sans doute le plus beau document sonore sur les religions afro-brésiliennes. Nous y retrouvons, sous d'autres noms, la plupart des « loa » haïtiens.

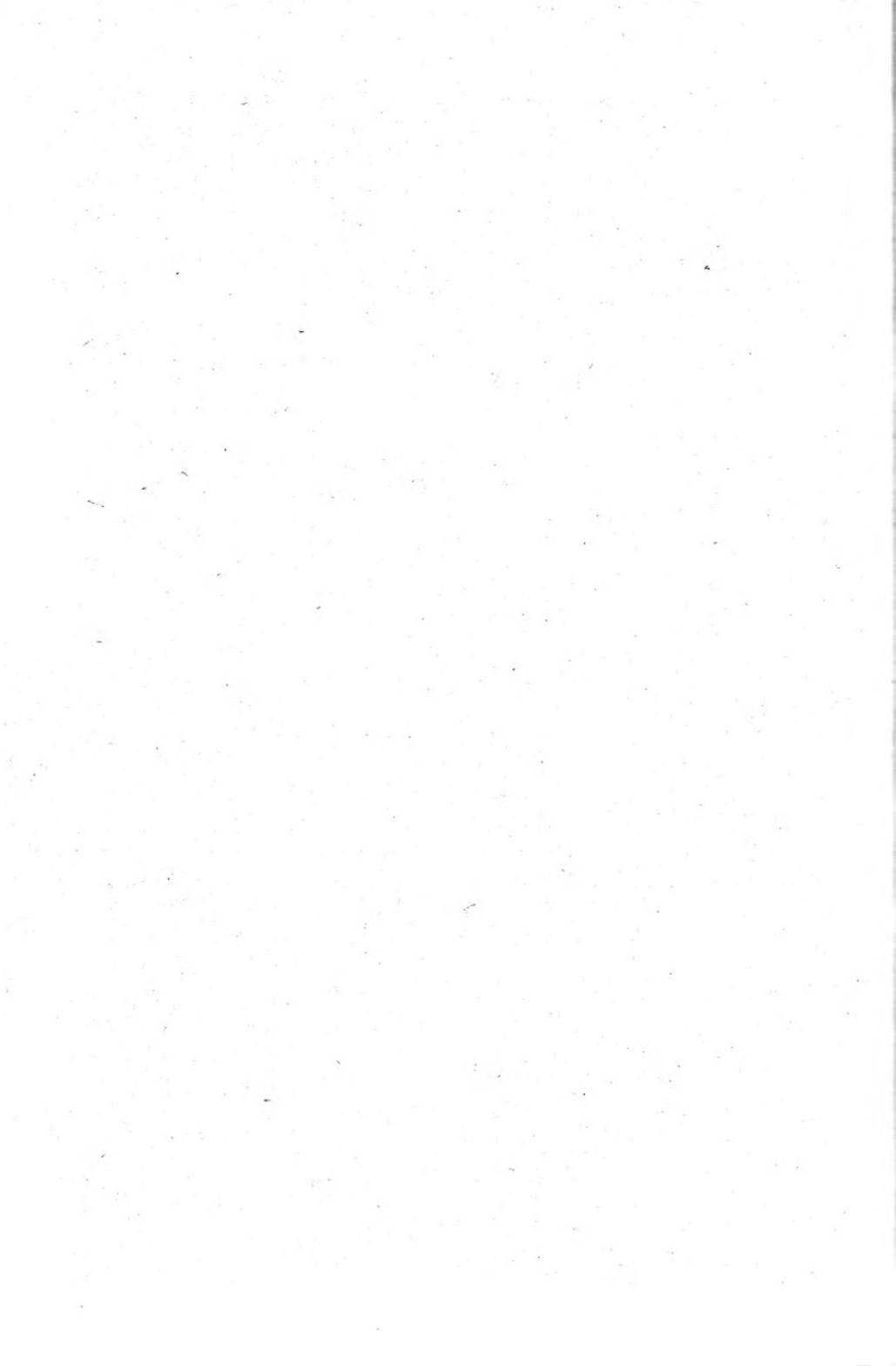


TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS. — Ma première rencontre avec le vaudou	5
--	---

I. HAITI ET LE VAUDOU

1. Haïti et le vaudou	11
2. Comment assister à une cérémonie vaudou? ...	19
3. Brève cosmogonie vaudou	27
4. « Duplicité » haïtienne	32

II. LE « HOUNFOR »

1. Le « hounfor »	37
2. Les « vèvé »	55
3. L'enseignement	63
4. La « mambo »	71
5. La thérapeute	88
6. La magicienne	104
7. Les « loa »	120
8. Les sacrifices	136
9. La possession	144
10. L'initiation	169

III. MA VIE AVEC LES VAUDOISANTS

1. Ma vie avec les vaudouissants	191
2. Cérémonies particulières : Le retrait des morts de l'eau; Le mariage mystique; Le « boulé zin »; La descente des colliers; Cérémonie de la Saint-Jean; Un baptême vaudou	212
3. Les « zobop » ou les hommes volants	244

ANNEXES

1. Mathilda parle :	
Souvenirs de la campagne anti-superstitieuse ..	267
Réponses au questionnaire	276
2. Deux interprétations de la possession :	
— par le Professeur Broïda	282
— par le Docteur Donnars.....	289
3. Prières et chants vaudou	296
4. Glossaire du vaudou	312
5. A propos du créole haïtien	320
6. Bibliographie commentée	322
7. Discographie commentée	342



L'AVENTURE MYSTÉRIEUSE

- ANTEBI Elisabeth**
A. 279** Ave Lucifer
- BARBARIN Georges**
A. 216* Le secret de la Grande
Pyramide
A. 229* L'énigme du Grand
Sphinx
- BARBAULT Armand**
A. 242* L'or du millième matin
- BERGIER Jacques**
A. 250* Les extra-terrestres
dans l'histoire
A. 271* Les livres maudits
A. 312* Les maîtres secrets du
temps
A. 324** Le livre de l'inexplicable
(juillet 1975)
- BERNSTEIN Marey**
A. 212** A la recherche de Bri-
dey Murphy
- BIRAUD F. et RIBES J.-C.**
A. 281** Le dossier des civilisa-
tions extra-terrestres
- BOWEN Charles**
A. 315** En quête des huma-
noïdes
- BROWN Rosemary**
A. 293* En communication avec
l'au-delà
- CAYCE Edgar**
A. 300* Visions de l'Atlantide
- CHARPENTIER Louis**
A. 325** Les géants et le mys-
tère des origines
(septembre 1975)
- CHARROUX Robert**
A. 190** Trésors du monde
- CHEVALLEY Abel**
A. 200* La bête du Gévaudan
- CHURCHWARD James**
A. 223** Mu, le continent perdu
A. 241** L'univers secret de Mu
A. 291** Le monde occulte de Mu
- DANIEN Erich von**
A. 322** Vers un retour aux
étoiles
- DARAU Arkon**
A. 283** Les sociétés secrètes
- DEMAIX Georges J.**
A. 262** Les esclaves du diable
- FLAMMARION Camille**
A. 247** Les maisons hantées
A. 310*** La mort et son mystère
A. 311** Après la mort
- GAUQUELIN Michel**
A. 314** Le dossier des influences
cosmiques
- GERSON Werner**
A. 267** Le nazisme, société se-
crète
- GRANT J. et KELSEY D.**
A. 297** Nos vies antérieures
- HOMET Marcel**
A. 309*** A la poursuite des dieux
solaires
- HUSSON Bernard**
A. 313** Transmutations alchi-
miques
- HUTIN Serge**
A. 238* Hommes et civilisations
fantastiques
A. 269** Gouvernants invisibles
et sociétés secrètes

- KOLOSIMO Peter**
A. 306** Terre énigmatique
- LARGUIER Léa**
A. 220* Le faiseur d'or, Nicolas Flamel
- LE POER TRENCH Brinsley**
A. 252* Le peuple du ciel
A. 321** Les géants venus du ciel
- LESLIE et ADAMSKI**
A. 260** Les saucoupes volantes ont atterri
- LISSNER Ivar**
Civilisations mystérieuses :
A. 318** T. 1 Ancien monde
A. 319** T. 2 Asie et Nouveau Monde
- MILLARD Joseph**
A. 232** L'homme du mystère, Edgar Cayce
- MOURA et LOUVET**
A. 204** Saint Germain, le rose-croix immortel
- NEUVILLE Pierre**
A. 301** Ces autres vies que vous avez pourtant vécues
- OSSENDOWSKI Ferdinand**
A. 202** Bêtes, hommes et dieux
- PICHON Jean-Charles**
A. 302** Les trente années à venir révélées par l'histoire cyclique
- PIKE James A.**
A. 285** Dialogue avec l'au-delà
- PLANSON Claude**
A. 323*** Vaudou, un initié parle
- RAMPA T. Lobsang**
A. 11** Le troisième œil
A. 210** Histoire de Rampa
A. 226** La caverne des anciens
A. 256** Les secrets de l'aura
A. 277** La robe de sagesse
A. 298* Les clés du Nirvâna
- ROBINSON Lytle W.**
A. 305** Edgar Cayce et le destin de l'homme
- ROULET Alfred**
A. 320* A la recherche des extra-terrestres
- SADOUL Jacques**
A. 258** Le trésor des alchimistes
A. 299** L'énigme du zodiaque
- SAINT-CLAIR David**
A. 304** Magie brésilienne
- SAURAT Denis**
A. 187* L'Atlantide et le règne des géants
A. 206* La religion des géants
- SEABROOK William**
A. 264** L'île magique
- SEDE Gérard de**
A. 185** Les Templiers sont parmi nous
A. 196* Le trésor maudit de Rennes-le-Château
A. 303* La race fabuleuse
A. 316** Le secret des Cathares
- SENDY Jean**
A. 208* La lune, clé de la Bible
A. 245** Les cahiers de cours de Moïse
- TALAMONTI Léo**
A. 317*** Univers interdit
- TARADE Guy**
A. 214** Saucoupes volantes et civilisations d'outre-espace
- TOCQUET Robert**
A. 273** Les pouvoirs secrets de l'homme
A. 275** Les mystères du surnaturel
- VALLEE Jacques**
A. 308** Chroniques des apparitions extra-terrestres
- VILLENEUVE Roland**
A. 235* Loups-garous et vampires
A. 307* Sabbat et sortilèges
- WILLIAMSON G. Hunt**
A. 289** Les gîtes secrets du lion



DOCUMENTS

ALBARET Céleste

D. 56**** Monsieur Proust

BAR-ZOHAR Michel

D. 18*** J'ai risqué ma vie

BATIGNE Jacques

D. 10*** Un juge passe aux aveux

BERGIER Jacques

D. 22** L'espionnage scientifique

BERNARD Jean Pr

D. 54** Grandeur et tentations
de la médecine

BODARD Lucien

D. 36**** Le massacre des Indiens

BONNEFOUS Edouard

D. 20*** L'homme ou la nature?

D. 46** Le monde est-il surpeuplé?

BORTOLI Georges

D. 31** Mort de Staline

BOURDREL Philippe

D. 16** La Cagoule

BROUILLET J.-C.

D. 41** L'avion du blanc

CARELL Paul

D. 50*** Ils arrivent !

CARS Jean des

D. 61** Guy des Cars, j'ose

CHANCEL Jacques

D. 58** Radioscopie I

COLLIER Eric

D. 17** La rivière des castors

CONTE Arthur

D. 35*** Yalta ou le partage du
monde

CURTIS Jean-Louis

D. 60* Questions à la littérature

DALLAYRAC Dominique

D. 13**** Dossier : Prostitution

DESCHAMPS Fanny

D. 6* Vous n'allez pas cavalier ça

D. 32* Journal d'une assistante
sociale

DIENNET M. et RANDAL A.

D. 3** Le petit paradis

DROSCHER Vitus B.

D. 48*** Le merveilleux dans le
règne animal

DURRELL Gerald

D. 2** Féeries dans l'île

D. 14* Un zoo dans mes bagages

D. 40* Un zoo dans ma maison

D. 45* La terre qui murmure

EHRlich P. R.

D. 30** La bombe P.

FRISCH Karl von (Prix Nobel 1973)

D. 34** Vie et mœurs des abeilles

D. 51**** L'homme et le monde
vivant

GERARD Nicole

D. 44**** Sept ans de pénitence

GREER Germaine

D. 8*** La femme eunuque

HAMBURGER Jean Pr

D. 27* La puissance et la
fragilité

HEYKAL Mohamed

D. 11** Nasser, les documents du
Caire

HOLLANDER Xaviera

D. 64** Madam' (sept. 75)

JACQUEMARD Simonne

D. 57* Des renards vivants

KESSEL Joseph

D. 28** Les mains du miracle

LAGUILLER Arlette
D. 53* Moi, une militante

LA MAZIERE Christian de
D. 29*** Le rêveur casqué

LANCELOT Michel
D. 65** Je veux regarder Dieu en face (septembre 1975)

LAWICK-GOODALL Jane van
D. 7** Les chimpanzés et moi

LAWICK-GOODALL H. et J. van
D. 19** Tueurs innocents

LEFEBURE Ségolène
D. 39* Moi, une infirmière

LORENZ Konrad (Prix Nobel 1973)
D. 4** Tous les chiens, tous les chats
D. 23* Il parlait avec les mam-mifères, les oiseaux, les poissons

MAXWELL Gavin
D. 26** Mes amies les loutres

MICHAUD Jacques Dr
D. 62*** Pour une médecine dif-férente

MORTON Frederic
D. 15** Les Rothschild

NAGATSUKA Ryuji
D. 49** J'étais un Kamikaze

PELLAPRAT H. P.
D. 21** La cuisine en 20 leçons

REVEL Jean-François
D. 1** Ni Marx ni Jésus

ROBERTSON Dougal
D. 52** Survivre

RONET Maurice
D. 47* L'île des dragons

RORVIK David
D. 43** Miracles de la biologie

ROSTAND Jean
D. 5* Pensées d'un biologiste

SALINGER Pierre
D. 42**** Avec Kennedy

SCHNEEBAUM Tobias
D. 63* Au pays des hommes nus (juillet 1975)

SERVAN-SCHREIBER Jean-Louis
D. 33**** Le pouvoir d'informer

SHELDRIK Daphne
D. 9** Nos amis dans la brousse

THORWALD Jürgen
D. 24** La grande aventure de la criminologie - tome 1
D. 25** La grande aventure de la criminologie - tome 2

TOCQUET Robert
D. 55** Meilleurs que les hommes

TOLEDANO Marc
D. 12** Le franciscain de Bourges

VALENSIN Georges Dr
D. 59**** Science de l'amour

VILALLONGA José-Luis de
D. 37** A pleines dents

WARD B. et DUBOS R.
D. 38*** Nous n'avons qu'une terre